This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

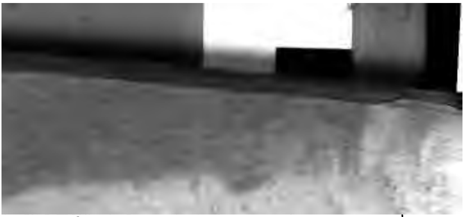

AS
161
T8
175
V.1

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1754.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1754.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCC LIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS
au mois de Janvier 1701, comprennent
actuellement 659 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	12.	1747.	14.
1721.	5.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
1724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	1.

Chacun de ces volumes se vend
15 s. en feuilles, Et 16 s. broché

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Dunning Nisbet 1-21-26 31433

JANVIER, 1754.

ARTICLE I.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE Royale de Chirurgie: *Tome II.* (pag. 613. sans *l'Histoire* qui en comprend XCVIII.) A Paris, chez Delaguette, Libraire-Imprimeur

de l'Académie Royale de Chirurgie, rue S. Jacques, à l'Olivier. M DCC LIII.

Il s'est écoulé dix ans entre le premier Volume de l'Académie Royale de Chirurgie, & le second qui vient de paroître. Ce long intervalle ne prouve pas l'inaction de cette Compagnie, mais justifie seulement le *Tantæ molis erat*, &c. qui se trouve toujours dans les premiers Etablissements. L'Académie n'a pris sa dernière forme & son complément parfait qu'en 1751, par le Réglement émané de l'autorité suprême. On en voit le détail en XLIX Articles, dans le présent Volume, avec les Lettres-Patentes d'érection & les noms de tous ceux qui composoient l'Académie, le premier d'Octobre 1752.

Ces Préliminaires instructifs & intéressants pour la postérité, sont

ſuivis de quatre Eloges ; car cette Académie, à l'exemple de celles des Sciences & des Belles-Lettres, préconiſe auſſi, dans ſes Mémoires, ceux qui l'ont décorée : pratique très-raiſonnable, & dont nous trouvons le modèle dans les temps qui nous ont précédés.

Auſſitôt après la renaiſſance des Lettres, rien ne fut plus célébre & mieux accueilli que les éloges deſtinés à honorer la mémoire des Illuſtres Littérateurs. Quelles fleurs ne jetta-t-on pas ſur les tombeaux de Budé, de du Châtel, de Sadolet, de Bembe, d'Amyot ! Quel zèle ne témoignèrent pas les Sainte-Marthe & les de Thou, pour conſacrer le nom & les actions de quiconque s'étoit diſtingué dans la carrière de l'Erudition ! C'étoit la Gréce qui donnoit l'exemple. On avoit ſous les yeux la vie d'Homère par Hérodote, celles des grands Orateurs par

Denys d'Halicarnaſſe, celles des principaux Philoſophes par Diogène Laerce, &c. D'ailleurs cette gloire, réfléchie ſur des hommes qui ne ſont plus, eſt totalement bienfaiſante : elle ne bleſſe perſonne ; elle fait honneur à ceux qui la procurent ; elle met l'émulation parmi les Contemporains ou les Deſcendans qui la conſidèrent.

Mais à qui l'Académie Royale de Chirurgie doit-elle plus d'éloges qu'à ſes deux Fondateurs, MM. Mareſchal & de la Peyronie, l'un & l'autre premiers Chirurgiens du Roi ; le premier moins recommandable encore par ſes talens, que par le choix qu'il fit de ſon ſucceſſeur ; le ſecond juſtifiant ce choix, plus encore par les qualités de ſon ame, que par la connoiſſance qu'il eut de ſon Art. M. Morand Sécrétaire de l'Académie peint très-bien ces deux excellents hom-

mes, surtout le dernier, dont le zèle immense pour le bien public fera peut-être douter s'il a vécu vers le milieu du XVIII^e siècle. Faut-il être en effet, comme le vieillard d'Horace, Panégyriste perpétuel du vieux temps, pour dire qu'un homme tel que M. de la Peyronie est une espèce de phénomène aujourd'hui; qu'on s'arrête pour considérer en sa personne un Citoyen sensible à ce qui touche la *Patrie*, la *Nation*, l'*Humanité*? Quels termes! & qu'ils sont surannés ou négligés parmi nous! Dieu veuille encore qu'ils ne soient pas l'objet des railleries insultantes de notre fausse Philosophie.

M. de la Peyronie connut ces termes avec tous leurs rapports; il les aima, les développa, les adopta dans toute sa conduite. Les biens qu'il fit au public, en consacrant ses veilles, son crédit,

ſes thréſors au progrès de la Chirurgie, occupent un long article dans ſon éloge ; & M. Morand le termine par ces Réflexions :
» Peut-on faire de ſes richeſſes un
» uſage plus noble & plus heu-
» reux ? Qu'il ſeroit à ſouhaiter
» que les gens illuſtres dans tous
» les genres imitaſſent un ſi bel
» exemple ! Ce ſeroit le moyen
» de conduire les Arts & les Scien-
» ces à la perfection, de faire éclo-
» re de grands talens, de rendre
» ſa Patrie & ſa Profeſſion reſpe-
» ctable. Ce ſeroit être le bienfai-
» teur du genre humain ; & la fa-
» talité qui ne permet pas aux
» grands hommes de vivre tou-
» jours, ſeroit par-là réparée. C'eſt
» ainſi qu'après ſa mort M. de la
» Peyronie eſt encore utile à ſon
» Roi, à ſes Concitoyens, à ſes
» Confrères, à l'Univers entier ;
» puiſqu'enfin de cette Ecole fon-
» dée par ſes ſoins & ſes bienfaits,

» il sortira toujours des Elèves qui
» porteront dans toutes les parties
» du monde les ressources de leur
» Art, & les lumières de la Chi-
» rurgie Françoise “.

Nous n'avons pas suivi la partie historique de cet éloge. M. de la Peyronie est déja très-connu, & d'ailleurs on ne se refusera pas le plaisir de lire tout le morceau qui le concerne : ajoutons que nous avons donné assez au long & avec beaucoup de soin, l'Analyse d'un autre Eloge consacré à sa mémoire dans l'Académie de Montpellier. On peut consulter nos Mémoires d'Octobre 1750.

Dans ce Volume de l'Académie, on trouve aussi les Eloges de MM. Petit, père & fils. Ce dernier ne parut, pour ainsi dire, dans la carrière des succès que pour se faire regretter. Il mourut en 1737, avant 28 ans accomplis. „ Un
» commerce aimable & une par-

» faite égalité faiſoient ſon cara-
» ctère. Il déteſtoit les converſa-
» tions où l'on perd le temps, ſi
» précieux pour ceux qui ſçavent
» l'employer; & il avoit l'art de s'y
» dérober, ſans bleſſer l'amour-
» propre de ceux qui croyent
» qu'on leur a obligation quand
» on perd ſon tems en bonne com-
» pagnie : il avoit le ſecret d'allier
» deux choſes qui rarement vont
» enſemble dans la diſpute, la
» fermeté & la politeſſe «.

L'Eloge de M. Petit, le père, eſt connu & eſtimé, depuis la fin de 1750 qu'il parut dans le public. L'Auteur eſt M. Louis, Membre célèbre de cette Académie, & chargé même d'y remplir la fonction de Commiſſaire pour les Extraits. On peut voir, dans nos Mémoires, le compte très-favorable & très-juſte que nous avons rendu de ſon Ouvrage : c'eſt au premier Vol. de Novembre 1750.

Outre les morceaux que nous venons d'indiquer, l'Histoire de cette Académie Royale de Chirurgie comprend : 1° un Catalogue raisonné des Ouvrages publiés par différens Académiciens, depuis 1731 jusqu'en 1741 : 2° une Exposition des Instrumens ou Machines approuvées par l'Académie. Nous renvoyons à ces objets qui ont aussi leur utilité ; & nous entrons maintenant dans les Mémoires qui forment la partie principale de ce Livre. Ils remplissent 40 Articles : matière trop ample pour être suivie & analysée dans tous ses détails. Nous choisirons les piéces qui peuvent intéresser davantage.

I.

M. Verdier très-habile Anatomiste a fait *des Recherches sur la Hernie de la Vessie* : accident très-peu connu des Anciens : nous en-

tendons les Chefs & les premiers Maitres de la Médecine, Hippocrate, Galien, Celse, &c. Car pour les Auteurs qui ne remontent pas au-delà de deux siécles, & qu'on appelle toutefois *Anciens* par rapport à ces derniers temps, il faut reconnoître que ce genre de maladie se trouve indiqué dans leurs ouvrages. On cite par exemple ici Sennert pour la Hernie très-rare, de la Matrice. Ce Médecin n'a point ignoré non plus la Hernie de la Vessie; il en donne des indications, des notions sensibles *. Mais on doit toujours convenir que les Modernes ont eu à cet égard des lumières bien plus précises. Il ne faudroit que le Mémoire de M. Verdier pour nous en convaincre : Nous y remarquons deux parties.

* *Voyez Liv. 3. part. 8. Sect. 1. Ch. 6.*

Dans la première, l'Auteur explique comment on est parvenu à bien connoître ce mal plus incommode quelquefois que douloureux. C'est par la dissection des cadavres ; par les fautes de quelques Chirurgiens mal-habiles; par l'examen sérieux des circonstances qu'énonçoient les malades: trois choses qui entraînent ici une multitude d'observations. Mais après le récit des événemens, M. Verdier ne manque pas d'expliquer, de discuter, de faire voir ce qui caractérise particulièrement cette hernie, ce qui la distingue des autres ruptures auxquelles les intestins sont sujets.

Ensuite (& c'est la seconde partie du Mémoire), il est question de ce qui cause la Hernie de la Vessie. M. Méry & d'autres Praticiens célèbres l'ont regardée comme un vice de la première conformation ; & ils concevoient

ſans doute que ce vice étoit l'unique cauſe du mal : la réponſe de M. Verdier ſuppoſe ce ſens excluſif dans l'opinion qu'il combat. Il ſoutient que *cette Hernie n'eſt pas toujours un vice de la première conformation ;* puiſqu'on a l'exemple de pluſieurs perſonnes qui ne s'en ſont plaintes *que dans un certain temps, quelquefois même dans un âge aſſez avancé.* Il fait voir qu'elle peut naître *du relâchement des parois de la Veſſie;* du *changement de figure* dans cet organe ; de certains *efforts violens* qui compriment *toutes les parties renfermées dans le ventre*, & qui peuvent forcer la veſſie à paſſer par les *Anneaux* dont elle eſt voiſine. Il montre comment la dilatation des *Anneaux* ou plutôt d'un *Anneau* préférablement à l'autre, peut être l'effet de l'habitude qu'on prend de ſe tenir couché dans un certain ſens, &

plutôt d'un côté que de l'autre : ce qui explique en général pourquoi les Hernies *se forment plus souvent du côté sur lequel on est plus souvent couché.* Il observe que *la Hernie de l'intestin, ou de l'épiploon, peut aussi à son tour donner lieu à celle de la Vessie* ; & il en dit des raisons fondées sur les changemens de figure qui arrivent au Péritoine. Ce seroit bien ici le lieu de donner à nos Lecteurs la notion de tous ces termes ; d'exposer toute la conformation des viscères du bas-ventre ; de distinguer toutes les diverses espéces de Hernies ; d'indiquer les signes particuliers de celle qu'on appelle *Hernie de la Vessie* ; de faire attention aux *moyens qu'il faut mettre en usage dans le traitement* de ce mal ; de précautionner contre les accidens ou les mauvais procédés qui peuvent empêcher le succès de cette

curé. Tels sont les objets qui occupent M. Verdier dans son Mémoire. Nous y trouvons autant de clarté que de justesse, & nous voyons, que sans être de la Profession, on peut apprendre, par cette lecture, tout ce qui concerne la matière présente. Combien plus ces *Recherches* seront-elles utiles aux Chirurgiens ! Nous les invitons à suivre tous les détails qu'elles contiennent. Ils en profiteront d'autant mieux qu'ils auront plus d'usage de l'anatomie, des raisonnemens fondés sur la bonne Physique, des Livres composés par les Maîtres de l'Art; disons aussi d'autant mieux qu'ils seront plus initiés dans la Littérature Grecque & Latine. Il y a, dans ce sujet, une multitude de termes dont l'étymologie seule bien connue répand une abondance de lumières. C'en est assez sur cette piéce, la première

& la plus longue de toutes celles qu'on voit dans ce volume.

I I.

Il y a ſur les abſcès du foie deux morceaux aſſez courts, mais qui n'en méritent pas moins l'attention du Lecteur. Le premier eſt de feu M. Petit, le fils ; l'autre du célèbre M. Morand Sécrétaire de l'Académie. Le Mémoire de M. Petit préſente une ſuite d'obſervations ; l'Auteur raiſonne ſur chacune ; & il en réſulte que les abſcès du foie ſont mortels, lorſque leur ſituation ne permet pas d'en faire l'ouverture ; que la force du tempérament & la nature préparent quelquefois des conduites pour l'évacuation du pus ; qu'il eſt extrêmement important de ſaiſir ces heureuſes indications ; qu'on doit prendre pour maxime générale, dans le traitement des abſcès, de faire des

ouvertures longues, larges, capables de procurer promptement les évacuations, & de favoriser l'application intime des remédes, &c. Nous remarquons, dans les observations de M. Petit, un abscès de foie vuidé & guéri par l'opération de l'empyême : événement très-rare,& peut-être plus heureux que méthodique. On en verra très-volontiers le récit dans l'ouvrage même de l'Auteur.

M. Morand divise son Mémoire en deux parties ; l'une pour la théorie de ce mal ; l'autre pour les remarques de pratique. Sur le premier chef, il se trouve encore une division & même très-importante : car les abscès du foie sont tantôt épars dans tout ce viscère : ce qui s'appelle *abscès par fluxion* ; tantôt ils sont comme réunis dans un endroit : ce qui est le propre des *abscès par congestion*. Il semble qu'au jugement de

l'Auteur, & toutes choſes égales, les abſcès de la première eſpèce ſont les plus dangereux & les moins ſuſceptibles de remédes, parce qu'ils ne forment point de tumeur au dehors.

Mais, dans les abſcès même *par congeſtion*, malgré la tumeur qui ſe fait & qui paroît, il eſt ſouvent difficile d'opérer avec ſuccès : l'Auteur en dit des raiſons priſes des adhérences de l'abſcès dans les diverſes parties de ce viſcère. Il examine toutes ces poſitions : il fait voir ce qu'il y a de déſavantageux dans chacune : puis il indique ce qui s'y trouve auſſi de favorable : il paſſe de-là aux ſignes diagnoſtiques qui annoncent ces ſortes de dépôts. Il prévient ſur le peu de confiance qu'il faut mettre dans l'exemption de fievre, d'inſomnie, de grande douleur ; de fluctuation décidée : & voici ce qu'il admire,

avec bien de la raiſon, dans
les circonſtances de cette mala-
die : „ C'eſt la quantité de ma-
» tière mêlée de la propre ſub-
» ſtance du foie, qu'un malade
» peut perdre par un abſcès de
» cette eſpéce, & néanmoins re-
» couvrer une ſanté parfaite. J'ai
» traité, *continue M. Morand*,
» deux perſonnes d'un haut rang,
» dont l'abſcès fournit au mo-
» ment de l'opération près d'une
» livre de cette matière, le len-
» demain la moitié ; & l'un de
» ces malades en a fourni pen-
» dant ſix ſemaines, tous les jours,
» près d'un demi verre .... Rien
» à mon gré n'eſt plus digne
» d'admiration que la réparation
» de ſubſtance, que j'attribue à
» la vertu ſyſtaltique des vaiſ-
» ſeaux «. L'Auteur entend la
faculté qu'ils ont de ſe compri-
mer & de s'étendre, d'être ré-
duits & d'être développés : prin-

ipe qu'il fait servir à expliquer
n général ce qu'on appelle, si
nproprement, la *régénération*
'es chairs dans toutes sortes de
laies.

Pourrions-nous donner présen-
ement une idée suffisante des *Re-*
narques pratiques de M. Morand?
Ne seroit-ce pas risquer d'affoiblir
es procédés, ou d'en troubler
'ordre? Il faut recourir à ce mor-
ceau d'où nous transcrivons néan-
noins ici un avis très-important
par rapport à l'abus des causti-
ques. „ On a eu assez de peine,
„ dit l'Auteur, à se détacher de
„ l'ancien usage d'ouvrir ces abs-
„ cès (du foie) par l'application
„ de la pierre à cautère sur la
„ partie la plus saillante de la tu-
„ meur. La réflexion n'explique
„ point le bénéfice que le malade
„ pouvoit retirer de cette brûlure.
„ En vain supposeroit-on qu'el-
„ le doit faire une plus grande

» ouverture : l'eſcarre produite
» par le cauſtique n'intéreſſe que
» la peau, dont une trop grande
» perte de ſubſtance ne fait qu'a-
» longer la cure par la longue
» cicatriſation de cette partie «.

Ce que nous venons de dire, dans cet Extrait, fera déja connoître à nos Lecteurs le goût & l'importance des piéces publiées par l'Académie Royale de Chirurgie. Nous en reprendrons volontiers la ſuite dans un autre Article de nos Mémoires.

ART. II.

ARTICLE II.

HISTOIRE DES ROIS DE THRACE & de ceux du Bosphore Cimmérien, éclaircie par les Médailles. Par M. Cary, de l'Académie de Marseille, & de celle de Cortone, *in*-4°. (p. 170 sans la Préface & quelques Planches de Médailles.) *A Paris, chez* Desaint & Saillant, *rue S. Jean de Beauvais.* 1752.

TOus ceux qui lisent, rencontrent dans le cours de leurs lectures, des Rois de Thrace & des Rois du Bosphore : mais quelle idée se forment-ils de ces Souverains ? presqu'aucune qui soit accompagnée de lumières. On se contente de penser que la Thrace & le Bosphore eurent des

Maîtres, dont les intérêts se trouvèrent liés avec ceux des Grecs & des Romains. On ne recherche ni les limites de leur domination, ni la suite de leurs dynasties, ni les événemens particuliers de leurs régnes. Peut-être sçait-on, quand on est un peu plus érudit, qu'il reste des Médailles frappées au coin de ces Princes; mais bien loin de puiser des connoissances dans ces monumens, on les néglige comme superflus, ou bien l'on y met de la confusion, lors même qu'on prétend les faire servir au progrès de l'Histoire.

M. Cary, notre Auteur, fait bien sentir dans sa Préface & dans le détail du Livre, combien son sujet est brut, & avec quelle maladresse il a été manié jusqu'ici. Ce qu'il donne n'est qu'un abrégé, qu'une espéce de tableau, où chaque chose est placée en son lieu. Nous croyons, sur les re-

cherches que nous avons faites d'après les monumens qu'il cite, qu'une Hiſtoire ſuivie, détaillée, non aſtreinte au ſtyle de Notices & d'Annales, pourroit encore exercer la plume d'un ſi habile homme : nous entendons ſurtout une *Hiſtoire* des Rois de Thrace : car les Ecrivains de l'Antiquité ont plus parlé de ceux-ci que des Rois du Boſphore. Bornons-nous, dans cet extrait, à la première de ces Hiſtoires, & ne ſollicitons que l'attention des Lecteurs graves, ſérieux, amateurs du travail : les hommes frivoles n'ont rien à voir dans un ſi beau ſujet.

Il n'eſt point queſtion ici de temps ni d'événemens fabuleux. Les Poëtes ont parlé des expéditions de Bacchus dans la Thrace ; des alliances de Théſée avec un Roi de cette nation ; des Rois Thraces Rhéſus & Poltys, qui étoient au ſiége de Troye, &c.

Mais tout cela n'eſt que de la Poëſie, & il faut quelque choſe de plus ſolide pour l'Hiſtoire. Il ſeroit également inutile d'embraſſer tout le pays qui a porté le nom de Thrace ; de s'attacher aux divers peuples qui l'ont partagé entr'eux. Rien de plus vague & de moins ſuivi que ces objets, dans les monumens où l'on en trouve quelques veſtiges. M. Cary ſe fixe particulièrement au Royaume des Odryſes, la plus conſidérable des Dynaſties de la Thrace ; il conſidère ſa ſituation de l'Occident à l'Orient, depuis le fleuve Strymon, ſur les confins de la Macédoine, juſqu'au Pont-Euxin ; & du Septentrion au Midi, depuis le Mont Hæmus juſqu'à la Mer Egée. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui la Romanie, Province qui ſeroit très-belle & très-riche, ſi elle n'appartenoit pas à des Turcs. En ſuppoſant qu'on vou-

lût donner une Histoire de la Thrace, ornée de détails, capable d'amuser & d'instruire, il faudroit mettre à la tête une carte de ce pays, ou même de toute l'ancienne Grèce, à cause des rapports que les Thraces entretinrent longtemps avec les Grecs.

Le premier Roi de Thrace dont on parle ici est *Térès* ou *Tyrès*, Fondateur, ou Restaurateur du Royaume des Odryses. Il vivoit avant la guerre du Péloponèse qui commença la seconde année de la 87e. Olympiade, 431 ans avant J. C. » Ce Prince aimoit la guer- » re avec passion, & il disoit que » quand il vivoit dans le repos & » qu'il n'étoit pas à la tête de ses » troupes, il croyoit ne valoir » pas mieux que ceux qui avoient » soin de ses chevaux «. C'est Plutarque qui nous a conservé ce mot dans ses Apophtegmes; & l'on ne peut douter qu'il n'ait eu

en vûe le Roi dont nous parlons, puisqu'il le spécifie par sa qualité de *Père de Sitalcès*, qui régna en effet sur les Odryses après Térès. Il n'est pas aussi sûr, que Lucien ait voulu indiquer le même Prince (Térès) quand il a dit qu'un homme de ce nom, *Roi des Dryses* (ou Odryses *) avoit vécu 92 ans. Car puisque, de l'aveu même de M. Cary, il y a eu un autre *Térès* Roi des Odryses, vers l'an 340 avant J. C; qui nous assurera que la remarque de Lucien ne tombe pas sur celui-ci? Notre Auteur, dans la notice de

* Dans la nouvelle Edition de Lucien, on avertit très-bien que *Dryses* est une faute des exemplaires imprimés, & que les Manuscrits présentent *Odryses*. Mais il eût été à propos d'avertir aussi que ce Roi *Térès* ne doit pas être confondu avec un autre nommé *Térée* dont Lucien parle une page après, & qui mourut, comme le premier, à 92 ans.

ce Térès II. regrette les ouvrages de Théopompe qui avoit fait beaucoup de collections sur les Rois de Thrace ; & c'est justement cet Écrivain que Lucien cite, quand il raconte que *Térès Roi des Odryses n'étoit mort qu'à 92 ans*. On nous pardonnera cette observation & quelques autres, qui ne prouvent que notre zèle, pour le très-bon ouvrage dont nous rendons compte.

Sitalcès hérita de son père, le Royaume des Odryses, & il en recula les limites. *Un Prince, tel que lui, n'étoit point indifférent aux Puissances voisines.* Les Athéniens recherchèrent son alliance, & reconnurent son fils Sadoque *Citoyen d'Athènes*. Ce jeune Prince crut peut-être dans la suite satisfaire aux devoirs de son affiliation, en livrant aux Athéniens des Envoyés de Lacédémone, qui passoient par la Thrace pour aller

en Perse, solliciter des secours contre Athènes.

Notre Auteur regarde cette entreprise comme une *trahison :* en quoi il n'auroit peut-être pas eu l'approbation de Thucydide. Cet Historien rapporte le fait, & de plus la mort violente que les Athéniens firent souffrir à ces Envoyés : après quoi il déclare assez nettement que les Lacédémoniens avoient violé, les premiers, le Droit des Gens, en mettant à mort, dans le commencement de la guerre, les Alliés d'Athènes & ceux-même qui gardoient une parfaite neutralité. Mais Thucydide étoit Athénien, & il est naturel que l'amour de la Patrie se manifeste toujours par quelque endroit. Ici l'on peut bien préférer la pensée de M. Cary à celle de ce grand Auteur ; il n'en sera pas de même d'une autre circonstance où Thucydide doit être

écouté plus que tout autre.

Quand il fut question de gagner Sitalcès, les Athéniens mirent en œuvre Nymphodore, citoyen d'Abdère, homme riche, puissant, &, selon Thucydide, beau-frère du Roi de Thrace, qui avoit épousé sa sœur. M. Cary dit que *le mariage de cette sœur avec Sadoque fils du Roi, donnoit à Nymphodore beaucoup de pouvoir* auprès de Sitalcès. On voit la différence. C'est, dans Thucydide, le Roi même que la sœur de Nymphodore avoit épousé; au lieu que dans notre nouvelle Histoire, c'étoit à Sadoque fils du Roi, que la sœur du même Nymphodore avoit été donnée. Ceci est une méprise; mais rachetée par beaucoup d'exactitude dans la plûpart des autres détails de cet ouvrage.

Sous le régne de Sitalcès, on nous raconte la querelle qu'eut ce Prince avec les Scythes pour

avoir reçu à sa Cour leur Roi Scylès : c'étoit un Monarque persécuté & détrôné parce qu'il imitoit les coutumes des Grecs : imitation dont les Scythes se tenoient très-offensés. Sitalcès rendit ce malheureux Roi à ses sujets irrités ; & la condition du traité fut que les Scythes rendroient aussi le frère de Sitalcès, exilé de la Thrace & réfugié en Scythie. Voilà tout ce que nous apprend M. Cary, trop laconique en cet endroit, & dans quelques autres de son Histoire. Hérodote spécifie davantage les choses, il nous dit que les révoltés de Scythie avoient pour chef Octamasade fils d'une fille de Térés, & par conséquent neveu de Sitalcès ; que Scylès Roi détrôné par les Scythes étoit frère d'Octamasade (apparemment d'une autre mère que la fille de Térès). Que quand Sitalcès l'eut rendu ce jour-là même : Octa-

masade lui fit trancher la tête. Il semble que ce récit qui développe les rapports de famille entre les Rois de Thrace & de Scythie, ne pouvoit que répandre des lumières dans une Histoire comme celle-ci.

Nous serions tentés de dire la même chose au sujet de la guerre que Sitalcès entreprit contre les Chalcidiens : expédition que Thucydide raconte en grand, jusqu'à tenir compte de toutes les marches de ce Guerrier, & du nombre de ses troupes, que l'Historien Grec fait monter à cent cinquante mille hommes. Cette circonstance particulière ne donne-t-elle pas à connoître quelle fut la puissance de ces Rois de Thrace, si inconnus, si perdus en quelque sorte dans la nuit des temps ? *

---

* En finissant l'Article de Sitalcès, nous observons encore que, selon M. Cary, *il fut tué dans un combat contre les*

Ce qu'il y a d'intéressant pour un Lecteur, ami du vrai & du beau, c'est de ne trouver que d'excellens Auteurs qui ayent parlé des Thraces. Ce peuple étoit barbare, mais il confinoit avec des Grecs très-polis, & très-éloquens sur leurs voisins, quand les affaires de ceux-ci se trouvoient compliquées avec celles de la Grece. On a déja vû Plutarque, Lucien, Thucydide, Hérodote servir de guides à M. Cary. Combien d'autres s'est-il donné la peine de consulter pour nous instruire sur ce qui concerne les Rois successeurs de Sitalcès !

Ce Prince laissa le trône à son Neveu Seuthès I. Celui-ci fut remplacé par Mæsade ; après quoi, il

Triballes. Thucydide dit simplement qu'ayant été vaincu par les Triballes, *il mourut* : ce qui ne dénote pas absolument que ce Prince *fut tué dans le combat*.

y eut, ce ſemble, une révolution qui partagea la Thrace en deux Royaumes : l'un obéit à Médocus ; l'autre à Seuthès II, fils de Mæſade. L'Hiſtoire de ce Seuthès pourroit former un morceau très-curieux par les rapports que Xénophon eut avec lui. C'étoit au retour de la malheureuſe expédition de Perſe. Seuthès cherchoit à reprendre une partie du patrimoine de ſes Pères : Xénophon, déſormais ſans eſpérance à l'égard du paſſage en Aſie, cherchoit à ſubſiſter en Thrace, & à mettre en ſûreté le reſte de ſon armée. Le premier faiſoit la guerre à des Sujets rebelles ; l'autre vouloit procurer des vivres & de la gloire à ſes braves. C'étoient-là deux eſpéces d'aventuriers qui n'avoient de reſſource que dans le ſort des armes, & dans une confiance mutuelle ; ils s'unirent ; ils marchèrent enſemble aux ennemis ; ils eu-

rent des succès. Seuthès se mit en possession du pays qu'il souhaitoit, & il s'enrichit. Xénophon eut de la peine à obtenir de lui l'accomplissement de ses promesses, le payement de la solde stipulée. On voit là des intrigues, de la politique, des menées de Cour. Et tout ceci ne se peint dans Xénophon qu'avec des couleurs vives, agréables, intéressantes. M. Cary abrège encore trop ; il le sent lui-même, puisqu'il reconnoît que les discours de Xénophon mériteroient d'être rapportés. Ce sera, nous l'espérons, pour une autre édition.

Après Seuthès II, on trouve Cotys I, Roi des villes maritimes de la Thrace, vers l'an 380 avant J. C. Cotys étoit un mauvais Prince ; & *l'on voit dans Eschine, Démosthène & Athénée, que son régne fut un mélange de dissimulation, d'ingratitude & d'em-*

portement. Les faits que raconte notre Auteur sont la preuve de cette censure. Il s'en trouve qui marquent encore plus de folie que de libertinage, ou de cruauté; & quelques-uns sont si atroces que l'Histoire se refuse en quelque sorte à la narration de pareils excès *. L'article qui concerne ce mauvais Roi est très-bien fait dans le livre que nous analysons: le suivant est presque tout tiré de Démosthène, & contient des choses très-curieuses.

Il est question de Chersoblepte fils de Cotys I, & héritier de ses Etats. Il étoit fort jeune quand son père fut tué; & à l'égard de son âge, il ne faut ni changer ni

* Par exemple, notre Auteur nous apprend *que des soupçons jaloux lui firent déchirer sa femme de ses propres mains.* Il y a dans Athénée & dans Suidas, qu'il la *coupa* en deux: mais cette circonstance ne diminue pas l'atrocité du crime.

modifier le terme dont se sert
mosthène. M. Cary s'en est né
moins trouvé embarrassé. *De*
sthène, dit-il, *nous apprend* (*d*
sa Harangue contre Aristocra
Harangue *prononcée peu d'an*
après la mort de Cotys) *que Ch*
dème étoit allié de Chersoblepte
la même façon qu'Iphicrate l'a
été de Cotys, c'est-à-dire, que C
ridème étoit gendre de Chersoblep
Ainsi je pense qu'à la mort de
tys, Chersoblepte n'étoit pas si
ne, & même qu'il étoit marié. V
un exemple du mauvais effet
produisent les traductions d
ctueuses. Dans celle de la Har
gue de Démosthène contre Ar
crate, on lit effectivement
Charidème étoit gendre de Che

à Iphicrate ; c'eſt-à-dire ſon *beau-père* * : ainſi ce n'eſt point Cherſoblepte qui avoit donné ſa fille à Charidème ; c'étoit Charidème qui avoit donné la ſienne à Cherſoblepte : & de cette manière on peut concevoir que Cherſoblepte étoit très-jeune à la mort de Cotys. Il pouvoit n'avoir que 12 ans, & trois ou quatre ans après, épouſer la fille de Charidème, très-peu de temps avant la harangue de Démoſthène. On conçoit auſſi qu'au commencement de la 109 Olympiade, huit ou dix ans après la mort de Cotys, le même Cherſoblepte pouvoit avoir le fils qu'il fut obligé de donner en ôtage à Philippe ſon vainqueur : autre difficulté qui arrête encore un peu M. Cary, & qui l'empêche de pren-

* Ε᾿γὼ σιωπῶ Κότυν, ὅτι κηδεστὴς ἦν Ι᾿φικράτει, τὸν αὐτὸν τρόπον ὅνπερ Χαρίδημος Κερσοβλέπτῃ.

dre à la lettre le mot qu'employe Démosthène, pour exprimer le jeune âge de Chersoblepte, quand il succéda au trône de Cotys son père.

Ce Charidème que nous venons de voir beau-père de Chersoblepte, trouva moyen de se faire déclarer Citoyen d'Athènes, & d'obtenir même le Décret qui rendoit sa personne inviolable. Aristocrate étoit l'Auteur de ce Décret, & Démosthène l'attaqua dans l'excellent Discours qui nous reste. Il faudroit le suivre pour lire avec plus de plaisir la notice historique de notre Auteur. Ce Discours est le principal monument où le nom & les exploits de Chersoblepte soient consignés.

Les Rois de Macédoine, Philippe & Alexandre, tinrent la Thrace dans un état de dépendance. Sous eux, les Rois de ce pays furent tributaires. On compte,

pour les Odryſes, Térès II & Seuthès III. Ce dernier eſt le premier des Rois de Thrace dont la tête paroiſſe ſur les médailles. Après la mort d'Alexandre le Grand, il prétendit ſecouer le joug; il tint tête à Lyſimaque, un des Lieutenans d'Alexandre; mais il fut vaincu, & Lyſimaque régna dans cette contrée de la Thrace qui étoit entre la mer, le Mont Hæmus & le Danube. D'autres Rois Thraces occupoient les terres au-delà du Danube; parmi eux l'Hiſtoire diſtingue Dromichæte qui battit Lyſimaque, & qui uſa de la victoire, non en barbare, mais en Prince très-humain & très-bienfaiſant. Lyſimaque eut plus de ſuccès dans la Macédoine & dans le Pont; par ſes conquêtes, il devint très-puiſſant. Heureux s'il n'avoit pas fait entrer dans ſa famille une furie, en épouſant Arſinoé

fœur de Ptolémée Philadelphe Roi d'Egypte ! Cette marâtre perfécuta les enfans que Lyfimaque avoit eus de fes premières femmes ; elle fit périr Agathocle défigné fucceffeur de ce Prince : foulevement en conféquence dans fes Etats, guerre de la part de Séleucus Roi de Syrie ; Lyfimaque y périt à l'âge de 80 ans. Après lui, la Thrace fut en proie aux Egyptiens, aux Syriens, aux Gaulois, compagnons des entreprifes & de la fortune de Brennus.

Cependant vers l'an 200 avant J. C. le Royaume des Odryfes fe rétablit, & il fubfifta fous la domination de 12 ou 15 Rois, jufqu'à l'Empire de Claude, qui réduifit la Thrace en Province Romaine. Durant cet efpace de plus de deux cents ans, l'Hiftoire des Rois Thraces fe trouve mêlée avec celle de Rome : par exemple, Cotys II

donna des secours à Persée Roi de Macédoine *, & s'exposa par cette conduite au ressentiment du Peuple Romain. Mais ayant envoyé une ambassade pour s'excuser ; le Sénat lui fit cette belle réponse qu'on lit dans Tite-Live, & que M. Cary nous rend très-bien d'après cet Auteur. On dit aux Ambassadeurs » Que Cotys n'étoit pas » justifié par la nécessité où il s'é- » toit trouvé, puisque c'étoit un » crime que d'avoir cédé à cette

* M. Cary dit que, dans la guerre des Romains contre Persée, *le Consul Licinius fut d'abord battu.* Cela est vrai ; que *peu après ce combat, Persée mit ses troupes en quartier d'hyver, & fut à Thessalonique accompagné de Cotys.* Cette retraite ne se fit qu'après un autre combat où le Consul fut vainqueur. *Voyez Tit. Liv.*

Ici notre Auteur explique très-bien un passage du même Tite-Live, concernant la solde que Persée donna aux troupes de Cotys. Ce passage avoit été mal entendu par quelques Auteurs.

» nécessité. Que les Thraces n'au» roient pas dû craindre Persée, » quand même il n'auroit pas été » occupé de la guerre avec les Ro» mains. Qu'au reste, quoique » Cotys eût préféré l'amitié du Roi » de Macédoine à celle de Rome, » le Peuple Romain ne vouloit pas » le traiter comme il seroit en » droit de le faire, & qu'il lui » rendroit généreusement son fils » & ses ôtages. Que Rome n'exi» geoit rien pour les graces qu'elle » accordoit, & qu'elle attendoit » le prix de ses bienfaits de la re» connoissance de ceux qui en » étoient les objets ». Tite-Live ajoute qu'on donna ensuite deux mille As à chaque Thrace de l'Ambassade : circonstance qu'omet notre Auteur, & qui reléve néanmoins encore la dignité des sentimens que Rome sçut prendre en cette occasion.

Il est nécessaire de supprimer

beaucoup de choses très-curieuses que M. Cary rassemble sur les derniers Rois de Thrace, toujours en s'appuyant des meilleurs Ecrivains, & en expliquant les Médailles qui restent de ces Princes. Nous renvoyons à tous ces dévelopemens; & nous finissons par le dernier Roi du nom de Cotys (c'est le V[e]) Prince célébre par l'Epître que lui écrivit Ovide du lieu de son exil *, & par une belle Epigramme du IV[e] livre de l'Anthologie ** : Grotius la rend ainsi dans son Recueil non imprimé.

---

* C'est la IX[e] du Livre II De Ponto.

** Ζηνὶ καὶ Ἀπόλλωνι καὶ Ἄρει τέκνον ἀνάκτων

Εἴκελον, ὡκταίης μήτερος εὐτεκίη.

Πάντα τοι ἐκμοιρῶσαν Βασιλῆες, πάντα τελείως

Ἦλθεν. ἐποιήθης δ' ἔργον ἀοιδοπόλων.

Ζεὺς σκῆπτρον βασίλειον, Ἄρης δόρυ, καλλοσύνην δὲ

Φοῖβος ἔχει. παρὰ σοὶ δ' ἀθρόα πάντα, Κότυ.

Janvier, 1754.

Edite felici partu de ſanguine Regum :
Par Marti , Phœbo par quoque, parque Jovi.
Nil tibi non plenum , Parcæ , auguſtum. que dederunt,
Materia ut cunctis vatibus una fores.
Belligeras à Marte manus , ab Apolline formam ,
A Jove ſceptra tenes, omnia ſumma, Coty.

Sur quoi l'on peut obſerver

1° Que Grotius traduit très-bien le 4e vers de cette pièce;que M.Boivin le cadet, qui dit dans le 2 vol. de l'Académie des Belles-Lettres, *Vous êtes enſuite devenu l'occupation des Poëtes*, exprime auſſi le vrai ſens du Texte ; & qu'enfin ce ſens n'eſt point conſervé dans quelques Editions de l'Anthologie où l'on lit : *Exhibuiſti autem opus Poëtis*.

2° L'on ne peut s'empêcher de demander aux Sçavans ſi Grotius ne

ne s'est pas écarté du sens des deux derniers vers Grecs; & si ces vers ne signifient pas, comme porte la Traduction de M. Boivin : *Jupiter a pour partage le sceptre ; Mars, la vaillance ; Apollon, la beauté. Vous possédez seul tous ces différens avantages.*

Quoiqu'il en soit, nous terminons cet Extrait par l'éloge très-sincère de l'érudition, des soins, de la bonne Critique du célébre Antiquaire qui nous fait présent de cet Ouvrage. Il seroit à souhaiter que le goût de l'Antiquité, que l'Etude des Médailles se ranimât parmi nous : on sentiroit beaucoup mieux le prix du Livre qui vient de nous occuper. En supposant néanmoins qu'il se trouve encore des Lecteurs capables de s'intéresser aux sçavans objets qu'embrasse M. Cary, nous rendrons compte, dans un autre Article, de son Histoire des Rois du Bosphore.

ARTICLE III.

RECUEIL DE PLUSIEU PIECES d'Eloquence & Poësie, présentées à l'Acadén des Jeux Floraux, en l'an 1753, avec les Discours pr noncés dans les Assemblées p bliques de cette Académie; (v in-12. pp. 263). A Toulouſ chez la Veuve le Camus, & & à Paris, chez Delaguette, r S. Jacques, à l'Olivier; 175

C'EST ſon tribut annuel q paye la plus ancienne nos Académies : ſa fidélité, dep des ſiécles, ſatisfait à cette det périodique avec un zèle qu'on n guères pour ces engagemens ant ques & perpétuels : ſon heureu fécondité eſt toujours égaleme régulière à l'échéance ; & les frui

qu'elle donne n'ont point encore dégénéré. Nous suivrons le même ordre que l'Editeur, c'est-à-dire, que nous commencerons par les Piéces de Poësie, & que nous finirons par celles d'Eloquence.

La premiere Ode, sur la *Calomnie*, est adressée aux Mânes de Rousseau, par un Auteur qui ne s'est point encore fait connoître : pour être si modeste, il n'en a pas moins de force & de verve ; on en sent l'effet dès la troisiéme strophe que nous allons transcrire.

> O monstre, enfant de l'Imposture,
> Affreuse Calomnie, exécrable fléau,
> C'est par toi que la fraude, & l'effronté parjure,
> De la Vérité même, éteignent le flambeau.
> Du prix de la Vertu, le Crime se couronne :
> La Perfidie aiguise, & l'Envie empoisonne

Les traits dont s'arme ta fureur.
Sur ton char effrayant attelé par la
Haine,
Je vois la Discorde inhumaine
Semer autour de toi le Trouble & la
Terreur.

La Calomnie flétrit plutôt la *Vertu*, qu'elle ne couronne le *Crime*. Nous croyons qu'au 8e vers, le *char attelé par la Haine* se seroit bien passé de l'épithète d'*effrayant*.

Dans la quatrieme strophe, la *Vengeance* aux *yeux hagards*; ces yeux hagards ne défigurent-ils point la vengeance, plus qu'ils ne la caractérisent?

MM. Carquet & de Ponsan ont à l'envi arrosé de larmes & orné de fleurs le tombeau de Mme de Montégut: l'un, dans une Ode couronnée, a célébré les talens &

les vertus de cette Dame ; l'autre en a fait l'éloge historique dans un Discours qu'il a, selon l'usage de son Académie, consacré à la gloire de *Clémence Isaure.* L'Ode ressemble un peu trop à une Elégie ; si les gémissemens du Poëte étoient moins longs & moins languissans, ils n'en seroient peut-être que plus Pindariques. Quoiqu'il en soit, il résulte des bons vers de M. C. & de la belle Prose de M. D. P. que M^me^ de Montégut, avec beaucoup de talent & d'ardeur pour la Littérature, & avec une ame pleine de noblesse & de religion, a rempli dans l'Académie des Jeux Floraux un rôle glorieux, & dans le monde une carrière très-édifiante.

On a ici quatre pièces de M. Viguier de Ségadennes, le père ; deux Odes & deux Poëmes, qui sont marqués au coin d'un Poëte sage & vertueux. La première de

ſes Odes eſt ſur le *Langage des Dieux*. Son début annonce une verve qui ſe livre à l'enthouſiaſme;

Où me porte ton vol? Qu'entens-je?
Quels ſpectacles?
Des enfans d'Apollon, m'offrent-ils les miracles,
Muſe? Oui, ce Dieu m'enflamme; il parle par ma voix...
Ah! peut-être l'orgueil me livre à ſes preſtiges.
Non, eſſor, feu, prodiges.
En moi tout eſt réel, je le ſens, je le vois.

Il y a là un déſordre qui s'étend juſqu'aux conſtructions. La chaleur qui embrâſe le Poëte ne le garantit pas toujours d'une chute froide: temoin celle de la 7^e^ ſtrophe.

Serez-vous dans nos chants, feu divin, traits ſublimes,
Vifs & frappans tableaux des hauts faits & des crimes,

Force, délicatesse, écarts, variété,
Grandeur de sentimens, & vous, douce harmonie;
De l'oreille ravie
Soudain transmise au cœur *charmé d'être agité.*

Dans sa 2[e] Ode sur l'*Homme*, M. Viguier n'emploie point la fable; sa lyre est montée au ton d'un Philosophe éclairé par le Christianisme. Ses allégories sont quelquefois trop poussées; ses traits forcés ne rendent pas des images assez naturelles: nous croyons ce défaut sensible dans la 4[e] strophe de cette Ode:

Tel un Pin, *géant* d'un bocage,
Où l'orage * en courroux fit éclater ses feux,

---

* Ces deux termes, *Bocage*, *Orage*, si près l'un de l'autre, font une consonance peu agréable.

Foudroyé, n'offre à l'œil qu'un aride
branchage,
Mais porte dans la nue un front majestueux:
Qu'aux coups d'un fer vainqueur
en bute,
Il tombe, en ébranlant la terre par sa
chûte,
Cessera-t-il d'être admiré?
Non, non; ce tronc, que cache
l'herbe,
Doit encor nous frapper, mât d'une
nef superbe,
Ou soutien d'un lambris doré.

C'est à ce Pin, que M. V. compare l'homme tombé dans Adam, & malgré sa chûte élevé à la dignité de *Pontife & de Souverain.* Aussi dur que l'action qu'il exprime, ce vers, *aux coups d'un fer vainqueur en bute*, présente une de ces inversions que la Grammaire ne pardonne guère à la Poësie,

quelque besoin qu'en ait la Rime.

Dans les deux Poëmes, dont l'un est intitulé *Hermosire*; l'autre, *la Résurrection du Lazare*, M. V. conserve un peu trop le ton de ses Odes : on souhaiteroit que sa narration fût aussi aisée & aussi coulante que le sujet en est moral & touchant.

M. Viguier, le fils, est l'Auteur d'une Idylle couronnée, dont nous parlerions avec plus d'étendue & d'éloge, si dans le choix du sujet & dans l'agrément de l'exécution nous ne remarquions pas des idées & des sentimens, dont on ne sçauroit trop censurer & proscrire l'ombre la plus légère. *Les Boules de Savon*, Idylle de M. du Tour, sont d'un style plus indifférent, & d'une morale moins dangereuse.

Hercule dans la Lydie, Poëme : Le *Triomphe du Sentiment*, Elégie : *Amaryllis*, Idylle, sont des piéces qui grossissent plus ce Re-

cueil qu'elles ne l'enrichiſſent.

Paſſons à la Proſe; nous nous en occuperons avec plus de plaiſir, les Orateurs en général, ſont toujours plus décents que les Poëtes; les Académies ſouffrent quelquefois dans les Vers des licences qu'elles puniroient dans la Proſe.

Les Diſcours imprimés dans ce Recueil, ne ſe diſtinguent pas par ce ſeul endroit, des Poëmes qui les accompagnent: le goût nous en paroît plus ſain, le ſtyle plus exact, & le tour mieux ſoutenu.

Deux de ces Diſcours ont été couronnés; il s'agit dans l'un & dans l'autre de ſçavoir *Combien les Sciences ſont redevables aux Belles-Lettres*. L'Auteur du premier, M. l'Abbé Foreſt, s'irrite dès ſon exorde contre les *Détracteurs des Belles-Lettres*. » Incapables d'en ap-» précier les beautés, ils aiment » mieux (dit-il) les avilir que *de* » les cultiver; ils dédaignent de

» sacrifier aux graces, pour assujet-
» tir tout à leurs méthodes, à leurs
» règles & à leurs compas. Ingrats,
» ou aveugles, qu'ils sont, qu'ils
» apprennent & qu'ils n'oublient
» jamais que la lecture des Histo-
» riens, des Orateurs & des Poë-
» tes dispose nécessairement tou-
» tes les facultés de l'esprit à l'é-
» tude des Sciences ; que sans le
» secours des Langues, de la Cri-
» tique & de l'Histoire, elles se-
» roient encore dans les ténébres ;
» & qu'elles sont enfin redevables
» de la rapidité de leurs progrès à
» cet art de s'exprimer avec élé-
» gance & avec pureté qui n'ap-
» partient qu'aux Belles-Lettres. «
Tel est le plan de ce Discours très-limé & très-brillant.

L'Orateur n'a pas oublié la renaissance des Lettres en Europe ; c'est une époque trop favorable à sa cause. » Après la prise de Con-
» stantinople, (dit-il) quelques

» Grecs apportèrent en Europe ;
» avec les Livres de leur Nation,
» le goût des bonnes études & de
» la ſaine Littérature ; on eût dit
» dès-lors qu'un génie bienfai-
» ſant étoit deſcendu tout à coup
» de la voute éthérée, pour diſſi-
» per cette longue nuit, où les
» Sciences avoient été éclipſées,
» & débrouiller le cahos où elles
» auroient reſté peut-être à ja-
» mais confondues, ſi des Littéra-
» teurs ne s'étoient empreſſés à
» l'envi de fouiller dans la pouſ-
» ſière des Bibliothéques, pour y
» rallumer le feu ſacré qui s'y
» étoit éteint, & de donner, par
» le ſecours des Langues & de la
» Critique, une nouvelle exiſtence
» aux Ouvrages de l'Antiquité.

L'Auteur du ſecond Diſcours, le R. P. D. Pont, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, prouve la même Thèſe par une ſuite de réflexions & d'obſer-

vations qui coulent des mêmes ſources, où M. l'Abbé F. a puiſé ſes preuves. Nous ne ſouſcrirons pas cependant au début qui fait tout ſon exorde. Il prétend que les progrès qu'on fait tous les jours dans la Philoſophie & dans les Mathématiques, ont acquis à ces Sciences une *perfection* qui en rend le goût *général* & *excluſif*, & par là forme un *préjugé contre l'application aux Belles-Lettres. Celles-ci* (dit-il) *eſtimées ſous le Régne de Louis le Grand, ſemblent avilies ſous le Régne de ſon ſucceſſeur.*

1°. Nous ne croyons pas que ce progrès, fût-il auſſi réel qu'on le ſuppoſe, ait porté aucun dommage à la Belle-Littérature. Dans le Diſcours précédent, on nous cite de célébres Auteurs, qui excellent également dans l'un & dans l'autre genre; & ſi leur génie avoit moins de beauté & de culture, on ne feroit peut-être pas ſi convain-

eu de la profondeur & de l'étendue de leurs connoissances philosophiques & mathématiques.

2°. Il nous paroît que l'étude des Belles-Lettres n'est guère moins en vogue sous le Régne présent que sous le Régne passé. Mais peut-être le goût n'en est-il pas si sain; peut-être a-t-il dégénéré. Pourvû qu'on soit ingénieux, on ne s'embarrasse pas d'être judicieux; on préfère l'éclat du clinquant à la solidité de l'or; l'esprit éclipse le bon sens; on ne se contente pas d'une lumière pure qui éclaire; on veut des étincelles qui éblouissent: ces rafinemens n'avilissent pas les Lettres, mais ils en corrompent le goût; le siécle d'Auguste finit, un autre commence.

Notre Orateur ne confond point l'envie avec l'émulation: » Que » l'Amateur des Sciences, (dit-il), » soit l'Amateur des Belles-Let-

» tres ; qu'élevés l'un & l'autre
» au-dessus du reste des hommes
» par l'étendue de leurs lumières ;
» ils s'excitent à faire des progrès
» avantageux & honorables à la
» République, on applaudira tou-
» jours à une si noble rivalité ;
» mais que des Sçavans voyent
» d'un œil jaloux le mérite & la
» réputation des autres ; qu'ils
» veuillent ériger le triomphe des
» Sciences sur les ruines des Bel-
» les-Lettres, c'est une prétention
» odieuse & une espéce de tyran-
» nie d'esprit contre laquelle il est
» juste de s'élever. «

Enfin, pour faire sentir la né-
cessité de répandre sur les spécu-
lations séches, une aménité gra-
cieuse » j'avoue (dit judicieuse-
» ment l'Orateur) qu'un amateur
» des Sciences pourroit se passer
» du secours des Belles-Lettres ;
» si ceux qu'il instruit dans ses ou-
» vrages n'avoient pour toutes

» qualités de l'ame que l'intelli-
» gence, & si les impressions que
» font sur eux les objets sensibles
» aboutissoient à de simples per-
» ceptions. Alors la manière de
» s'exprimer la plus précise & la
» plus dégagée d'ornemens seroit
» la plus convenable pour eux,
» parce qu'elle seroit la mieux
» assortie à leurs perceptions.
» Mais ils ont reçu des mains du
» Créateur le sentiment : l'Ama-
» teur des Sciences doit donc tra-
» vailler pour cette faculté de l'a-
» me, & ménager sa délicatesse.
» Veut-il faire entendre ses spé-
» culations abstraites ? Qu'il flate
» le sentiment, &c. «

Ces deux discours sont semés de traits que l'Histoire de la Littérature ancienne & moderne a fournis aux deux Orateurs. M. L. F. en a tiré des détails & des portraits qu'il a peints & finis avec soin. Le Bénédictin (Professeur en

;rec & en Hébreu) a rassemblé
es mêmes morceaux & en a for-
né de grands tableaux. Tous deux
ie montrent pas moins de Scien-
e que de Belles-Lettres; en plai-
ant contre les unes la cause des
utres. Le Bachelier a toutes les
races de la jeunesse, & le Reli-
ieux toute la force de l'âge mûr.
Pour terminer cette guerre des
ciences & des Belles-Lettres par
n traité de paix solide, il sem-
le qu'il étoit presqu'aussi à pro-
os d'exposer aux Belles-Lettres
profit que les Sciences peuvent
:r apporter, que de montrer
: Sciences le besoin qu'elles
des Belles-Lettres. C'est ce
a été dignement exécuté dans
Semonce lûe à l'Académie
eux Floraux, le premier Di-
:he de Janvier 1753. Dans
u discours, M. de Castilhon
ttaché à *prouver* que *sans le*
s des Sciences, la culture

vier, 1754.

des Belles-Lettres n'est qu'une étude vaine & frivole, & qu'un jeu qui ne peut fixer l'esprit le moins solide. Nous sommes fâchés de ne pouvoir nous étendre sur cette *Semonce* dont l'Auteur, Membre de l'Ordre des Avocats & de l'Académie des Jeux Floraux, remplit très-bien ces deux titres par la solidité de ses principes & l'élégance de son style.

Ce recueil est terminé par l'éloge de *Clémence Isaure*, prononcé le premier Mai 1753, à la distribution des prix. L'Auteur, M. de Ponsan, travaille à une Dissertation curieuse sur cette célébre Dame, dont la mémoire est si précieuse à l'Académie des Jeux Floraux. Cet éloge en est une annonce & un préliminaire qui promet beaucoup. Quand elle paroîtra, nous nous dédommagerons de l'impossibilité où nous sommes aujourd'hui de le suivre

dans les antiquités de son Académie ; il en fait remonter l'origine au treizième siécle : dans sa naissance elle porta le nom de *Collége de la Gaie-Science.* Les premiers Membres s'appelloient les *sept Poëtes de Toulouse*, *ou les sept sçavans & ingénieux Seigneurs.* Ils publièrent leurs Loix de Poësie en 1353. Ces regles étoient intitulées : *Les Ordonnances des sept Seigneurs, mainteneurs du Gai-Sçavoir.*

ARTICLE IV.

HISTOIRE DES ANCIENNES Révolutions du Globe terrestre, avec une Relation Chronologique & Historique des Tremblemens de terre arrivés sur notre Globe, depuis le commencement de l'Ere Chrétienne jusqu'à présent. A Amsterdam, & *Janvier*, 1754.

ſe vend à Paris, chez *Damonneville*, vol. *in*-12. (pp. 328) avec figures, M DCC LII.

C'Est ici un Ouvrage dont le titre ſemble trompeur, il annonce une Hiſtoire; mais l'exécution en eſt ſi ſingulière, qu'on eſt fort tenté de croire qu'en la compoſant, l'Hiſtorien n'a fait uſage que de ſon imagination. Auſſi n'écrit-il ſur la foi d'aucun témoin ni d'aucun Hiſtorien : il donne aux événemens qu'il raconte, une antiquité où ne ſçauroient remonter les mémoires & les traditions humaines. » A qui » recourir, (demande-t-il dans ſa » Préface,) pour apprendre ce qui » s'eſt paſſé dans notre Globe » avant qu'il fût peuplé ? ...... » Comment découvrir les événe» mens qui ſe ſont paſſés avant » l'origine des hommes, & nous » vanter d'en fournir la preuve ?

» Cependant il n'y a rien de si
» certain ; & j'ose le dire, ces
» choses sont frappées au coin de
» la dernière évidence. Leur es-
» péce, il est vrai, est bien diffé-
» rente de celles qui servent à
» l'Histoire humaine, & qui se
» trouvent gravées ou écrites par
» la main des hommes.... La natu-
» re elle-même a pris le soin d'im-
» primer celles-ci avec des cara-
» ctères ineffaçables dans l'inté-
» rieur de la terre. Ces lettres,
» quoique très-bien marquées, ne
» sont lisibles que pour ceux qui
» ayant fréquenté l'Ecole même
» de la nature, en ont étudié le
» langage. J'ose me flatter d'en
» avoir été le disciple assez long-
» temps, pour connoître ces lettres
» & essayer à les épeller, sauf à
» me faire redresser par ceux qui
» sçavent les lire.

Ce ne seront pas les anciens Philosophes qui *redresseront* notre

Historien ; il rapporte leurs sentimens sur l'origine du monde, c'est plus qu'il n'en faut pour montrer qu'ils n'en ont jamais déchiffré les symboles mystérieux dont la clef étoit réservée à l'Auteur. Pythagore, Procle, Straton, Xénophane, Aristote, Averroës & tant d'autres ont cru le monde éternel & nécessaire : son éternité est une hypothèse que la raison pardonne à peine à une Métaphysique plus subtile que solide; mais sa nécessité est une opinion qui répugne aux principes les plus évidens.

La Cosmogénie, ou la formation de l'Univers, telle que la décrivent Sanchoniaton d'après les Phéniciens, Diodore d'après les Egyptiens, ou Berose d'après les Chaldéens, ne présente à un esprit sensé que des rêves ou des délires assez peu différens, & dont aucun n'a pas la moindre proba-

bilité : ce ne ſont pas même des conjectures qui plaiſent, ce ſont des abſurdités qui révoltent. On ne ſçait ſi les idées en ſont plus bizarres & extravagantes que le langage n'en eſt obſcur & informe.

Les Coſmogénies Poëtiques d'Orphée, d'Héſiode, & d'Ariſtophane, ſont des rêveries auſſi folles, mais moins lugubres : notre Hiſtorien accorde à celle du Poëte Comique le *mérite* de la *Galanterie* & *de la Tendreſſe* : la *Nuit*, l'*Erebe* & le *Cahos* ſont les Acteurs de la Scène dont il s'agit : le *Bel-Amour* qu'on y place, n'en comble-t-il pas le ridicule plutôt qu'il n'en fait le *mérite* ?

Anaximandre & Thalès furent des Phyſiciens moins mauvais : Du ſein de leurs erreurs, on voit ſortir quelques étincelles de Phyſique, comme les quatre Elemens connus, la condenſation, la raréfaction; mais après tout, Leucippe,

Démocrite & Epicure ont les premiers percé un peu le nuage, où la bonne Physique étoit cachée : son aurore fut l'apparition des *Atômes*. Si on les eût fait sortir du néant par l'ordre d'un Créateur, s'agiter & s'arranger au gré de sa puissance & de son intelligence, Descartes & Gassendi ne seroient encore aujourd'hui que de simples, mais d'excellens disciples des *Atomistes* : Burnet & Whiston, dont notre Auteur expose les systêmes, ne seroient dans la même école que des émules, quoiqu'il en dise, fort inférieurs à nos deux François ; mais dans un partisan déclaré des *attractions Newtoniennes*, la prédilection doit être pour les Anglois.

Ce goût Anglican influe tellement dans l'*Histoire des Comètes*, jointe ici à celle des systêmes, que l'Auteur n'attribue le Déluge qu'à une d'entr'elles : son imagination dirige

dirige toujours la plume, sans tenir aucun compte de ce qu'elle peut emprunter de la mémoire. Son enthousiasme excuse son ingratitude, dont Newton même a droit de se plaindre; car on voit ici le disciple s'approprier ce qu'il a lu dans son maître, & s'en décharger comme d'une idée dont il portoit le poids depuis long-temps.
» Toutes les Cométes, dit-il, ne
» nous sont pas si fidelles que celle
» de 1680. Il y en a qui s'éman-
» cipent & s'enlevent au pouvoir
» du Soleil ... Elles sortent d'un
» esclavage pour rentrer dans un
» autre, & elles ne s'appro-
» chent pas si-tôt d'une autre étoi-
» le fixe, que cette dernière s'en
» empare par sa vertu attractive...
» Ceci (ajoute-t-il) m'a fait naî-
» tre une idée qui s'est si bien in-
» sinuée dans mon esprit que je ne
» sçaurois plus m'en défaire, quoi-
» que je ne voie aucune possibilité

» de la démontrer. Les Soleils ou » étoiles fixes me paroiſſent avoir » beſoin de nourriture, ſans quoi » ils conſumeroient bientôt leur » propre ſubſtance. Ne ſeroient-» ce pas, par hazard, les Cométes » que la nature deſtine à être en-» glouties par ces maſſes immen-» ſes de feu pour les nourrir & » pour ranimer leurs forces .... » Cet uſage me paroît ſi bien éta-» bli dans l'Univers, que je ſerois » ſurpris que les étoiles fixes ne » s'y conformaſſent pas. Les gros » animaux mangent les petits. » Newton enchérit ſur cette idée, quand il enſeigne que les Planétes même expriment du ſein des Cométes qui les approchent, un ſuc, une liqueur, un eſprit vital qui les humecte & les anime.

Avant que de ſuivre plus loin notre Hiſtorien, 1°. nous voudrions ſçavoir en quel endroit de Platon il a trouvé que ce Philoſophe *dé-*

finit le monde, un Type éternel d'une représentation éternelle dans l'essence divine. S'il nous étoit permis de nous étendre sur cet article, il nous seroit aisé de citer bien des endroits, où Platon enseigne la création, & ne reconnoît d'éternel & d'increé que les idées exemplaires ou archétypes, qu'il place dans l'intelligence Divine.

2°. Notre Auteur demande *comment Descartes a sçu que le monde avoit été une masse de crystal, que Dieu brisa par sa toute-puissance & que les trois élémens se formèrent de ses débris.* Ensuite il convient que ce n'est-là qu'*une simple hypothèse ;* mais en la réfutant, il prétend qu'*elle retombe* dans les *rêveries d'Epicure.* Cette censure nous paroît injuste contre un Physicien qui reconnoît un Créateur, & un premier moteur totalement distingué de la matiè-

re & des Dieux d'Epicure, qui n'étoient que des Divinités de *cryſtal* ou de *verre*, ſelon l'expreſſion de Cicéron, *pellucidos & perflabiles*. En demandant moins qu'il ne lui falloit, Deſcartes a plus promis qu'il ne pouvoit, & c'eſt là ſon plus grand tort.

3° Tout ce qu'on a dit, depuis un certain temps, de plus ſingulier ſur les Planétes, notre Hiſtorien l'adopte & y met le comble. Nous ne croyons pas que ſa doctrine faſſe une fortune, qui doive nous arrêter : c'eſt-là un écueil où les Modernes échouent auſſi honteuſement que les Anciens ; la témérité des uns eſt auſſi ridicule que la ſuperſtition des autres : le calcul de ce qu'on en a obſervé, ne donne point d'élémens certains pour ce qu'on en devine. Les phénomènes ont preſque toujours démenti les conjectures fondées ſur l'analogie des mou-

vemens dont on se flattoit d'avoir saisi & déterminé l'espéce régulière.

4°. *Je ne vois*, dit l'Auteur, (pag. 41.) *aucune impossibilité que les étoiles fixes deviennent des Planètes, & celles-ci à leur tour des étoiles. Je trouve au-contraire ces sortes de révolutions très-conformes aux maximes de la nature,* C'est-là établir dans les Cieux une palingénésie qu'on ne pardonnera pas à l'Auteur, après ses railleries sur celle qui *reproduit* les plantes de leurs cendres. Son idée ne ressemble-t-elle pas autant à un rêve d'Astrologue, que celle de Kirker à une illusion de Chymiste?

Nous sommes arrivés au chapitre 11ᵉ. où l'Auteur semble entrer en matière, du moins par le titre qui est des *pétrifications. Les Moines pétrifiés dans la grotte de Bauman en Allemagne*; le

marbre de Blanckenbourg qui, étant poli, ressemble si parfaitement au boudin, que le plus habile gourmand y seroit attrappé, forme un début qui ne promet rien de plus sérieux dans l'Histoire, que dans les systêmes. Cependant il en vient à l'anatomie des coquillages pétrifiés. Par la mesure *des abscisses & des demi-ordonnées, de la courbe qui coupe les concamérations du Nautillus*, il les a trouvées de même grandeur que celles des coquilles naturelles. Les opérations chymiques de M. Hoffman sur des poissons pétrifiés, l'ont convaincu que ces poissons tirent *leur origine* du régne animal; mais il ne croit pas que tous ces phénomènes soient l'ouvrage du simple *déluge. Sa durée*, dit-il, *n'a été que d'environ un an, & il est inconcevable que ses eaux ayent pû bouleverser la terre, au point que*

les corps étrangers s'y soient enfoncés jusqu'à la profondeur de cent brasses : comme si la violence qui poussoit, ou soulevoit les eaux, n'eût pû être assez grande pour faire, en moindre temps, de plus grands ravages, & les porter bien plus profondément dans l'intérieur du Globe.

Le 13^e^ chapitre n'est qu'une continuation du précédent : le titre & la description de la montagne d'Ararat font une interruption qui n'empêche pas l'Auteur de retomber, au 14^e^ chapitre, dans les pétrifications d'Allemagne. Le 15^e^ est l'énumeration des déluges particuliers. Le premier a submergé la terre Atlantide, qui joignoit autrefois l'Europe à l'Amérique ; le second a séparé l'Italie de la Sicile ; le troisiéme, le Négrepont de la Grece ; le quatriéme, Sumatra de Malaca ; le cinquié-

me, la Grande-Bretagne de la France.

Cette Hiſtoire phyſique eſt fondée ſur des traditions, dont l'autorité (plus que ſuſpecte) révéle à l'Auteur que le Globe terreſtre fut jadis un continent parfait & *un corps fluide*. Il en trouve la preuve dans ſa nouvelle théorie du Déluge, qu'il attribue au mouvement diurne de la terre : là il explique comment ſa rotation autour de ſon centre éleva les eaux vers l'Equateur, & lui donna la figure ſphéroïdique. *Il eſt certain*, dit-il, *que ce fait eſt arrivé*. Il n'en fixe pas l'époque au temps du Déluge dont parle Moyſe. Pour placer une révolution ſi idéale, il faut un eſpace plus libre.

A ſon Hiſtoire, l'Auteur joint de fréquens épiſodes, ce ſont des excurſions de la terre aux autres Planétes : ſur la foi de l'analogie,

qui le guide, il soutient que toutes ces Planétes ont été, comme la terre, des corps fluides; qu'elles ont, comme elle, essuyé des inondations: leurs taches sont des témoins qui le lui déposent aussi clairement que les pétrifications le font par rapport à notre Globe. Sur leur rotation plus ou moins rapide, il désigne l'espéce d'animaux qui peuvent y vivre. Les principes de la *Phoronomie* ne laissent Jupiter habitable qu'à des *amphibie*[illegible]& *à des esprits turbulens & impétueux* : par les mêmes principes les Satellites ou les [illegible]unes ne doivent être habitées [illegible]ue par des *ames bien tranquilles*.

L'Historien distingue trois [illegible]andes révolutions arrivées au [illegible]obe terrestre : la première par [illegible] Déluge général qui en a *for*[illegible] *une croute pâteuse*; la seconde [illegible] un feu qui a *consolidé cette*

pâte, comme la cuisson fait l
ce; la troisiéme par un trem
ment qui a fait crever cette
te & l'a brisée en mille end
De-là les crevasses, les fentes
fractures, les transports de
chers & de pierres de toute
ce : les petites pierres n'en
que des *éclats*, & les sable
sont que la poussière de ces
chers brisés. L'Auteur crain
les tremblemens de terre,
appelle des *mouvemens convu*
ne deviennent quelque jour
néraux, & que notre Glob
tous ses habitans n'en soient
solés. L'*Europe*, ajoute-t-il, *i*
a pas bien long-temps, n'en fut
vée que *par une crise heureuse*
se passa dans l'intérieur du G
De-là enfin l'Auteur conclut
la terre a été *autrefois un*
céleste, enflammé, & tel que
concevons aujourd'hui les Com
Son noyau est doué d'un cer

dégré *de chaleur*, qui fait *le feu* central. Cette chaleur se dissipe peu à peu, nos Etés en deviennent plus froids & nos moissons plus tardives.

Ainsi en récapitulant avec l'Auteur tout ce qu'il a dit dans son Livre, *le Globe terrestre a subi trois révolutions capitales; deux tremblemens, & une inondation :* mais, continue-t-il, *ce qu'il y a de fâcheux pour la précision historique, c'est qu'on ne sçauroit déterminer ni l'époque ni l'ordre de ces faits, quoique très-certains & attestés par la nature même.* Dans son systême, ces révolutions étoient nécessaires, pour rendre la terre une région habitable aux humains: c'est pourquoi, en finissant, l'avantage dont il se prévaut avec le plus de complaisance, c'est de n'avoir chargé son Histoire que d'*événemens arrivés dans des temps immémorials, ce qui le met à l'a-*

bri des Anachronismes : il en feroit de mille ans & davantage sans craindre la censure.

» Je dis plus (ajoute-t-il) l'Hi-
» stoire du Globe terrestre est au-
» dessus de la critique des Chro-
» nologues & des Historiens, qui
» n'existoient pas encore dans le
» temps de ses plus grands événe-
» mens. Il n'y a que les Natura-
» listes en état de disputer la foi à
» mes Annales. Ce sont les seuls
» Interprétes de l'Ecriture la plus
» ancienne, le Livre de la nature ;
» & ce n'est que de leurs archives
» que pourroient sortir des preu-
» ves plus authentiques des faits
» que je rapporte, ou des faits plus
» anciens qui m'ont échappé. »
Mais ces habiles Naturalistes ne pourroient-ils point disputer à l'Auteur l'intelligence du *Livre* qu'il se flatte d'avoir si bien déchiffré ? Les lettres de ce Livre, les mots qu'elles forment, le sens

qu'elles expriment ; tout cela nous paroît une ſource de longues guerres entre les Interprétes & les Commentateurs. L'Hiſtorien n'a pas pris une voie qui ſoit propre à les abréger ou à les terminer : il ouvre un champ trop libre aux explications les plus arbitraires ; ce qui ne peut qu'éloigner la déciſion des querelles & en occaſionner la multiplication.

A ſon Hiſtoire l'Auteur a ajouté une *Relation des plus remarquables tremblemens de terre arrivés ſur notre Globe depuis le commencement de l'Ere Chrétienne juſqu'à l'année 1750 : c'eſt tout ce qu'il y a de Chronologique & d'Hiſtorique* dans ce volume.

Tout le reſte eſt imaginé & hazardé par un génie qui ſemble méconnoître le talent qu'il peut avoir, pour en acquérir un autre qu'il ne peut qu'en vain ambitionner : il devroit ſe borner à obſer-

vér & à recueillir ; il veut ima
ner & inventer. Il croit s'ouv
de nouvelles routes, tandis q
ne fait qu'errer dans un cercle
préjugés qui l'aveuglent, l'entr
nent, & l'égarent ſans retou
nous eſpérons qu'il nous pardo
nera cette critique : un exam
Théologique de l'ouvrage aur
pû nous arracher une cenſure p
forte. Nous n'avons été reten
que par l'hommage rendu
l'Auteur, dès ſon début, au récit
Moyſe, *In principio creavit D*
cœlum & terram. Il s'eſt cependa
ſervi d'un terme fort impropre
cet endroit, c'eſt celui de *ſy-*
*ſtème** . Tous les jours nous l'éprou
vons, on ne dit rien de ſolide
l'origine du Monde qu'en ſuiva
fidélement le texte de la Genèſ

---

* On peut voir ce que nous diſc
ſur tous ces *ſyſtêmes*, dans le prem
article de notre ſecond volume de Se
tembre 1753.

dès qu'on s'en écarte, on déshonore sa raison par *les erreurs & par les extravagances qu'on adopte.*

ARTICLE V.

SCALPTURA, CARMEN,

Auctore LUDOVICO DOISSIN, S. J. *Poëme de la Gravure par le P. Doissin, Jésuite (in-12. pp. 76, pour le latin, & 70 pour la traduction en Prose françoise)* dédié à l'Académie de Peinture & de Sculpture. A Paris, chez le Mercier, rue S. Jacques. MDCCLIII. *

LES Poëtes Latins des deux derniers siècles pouvoient craindre qu'on ne critiquât les sujets qu'ils entreprenoient de chanter,

---

* Nous avertissons que cet Article de notre Journal est formé de deux morceaux ; dont le premier est une espèce de Dissertation sur le mérite des Poësies Latines ; le second est l'Extrait du Poë-

ou la manière dont ils les chantoient : en cela leur condition se trouvoit analogue à celle de tous les autres Littérateurs: mais le genre même auquel ils s'adonnoient, la Poësie Latine qu'il leur plaisoit de cultiver, ne les exposoit point à la censure. On croyoit alors que faire des Vers latins étoit une occupation digne d'éloges ; on sçavoit gré de cet exercice aux personnages les plus célébres ; au Chancelier de l'Hôpital, aux Sainte-Marthes, à M. de Thou, &c. On comptoit parmi les bienfaiteurs de la Littérature un Santeuil, un Commire ; & il ne venoit pas en pensée de croire que ces Poëtes perdissent leur temps, ou le fissent perdre aux autres.

Les idées ne sont plus tout-à-

---

me Latin de *la Gravure*. Nous croyons cet Avertissement néceſſaire pour que les Lecteurs ne regardent pas la moitié de cet Article comme un hors-d'œuvre.

fait les mêmes : on attaque aujourd'hui la Poësie Latine comme inutile, quelquefois même comme barbare ; & la raison qu'on en donne, c'est qu'il n'est pas possible de faire de bons vers dans une Langue étrangère, à plus forte raison dans une Langue qui ne se parle plus. On fortifie ce principe d'un exemple pris de notre Langue Françoise. Que des Allemands ou des Espagnols apprennent le François dans les Livres & sans sortir de leur pays ; qu'ils s'occupent quelque temps de nos meilleurs Poëtes, & qu'ils s'avisent ensuite de donner au public des Poësies Françoises ; ce sera une chose ridicule : on pourra y remarquer des expressions répandues dans les Poëmes que nous estimons ; on verra que cette composition est d'après des modèles admirables. Mais le goût de la Langue manquant aux Compositeurs,

ils n'auront pû produire que des ouvrages informes, que des piéces capables de blesser les oreilles françoises. Que seroit-ce si notre Langue avoit cessé d'être vivante & parlée; si elle n'étoit plus dans l'Europe qu'un idiôme consigné dans les Livres, & destiné uniquement à l'usage des hommes de Lettres?

On voit que nous ne dissimulons pas la force de l'objection: & en effet nous traitons ici cette matière avec trop de sang-froid & de desintéressement, pour recourir à l'artifice ou au subterfuge. Mais nous ne laissons pas d'observer ce qui suit.

1°. Il est bien certain que notre plus beau Latin d'aujourd'hui, que notre plus brillante Poësie Latine, ne sera ni le Latin ni la Poësie du siécle d'Auguste. Quelque imitation qu'on fasse de Virgile, d'Ovide, d'Horace, il se trouvera

toujours nécessairement de l'alliage, qui viendra du vice de nos constructions, & originairement d'un défaut d'aisance, de familiarité, d'usage: qualités qui ne se rencontrent, qui ne s'acquièrent que sous le régne des langues parlées.

2°. Ceci toutefois n'empêche pas qu'à force de lire les Héros de la Poësie Latine, on ne puisse les imiter d'assez près pour qu'il en résulte un tout agréable & digne d'éloges. Ce ne sera point la Poësie de Virgile, mais ce sera quelque chose qui lui ressemblera ; qui pourra même, dans nos modernes, la représenter beaucoup mieux que ne la représentèrent les Romains du bas Empire. Au jugement de Scaliger, le père, Fracastor & Sannazar étoient les meilleurs Poëtes Latins après Virgile : que cela soit regardé (si l'on veut) comme hyperbolique ; il faudra

toujours convenir que Fracastor & Sannazar l'emportent sur les Poëtes du IV^e, du V^e & du VI^e siécle ; qu'ils font même souvent plus de plaisir que Silius, Stace & Lucain. Il sera raisonnable de reconnoître à peu-près le même mérite dans Politien, Vida, Sainte-Marthe, Rapin, Vanière, &c. Or ; doit-il être indifférent à la République des Lettres que, dans ces derniers siècles, la Poësie Latine se soit rétablie au point de nous affecter presque autant que celle des meilleures Epoques de la Latinité ?

* 3°. L'exemple qu'on cite de ces Allemands & de ces Espagnols qui s'adonneroient à la Poësie Françoise doit être expliqué. 1°. Si, de jeunesse, ces Etrangers étudioient notre langue dans les meilleurs Livres ; s'ils la parloient sans cesse avec d'autres personnes, instruites également par de bonnes lectures ;

ſi après bien des années d'exercice, ils ſe hazardoient à produire quelques vers françois, pourquoi juge t-on que ces poëſies fuſſent abſolument ridicules ? Ne voit-on pas ſouvent des Etrangers qui écrivent aſſez bien dans notre Langue, quoiqu'ils ne ſoient jamais venus en France ? Remarquons que le cas des Littérateurs Latins qui ſe ſont diſtingués dans les deux derniers ſiécles, eſt encore plus favorable que celui des Allemands & des Eſpagnols dont on vient de parler. Ces Littérateurs Latins, tels, par exemple, que Muret, Manuce, Sadolet, & ſi l'on veut des Poëtes, Vida, Sannazar, Fracaſtor, & tant d'autres, s'étoient occupés preſqu'uniquement de la Langue d'Auguſte ; ils n'avoient fait autre choſe, toute leur vie, qu'écrire & parler d'après Cicéron & Virgile ; ils en étoient venus au point de s'attirer le re-

proche d'une imitation excessive. Qu'on lise, en effet, leurs ouvrages, ne les trouvera-t-on pas calqués, en quelque sorte, sur ceux des Anciens ? Mais quel que soit leur mérite ou leur défaut à cet égard ; il est difficile d'imaginer qu'aucun Etranger prenne aujourd'hui le même soin pour se former à la Langue Françoise : & cette différence bien approfondie peut faire juger que les Poësies Françoises de ces Allemands & de ces Espagnols pourroient toujours être ridicules, sans que celles de Vida, de Sannazar, de Fracastor & des autres qui leur ressemblent, fussent sujettes à la même censure.

En second lieu, ces Allemands & ces Espagnols, curieux de faire de la Poësie Françoise, pourroient passer pour très-prodigues de leur réputation ; les bévues en ce genre & dans le cas proposé, devant

être très-faciles, le succès fort douteux, & le *cui bono* totalement nul : car, à quoi reviendroient des vers faits par ces Etrangers, vis-à-vis d'une nation, comme la nôtre, qui parle sa langue & qui juge rigoureusement ce qui la blesse ? Ce n'est pas la même chose par rapport au Latin. Cette Langue étant morte dans le sens qu'on entend d'ordinaire, c'est-à-dire, ayant cessé d'être la Langue d'un peuple particulier, il ne reste plus pour elle qu'un moyen de conservation, qui est l'étude & les compositions des gens de lettres. En la conservant ainsi, on ne s'expose ni à blesser les possesseurs de cette Langue, puisqu'ils ne subsistent plus, ni par conséquent à s'attirer leurs railleries. Mais d'ailleurs en la conservant de cette maniere, on se rend propres les richesses mêmes de la Langue, étant bien connu qu'on la sçaura toujours

d'autant mieux qu'on se livrera davantage aux compositions, surtout à la Poësie. Ajoutons qu'en s'intéressant à cette Langue par les exercices & par les écrits, on se met plus à portée de saisir le bon goût des Anciens; nous voulons dire cette force, ce naturel, ces beautés de détail & de l'ensemble: articles qui nous échappent sans cesse aujourd'hui, & dont on voit de très-beaux vestiges dans plusieurs Poëmes Latins publiés depuis la renaissance des Lettres.

Concluons par ces deux pensées: 1°. Les Poëtes Latins modernes ne parviendront point à se mettre de niveau avec les grands Maîtres du siécle d'Auguste. Nous en avons dit les raisons; & il faut convenir qu'à l'égard de ce dégré de perfection, la Langue Latine ancienne est perdue.

2°. Les Poëtes Latins modernes, s'ils ont du génie & une bonne

ne manière d'imiter les Anciens, entretiendront parmi nous une Langue Latine qui, toute moderne qu'on la suppose, aura ses loix, ses utilités, ses agrémens. Nous laissons le Lecteur maître de la conclusion ultérieure : elle ne sera pas sans doute, *qu'il est insensé de cultiver la Poësie Latine ; qu'il faut détruire cet usage barbare ; qu'on ne doit faire nul cas des compositions qui passent pour être les plus parfaites en ce genre*, &c.

Après ce long préambule, nous ...rons dans le Poëme de la *Gra*...e, ouvrage nouveau, distribué ...rois chants, & plein de beau...éelles, qui l'emportent infini... sur les défauts qu'on y re...ue. L'Auteur n'avoit pas en...tteint son 6e lustre, il s'étoit ...it connoître par un autre ...sur la Sculpture ; il joignoit ...ite de ces travaux, beau...ctivité pour les Beaux-

Arts, & encore plus de vertus personnelles. Voilà bien des titres pour se faire regretter. Ce Poëme de la Gravure lui étoit à peine sorti des mains, lorsque la mort l'enleva. Ainsi (qu'on nous permette & qu'on tempère en même temps, si l'on veut, cette comparaison) le Tableau de la Transfiguration, qui venoit d'être achevé par Raphaël, fut-il placé près du tombeau de ce grand Maître mort à 37 ans. On juge que ce spectacle seul dispensoit les Orateurs de tout éloge.

Les Anciens n'ont point chanté la Gravure ; ils ne la connoissoient pas: c'est un Art du XV[e] siècle, trouvé comme par hazard à Florence, & répandu bientôt dans toutes les parties de l'Europe. On s'est avisé de graver à l'eau forte, au burin, à la manière noire, en bois ; de colorier, d'enluminer les Estampes, &c. rien de tout cela n'échap-

pe à notre Poëte, & il donne ſur chaque choſe des préceptes très-juſtes. Voici un des principaux. » Ne gravez (dit-il) que d'après » de bons modèles; n'exercez pas » un ſi bel Art ſur des Tableaux » médiocres. »

Sive autem cœlo, ſive acri, Scalptor, aceto,
Seu ligno demùm placeat, deſcribere formas;
Unum illud tibi præ reliquis, præque omnibus unum
Præcipiam. Inſignes quos omnis protulit ætas
Elige Pictores, curâque imitere ſagaci.
Vulgares permitte ſitu ſquallere tabellas
Pulvere conſperſas merito, fumoque ſequaci.
Nam ſi vilis erit, quam reddit in ære, tabella;
Sit reliquis Scalptura licet numeriſque modiſque

Exacta, ad seros nunquam tamen illa
nepotes
Ibit; ut in patriam si quis convertere
linguam
Insulsum meditetur opus, sit divite
quamvis
Instructus venâ interpres, genioque po-
tenti,
Et nitidus sermo, puroque simillimus
amni;
Non tamen atra liber metuendæ oblivia
noctis
Propterea effugiet; sed vix egressus in
auras
Condetur tenebris, arcâque inclusus
inerti,
Sufficiet tineis blattisque voracibus
escam.

Selon le P. Rapin, dans sa Pré-
face *des Jardins*, tout Poëme di-
dactique est fait d'abord pour in-

ſtruire, enſuite pour plaire : à quoi penſoit Senèque de nous dire que Virgile ſe propoſoit uniquement le plaiſir de ſes Lecteurs en compoſant les Géorgiques ; & nullement l'inſtruction des Laboureurs ? Le P. Doiſſin, Auteur de ce Poëme ſur la Gravure, obſerve bien exactement la loi qui lui eſt impoſée. Tout eſt en leçons décorées pourtant des graces de la Poëſie. Il deſcend juſques dans les détails les plus circonſtanciés de la Gravure ; il parle des différentes manières de conduire les tailles ſur le cuivre ; de la bonne façon d'imprimer les Eſtampes ; des inconvéniens qu'il faut y éviter ; des méthodes qu'on employe pour laver les pièces que le temps a noircies ou tachées, &c. Ici peut-être ſera-t-il à propos de remarquer qu'il y a un peu de prolixité dans toutes ces choſes ; qu'il paroiſſoit de la dignité d'une Poeſie auſſi bril-

entre le ſtyle du Poëte & les ſujets qu'il traite ; par exemple, *le Parnaſſe* de Marc-Antoine Raymondi eſt ainſi chanté.

Mons ibi verticibus geminis ſe tollit ad
 aſtra
Conſitus arboribus, tectuſque horrentibus umbris.
In medio pulſat citharam crinitus
 Apollo ;
Stant circùm doctæ dextra lævaque ſorores ;
Ima tenent mixti, turba ingenioſa,
 Poëtæ,
Virgilius, Flaccuſque ſimul, ſuaviſque
 Catullus,
Et teneros Naſo quondam qui luſit
 amores,
Omnes Phœbea velati tempora lauro.
Aſt alios inter ſublimior extat Homerus,
Et rapit attonitos blandi dulcedine
 cantûs.

Hunc avida in primis propior bibit aure canentem
Nescio quis, memorique sibi ne pectore verbum
Effluat, instructus calamo dictata Magistri
Excipit attentus Vates, digitoque sequaci
Transcribit properè, redditque accepta papyro.
Sit plumbum & stipes quem tot miracula rerum
Non movéant, rigidoque putem de marmore cretum,
Et lucem invisam glaciali hausisse sub ursâ,
Nix ubi perpetuò steriles tegit humida terras,
Et longum pluvius contristat Aquarius annum.

Le troisiéme Chant pourra paroître le plus beau, parce qu'il est

le plus agréable. Le Poëte y expoſe les divers uſages de la Gravure. Elle orne les appartemens & les cabinets; elle met ſous les yeux toutes ſortes d'objets pittoreſques: Payſages, Cartes Géographiques & Aſtronomiques, Pièces d'Hiſtoire naturelle, Morceaux d'Architecture, Statues, Bas-reliefs, Fleurs, Animaux, grands ſujets d'Hiſtoire ou de Piété, &c. Elle conſerve à la poſtérité les Chef-d'œuvres de la Peinture; elle les multiplie en quelque ſorte par les différentes copies qu'elle en donne; elle conſacre la mémoire des événemens publics: & à cette occaſion, le P. Doiſſin trace le plan d'une Eſtampe partagée en deux cartouches, dont le premier ſeroit deſtiné à repréſenter le moment terrible de la maladie & du danger de M. le Dauphin; l'autre, à célébrer la convaleſcence de ce Prince, & les démonſtrations de joye dont elle fut ſuivie.

Jam parte ex aliâ frontem redimitus olivâ
Delphinus viridi, gemmisque insignis & auro
Afforet in mediâ, princeps Personæ, tabellâ;
Quem blandæ circum Charites, Risusque, Jocique
Saltarent leviter manibus per mutua nexis,
Et nova multiplici celebrarent gaudia ludo.
Absterfis etiam lacrymis, vultuque sereno
Gallia, jam risu laxaret labra decenti;
Plurima cæruleam tegerent cui lilia vestem,
Et lætam ornaret frontem Parnassia laurus.
Delphinum ipsâ sibi Pietas gratata receptum,
Thuribulumque gerens, & velum insigne pudoris,

Aurea ſpectaret fixis obtutibus aſtra,
Et ſuperis ageret, ſalvo pro Principe, grates.
Finibus extremis, lamnæque in parte remotâ
Implexus junco crines & mollibus ulvis
Lætitiæ in ſignum, Nympharumque agmine cinctus
Sequana, reclini fluctus effunderet urnâ,
Spargeret & totam ſpumanti rore tabellam.

On ne peut juger du mérite de ce Poëme par le peu de citations que nous en avons tirées; il faut le lire dans toute ſon étendue: on y trouvera (comme nous l'avons déja obſervé) beaucoup plus de beautés que de défauts. Ce qu'on peut y reprendre, c'eſt de la longueur en quelques endroits; des répétitions d'idées ou d'expreſſions; des deſcriptions trop empruntées de la Peinture; des com-

paraiſons trop multipliées. Il s'y eſt auſſi gliſſé quelques fautes d'impreſſion ; comme p. 21. ad virum, *liſ.* ad vivum ; p. 65. heroes, *liſ.* heroas, *ibid.* purpureâ *liſ.* purpureo ; p. 66. cadentibus, *liſ.* candentibus, &c. On a blâmé la quantité donnée à *contaminat* dans ce vers,

Sepia contaminat nativâ labe figuram

parce qu'en effet la ſeconde ſyllabe de ce mot paſſe pour longue ; cependant on trouve dans les emblêmes d'Alciat : *Inque vicem nunquam contaminata fides.* Au reſte, dans une autre édition, on pourra mettre *commaculat.*

Ce Poëme eſt traduit en notre langue ; & la traduction eſt ſi bien qu'on peut la lire comme un ouvrage indépendant du Latin. En bien des endroits, elle donne de la dignité, du feu, de l'agrément au texte même ; elle l'enrichit, ſans

néanmoins le charger d'o
superflus. Nous ne citero
exemple qui correspond
ceau de la convalescence
seigneur le Dauphin.

» Placé au centre du
» lon, la tête couronnée c
» couvert d'une draperie r
» d'or & de diamans, le Pr
» du à n[illegible] vœux, attirer
» xeroit sur lui tous les
» Sa Cour seroit comp
» Graces & des Ris, don
» badins & les danses folât
» droient le plaisir & l'a
» Elle se liroit encore ce
» gresse, aussi vive que l
» dans les yeux sereins de
» ce reconnoissable à son
» d'azur semé de lys d'or
» couronne de laurier.
» d'elle paroîtroit la Rel
» stinguée par ses attri
» portant sur sa tête un v
» stérieux, Symbole de sa

» Son attitude humble & respe-
» ctueuse, ses yeux élevés vers le
» ciel, apprendroient qu'elle re-
» garde la santé rendue au Dau-
» phin, comme le plus précieux
» des bienfaits du Très-haut. Dans
» le lointain, le Dieu de la Seine,
» les cheveux entrelassés de joncs &
» de roseaux, & majestueusement
» appuyé sur son urne, en feroit
» jaillir des eaux écumantes, dont
» la vapeur légère répandroit sur
» toute l'estampe une fraîcheur
» agréable.

ARTICLE VI.

LETTRE SUR LA MUSIQUE FRANÇOISE. Par J. J. ROUSSEAU de Genéve. In-8° pp. 92. M DCC LIII.

VOici un Ouvrage qui pourra faire croire que l'Auteur est bien près de se reconcilier avec

les Arts & les Sciences.
(dira-t-on) le pouvoir de
fique. Chez les Grecs, ell
cissoit les mœurs ; parmi
elle désarme l'Adversaire
des belles connoissances.
plus merveilleux ! Celui qu
doit l'étude des Lettres
les plus sévères, comme l
des plus grands désordres
parle aujourd'hui très-
ment & en philosophe, d
nie & de mélodie ; il no
même d'Opera, d'Orchest
riettes, de Récitatifs &
bagatelles qui sont à la
ture, ce que le clinquan
habits de théâtre. Mais
meux Censeur des Scienc
resse une fois aux objets
nes, aux connoissances
amusement, qui peut d
de le voir un jour par
grandes choses, de l'E
de l'Histoire, des Antiq

la Géométrie, de tous les Beaux-Arts, &c.

Tel pourra être le diſcours de quiconque s'arrête à l'écorce des choſes. Qu'il nous ſoit permis de ſuſpendre notre jugement, ou d'expliquer celui de M. Rouſſeau. Cet ennemi déclaré des Arts & des Sciences a fait paroître trop de fermeté dans ſes Ecrits, pour qu'on puiſſe eſpérer de lui un changement ſubit & total, en conſéquence de quelques chanſons Italiennes qui lui ont plû. Ainſi l'une de ces trois choſes pourroit être arrivée.

1°. Qu'il parlât ici de Muſique comme les Naturaliſtes parlent de Poiſons; d'autant mieux qu'il eſt queſtion de Muſique d'Opera,

Et de ces lieux communs de Morale lubrique, &c.

2°. Qu'il prétendît avoir bien raiſonné contre les Arts & les Sciences, quoique ſon procédé, à

l'égard de la Musique, fût blâmable : *cela prouveroit* (dit-il dans un autre Ouvrage) *que je me conduis mal, mais non que je ne parle pas de bonne foi.*

3°. Qu'il envisageât la Musique, ainsi que les autres Arts & les Sciences, comme des moyens qui peuvent nous empêcher aujourd'hui d'être plus vicieux : avantage *qui est toujours une belle chose* ; qui suffit même pour autoriser la culture de l'esprit, le soin des études, la protection qu'on accorde aux Lettres : avantage encore qui réduit la controverse (de l'influence des Lettres sur les mœurs) à une Thèse de Théorie pure ou de Théorie mêlée de faits qu'il ne faut pas trop approfondir. On peut regarder toutes les belles connoissances comme des présens du Ciel ; de même à peu-près qu'on supposoit les anciens Héros, fils des Dieux, sans examiner de trop

rès l'Histoire de leur naissance.

Quoiqu'il en soit, nous allons :ndre compte de ce Discours, ·ès-fort, très-peu politique, très-ıux, selon bien des gens, très-ropre à entraîner des conséquen-ɛs, si par hazard il se trouvoit rai.

Il est question de la Musique rançoise & de la Musique Ita-ienne, de la préférence que l'une es deux mérite sur l'autre, ou mê-ne, ce qui est bien plus fort, il 'agit de sçavoir si nous avons une Musique. Voici le début très-naïf k très-agréable de l'Auteur : » Vous souvenez-vous, Monsieur, » de l'Histoire de cet enfant de Silé-» sie, dont parle M. de Fontenelle, » qui étoit né avec une dent » d'or ? Tous les Sçavans de l'Al-» lemagne s'épuisèrent d'abord en » sçavantes Dissertations pour sça-» voir comment on pouvoit naître » avec une dent d'or. La dernière

» chose dont on s'avisa fut de vé-
» rifier le fait, & il se trou-
» va que la dent n'étoit pas d'or.
» Pour éviter un semblable incon-
» vénient, avant que de parler de
» l'excellence de notre Musique,
» il seroit peut-être bon de s'assu-
» rer de son existence, & d'exa-
» miner d'abord, non pas si elle
» est d'or, mais si nous en avons
» une. »

Ceci déja est assez humiliant pour nous: douter *si nous avons une Musique*; Eh! Que font donc tous nos grands Compositeurs, tous nos fameux Symphonistes? Ecoutons: *Toute Musique ne peut être composée que de ces trois choses; Mélodie ou Chant; Harmonie ou Accompagnement; Mouvement ou Mesure.* M. Rousseau nous accordera peut-être l'Harmonie, qui est à peu-près la même pour toutes les Nations, parce qu'elle a son principe dans la nature. Sup-

posons, par exemple, que ce principe soit celui du son fondamental & de ses harmoniques, cela ne se trouve-t-il pas dans tout gosier, dans tout instrument & par conséquent dans tout pays?

Mais la mélodie, le chant constitue le caractère particulier d'une Musique nationale: ce caractère dépend infiniment de la langue; & si cette langue est totalement défavorable à la Musique, si elle *n'est composée que de sons mixtes, de syllabes muettes, sourdes ou nazales;* si elle a *peu de voyelles sonores, beaucoup de consonnes & d'articulations*, que *résultera-t-il de la Musique appliquée à une telle langue?* Notre Auteur expose en détail ces résultats avec leurs mauvais effets; & ce qui est pire encore, les moyens qu'on prendra pour y remédier. Par exemple, » comme une telle Mu» sique sera dénuée de toute mé-

» lodie agréable, on tâchera d'y
» suppléer par des beautés factice
» & peu naturelles; on la char
» gera de modulations fréquent
» & régulières, mais froides, san
» graces & sans expression. O
» inventera des fredons, des ca
» dences, des ports de voix, &
» d'autres agrémens postiches
» qu'on prodiguera dans le chan
» & qui ne feront que le rend
» plus ridicule, sans le rend
» moins plat. La Musique av
» toute cette mausſade parure r
» stera languissante & sans ex
» pression; ses images dénuées d
» force & d'énergie peindront pe
» d'objets en beaucoup de notes.
» Les Compositeurs tournero
» tous leurs soins du côté de l'ha
» monie; & faute de beautés ré
» les, ils y introduiront des bea
» tés de convention, qui n'a
» ront presque d'autre mérite q
» la difficulté vaincue : au lie

» d'une bonne Musique, ils imagineront une Musique sçavante; » pour suppléer au chant, ils » multiplieront les accompagnemens; il leur en coutera moins » de placer beaucoup de mauvaises parties les unes au-dessus des » autres, que d'en faire une qui » soit bonne. Pour ôter l'insipidité, ils augmenteront la confusion; ils croiront faire de la Musique, & ils ne feront que du » bruit. «

La mesure, troisiéme partie essentielle à la Musique, dépend aussi de la langue, & singulièrement de cet attribut de la langue, qu'on appelle *la Prosodie*: ceci est évident; car il est nécessaire que la mesure suive les combinaisons de brèves & de longues qui se trouvent toujours dans une langue. Or s'il existe une Nation dont la langue n'ait qu'une mauvaise Prosodie; c'est-à-dire, une

Prosodie peu marquée, sans exactitude, sans précision, où les longues & les brèves n'ayent pas entr'elles, en durée & en nombre, des rapports simples & propres à rendre le rythme agréable, exact, régulier, où il y ait des longues plus ou moins longues les unes que les autres, des brèves plus ou moins brèves, des syllabes ni brèves, ni longues.... il est clair que la Musique de cette Nation étant contrainte de recevoir les irrégularités de la Prosodie, n'aura qu'une mesure fort vague, inégale & très-peu sensible; que le récitatif se sentira, sur-tout, de cette irrégularité, &c. La suite est un détail d'inconvéniens qui seront très-considérables & très-sensibles, s'ils répondent à toute l'énergie des expressions de l'Auteur. Il faut voir sur-tout ce qu'il dit des contrariétés qui ne manqueront pas de se faire remarquer entre

la

la ſymphonie & le chant, entre les Acteurs & l'Orcheſtre, toujours en conſéquence de la meſure défectueuſe, & primordialement à cauſe de la mauvaiſe Proſodie.

M. Rouſſeau n'applique point encore ſon hypothèſe à la langue & à la Muſique de notre Nation. Il réſerve pour la fin cet Arrêt terrible, » qu'il n'y a ni » meſure, ni mélodie dans la Mu» ſique Françoiſe, parce que la » langue n'en eſt pas ſuſceptible; » que le chant françois n'eſt qu'un » aboyement continuel, inſup» portable à toute oreille non-pré» venue; que l'harmonie en eſt » brute, ſans expreſſion, & ſen» tant uniquement ſon rempliſſa» ge d'écolier; que les airs fran» çois ne ſont point des airs; que » le récitatif françois n'eſt pas du » récitatif. D'où il conclut que les » François n'ont point de Muſi-

» que & n'en peuvent avoir, ou
» que si jamais ils en ont une, ce
» sera tant-pis pour eux. »

Ces propositions désolantes sont précédées de quelque chose qui ne doit pas moins nous affliger, supposé, (comme cela pourroit bien être,) que nous fussions susceptibles de jalousie. Car l'Auteur n'a que des éloges pour les Italiens. Il trouve *leur langue douce, sonore, harmonieuse, accentuée plus qu'aucune autre ;* & voilà ce qui fait de bonne Musique : aussi les Musiciens d'Italie prétendent-ils que *notre Mélodie*, en comparaison de la leur, *est plate & sans aucun chant.* Mais si l'on ne s'en rapporte pas à leur témoignage, parce qu'il pourroit être intéressé ; que dirons-nous des expériences qu'a fait M. Rousseau ? Il en compte trois, qui méritent toutes beaucoup d'attention ; la troisiéme est singuliè-

nent remarquable. » J'ai vû, *'it-il*, à Venise un Arménien, omme d'esprit, qui n'avoit ja- ıais entendu de Musique, & evant lequel on exécuta, ans un même concert, un ıonologue françois & un air e *Galuppi* ... L'un & l'autre ırent chantés, médiocrement our le François, & mal pour Italien par un homme accou- ımé seulement à la Musique rançoise..... Je remarquai ans l'Arménien, durant tout : chant François, plus de sur- :ise que de plaisir; mais tout monde observa, dès les pre- ıières mesures de l'air Italien, ue son visage & ses yeux s'a- ɔucissoient; il étoit enchanté; prêtoit son ame aux impres- ɔns de la Musique; & quoi- ı'il entendît peu la langue, s simples sons lui causoient un ıvissement sensible. Dès ce

» moment, on ne put plus lui » faire écouter aucun air Fran- » çois. «

Les Italiens ont donc une mélodie à laquelle concourent trois choses. 1° *La douceur de leur langue, qui rend toutes les inflexions faciles*, & *laisse* par-là *au Musicien la liberté d'en faire* le meilleur *choix*. 2° *La hardiesse des modulations* qui, sans être autant *préparées que les nôtres*, sont *plus agréables* parce qu'elles sont *plus sensibles*. Et quel effet n'en résulte pas pour l'expression des *réticences*, des *interruptions*, des *discours entrecoupés, qui sont le langage des passions impétueuses!* 3° La mesure pleine de précision; d'où il arrive que *le chant est animé & intéressant*, que *les accompagnemens sont vifs & cadencés*; que les *chants se multiplient* au gré du Musicien, & que tous les *caractères* sont rendus avec un succès

dont nous n'avons pas même l'idée dans notre Musique Françoise.

» Quand on commence, *ajoute l'Auteur*, à connoître la mélodie Italienne, on ne lui trouve » d'abord que des graces, & on » ne la croit propre qu'à exprimer des sentimens agréables; » mais pour peu qu'on étudie son » caractère pathétique & tragique, » on est bientôt surpris de la force que lui prête l'art des Compositeurs dans les grands morceaux de Musique. C'est à l'aide de ces modulations sçavantes, de cette harmonie simple » & pure, de ces accompagnemens vifs & brillans, que ces » chants divins déchirent ou ravissent l'ame, mettent le spectateur hors de lui-même, & lui » arrachent, dans ses transports, » des cris, dont jamais nos tranquilles Opéra ne furent honorés. Comment le Musicien

» vient-il à bout de produir
» grands effets ? Eſt-ce à forc
» contraſter les mouvemens
» multiplier les accords, les n
» les parties ? Eſt-ce à force
» taſſer deſſeins ſur deſſeins
» ſtrumens ſur inſtrumens ?
» ce fracas, qui n'eſt qu'un r
» vais ſupplément, où le g
» manque, étoufferoit le c
» loin de l'animer, & détru
» l'intérêt, en partageant l'a
» tion. »

C'eſt plutôt à l'unité de m
die que le Muſicien doit ten
& l'Auteur en dit des raiſon
forment un des grands r
ceaux de ſa lettre. Il y aj
la critique d'une multitud
petits ornemens ſi répétés
notre Muſique, tels que le
gues, les imitations, les gr
chœurs. » A l'égard des co
» fugues, doubles fugues, fu
» renverſées, Baſſes contrair

» & autres sotises difficiles que » l'oreille ne peut souffrir, & que » la raison ne peut justifier, ce » sont des restes de barbarie & de » mauvais goût, qui ne subsistent, » comme les Portails de nos Egli- » ses gothiques, que pour la hon- » te de ceux qui ont eu la patien- » ce de les faire. »

L'Italie ne s'est pas toujours tenue en garde contre ces défauts; il a été un temps où la Musique Italienne *avoit cette ridicule emphase de science harmonique, ces pédantesques prétentions de doctrine qu'on a chèrement conservées parmi nous;* aujourd'hui même, il reste encore en Italie *quelques légères traces* du goût gothique; *des fugues, des doubles & triples mélodies,* &c. mais tout cela *sort du caractère établi;* & l'on ne remarque *jamais rien de semblable dans les Tragédies*, qui sont, au gré de M. Rousseau, le triom-

phe de la Musique des Italiens.

Que ne dit-il point de leurs Duo tragiques, de leurs Airs, de leurs Récitatifs, de leurs *Adagio*, de la facilité qu'ils ont de trouver *dans chaque mouvement, des expressions pour tous les caractères, des tableaux pour tous les objets*; de rendre leur mélodie *triste sur un mouvement vif, gaie sur un mouvement lent*; de multiplier *les contrastes sans dépendre en cela du Poëte & sans l'exposer à des contresens !*

Imaginez des caractères tout opposés & vous aurez de la Musique Françoise, telle que M. Rousseau la conçoit. Mais il faut le suivre dans tous ses détails, & soutenir de bonne grace les censures énergiques dont il accable les chefs-d'œuvres de notre mélodie. Par exemple, il prend le fameux Monologue d'Armide, *Enfin il est en ma puissance :* morceau

de déclamation qui passe pour *le modèle le plus parfait du récitatif François*; il analyse toute la construction de cette prétendue merveille harmonique : ce qui suppose de la part du Lecteur l'attention de rappeller, de chanter même cette pièce très-connue de quiconque aime la Musique. Eh bien! croiroit-on que tout ceci, dans l'examen de notre Auteur, n'est qu'un tissu de ridicule, de mauvais goût, de fadeur & d'ineptie ?
» Si l'on envisage ce Monologue
» comme du chant, on n'y trou-
» ve ni mesure, ni caractère, ni
» mélodie. Si l'on veut que ce
» soit du récitatif, on n'y trouve
» ni naturel, ni expression.....
» La modulation en est régulière,
» mais puérile par cela même,
» scholastique, sans énergie, sans
» affection sensible. L'accompa-
» gnement s'y borne à la Basse-
» continue, dans une situation

» où toutes les puiſſances de la
» Muſique doivent être déployées,
» & cette Baſſe eſt plutôt celle
» qu'on feroit mettre à un écolier
» ſous ſa leçon de Muſique, que
» l'accompagnement d'une vive
» ſcène d'Opera.... En un mot ſi
» l'on s'aviſoit d'exécuter la Muſi-
» que de cette Scène ſans y joindre
» les paroles, ſans crier ni geſti-
» culer, il ne ſeroit pas poſſible
» d'y rien démêler d'analogue à
» la ſituation qu'elle veut pein-
» dre. » Voilà le jugement très-ſévère de notre Auteur. Nous pourrions dire ce que nous en penſons; mais il vaut mieux laiſſer l'entière déciſion au Lecteur, parce que notre affaire n'eſt pas de terminer la querelle mûe entre la Muſique Françoiſe & la Muſique Italienne. M. Rouſſeau trouvera des adverſaires; il n'en ſera pas étonné; il leur répondra peut-être, & il ne changera point de ſenti-

ment. Mais quelle que ſoit la fortune de notre Muſique, il faudra toujours reconnoître deux choſes; la première qu'elle eſt attaquée ici par un Ecrivain de la plus grande force; la ſeconde qu'il ne ſeroit pas à propos de mettre, dans cette controverſe, plus d'intérêt que de ſang froid & de bonne humeur. *J'avoue*, dit l'Auteur dans ſon Avertiſſement, *que j'aurois fort mauvaiſe opinion d'un peuple qui donneroit à des chanſons une importance ridicule; qui feroit plus de cas de ſes Muſiciens que de ſes Philoſophes, & chez lequel il faudroit parler de Muſique avec plus de circonſpection que des plus graves ſujets de Morale.*

ARTICLE VII.

HISTOIRE NATURELLE, Générale & Particulière ; avec la Description du Cabinet du Roi. Par MM. de Buffon & Daubenton. Tome IV. in-4°. (avec fig.) 544 pp. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1753. & chez *Durand*, rue S. Jacques.

Suite de l'Article, CXXVII. au I. Vol. de Décembre, 1753.

DANS ce ſecond Article nous tâcherons de finir le compte que nous avons commencé de rendre du IV^e Tome de cette Hiſtoire. MM. de Buffon & Daubenton nous en fourniront la matière. Ces deux Académiciens ne confondent point leur travail ; mais la ſéparation qu'ils en font, ne rompt point l'unité de l'ouvrage. Quoique la partie que M. Daubenton eſt chargé d'exécuter, ſoit la

plus séche & la plus ingrate, cependant, pour peu qu'elle lui en donne l'occasion, son style s'anime, s'éleve; & l'on ne s'apperçoit pas que la plume ait passé des mains de M. de Buffon dans les siennes.

Ce n'est point d'une spéculation arbitraire, ou d'une théorie métaphysique qu'on doit tirer les matériaux & le plan d'une Histoire Naturelle. Le sanctuaire de la Nature ne s'ouvre qu'à l'expérience & à l'observation; les organes de nos sens sont la seule clef, dont notre intelligence ait l'usage pour y entrer. Les résultats qu'elle en rapporte sont des descriptions, dont la certitude porte sur le témoignage des sens. C'est sur une réflexion si vraie que M. Daubenton fonde le mérite de ses descriptions.

Il ne définit qu'après avoir décrit: toute autre méthode lui pa-

roît fautive. Cette régle eſt excellente ; & il auroit raiſon de reprocher à l'Antiquité & à l'Ecole de l'avoir ignorée, ou négligée, s'il étoit sûr que l'obſervation & la deſcription n'euſſent pas dirigé leurs définitions. On auroit du moins pû excepter Ariſtote à qui l'on rend dans la ſuite tant de juſtice. Pline encore & quelques autres mériteroient des égards. Ils n'étoient pas infaillibles ; le ſommes-nous ? Si nos Obſervateurs l'emportent ſur ces grands hommes, c'eſt plutôt du côté des inſtrumens que du côté du génie. Les Anciens ne ſe ſont guères trompés qu'en généraliſant trop leurs notions. Si nous avons découvert les erreurs qui s'étoient gliſſées dans quelques-uns de leurs réſultats ; connoiſſons-nous tout le foible de nos ſyſtèmes ; pouvons-nous même répondre de toutes nos expériences ?

Ce n'eſt pas dans l'extérieur des animaux, c'eſt plutôt dans leur intérieur que M. D. cherche le fond d'une deſcription qui les caractériſe : il croit que les anciennes définitions n'étoient faites que pour le coup d'œil : ſi elles n'euſſent jamais été défectueuſes, c'en auroit été bien aſſez pour le commun des humains.

Mais l'Auteur ne daigneroit pas ſe borner à des leçons ſi ſuperficielles : il veut pénétrer plus loin, & nous rapporter des notions plus fidèles. Il aime à creuſer dans ſon objet ; le mérite de ſes recherches en ſera plus précieux. Mais nous craignons que l'Apologie qu'il fait du plan de ſes deſcriptions, ne ſoit priſe comme une critique de quelques Auteurs dont il juge à propos de s'écarter.

Pour donner à ſes deſcriptions plus de clarté, M. D. en bannit les expreſſions inuſitées, ou équivo-

ques, les termes barbares & idiômes étrangers. *Il ne faut p. dit-il, s'imaginer que les Lecte. apprendront une nouvelle Lang pour lire une description..... L Langues sont assez riches pour q. sçait écrire.*

La méthode que M. D. sui dans ses descriptions, c'est de pré senter l'animal d'abord dans l'état de repos : là son pinceau ne donne qu'un *portrait*. Ensuite il le prend dans l'état de mouvement : c'est un *tableau d'Histoire.*

L'Historien fait sentir avec délicatesse la différence qui doit être entre ces descriptions Naturelles & les descriptions Anatomiques. L'Anatomiste se borne à un individu présent ; *en le détaillant, en le divisant, il croit développer un monde.* Il sépare une partie pour suivre l'autre ; il a des *préparations* pour prévenir certains obstacles, des industries pour en lever d'au-

tres ; il colore avec des liqueurs, il grossit avec le microscope les parties moins sensibles. » Enfin (dit M.
» D.) l'Anatomiste particularise
» son sujet dans tous ses points,
» & descend jusqu'aux plus gran-
» des profondeurs de l'analyse
» pour le considérer dans ses pre-
» miers élémens, tandis que le
» Naturaliste généralise ses obser-
» vations, & s'éleve assez pour re-
» connoître d'un coup d'œil les
» résultats généraux de la Natu-
» re ». Ainsi, sans craindre d'être prolixe, l'Anatomiste s'étend jusqu'à ce que la lumière manque à ses organes ; pour lui, rien de ce qui est clair, n'est mince. Pour s'arrêter, le Naturaliste n'attend pas que les ténébres le surprennent : ses limites sont toujours en deçà de la minutie ; au-delà tout est superflu pour son dessein.

Dans toute cette Histoire, on cherche sur-tout les comparaisons

& les analogies pour multiplier les résultats, pour étendre nos connoissances, & pour enchaîner les anneaux au point des ressemblances & des différences : ainsi on suit toujours le même plan, la même méthode de description ; & l'on ne manque pas d'observer que, si parmi les Anatomistes il s'est trouvé des observateurs qui ont senti la nécessité de comparer les différens animaux, & qui ont donné à leurs recherches en ce genre le nom d'*Anatomie comparée, il manque dans la plûpart de leurs descriptions, l'uniformité du plan, sans laquelle toute description est presque inutile pour l'Anatomie comparée.*

Dans l'exposition que M. D. nous donne des *distributions méthodiques des animaux quadrupedes*, il reconnoît la vérité des principes d'Aristote, & il en conclut avec ce fameux Naturaliste »qu'on » ne doit établir les divisions que

» ſur des caractères poſitifs & op-
» poſés, & non pas ſur des caractè-
» res en partie poſitifs & en partie
» négatifs, parce que les caractères
» oppoſés ſont toujours bien diſtin-
» gués les uns des autres & bien
» tranchés. Cependant (ajoute-t-il)
» Ariſtote n'a exécuté aucun plan
» de diſtribution méthodique des
» animaux ; ce ſublime métaphyſi-
» cien, qui avoit ſçu réduire l'art
» de penſer en ſyſtème, & le rai-
» ſonnement en formule, ne nous
» a tracé aucune ſuite de claſſes, de
» genres, d'eſpèces pour la divi-
» ſion des animaux : il s'en eſt te-
» nu aux diviſions les plus commu-
» nément reçûes, & ne s'eſt pas
» ſoucié de combiner des métho-
» des de nomenclature, parce qu'il
» étoit bien perſuadé que ces com-
» binaiſons ſeroient trop compli-
» quées pour qu'il fût poſſible
» d'éviter les réſultats équivoques
» ou faux, qui rendroient inſtru-

» ctueux tous les travaux de ce
» genre. Les maximes d'Aristote
» sur ce sujet peuvent éclairer les
» plus grands Naturalistes, & leur
» prouver qu'en Histoire Naturelle,
» comme en toute autre science,
» on s'égare dès le premier pas,
» si on n'a pas de bons principes de
» Métaphysique ». C'est-là une des régles des plus sûres pour juger sainement d'une Histoire comme celle-ci : la bonne Métaphysique en doit être la base ; sans elle le mérite n'en peut être solide. Nous souscrirons avec complaisance aux justes éloges dont on comble ici Aristote ; ils prouvent que notre sçavant Naturaliste n'est point de ces modernes témérairement présomptueux, ou indécemment jaloux, qui ne connoissent pas assez les anciens pour les estimer, ou qui n'en flétrissent les lauriers que pour être seuls couronnés.

On passe ici en revûe les *projets*

de distributions méthodiques que MM. Rai, Klein & Linnæus ont formés pour les quadrupedes: on en fait la critique; on remarque que dans les échelles qu'ils ont dressées pour ces animaux, *les ordres, familles, classes, genres, espèces*, &c. qu'on oppose, ne gardent pas un équilibre aussi parfait que semble le désirer la symmétrie, ou une proportion qu'on croit précieuse à la Nature. De ce défaut & des autres vices que M. D. reproche à ces célébres Naturalistes, & qu'il n'entreprend pas de réformer, il conclut à ne *suivre, dans l'Histoire Naturelle & dans la description des animaux quadrupedes, que l'ordre le plus simple & le plus éloigné de toutes les distributions méthodiques*. Il commence donc *par les animaux domestiques; ensuite viendront les animaux sauvages, & enfin les animaux étrangers*. Entrons donc dans cette carrière.

Janvier, 1754.

avec nos deux Historiens : M. de Buffon va nous l'ouvrir.

» L'homme , *dit-il* , change » l'état naturel des animaux en les » forçant à lui obéir, & les faisant » servir à son usage : un animal » domestique est un esclave dont » on s'amuse, dont on se sert, » dont on abuse , qu'on altère, » qu'on dépayse & que l'on déna» ture, tandis que l'animal sauva» ge n'obéissant qu'à la Nature, » ne connoît d'autres loix que cel» les du besoin & de la liberté. » L'Histoire d'un animal sauvage » est donc bornée à un petit nom» bre de faits émanés de la simple » nature ; au lieu que l'Histoire » d'un animal domestique est com» pliquée de tout ce qui a rapport » à l'art que l'on employe pour » l'apprivoiser ou pour le subju» guer... Le but d'un Naturaliste » doit être de les observer assez » pour pouvoir distinguer les faits

qui dépendent de l'inſtinct, de ceux qui ne viennent que de l'éducation; reconnoître ce qui » leur appartient & ce qu'ils ont » emprunté; ſéparer ce qu'ils font, » de ce qu'on leur fait faire, & ne » jamais confondre l'animal avec » l'eſclave, la bête de ſomme avec » la créature de Dieu.

» L'empire de l'homme ſur les » animaux eſt un empire légitime » qu'aucune révolution ne peut » détruire; c'eſt l'empire de l'eſ- » prit ſur la matière... L'homme » penſe; & dès-lors il eſt maître » des êtres qui ne penſent point. » Il eſt maître des corps bruts qui » ne peuvent oppoſer à ſa volonté » qu'une lourde réſiſtance ou qu'u- » ne inflexible dureté, que la main » ſçait toujours ſurmonter & vain- » cre, en les faiſant agir les uns » contre les autres... Cependant » l'empire de l'homme ſur les ani- » maux n'eſt pas abſolu. Combien

» d'eſpèces ſçavent ſe ſouſtraire à » ſa puiſſance par la rapidité de » leur vol ; par la légèreté de leur » courſe, par l'obſcurité de leur » retraite! ... Combien lui échap- » pent par leur petiteſſe! Com- » bien l'attaquent à force ou- » verte » ; ſans parler de ces *in-ſectes* importuns, de ces *ſerpens* meurtriers & de tant d'autres *bê-tes immondes & incommodes qui ſemblent n'exiſter que pour faire ſentir à l'homme combien, depuis ſa chûte, il eſt peu reſpecté!* Ainſi, en ſubordonnant ſa phyſique à la foi, M. de B. juſtifie la nature & la venge de ces impies qui lui reprochent, comme des déſordres phyſiques, des arrangemens qui ne ſont que les ſuites de l'ordre moral: Dieu ne veut pas que, ſous le regne du péché, nous conſervions les privileges de l'innocence. Notre Auteur ſçait bien diſtinguer l'empire de l'homme, du domaine de Dieu.

Dieu

» Dieu (*dit-il*) Créateur des
» Etres, eſt le ſeul maître de la
» Nature; l'homme ne peut rien
» ſur le produit de la création ; il
» ne peut rien ſur les mouvemens
» des corps céleſtes, ſur les révo-
» lutions de ce Globe qu'il habite;
» il ne peut rien ſur les eſpéces en
» général : car les eſpéces en gé-
» néral & la matière en bloc ap-
» partiennent à la Nature , ou
» plutôt la conſtituent.... Dieu,
» ſource unique de toute lumière
» & de toute intelligence , régit
» l'univers & les eſpéces entiè-
» res, avec une puiſſance infinie.
» L'homme qui n'a qu'un rayon
» de cette intelligence , n'a de
» même qu'une puiſſance limitée
» à de petites portions de matière,
» & n'eſt maître que des individus.
» C'eſt donc par les talens de l'eſ-
» prit & non par la force & par les
» autres qualités de la matière, que
» l'homme a ſçû ſubjuguer les ani-

» maux.... Lorſqu'à la faveur des » Arts & de la ſociété, l'homme » a pû marcher en force pour con- » quérir l'Univers, il a fait recu- » ler peu à peu les bêtes féroces... » Il a oppoſé les animaux aux ani- » maux ; & ſubjuguant les uns » par adreſſe, domptant les autres » par la force, ou les écartant par » le nombre, & les attaquant tous » par des moyens raiſonnés, il eſt » parvenu à ſe mettre en ſûreté, » & à établir un empire qui n'eſt » borné que par les lieux inacceſ- » ſibles, &c.

Le Cheval eſt le premier des animaux quadrupèdes, dont on nous préſente ici l'Hiſtoire & la deſcription. Le pinceau de notre Hiſtorien en trace un tableau, où la beauté de cet animal eſt rendue avec une force & une fidélité, qui lui donnent plus de vie, plus de mouvement & plus de grace qu'il n'en a dans la belle gravure de la 2[e] planche de ce Volume.

» La plus noble conquête que
» l'homme ait jamais faite, est celle
» de ce fier & fougueux animal qui
» partage avec lui les fatigues de
» la guerre & la gloire des com-
» bats : aussi intrépide que son
» maître, le cheval voit le péril
» & l'affronte ; il se fait au bruit
» des armes, il l'aime, il le cherche,
» & s'anime de la même ardeur ;
» il partage aussi ses plaisirs ; à la
» chasse, aux tournois, à la cour-
» se, il brille, il étincelle ; mais
» docile autant que courageux, il
» ne se laisse point emporter à son
» feu ; il sçait réprimer ses mouve-
» mens ; non-seulement il fléchit
» sous la main de celui qui le gui-
» de, mais il semble consulter ses
» désirs ; & obéissant toujours aux
» impressions qu'il en reçoit, il se
» précipite, se modère, ou s'ar-
» rête, & n'agit que pour y satis-
» faire : c'est une créature qui re-
» nonce à son être pour n'exister

» que par la volonté d'un autr
» &c.

Le portrait que le P. Vani
nous a donné du même animal
moins étendu, parce qu'il est mo
historique. La Prose de M. de
est aussi poëtique que les vers
Prædium Rusticum. Citons -
pour que nos Lecteurs en puiss
faire la comparaison : nous
croyons pas que M. de B. puiss
perdre.

Qui longas amat ire vias, aut hor
Martis
Castra sequi, tenerâ facilem cervice
mari
Fingat equum, doceatque pedes & n
lia crura
Composito glomerare gradu, spum
que frænis
Ora regens, plano vel in æquore c
bus acrem
Calce citet, pressis vel in orbem fle
habenis,

Aut molli placidum jubeat procedere gressu.

» Voilà le cheval, *reprend M.* » *de B.*, dont les talens sont dé» veloppés... qui dès le premier » âge a été soigné, & ensuite exer» cé, dressé au service de l'hom» me : c'est par la perte de sa liberté » que commence son éducation, » & c'est par la contrainte qu'elle » s'acheve : l'esclavage ou la do» mesticité de ces animaux est mê» me si universelle, si ancienne, » que nous ne les voyons que ra» rement dans leur état naturel ; » ils sont toujours couverts de har» nois dans leurs travaux, on ne » les délivre jamais de tous leurs » liens, même dans le temps du » repos.... Dans les pâturages, ils » portent toujours les marques de » la servitude, & souvent les em» preintes cruelles du travail & de » la douleur ; la bouche est défor-

» mée par les plis que le mors a
» produits; les flancs sont entamés
» par des plaies, ou sillonnés de
» cicatrices faites par l'éperon ; la
» corne des pieds est traversée par
» des cloux ; l'attitude du corps
» est encore gênée par l'impression
» subsistante des entraves habi-
» tuelles... Ceux même dont l'es-
» clavage est plus doux, qu'on ne
» nourrit, qu'on n'entretient que
» pour le luxe & la magnificence,
» & dont les chaînes dorées ser-
» vent moins à leur parure qu'à
» la vanité de leur maître, sont
» encore plus déshonorés par l'élé-
» gance de leur toupet, par les
» tresses de leurs crins, par l'or &
» la soye dont on les couvre, que
» par les fers qui sont sous leurs
» pieds. » Ainsi M. de B. ne seroit
pas tenté de s'écrier avec Claudien:

O felix sonipes tanti cui fræna mereri
Numinis, & sacris licuit servire lupatis!

La Nature est plus belle que l'Art, dit l'illustre Académicien ; & *dans un être animé , la liberté des mouvemens fait la belle nature.* Mais est-ce préjugé ou raison ? Il nous semble que le cheval est susceptible d'une éducation heureuse; que l'art qui la lui donne, embellit sa nature ; que sous des mains habiles, sa taille acquiert de l'élégance & de la légèreté ; son air & son port de la grace & de la dignité ; sa marche & ses mouvemens de la souplesse & de la régularité. Les soins assidus qui entretiennent, dans ces animaux, la propreté ; le goût intelligent qui choisit leur parure, répandent sur toute leur machine un éclat gracieux qui releve & annoblit leur mérite ; ils ne paroissent pas indifférens à ces attentions ; on diroit qu'ils en sentent le prix, qu'elles leur enflent le sentiment ; ou qu'elles leur en inspirent. Nous

doutons que les chevaux de l'Amérique Espagnole, ailleurs que sous la plume de M. de B., étalent des charmes capables d'effacer l'impression agréable que fait la vûe d'un beau cheval élevé & formé dans une bonne Ecole, & manié & gouverné par un maître habile.

Grynæus, Juste-Lipse, Camérarius & quelques autres Ecrivains ont fait l'éloge du cheval : ils se sont plus attachés au naturel qu'au méchanisme de cet animal ; l'Histoire leur a fourni plus de matériaux que la Physique. Nous n'avons garde de comparer ces Rhéteurs à nos deux Académiciens ; ils n'ont ni autant d'étendue & d'élévation dans les idées, ni autant de science & de recherches dans les détails.

L'Asne. Des Ecrivains à peu-près de même genre, de même date, se sont exercés sur l'âne : leurs essais ne sont guères que

des badinages très-indécens en beaucoup d'endroits ; & l'érudition qu'ils y ont semée, n'est pas assez précieuse, pour que MM de B. & D. ayent daigné la recueillir.

L'âne est si semblable au Cheval que M. de B. met en question si ces deux animaux ne *viennent pas originairement de la même souche ; s'il ne sont pas de la même famille.* Pour résoudre cette question, l'Auteur jette un regard aussi pénétrant que général sur tous les corps organisés ; il choisit le corps humain pour centre de tous leurs rapports ; & en lui comparant tous les êtres animés, il trouve » que, quoique tous ces » êtres existent solitairement, & » que tous varient par des diffé» rences graduées à l'infini, il existe » en même temps un dessein pri» mitif & général qu'on peut sui» vre très-loin, & dont les dégra» dations sont bien plus lentes que

» celles des figures & des autres » rapports apparens. » Tout est si suivi, si lié, si nuancé, si continu dans les procédés de la nature qu'il semble (dit M. de B.) » qu'en » créant les animaux, l'être suprê- » me n'a voulu employer qu'une » idée, & la varier en même temps » de toutes les manières possibles, » afin que l'homme pût admirer » également & la magnificence » de l'exécution & la simplicité du » dessein ».

Malgré ses ressemblances, qui semblent les confondre, toutes les espèces ont entr'elles des intervalles, que les nuances qui rapprochent & unissent ces espéces, n'effacent jamais. Notre sçavant Naturaliste rejette avec mépris, & réfute avec force l'idée de ramener tous les êtres organisés à une seule espéce qui, par une dégénération graduée, auroit répandu dans le regne animal la diversité qu'on y remarque. Ce systême,

faux dans ſes principes, & dangereux dans ſes conſéquences, M. de B. le combat par la révélation : l'Hiſtoire ſacrée de la Création eſt un point d'appui inébranlable ſur lequel il ſe place pour tirer entre les eſpéces des *lignes de ſéparation ;* l'obſervation confirme cette ſaine Phyſique ; le mêlange *de différentes eſpéces ne produit que des individus viciés & inféconds :* ce qui autoriſe M. de B. à définir l'eſpéce, *une ſucceſſion conſtante d'individus ſemblables & qui ſe reproduiſent*, & à reſtraindre cette dénomination aux animaux & aux végétaux. *C'eſt*, ajoute-t-il, *par un abus des termes ou des idées, que les Nomenclateurs l'ont employée, pour déſigner les différentes ſortes de minéraux*. Enfin, pour proſcrire abſolument cette multiplication d'eſpèces opérées par des *combinaiſons d'individus*, qui ont fait dégénérer leur race, il obſerve que

[redacted]

l'Hiſtoire auroit dû nous marquer au moins la naiſſance de quelques-unes de ces nouvelles eſpéces, & que la ſource qu'on leur donne auroit dû être à jamais intariſſable. Or nul monument, nulle époque dans l'Hiſtoire qui favoriſe cette prétention ; nulle obſervation ancienne ou moderne qui ne la démente. Ainſi on ne ſçauroit conteſter à M. de B. la vérité de ce principe : » un ani-» mal dégénéré eſt une production » viciée ; & comment ſe pourroit-» il qu'une origine viciée pût faire » ſouche, & non-ſeulement pro-» duire une ſucceſſion d'êtres » conſtans, mais même les pro-» duire de la même façon & ſui-» vant les mêmes loix que ſe re-» produiſent en effet les animaux » dont l'origine eſt pure ?

Ces principes ſi bien établis ramenent M. de B. à ſon ſujet & le font conclure ainſi : » L'âne eſt

» donc un âne, & n'est point un
» cheval dégénéré; un cheval à
» queue nuë; il n'est ni étranger,
» ni intrus, ni bâtard; il a com-
» me tous les autres animaux sa
» famille, son espéce & son rang;
» son sang est pur, & quoique sa
» noblesse soit moins illustre, elle
» est toute aussi bonne, toute aussi
» ancienne que celle du cheval.
» Pourquoi donc tant de mépris
» pour cet animal si bon, si pa-
» tient, si sobre, si utile? Les
» hommes mépriseroient-ils jus-
» que dans les animaux, ceux qui
» les servent trop bien & à trop
» peu de frais?

Parcior est asinis victus facilisque: laborum
Atque famis patiens, foliis herbâque palustri
Vescitur, &c. Præd. Rust. liv. 3.

» On donne au Cheval de l'é-

» ducation, on le ſoigne, on l'in-
» ſtruit, on l'exerce; tandis que
» l'âne abandonné à la groſſiè-
» reté du dernier des valets, ou à
» la malice des enfans, bien loin
» d'acquérir, ne peut que perdre
» par ſon éducation; & s'il n'a-
» voit pas de bonnes qualités, il
» les perdroit en effet par la ma-
» nière dont on le traite : il eſt le
» jouet, le plaſtron, le bardeau
» des ruſtres ... On ne fait pas
» attention que l'âne ſeroit par
» lui-même & pour nous, le pre-
» mier, le plus beau, le mieux
» fait, le plus diſtingué des ani-
» maux, ſi dans le monde il n'y
» avoit point de Cheval : il eſt le
» ſecond au lieu d'être le premier,
» & par cela ſeul il ſemble n'être
» plus rien : c'eſt la comparaiſon
» qui le dégrade. » M. de B. s'é-
lève contre le préjugé; ſur le mê-
me plan qu'il a ſuivi dans l'Hi-
ſtoire du Cheval, il expoſe les

bonnes qualités de l'âne, parcourt les climats qui lui ſont plus ou moins favorables ; & de concert avec M. D. il s'acquitte envers cet animal, des devoirs d'un Naturaliſte ſupérieur aux idées vulgaires.

Le Bœuf. Auſſi ſtable dans ſes principes que varié dans ſes images, M. de B. nous retrace ici ſon ſyſtême d'organiſation expoſé dans ſes autres Volumes. » Dieu, » *dit-il*, en créant les premiers » individus, a non-ſeulement » donné la forme à la pouſſière de » la terre ; mais il l'a rendue vi- » vante & animée en renfermant » dans chaque individu une quan- » tité plus ou moins grande de » molécules organiques, vivantes, » indeſtructibles, & communes à » tous les êtres organiſés.. Après » la diſſolution du corps, après » ſa deſtruction, ſa réduction en » cendres, ces molécules ſur leſ-

» quelles la mort ne peut rien;
» survivent & circulent dans l'U-
» nivers, passent dans d'autres
» êtres, y portent la nourriture
» & la vie : elles ne se multiplient
» pas, elles subsistent toujours en
» nombre égal, leur transport
» rend la nature également vi-
» vante, également peuplée, &
» toujours également resplendis-
» sante de la première gloire de
» celui qui l'a créée.... La na-
» ture laisse la mort moissonner les
» individus.... pour se montrer
» également indépendante de la
» mort & du temps, pour exer-
» cer à chaque instant sa puissan-
» ce toujours active, manifester
» sa plénitude par sa fécondité, &
» faire de l'Univers, en reprodui-
» sant, en renouvellant les êtres,
» un théâtre toujours rempli, un
» spectacle toujours nouveau....
» Pour que les êtres se succedent,
» il est donc nécessaire qu'ils se

» détruisent entr'eux.... La fé-
» condité est aussi grande que la
» déprédation ; toute la nourri-
» ture, toute la consommation
» tourne au profit de la reprodu-
» ction : » c'est le système de la
Métempsycose approprié à la matière. De ces principes étendus & développés avec une vigueur où le zèle du système déploie toute la force du génie, M. de B. tire une conclusion qu'il prétend aussi conforme à l'observation qu'à la sagesse de la Nature ; c'est que dans les animaux la capacité de l'estomach est proportionnelle à la quantité de molécules organiques, qui se trouvent dans les substances, dont ils font leur nourriture habituelle. Il ne manque pas de reprocher à l'homme l'abus qu'il fait de son pouvoir sur les animaux, pour contenter sa sensualité ou son intempérance, & de l'avertir qu'*en détruisant les autres par la disette*,

il ſe détruit lui-même par l'excès.

Après l'énumération de quelques-uns des avantages que le bétail procure à l'homme, il ſe renferme plus ſpécialement dans ſon ſujet. » Sans le Bœuf, *dit-il*, les » pauvres & les riches auroient » beaucoup de peine à vivre ; la » terre demeureroit inculte ; les » champs & même les jardins » ſeroient ſecs & ſtériles ; c'eſt ſur » lui que roulent tous les travaux » de la campagne ; il eſt le do- » meſtique le plus utile de la Fer- » me, le ſoutien du ménage » champêtre . . . Autrefois il fai- » ſoit toute la richeſſe des hom- » mes, & aujourd'hui il eſt en- » core la baſe de l'opulence des » Etats, qui ne peuvent ſe ſoute- » nir & fleurir que par la culture » des terres, & par l'abondance » du bétail ; puiſque ce ſont les » ſeuls biens réels, tous les autres » & même l'or & l'argent n'étant

» que des biens arbitraires, des
» représentations, des monnoies
» de crédit, qui n'ont de valeur
» qu'autant que le produit de la
» terre leur en donne. «

Si la nature de nos Mémoires permettoit de nous étendre davantage sur ce Volume, nous en comparerions le travail avec celui des Naturalistes qui sont entrés dans la même carrière avant MM. de B. & D. Qu'il seroit flatteur pour nos deux sçavans Académiciens, de voir que dans la science si précieuse de l'œconomie rustique, aucun n'a été aussi éclairé qu'ils le sont, qu'aucun Historien n'en a recueilli avec autant de soin les détails utiles, & ne les a relevés avec autant de noblesse!

Ce n'est pas que le systême des *molécules organiques* * nous ait

* Nous aurons bientôt occasion de nous expliquer plus positivement sur ces *molécules vivantes.*

éblouis : les charmes qui le décorent, dans la nouvelle exposition que nous venons d'indiquer, ne sont pas des argumens qui le prouvent. *Cette poussière, toujours vivante & toujours animée*, qui entretient le régne animal & le régne végétal en les désolant, qui en perpétue la gloire & l'opulence en les ravageant, qui les dépeuple sans relâche, & les repeuple sans cesse, qui n'en détruit les habitans que pour les reproduire; tous ces contrastes si profondément recherchés, si ingénieusement rassemblés, si heureusement assortis, ont plus d'éclat que de solidité. La raison du Philosophe en est aussi peu émue que l'imagination des autres en est vivement touchée. C'est la différence d'un Roman merveilleux à une Histoire véritable; on lit l'un avec plus de plaisir, on retient l'autre avec plus de profit; mais quelle que

isse être la fortune des molé-
les organiques, la réputation
M. de Buffon est trop bien éta-
e pour en souffrir le même
mmage que ses principes. Tou-
les critiques qu'on a faites ou
'on pourra faire de ce systême,
raviront jamais à son Au-
ur la gloire de s'être montré,
ns la défense qu'il continue
en faire, comme dans toutes les
tres parties de son Histoire, un
rivain du mérite le plus rare.

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LEs Supérieurs des Jésuites de cette Ville, voulant donner à Monseigneur l'Archevêque un témoignage authentique & public de leur obéissance, nous ont chargés de déclarer :

1° Qu'ils sont très-sincèrement soumis au Mandement dudit Seigneur Archevêque, en date du 13 Décembre dernier, par lequel ce Prélat interdit la lecture du Livre intitulé : *Histoire du Peuple de Dieu depuis la Naissance du*

Meſſie juſqu'à la fin de la Synagogue. Seconde Partie, &c.

2° Qu'ils perſiſtent dans la Déclaration qu'ils ont publiée le 22 d'Octobre 1753, touchant ledit Ouvrage.

3° Qu'ils ont vû avec ſatisfaction le P. Berruyer abandonner totalement ſon Livre au jugement de Noſſeigneurs les Evêques ; comme il paroît par l'Acte que ce Père a remis à Monſeigneur l'Archevêque, & dont voici la teneur :

» Je ſouſſigné, Prêtre Religieux
» de la Compagnie de Jeſus, dé-
» clare que je me ſoumets ſincè-
» rement au Mandement de
» Monſeigneur l'Archevêque de
» Paris, en date du 13 du préſent
» mois ; qui interdit la lecture
» d'un Ouvrage intitulé : *Hiſtoire*
» *du Peuple de Dieu, depuis la*
» *Naiſſance du Meſſie juſqu'à la*
» *fin de la Synagogue. Seconde*
» *Partie, &c.* & promets de m'en

» rapporter au jugement qu'en
» porteront Mondit Seigneur l'Ar-
» chevêque de Paris & Nosſei-
» gneurs les Evêques ; & de re-
» garder comme répréhenſible &
» condamnable ce qu'ils croiront
» y devoir reprendre. A Paris, le
» 21 Décembre 1753. *Signé*,
ISAAC-JOSEPH BERRUYER.

Introduction à la Langue Latine, par la voie de la Traduction, ou Feuilles Elémentaires, qui contiennent les premières Notions de la Grammaire Françoiſe, & le Rudiment Latin, tiré de Scioppius & de la Minerve de Sanctius. Troiſiéme Edition. Chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques. M DCC LIII.

Il y a dans ce petit Livre un Avertiſſement bien raiſonné & même bien écrit, qu'il faut lire. On y démontre que la voie d'enſeigner le Latin par la Traduction, eſt la meilleure : nous ne croyons

pas

pas qu'il y ait aucune bonne raiſon à propoſer contre cette méthode. L'Auteur ne prétend pas détruire l'uſage de compoſer en latin ; il le tranſpoſe ſeulement ; il le fait précéder de la Traduction, de l'Explication. Et en effet il paroît évident qu'on doit enſeigner des mots & des tours latins aux enfans, avant que de les leur faire appliquer dans des Thêmes. Mais où prendre ces mots & ces tours, ſi ce n'eſt dans les bons Auteurs de l'Antiquité ? Une raiſon déciſive en ce genre, c'eſt que la Traduction intéreſſe beaucoup plus les Elèves du premier âge, qu'une froide compoſition entée ſur des régles gênantes & ſouvent fauſſes. Or, en matière d'éducation, le point capital eſt d'intéreſſer. Nous n'apprenons bien que ce qui reſſortit aux déſirs de notre ame ; la rigueur & la voie du commande-

ment ; n'appliquent point la volonté ; ou bien l'application qui en résulte n'est que momentanée.

Telle est à peu-près l'esquisse de cet *Avertissement*, qu'on ne peut trop méditer. En faisant usage des principes qu'il contient ; en y joignant les Abrégés des bons Auteurs, qu'on a donnés depuis peu chez les mêmes Libraires, sous le titre d'*Excerpta Latini sermonis Exemplaria ;* il n'est pas douteux qu'on ne mette, dans l'Education, une vigueur & un agrément qui seront la source des plus grands succès.

Modéles d'éloquence, ou, les traits brillans des Orateurs François les plus célébres ; espéce de Rhétorique, moins en préceptes qu'en exemples, & où l'on voit l'application qu'ont fait des Régles de l'Art Oratoire, ceux qui l'ont possédé dans le plus

haut dégré ; Ouvrage propre aux jeunes Rhétoriciens & à tous ceux qui veulent se former à l'éloquence de la Chaire. *Vol. in 12. de 447 pages. Chez Quillau, rue S. Jacques, & Babuty fils, Quai des Augustins : M DCC LIII.* Ce Titre explique tout le fond du Livre. On y donne un abrégé des préceptes de la Rhétorique ; c'est-à-dire, en peu de mots, les notions nécessaires de ce qui s'appelle *Canevas d'un discours* ; de ce qui l'orne, de ce qui en fait un tout brillant, utile & agréable. Ensuite viennent les exemples ; ils sont tirés des meilleurs Ecrivains, c'est-à-dire de ceux qui ont eu le plus de succès dans les Académies & dans la Chaire. On ne peut pas dire que ce Livre soit inutile ; qu'il péche du côté de l'ordre & du choix ; qu'il s'écarte du but que s'est proposé l'Auteur. Re-

ſte à ſçavoir s'il ſera naître parmi nous un grand nombre de vrais Orateurs : queſtion qui tient toujours aux difficultés de l'Art ; qui rappelle le ſouvenir de ce que Cicéron en a penſé & écrit. L'Eloquence eſt, de toutes les parties de la littérature, celle dont il faut le moins ſe flatter. Nous pourrons avoir des Théologiens, des Géométres, des Hiſtoriens, des Poëtes, des Antiquaires, des Artiſtes de toutes eſpéces, & nous pourrons manquer d'Orateurs du premier ordre. La liſte des qualités que cette profeſſion ſuppoſe fait trembler ; & il eſt à propos même, pour le bien public, qu'on n'en diſcute pas tous les rapports, toutes les dépendances. Il vaut mieux ſe borner à ce qu'on a, en être content, & ne rien eſpérer de plus.

Au mois de Juin dernier, nous annonçâmes, sans le voir, un *Mémoire pour servir à la vie de M. Desavanne, Peintre ordinaire du Roi, & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.* Depuis ce temps-là, nous avons eu occasion de lire cette brochure ; & malgré ses défauts, elle nous a intéressés. D'abord l'*Avis* préliminaire énonce une vérité. *Jamais*, dit l'Auteur qui nous est inconnu, *il n'y eut tant de curieux* (en Peinture)*&, j'ose le dire, jamais les Peintres ne furent moins chargés d'ouvrage ..... Cependant les ventes sont multipliées ; les tableaux s'y vendent au poids de l'or ; & rien n'y est rebuté.* La raison de tout cela, c'est qu'on n'a point assez de confiance dans les Peintres de nos jours, & qu'on en a trop dans ceux qui n'existent plus. *Numen quoddam*

præ ſe ferunt, diſoit Pauſanias en parlant des Ouvrages antiques de Dédale. La même choſe arrivera par rapport aux Tableaux modernes, qui ne nous touchent aujourd'hui que médiocrement. Le temps leur conciliera de la vénération : mais, en attendant, *la plûpart de nos bons Artiſtes ſeront réduits à travailler infructueuſement pour eux & leurs familles.* Cette réflexion eſt de l'Auteur & elle entraîne de grandes conſéquences.

M. Deſavanne, objet de ce Mémoire, étoit né à Londres en 1668 d'un pere Catholique, & qui avoit la charge de premier Veneur du Roi Charles II. Le fils étoit deſtiné au même emploi ; mais il lui arriva comme à Protogene, d'avoir pour la Peinture cette paſſion qui eſt ſi bien nommée dans Pline, *quædam artis libido.* Le jeune Deſavanne acheta de

bonne heure les Estampes des Batailles d'Alexandre par le Brun; mais sans maître, on n'apprend rien, ou l'on apprend mal. Il passa en France, se mit sous la conduite du Garde des Tableaux du Roi, copia quantité d'ouvrages de le Brun, puis retourna en Angleterre, & revint s'établir en France, au temps de la Catastrophe du Roi Jacques II. Alors ce Peintre fut acquis à notre Académie comme Elève, & après un voyage de Rome, comme Académicien en 1704.

Ses plus grands Ouvrages ont été des Plafonds & d'autres Tableaux considérables qu'on voit au Château de Chanteloup près d'Amboise. Ils furent terminés en quatre ans; mais l'entreprise ne fut faite qu'après un séjour de dix ans en Espagne, où M. d'Aubigny, Seigneur de Chanteloup, avoit me-

né son Peintre pour copier les Tableaux de S. M. C.

Tandis que M. Desavanne demeuroit à l'Escurial, l'Inquisitión le fit arrêter, l'interrogea; & toute cette affaire, dont on ne dit pas clairement la cause, auroit eu des suites, sans la protection de M. d'Aubigny, & les ordres du Roi d'Espagne. Il semble, par d'autres traits du Mémoire, qu'il avoit bien pû échapper à ce Peintre quelque licence en matière de Religion: on lui reproche ici trop de liberté dans ses Tableaux, trop d'attachement à la Littérature Angloise, & surtout *certains sentimens qu'on lui a connus à l'Academie*; mais on ajoute qu'il revint dans la suite *au vrai*; & que *ses dernières années ont été une preuve non interrompue de la sincérité de son retour*. Sa mort édifiante arrivée le 27 Avril 1752 en est encore

le gage certain & la marque non équivoque. Telle eſt l'Eſquiſſe générale d'une vie toute conſacrée à la Peinture : on y mêle des obſervations utiles touchant la manière, les talens & les travaux de ce Maître ; on n'oublie point les qualités de ſon ame, ſa ſimplicité, ſon déſintéreſſement, ſa douceur, &c. Tout ceci, encore une fois, ſe lit aſſez volontiers, quoique le ſtyle de l'Auteur manque quelquefois d'aiſance & de clarté. Voici un des meilleurs morceaux : ce ſont des réflexions ſur l'Art de peindre les portraits : « Le Peintre qui veut » y réuſſir peut s'y conduire com- » me un Négociateur ; diſcourir » avec ſon modèle ; lui préſenter » les objets qui attachent les hom- » mes, juſqu'à ce qu'il ait ren- » contré celui qui forme ſon affe- » ction. Quand il aura découvert » cette affection, il ne ſera pas

» difficile de le faire parler ſur les
» choſes qui l'affectent : heureux
» ſi l'affection eſt bonne! Pour lors
» il le verra tel qu'il eſt à l'exté-
» rieur & dans l'ame. Et comme
» les affections du cœur ſe tracent
» ſur le viſage quand elles ſont
» remuées, le Peintre pourra ren-
» dre & les traits du viſage, &,
» pour ainſi dire, les traits de l'ame
» de ſon modèle. « On veut dire,
qu'avant de tirer un portrait, le
Peintre doit tâcher d'intéreſſer le
viſage de la perſonne, de l'animer,
d'y faire naître la belle humeur.
On remarque de l'embarras, de la
gêne, quelque choſe de ſombre &
de peu agréable dans la diction de
l'Auteur : mais, nous le répétons,
cela n'empêche pas qu'il n'y ait des
traits eſtimables dans ſon Mémoi-
re. *C'eſt une brochure, in-12 de
36 pp. qui ſe trouve chez la Veuve
Pierres, rue S. Jacques.*

Le troisiéme volume des *Elémens d'Hippiatrique* se distribue à Lyon, chez Declaustre & les Duplain : il ne s'annonce que sous le Titre de *Tôme second*; mais comme c'est une séconde partie du 2e Tome, on acquère véritablement, en l'achetant, le 3e vol. Nous voudrions que ces distinctions de premiére & seconde partie disparussent des Ouvrages, quand il est question de Tômes différens : celà n'est bon qu'à embarrasser. Il faut compter autant de Tômes qu'il y a de volumes; rien n'est plus facile ni plus commode.

Mais, quoiqu'il en soit, nous n'avons point annoncé la premiére partie de ce second Tome*, parce qu'elle ne nous est pas tom-

* L'Extrait du premier vol. est dans nos Mém. de Nov. 1756. 1 vol.

bée entre les mains : celle-ci eſt précédée d'un Avertiſſement, où l'Auteur ſemble annoncer deux choſes : 1° plus d'étendue dans ſon Ouvrage qu'il n'en avoit d'abord imaginé & promis ; 2° la réſolution de ne ſe plus aſtreindre à la méthode des demandes & des réponſes. En effet, dans ce volume, on ne voit guères cette méthode ſuivie qu'à la tête des Articles ou Sections. Dans le détail des Matières, l'Auteur procède de ſuite ſans couper ſon diſcours, ſans le rendre diffus par des queſtions multipliées, dont le fond revient encore dans les réponſes : car tel eſt l'inconvénient de l'Art Dialogiſtique, ſurtout quand il ſe borne au ſtyle élémentaire.

M. Bourgelat, Auteur de cet Ouvrage, parle ici de la *tête* & de la *poitrine* du Cheval ; ſa doctrine ſur ces deux points eſt toute ana-

tomique, & ne peut que paroître très-instructive ; mais cet habile homme semble renoncer lui-même à l'avantage de se faire lire par d'autres que par ceux qui exercent son Art ; c'est-à-dire, qui sont attachés par état au manége, & à la cure des chevaux. C'est (nous le croyons) trop borner le fruit de ses Etudes, & nous pouvons assurer, d'après notre propre exemple, que ce Livre peut intéresser des personnes totalement étrangères à la profession de l'Auteur. On y trouve beaucoup de connoissances, & une bonne manière de les énoncer. *Ce Volume est un in-12 de plus de 600 pages, très-bien imprimé, & qui se trouve aussi à Paris, chez Gabriel Martin, rue S. Jacques.*

VERS sur l'Election de Son Altesse Sérénissime, Monseigneur le Comte de CLERMONT, à l'Académie Françoise *.

QUEL nouveau Phénomène en ces lieux va paroître !
Volez, Esprit d'ARMAND, du Céleste Lambris :
Un Auguste HE'ROS, du Sang de votre Maître,
Parmi vos Nourrissons s'empresse d'être admis.
Dans vos jours fortunés, si le Ciel l'eût fait naître ;
De ce Corps, qui vous doit & son lustre & son être,

* L'Auteur est M. l'Abbé Joly de Dijon, bien connu par plusieurs Compositions Littéraires. Il composa autrefois sur la naissance de S. A. S. des Vers qui furent bien reçus du public, & agréés de Monseigneur le Duc, père de M. le Comte de Clermont.

Il eût été le Fondateur.
A CLERMONT, des Talens le zélé
Protecteur,
On vous eût vû céder cette gloire écla-
tante,
Content de l'immortel honneur
D'être assis parmi les Quarante.

Lettre à M. le Président de Ruffey sur l'Election de S. A. S. Monseigneur le Comte de Clermont à l'Académie Françoise (pp. 10 4°.) Ceci est l'expression des premiers sentimens qu'a fait naître l'Election de S. A. S. à l'Académie Françoise. L'Auteur (M. l'Abbé le Blanc) rassemble l'éloge du Prince, nouvel Académicien ; celui des Grands, anciens & modernes, qui ont cultivé les Sciences ; celui des Lettres en général ; celui de l'Académie Françoise ; celui de la Maison Royale, qui pré-

ſente un Héros couronné des palmes de Mars & du laurier d'Apollon. Quiconque s'intéreſſe à l'honneur que cet événement procure aux gens de Lettres, lira volontiers ce que M. l'Abbé le Blanc écrit à ce ſujet : mais on ſouhaitera en même temps que cet homme d'eſprit nous raconte ce qu'il a vû dans ſon voyage d'Italie, région ſi féconde en Mécènes, & digne encore aujourd'hui de nous rappeller le ſiécle des Médicis.

M. Goſmond de Vernon, ſi connu par ſon empreſſement à célébrer la gloire & le bonheur de nos Princes, vient de faire un Médaillon très-ingénieux ſur la naiſſance de Monſeigneur le Duc d'Aquitaine. Tous les attributs du Roi, de Monſeigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de la

France, y sont réunis d'une manière aussi gracieuse que poëtique. Ce Morceau fut présent éle 13 Décembre dernier à Madame la Dauphine, qui en parut très-satisfaite.

La Typographie de France vient de signaler son zèle par l'entreprise de notre *Moreri* traduit en Espagnol, 8 vol. *in-fol.* Ce grand Ouvrage se trouve *à Paris, chez Boudet, rue S. Jacques.*

Les Poësies d'Horace, traduites en François, 2 vol. *in*-12. Chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais. C'est une nouvelle Edition du bon ouvrage de M. l'Abbé Batteux. On peut revoir l'extrait que nous en avons donné au mois d'Octobre 1750.

Les Voyages de Cyrus ; avec un Discours sur la Mythologie ; par

Janvier, 1754.

M. Ramsay. 2 vol. *in*-12. Chez Quillau & Babuty fils : Autre nouvelle Edition ; la première parut en 1728 ; elle essuya des critiques ; mais l'ouvrage a survécu : preuve que le Public, qui, à la longue, ne se trompe point, l'a jugé digne de son estime.

Le Directeur dans les voies du salut, sur les principes de S. Charles Borromée, par le P. de Courbeville Jésuite. *in*-12. A Amiens, chez la veuve Godart, & à Paris, chez Giffart & Ganeau : encore une nouvelle Edition, qui doit être la sixiéme ou septiéme. On voit à la tête les Approbations de MM. les Evêques d'Amiens & de Noyon.

Les Principes de la Grammaire Françoise, par M. l'Abbé Antonini. *in*-12. chez Duchesne, rue Saint

Jacques. C'est aussi une nouvelle Edition. On trouve à la fin du Volume un *Précis des régles de la Versification Françoise*, avec un Dictionnaire des mots qui ont la prononciation semblable, mais dont l'orthographe est différente.

Histoire Militaire des Suisses au service de la France, &c. Par M. le Baron de Zurlauben, Brigadier des Armées du Roi, &c. *in*-12. Tom. VI. VII. & VIII. Chez Desaint & Saillant; Jean-Thomas Herissant & Vincent, &c. C'est la suite d'un bon Livre en cinq volumes, dont nous avons déja rendu compte. Nous n'oublierons pas ces trois nouveaux Tomes qui complettent l'ouvrage.

Recueil de Piéces authentiques, pour servir à l'Histoire de la Paix d'Aix-la-Chapelle, conclue en Janvier, 1754.

1748, & l'on y a joint un Recueil de Pièces également authentiques touchant la Paix de Dresde conclue en 1745. C'est un petit *in*-12 imprimé à Londres, & qui se trouve à Paris, chez des Libraires que nous ne connoissons pas.

Etat du Ciel, calculé sur les Tables de M. Halley, à l'usage de la Marine, pour l'année 1754; par A. G. Pingré, Chanoine Régulier, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Associé de celle de Rouen. Chez Durand, rue S. Jacques, & Pissot, Quai de Conti, M DCC LIV. *in*-8°. pp. 200. Il y a toute apparence qu'on sera très-content de ce Livre. L'Auteur est habile, & fait ses délices de l'Astronomie. Nous déterminerons ailleurs les principaux objets que présente son ouvrage.

Œuvres de M. Cochin, Avocat au Parlement : Tome IV. *in-4°.* Chez de Nully, Grand'Salle du Palais. On n'avoit promis que quatre Volumes de ce grand Jurisconsulte; mais on en donnera un cinquiéme, qui ne sera pas moins intéressant que les autres. L'Extrait de celui-ci paroîtra bientôt dans nos Mémoires.

On a traduit en notre Langue, & très-bien, le Poëme latin de Fracastor, intitulé : *Syphilis.* Nous nous réservons d'en rendre compte au premier jour.

La belle Bibliothèque de M. de Boze sera mise en vente vers la mi-Février. C'est un événement qui met à l'épreuve la Philosophie de beaucoup de gens de Lettres, dont les goûts surpassent infiniment la fortune.

Janvier, 1754.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Janvier 1754.

ARTICLE I. *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, &c.* Tome II. pag. 5
ART. II. *Histoire des Rois de Thrace & de ceux du Bosphore Cimmérien, &c.* 25
ART. III. *Recueil des Jeux Floraux, &c.* 50
ART. IV. *Histoire des anciennes Révolutions du Globe terrestre, &c.* 67
ART. V. Scalptura. *La Gravûre, (Poëme.)* 87
ART. VI. *Lettre sur la Musique Françoise, &c.* 111
ART. VII. *Histoire Naturelle.... avec la Description du Cabinet du Roi, &c.* 132
ART. VIII. *Nouvelles Littéraires,* 166

ERRATA

Pour Décembre, II. Volume 1753.

P. 2879 l. 5. le, *liſ.* les

P. 2996 l. 17. Micènes, *liſ.* Mycènes.

P. 3044 l. dernière, mettez un aſtériſque devant *enumeratio Plantarum, &c.*

J'Ay lû, par Ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15 Décembre 1753.

SALMON, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUGUSTIN-MARTIN LOTTIN, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, au Coq.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1754. I Vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

FÉVRIER, 1754. I Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCC LIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 660 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	12.	1747.	14.
1721.	5.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
2724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	2.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1754. *I Vol.*

ARTICLE IX.

***MÉMOIRES DE LITTÉRATURE** tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres* (de Paris) *depuis l'année M DCC XLI, jusques & compris l'année*

M DCC XLIII. Tome
In-4° 800 *pp*. A Paris, d
primerie Royale, M DC
chez Durand, rue S. Jac

APRES avoir donné se
ticles ou Extraits du
Volume de l'Académie Roy
Inscriptions & Belles - Le
nous avons pris du temp
bien connoître le XVII Ton
y voit 33 Mémoires sur les
objets qu'embrasse toujour
Compagnie : matière imme
que nous ne pourrions suivr
tous ses détails, sans rejette
temps trop reculés les trois
veaux volumes qui vienn
paroître, & que nous avo
noncés. Mais nous ne lai
pas de rendre compte avec
quelques Articles qui peuve
téresser davantage ; & à l'ég
ceux qui demanderoient p
discussion de notre part,

travail de la part des Lecteurs, nous n'en ferons qu'une annonce ou indication Sommaire.

Nous fixons d'abord notre attention au Mémoire de la page 18 & suiv. où M. Bonamy examine si les Villes Municipales ont donné le nom de *Consul* à leurs Magistrats. Ce sont deux vers d'Ausone qui ont fait naître la question. Ce Poëte, né à Bordeaux vers le milieu du IV^e^ siècle, & Consul à Rome en 379, dit en parlant de sa patrie :

> Diligo Burdigalam, Romam colo : civis in illâ,
> Consul in ambabus : cunæ hîc, ibi Sella Curulis.

Surquoi M. Ducange & quantité d'autres Sçavans, ont cru qu'Ausone avoit été Consul à Bordeaux; c'est-à-dire, qu'il y avoit possédé la première Magistrature; qu'ainsi, en ce temps-là, les Vil-

les Municipales étoient gouvernées par des Consuls. M. de Valois au contraire a jugé, d'après quelques Commentateurs, que les deux vers d'Ausone étoient défectueux, qu'il falloit y lire *Consul in hâc sum*, c'est-à-dire, dans Rome; *Civis in ambabus*, c'est-à-dire, dans Rome & dans Bordeaux. M. Bonamy cite pour ce sentiment (outre M. de Valois) Velser, Reinecius, Grævius; & nous remarquons aussi qu'il a été suivi per les derniers Editeurs de Ducange, & par M. l'Abbé Souchay dans son Edition d'Ausone.

Mais notre Académicien ne se rend ni à l'autorité ni aux raisons de ces Critiques. Ils ne peuvent se persuader que les premiers Magistrats des Villes Municipales ayent jamais été appellés *Consuls*; & c'est une erreur que M. Bonamy réfute: voici ses principes.

1°. Les Villes Municipales

même les plus petites, imitoient en tout le gouvernement de Rome. On disoit à Tibur (Tivoli d'aujourd'hui) *Senatus populusque Tiburs*; c'est l'exemple que produit notre Auteur. Nous ne sommes pas moins frappés de ce qu'on lit dans Tite-Live à l'an 417 de Rome, qu'après une révolte des habitans de Velitres, cette Ville fut condamnée à perdre son *Sénat*; que dès l'an 374 de Rome, la petite Ville de Tusculum avoit son *Dictateur*; & ne sçait-on pas aussi que, du temps de Cicéron, Capoue étoit gouvernée par des *Préteurs*; que Milon étoit *Dictateur* de Lanuvium, &c. Ces exemples persuadent assurément que les Villes inférieures à Rome, sur-tout celles qui étoient Municipales, purent bien se donner des *Consuls*: ce qui est d'autant plus vraisemblable, pour le temps des Empereurs, que ces Princes avoient extrêmement di-

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1754. I Vol.

---

tion, *pour la première fois*, fait un peu de peine au Cardinal Antiquaire, parce que l'usage étoit de ne marquer le nombre des Consulats qu'après qu'ils s'étoient multipliés sur la tête de la même personne ; de sorte qu'on marquoit Cos. II. III. IV. & jamais Cos. I. Expression qu'on trouve néanmoins dans l'Inscription de Pise. M. Bonamy résout cette difficulté, en supposant que le Consulat des Villes Municipales duroit plusieurs années, & que cette marque Cos. I. pouvoit signifier *Consulatu primo*. » C'est ainsi (*ajoute-» t-il*) qu'à Paris & dans les Vil-» les principales du Royaume, où » les Magistrats Municipaux sont » continués pendant plusieurs an-» nées, ils datent la construction » des ouvrages publics de leurs » Prévôtés ou Consulats réitérés : » à Paris en particulier, où les Pré-» vôtés ne sont que de deux ans,

» si le Prévôt des Marchands est
» continué, il date de sa seconde,
» 3e & 4e Prévôté, selon qu'il est
» plus ou moins de temps en place.

Il résulte de cette Dissertation, qui est claire & instructive, que les Villes Municipales, au moins sous les Empereurs, ont eu des Consuls; qu'il ne faut par conséquent rien changer aux deux vers d'Ausone; & que sur ce point il n'est nullement nécessaire de contredire M. Ducange, non plus que ceux qui ont tenu le même sentiment.

On a dans ce volume (pag. 171 & suiv.) un Mémoire de M. Duclos *sur l'origine & les révolutions de la Langue Françoise.* L'Auteur se fixe à l'Epoque de Charlemagne; les temps qui précèdent ont été l'objet d'une autre dissertation insérée dans le Volume XVe de cette Académie. Ici l'on fait voir par des preuves non équivoques

que dès le IX^e^ siècle, on distinguoit trois langues, la Latine, la Romane & la Tudesque; toutes trois en usage dans l'Empire François. Cela paroît évidemment par le XVII^e^ Canon du Concile de Tours en 813, où les Evêques ordonnent de traduire certaines Homélies des Pères en Langue Romane-Rustique *ou* en Langue Tudesque. Nous remarquons ici la particule disjonctive qu'on lit dans le Canon, au lieu de la conjonctive que substitue M. Duclos : observation, il est vrai, qui peut paroître une bagatelle; cependant on en conclut très-bien que les Prélats de ce Concile eurent en vûe de donner à leurs peuples des traductions relatives aux Langues des divers cantons ou Provinces; c'est-à-dire, des Traductions *Tudesques* pour les Pays où l'on parloit cette Langue, & des Traductions *Romanes* pour ceux où le Roman étoit usité.

C'eſt ce que M. Schoepflin explique très-bien dans ſon ſçavant Ouvrage intitulé, *Alſatia Illuſtrata.* *

Le même Auteur (que nous conſultons ici pour tirer plus d'avantage du Mémoire de M. Duclos) diſcute excellemment ce qui regarde l'origine de la Langue *Romane*. Il la diſtingue du Tudeſque en ce que cette dernière Langue étoit ancienne, primitive, non mélangée, telle en un mot que la parloient les Germains de Tacite : au lieu que la Langue Romane n'étoit qu'un Jargon, qu'une eſpéce de réſultat formé du

* Novus ergò ſermo Ruſtico-Romanus Patres Conciliorum induxit ut decernerent Homilias Latino ſermone ſcriptas, vel in Romano-Ruſticam, vel in Theodiſcam Linguam, prouti alterutra in diverſis Provinciis invaluiſſet, in uſum plebis quæ linguam Latinam non ampliùs intellexerat, transferri debere. *Alſat. Illuſtr. p.* 809.

Latin, du Celtique, du Tudesque : car nos Ancêtres les Francs, & comme eux, les Goths, les Bourguignons, tous issus de la Germanie, & parlant originairement le Tudesque, ayant pénétré dans les Provinces de la Gaule, y confondirent leur langage avec le Latin déja bien corrompu par le Celtique ; & du tout ensemble, il se forma une Langue bizarre qu'on appella *Roman*, parce que le Latin, qui étoit l'Idiôme des Romains, faisoit toujours le fond de ce nouveau Patois. Au reste, on conçoit qu'il y eut des combinaisons en tout cela ; qu'en certaines Provinces le *Tudesque* fut dominant ; qu'en d'autres le Roman devint la Langue commune ; & que par-tout on put remarquer des variétés, des altérations, des innovations, des dialectes, si l'on veut. Ce qui se passe dans nos Langues modernes fait deviner ai-

ſément les bizarreries des Langues d'autrefois.

Le plus ancien monument qu'on cite de la Langue *Romane*, eſt le ſerment que Louis le Germanique fit en 842 * pour cimenter l'alliance conclue entre lui & ſon frère Charles-le-Chauve. On a cet Acte dans Nithard, dans Ducheſne, dans le VII[e] Tome du grand Recueil de Dom Bouquet, dans l'Alſace de M. Schoepflin; enfin dans le préſent Mémoire de M. Duclos, qui enrichit auſſi ſon ouvrage d'une tradition de piéces antiques, pour faire voir le progrès de la Langue Romane. C'eſt ce qu'il faudra ſuivre exactement en liſant la diſſertation.

Charles-le-Chauve, traitant avec Louis le Germanique, fit le

* Non 848, comme on lit dans le Mémoire de M. Duclos. C'eſt apparemment une faute d'impreſſion.

ſerment réciproque, mais en Tudeſque, pour être entendu des Troupes qui accompagnoient ſon frère : ce qui prouve deux choſes ; la première, que les Germains ou les Allemands conſervèrent le Tudeſque pour leur langage ordinaire, tandis que les François adoptèrent le Roman. La ſeconde, que les Rois ſçavoient & parloient les deux Langues, uſage qui leur étoit néceſſaire pour le Gouvernement de leurs Etats. Mais il paroît (& M. Duclos le remarque) que le Tudeſque fut communément le langage de la Cour : ce qui dura peut-être juſqu'à ce que les *Troubadours* ou Poëtes Provençaux devinrent à la mode ; car dès qu'on les eut goûtés parmi les Grands, on voulut parler leur Langue ; & cette Langue étoit *le Roman*, dont on trouve encore des veſtiges très-ſenſibles en Provence, en Lan-

guedoc, en Limosin, & en Catalogne : c'est encore la remarque de M. Schoepflin, qui cite à ce sujet M. Astruc, célébre Médecin & Auteur des Mémoires pour l'Histoire Naturelle de Languedoc.

De cette Langue barbare, de ce *Roman*, si mauſſade dans son origine, est venu notre beau François, aujourd'hui si différent du Provençal, du Languedocien, du Limosin, &c. Cependant les dégrés de perfection ne se firent remarquer que de loin à loin : il fallut des siécles pour donner à notre Langue de l'ordre, de l'agrément, de la richesse : jusqu'à François I, elle fut en quelque sorte dans l'enfance. Sous le Régne de ce Prince, *elle fit, peut-être*, dit M. Duclos, *autant de progrès, eu égard à l'état où elle étoit, lorsqu'il monta sur le Trône, qu'elle en a fait depuis*. C'est à ce

Régne que l'Auteur s'arrête, *parce que l'Histoire des Lettres depuis ce temps, est également connue, & de ceux qui étudient par état, & des personnes qui n'ont d'autre guide dans leurs lectures que le goût de la Littérature : heureuse époque à laquelle il faut rapporter, non-seulement la gloire d'avoir réveillé les esprits assoupis dans l'ignorance ; mais encore les progrès que l'esprit a faits depuis dans les différens genres de connoissances !*

Ce Mémoire est orné de réflexions qui décèlent le goût philosophique de l'Auteur. On a de lui, dans le même volume, une autre dissertation *sur les Jeux scéniques des Romains, & sur ceux qui ont précédé en France la naissance du Poëme Dramatique.* Ces deux objets forment comme deux parties dans le Mémoire. Il est d'abord question des divers spectacles qui occupèrent si long-

temps la Scène de Rome. On en fixe l'époque, d'après Tite-Live, à l'an 390 ou 391 de la fondation de cette Capitale ; on discute les quatre ou cinq espéces de Comédies qui plurent aux Romains ; on insiste particulièrement sur celles qu'on nommoit *Atellanes* du nom d'*Atella*, Ville de la Campanie où elles avoient pris naissance. *C'étoient*, dit M. Duclos, *des piéces dont le Dialogue n'étoit point écrit :* ce qu'il faut, peut-être, entendre des *Atellanes* du premier temps. Car Vossius, d'après les anciens, marque les différentes espéces de Vers dont les Ecrivains d'*Atellanes* se servoient ; sçavoir l'*Iambique trimètre, tétramètre, &c.*

Notre Auteur observe aussi que les Acteurs des Atellanes *conservoient tous les droits de citoyen ; qu'ils servoient dans les Légions ;*

qu'ils n'étoient point exclus de leur Tribu, & que le Peuple n'avoit pas le droit.... de les punir. Tout cela eſt exactement vrai : mais ce qu'on ajoute pour réfuter Caſaubon & d'autres Commentateurs, mérite d'être examiné. On dit qu'*ils ſe ſont trompés, lorſqu'ils ont ſuppoſé que les Priviléges dont jouiſſoient les Acteurs des Atellanes, n'avoient d'autre principe que la nature de ces piéces qui étoient ſemées de plaiſanteries fines, ſans offrir aucune idée de libertinage & d'obſcénité.* Nous ouvrons Voſſius qui aſſure la même choſe que Caſaubon ; & leur garant eſt Valère Maxime, qui nous apprend que les piéces Atellanes étoient *un genre de ſpectacle tempéré par la ſévérité Italique ; que par cette raiſon elles ne rendoient point infâmes ceux qui les jouoient ;* qu'*elles ne les excluoient ni du ſervice militaire,*

ni du droit de suffrage dans leur Tribu. * La *Sévérité Italique* dont parle ici Valère Maxime, ne prouve pas que toute espéce de bons mots fût bannie des Atellanes ; mais elle montre bien qu'on n'y souffroit aucune *obscénité* ; c'est la remarque de Vossius : or c'est en conséquence de cette *Sévérité Italique*, ou plutôt des tempéramens & des corrections qu'elle avoit mis dans les Atellanes, que les Acteurs de ces piéces jouissoient des prérogatives de citoyen : c'est assurément la pensée de Valère Maxime. Il faudroit donc conclure que *les Priviléges de ces Acteurs n'avoient en effet d'autre principe*

---

* Atellani ludi ab Oscis adsciti sunt ; quod genus delectationis italicâ severitate temperatum, ideòque vacuum notâ est. Nam, neque Tribu movetur, neque à militaribus stipendiis repellitur. *Val. Max. Lib.* 2. *Cap.* IV.

que la nature de ces piéces... exemptes *de libertinage & d'obscénité.*

Le célébre Académicien dont le Mémoire nous occupe, avance une proposition plus générale & qui mériteroit d'être traitée en grand. *Les Comédiens*, dit-il, *n'étoient réputés infâmes à Rome que par le vice de leur naissance, & non pas à cause de leur profession; & si elle n'eût été exercée que par des hommes libres, ils auroient eu autant de considération que leur Art en mérite.* Sur quoi nous observons, d'après les monumens de l'Histoire, qu'aucune loi ne bornoit le choix des Acteurs à la classe & à la condition des personnes *nées dans l'esclavage*; qu'il y avoit seulement des loix qui déclaroient infâmes & comparables aux esclaves * ceux d'entre les citoyens

* *Qui ludicras artes exercent, interdùm servis aut libertinis comparantur.* Grævius, Antiq. Rom. T. IX. p. 931 & 932.

toyens qu'on voyoit monter ſur le théâtre & repréſenter des Comédies ; qu'il y en avoit à plus forte raiſon contre les Sénateurs & les Chevaliers, qui ſe dégradoient au point d'embraſſer cette Profeſſion; que malgré ces loix, on vit de temps en temps des Patriciens, des Chevaliers paroître ſur la Scène, jouer des *Mimes*, *&c.* c'eſt ce qui arriva en particulier ſous Jules-Céſar & ſous Auguſte, comme on le trouve dans Suétone ; que le dernier de ces Princes fit renouveller la défenſe, & qu'il l'étendit même juſqu'aux fils & aux petits-fils des Patriciens, comme Dion nous l'apprend dans ſon cinquante-quatriéme Livre ; que long-temps après, Vitellius fut encore obligé d'interdire la Profeſſion de Comédien aux Sénateurs & aux Chevaliers, comme le remarque Grævius dans le IX[e] Tome de ſes Antiquités Romaines, &c.

Or il ne paroît nulle part qu'on prît pour motif de ces loix le titre d'*Esclave* attaché aux Comédiens; on remarque partout que l'infamie de cet état venoit de l'état même, qu'on estimoit déshonorant. En un mot on ne lisoit point dans la loi du Préteur; *que tout Comédien soit choisi parmi les Esclaves*; mais *que tout Acteur qui paroîtra sur la scène, soit infâme*: (Qui in Scenam prodierit, infamis est).

Nous reconnoissons qu'il faudroit discuter ce point avec plus d'étendue & d'érudition que nous ne faisons ici; & nous ajoutons que nos observations n'ont nullement pour objet de contredire l'habile & élégant Auteur qui nous donne ce Mémoire. Nous trouvons, dans le reste de son ouvrage, tout ce qu'on peut souhaiter sur les Jeux Scéniques, qui ont précédé en France l'époque des vérita-

bles Drames. On peut se rappeller ce que tant d'Auteurs ont écrit de nos anciens Histrions, Farceurs, Mimes, Confrères de la Passion, Acteurs de Mystères, &c. M. Duclos rassemble en peu de mots les principaux traits qui caractérisent tous ces gens-là; il ne dissimule pas les Loix Ecclésiastiques, qui, jusqu'au dixiéme siécle, défendirent les Jeux de Théâtre : il fait une réflexion par laquelle nous terminons notre extrait. *On s'accoutume insensiblement*, dit-il, *à la considération pour les Artistes dont on estime les Arts. C'est par-là que les Comédiens sont plus estimés à Paris que dans la Province, & plus considérés encore à Paris par les personnes de condition que par le Peuple, par la seule raison que les premiers ont plus de goût pour la Comédie.* Quoique ceci soit vrai à quelques égards, ne peut-il pas être permis de demander

encore si la considération qu'on témoigne quelquefois pour les Comédiens est bien réelle ; si c'est un sentiment qui affecte l'ame, qui naisse de l'idée qu'on a de leur profession ? S'il en étoit ainsi, on les rechercheroit pour des affaires importantes, pour des conversations sérieuses, pour des alliances de famille ; on se feroit honneur de leur amitié, de leurs conseils, &c. Est-ce là le ton sur lequel les hommes d'aujourd'hui sont montés ; & s'il arrive qu'on ressente quelque affection pour ces sortes de personnes, ne dit-on pas aussitôt dans le fonds de son cœur, ce que Cicéron disoit de Roscius : C'est dommage qu'un tel homme monte sur le théâtre : *Vir ejusmodi est, ut dignus videatur qui eò non accedat ?*

ARTICLE X.

APHORISMES DE CHIRURGIE d'Herman Boerhaave, Professeur en Médecine en l'Université de Leyde, commentés par M. Van-Swieten, traduits de latin en François. 2 vol. *in-12. A Paris, chez la veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, &c.* M DCC LIII.

PERSONNE n'ignore que l'ouvrage d'Hippocrate, le plus fameux & le plus souvent expliqué, c'est le recueil de ses Aphorismes, partagé en sept Sections. Ce nom d'*Aphorismes* signifie des *définitions*, des *sentences* où sont compris en peu de mots les principes de la Médecine, ou, si l'on veut, ce qu'il est nécessaire de sçavoir pour bien exercer cette

Profession. Il suffit de lire ces Aphorismes d'Hippocrate pour juger qu'on n'a point exagéré en disant que *le Prince de la Médecine s'est surpassé lui-même dans cet ouvrage* ; tant il y régne de bon sens, de précision, de clarté, d'abondance même, malgré le laconisme des expressions.

Il étoit naturel qu'un admirateur zélé d'Hippocrate, tel qu'étoit Boerhaave, rassemblât aussi tout le fond de ses connoissances dans un recueil d'Aphorismes. Ce fut en 1708 qu'il publia cet ouvrage, relatif non-seulement à la Médecine, mais aussi à la Chirurgie : & c'est cette partie chirurgicale que M. Van-Swieten a séparée, pour en faire l'objet particulier de ses observations : d'où a résulté le Commentaire qu'on nous présente aujourd'hui traduit en notre Langue.

Il y a dans ces deux volumes,

194 Aphorismes, tous expliqués avec soin, décorés même en divers endroits de particularités curieuses & attachantes. Car M. Van-Swieten, marchant aussi sur les traces d'Hippocrate, raconte les Histoires de son Art, c'est-à-dire, les événemens extraordinaires, les phénomènes singuliers dont l'infirmité humaine ne donne encore que trop souvent le spectacle.

Tout est ici au profit de la Chirurgie : ainsi dans le premier volume, on traite des plaies en général ; dans le second, des plaies de la tête, de la poitrine, du bas-ventre & des contusions. Ce n'est pas sans raison qu'on distingue ce dernier Article des autres : Boerhaave a eu grand soin de marquer en quoi les *contusions* different des *plaies* ; & son Commentateur s'applique fort à rendre sensible cette différence. La

contusion est une solution de continuité faite en quelque partie du corps par un instrument dur, non tranchant & d'une figure obtuse : au lieu que la plaie est une solution de continuité faite par un instrument tranchant. Hippocrate avoit fait la même observation dans son Traité des plaies de la tête ; mais il se sert d'un mot générique, dont il paroît que M. Van-Swieten ne spécifie pas la juste valeur. *Hippocrate*, dit-il, *employe quelquefois indifféremment les mots ulcère & plaie* (ἕλκος καὶ τρῶμα) *& cela dans le même chapitre :* c'est le XII[e] du traité que nous venons de nommer. Or il est manifeste, par la lecture du texte, qu'Hippocrate se sert du terme τρῶμα pour exprimer toute espéce de blessure, soit *contusion* soit *plaie*, soit causée par un instrument obtus, soit produite par quelque chose de tranchant &

d'aigu ; & il n'eſt pas moins évident que le mot ἕλκος eſt réſervé par ce grand Auteur pour rendre ce que nous appellons *plaie* & *ulcère :* en quoi notre Langue pourroit paroître plus abondante que le Grec, puiſque parmi nous *plaie* & *ulcère* ne ſont pas la même choſe ; le premier de ces mots ſignifiant une bleſſure récente, & l'autre une bleſſure invétérée.

On doit ſçavoir au reſte que notre obſervation ne tend point à contredire le Commentateur dont nous reconnoiſſons l'extrême fidélité à bien citer Hippocrate. Il faudroit beaucoup d'exemples ; mais tout nous avertit d'abréger, de nous reſſerrer dans des bornes étroites. Voici un de ces cas, entre mille autres, où Boerhaave & M. Van-Swieten ſe rencontrent avec Hippocrate. *Quand une plaie eſt viſible* (dit le Profeſſeur Hollandois) *on connoît ſa préſence &*

sa nature : 1° par la vûe, en ôtant ce qui pourroit empêcher de voir, & en arrêtant le cours du sang : 2° par la connoissance anatomique des parties voisines. La vûe d'une plaie effrayera un Médecin trop peu expérimenté ou trop compatissant ; il se laissera troubler par *les cris des assistans & par les plaintes du blessé ;* il ne jugera de rien avec le sang froid convenable : & ce sont là des dispositions que M. Van-Swieten réprouve en rappellant ce beau passage d'Hippocrate : *Le Médecin n'a devant les yeux que des dangers, il ne touche que des choses désagréables, & les calamités des autres ne lui laissent entrevoir que sa propre misère* * :

* Cette Traduction n'est pas tout-à-fait littérale. Hippocrate dit : *Le Médecin voit des dangers ; il touche des choses désagréables ; & des calamités d'autrui il ne remporte pour lui-même que de l'affliction.*

mais les malades sont garantis par l'art des plus grands maux, &c.

L'objet de M. Van-Swieten, dans cet Ouvrage, est d'expliquer clairement toute la doctrine de Boerhaave ; quelquefois il la modifie : ainsi par exemple, ce Docteur disant, dans son 26e Aphorisme, que *les plaies profondes du cœur sont mortelles* ; le Commentateur prouve par des faits, qu'il *ne faut pas toujours désespérer*, la nature ayant des ressources pour les cas même qu'on estime les plus dangereux. Et ne lit-on pas en effet, dans les Actes de Leipsic, qu'un Chirurgien ouvrant le cadavre d'un homme qui avoit été blessé autrefois à la poitrine, il vit la cicatrice de la plaie faite au cône du cœur ? N'a-t-on pas trouvé dans des Sangliers, des chiens, des cerfs, des cicatrices de plaies du cœur guéries, & des balles de plomb

qui y étoient demeurées longtemps ? A l'égard de ce qu'on dit d'après certains Auteurs, que des animaux, des hommes même ont vécu quelque temps sans cœur, la chose est bien plus difficile à persuader ; mais en tout cas M. Van-Swieten explique ce phénomène d'une manière fort plausible. Ecoutons-le sur le fait suivant : » En » Angleterre, l'Exécuteur de la » Haute-Justice arracha le cœur » à un homme vivant, & le te- » noit déja dans sa main, lors- » qu'on entendit trois ou quatre » mots de prières proférées par le » patient : mais l'illustre Auteur » (le Chancelier Bacon) qui rap- » porte ce fait, avertit en même » temps que les amis du Criminel » donnèrent à l'Exécuteur une ré- » compense, afin de l'engager à fai- » re son exécution le plus promp- » tement qu'il seroit possible, &

» à finir ainsi l'affreux tourment
» de ce misérable *. C'est pour-
» quoi il ne paroît plus si surpre-
» nant que les vaisseaux rompus
» se resserrant un peu à cause de
» la fraîcheur de l'air à laquelle ils
» ne sont point accoutumés ; &
» tous les organes de la machine
» animale étant dans ces derniers
» momens de la vie extrêmement
» tendus, il y ait eu encore quelque
» pression du sang qui ait agi sur le
» cerveau pendant ce peu de mo-
» mens, & qui trouvant les or-
» ganes ainsi disposés, leur aura
» fait achever de proférer, par un
» dernier effort, ce peu de mots,
» dans un si court espace de temps.

* Bacon ne dit pas que les amis de ce Criminel en usèrent ainsi dans le cas en question ; mais seulement qu'en pareil cas on avoit coutume d'en user ainsi, c'est-à-dire, de gagner l'Exécuteur de la Justice pour épargner au coupable la durée du supplice.

On peut voir, par cette citation, quel est le goût du Commentaire de M. Van-Swieten, & quel est le style de son Traducteur. Il semble que le travail de l'un & de l'autre doit satisfaire les plus habiles, & instruire ceux qui n'auroient encore aucunes connoissances de la matière expliquée dans ce Livre. Nous ajoutons qu'au Traité *des plaies en général* succedent des observations sur l'*hémorragie*, sur *la douleur*, sur *la convulsion ;* parce que ce sont les symptômes qui surviennent d'ordinaire aux plaies, & qui mettent souvent le blessé dans un danger extrême.

L'article de la Douleur étoit susceptible de discussions métaphysiques. M. Van-Swieten ne s'y livre pas, il ne fait que les effleurer. Voici un jugement qui ne sera peut-être pas universellement reçu. » L'idée de la douleur n'en » laisse aucun ressouvenir : car une

» personne qui a eu un sentiment
» de douleur, & qui un moment
» après ne l'a plus, se souvient
» bien à la vérité qu'elle a eu quel-
» que chose qui la molestoit; mais
» elle n'a plus aucune idée de cette
» douleur. « Ne semble-t-il pas au contraire qu'après avoir éprouvé la douleur causée par une piquure d'épingle, par une brûlure, ou autrement, la mémoire peut nous rappeller quelque chose de ce sentiment, ensorte même que nous distinguons l'effet de la piquure d'épingle, de l'effet de la brûlure; que nous comparons ces effets, que nous mettons l'un au-dessus ou au-dessous de l'autre? Il est vrai que cette idée est fort différente du sentiment même, & qu'elle ne tient plus qu'à la superficie de la mémoire, mais n'en est-ce pas assez pour tempérer la proposition qui porte que

l'idée de la douleur n'en laiſſe aucun reſſouvenir ?

Parmi les moyens d'ôter le ſentiment de douleur, Boerhaave compte l'uſage du feu, ou, pour parler le langage de l'Art, l'*uſtion :* ſur quoi ſon Commentateur cite pluſieurs textes d'Hippocrate pour faire voir que ce grand Maître employoit le même remede dans les maux de dents, de tête & dans la Sciatique. Il pouvoit y joindre la goute, &c. Mais à ce ſujet nous propoſerons une queſtion : le Traducteur de M. Van-Swieten fait parler ainſi Hippocrate : *Dans les douleurs de dents, ſi celle qui fait mal eſt creuſe, ou qu'elle branle, il faut l'arracher ; ſi elle n'eſt dans aucun de ces deux cas, il faut la ſécher en la brûlant.* Nous demandons s'il falloit traduire, ἢν μὲν βεβρωμένος ᾖ, expreſſion d'Hippocrate, par *ſi elle eſt creuſe :* l'Auteur n'a-t-il pas plu-

tôt voulu parler de *dent cariée* que de *dent creuſe*; &, dans la phraſe ſuivante, expliquant ce qui carie les dents, ne dit-il pas que c'eſt tantôt la pituite; tantôt l'uſage des aliments; dernier cas qui arrive, ſelon lui, lorſque les dents ſont par elles-mêmes *foibles, creuſes & mal-plantées?* Si les alimens carient les dents lorſqu'elles ſont *creuſes*, il y a donc une différence entre *dent creuſe* & *dent cariée*; toute dent *cariée* n'eſt donc pas *creuſe*, & toute dent *creuſe* n'eſt pas *cariée*; & en traduiſant Hippocrate il falloit donc, dans le paſſage cité, ne parler que de *dent cariée* & non de *dent creuſe*. Nous reſtituons ainſi le ſens du Prince de la Médecine, parce qu'il n'eſt preſque point d'Auteur qu'il ſoit plus ordinaire d'altérer dans les traductions; quoique par lui-même, c'eſt-à-dire, eu égard à ſon ſtyle, il ſoit très-aiſé, très-coulant

& très intelligible : ce qui n'empêche pas qu'à raison des matières qu'il traite, il ne soit quelquefois très-difficile.

Le second Volume embrasse, comme nous l'avons dit, les plaies de la tête, les plaies de la poitrine, les plaies du bas-ventre & les contusions. Rien de plus beau que tous les détails où entrent Boerhaave & M. Van-Swieten sur l'examen des plaies de la tête : examen qui suppose une connoissance très-étendue de tout ce qui concourt à former cette partie si précieuse de nous-mêmes. Les notions qu'on donne ici sont très-élémentaires, très-pratiques, très-analogues à la doctrine d'Hippocrate, de Celse & de tous les bons Auteurs.

On répand par-tout des faits pour servir d'exemples, & pour appliquer davantage le Lecteur. Il y en a un bien singulier à la page

177 d'une jeune fille de 20 ans qui mourut au bout de neuf jours, après avoir reçû un coup très-léger du plat de la main sur le devant de la tête. Cette Histoire est tirée d'Hippocrate, Liv. V des maladies Epidémiques, (non Liv. II, ainsi qu'on le marque ici à la marge). Un autre trait bien extraordinaire concerne le trépan réitéré. » Philippe de Nassau, de l'illustre famille des Princes d'Orange, » étant tombé de cheval, donna » de la tête contre une souche » d'arbre, de manière qu'il eut le » crâne rompu en plusieurs endroits : il fut trépané 27 fois par » un Chirurgien de Nimégue & » en revint. Solingen, (Chirurgien célébre en son temps) a vû » une attestation de ce fait, signée » de la propre main de ce Seigneur; » & il ajoute qu'il eut depuis une » santé si vigoureuse, & qu'il por- » toit si bien le vin, qu'il fit mou-

» rir dans la ſuite à force de boire,
» trois de ſes aſſociés bacchiques. «

Cette réitération du trépan eſt un des points où notre Chirurgie moderne l'emporte ſur l'ancienne. Car *on ne trouve point dans Hippocrate qu'il ait trépané pluſieurs fois de ſuite le même malade.* Il eſt également certain que notre manière de trépaner eſt plus parfaite que celle des Anciens : n'y eût-il que l'inſtrument dont on ſe ſert aujourd'hui, & qui a toutes ſortes de commodités pour opérer sûrement & facilement, il faudroit reconnoître que notre ſiècle mérite ici la préférence ſur les temps qui nous ont précédés.

Il y a ſur *les plaies de la poitrine* des obſervations très-importantes ; une ſurtout qui ne doit pas nous échapper ; c'eſt qu'on ne peut s'y permettre ſans danger l'uſage des tentes : & en voici la raiſon : » les tentes étant faites de charpie

» tortillée ou autres choses sem-
» blables, & introduites dans l'ori-
» fice des playes, elles boivent les
» humeurs extravasées, se gon-
» flent & sont bientôt repoussées,
» à moins qu'on ne les assujettisse
» avec une emplâtre aglutinative
» ou un bandage. Si donc on les
» retient ainsi, ensorte qu'elles ne
» puissent sortir, venant à s'en-
» fler, elles dilatent & déchirent
» peu-à-peu l'orifice de la playe,
» non sans causer beaucoup de
» douleur & irriter les parties. «
Les autres inconvéniens de l'usage des tentes sont décrits ici dans le plus grand détail, avec les préparations qu'on substitue à celle-ci ; & c'est encore un effet du progrès qu'a fait parmi nous la Chirurgie, puisqu'autrefois *la pratique unanime des Chirurgiens étoit de mettre des tentes à la plûpart des plaies, surtout à celles de la poitrine.*

Nous renvoyons pour les autres objets à la lecture de l'ouvrage ; il nous a paru très-clair, très-utile, & toujours sagement appuyé de la doctrine des plus fameux Maîtres.

ARTICLE XI.

HISTOIRE DES ROIS DE THRACE, & de ceux du Bosphore Cimmérien, éclaircie par les Médailles. Par M. Cary, de l'Académie de Marseille & de celle de Cortone, *in*-4°. (p. *170*. sans la Préface & quelques planches de Médailles). *A Paris, chez* Desaint & Saillant, *rue S. Jean de Beauvais. 1752.*

SECOND EXTRAIT, où l'on rend compte de l'Histoire des Rois du Bosphore. Voyez le premier (Janvier 1754 p. 25 & suiv.) où il est parlé des Rois de Thrace.

LE Bosphore Cimmérien comprenoit non-seulement la Chersonèse Taurique, qu'on connoît aujourd'hui sous le nom de *Crimée*; mais encore tout le pays qui environne les Palus-Méotides. Ce Bosphore étoit appellé *Cimmérien* à cause de l'ancienne Ville de *Cimméris* située sur la côte d'Asie, & qui ne subsistoit plus dès le temps de Strabon. Les Poëtes ont imaginé que d'épaisses ténébres couvroient cette contrée : c'est une fable ; mais, comme l'a remarqué un Auteur moderne *, les ténébres n'ont que trop de réalité par rapport à l'Histoire de Bosphore & de ses Rois.

Rien en effet de plus difficile que d'établir quelques vérités sur

* Le P. E. Souciet (*Histoire Chronolog. des Rois du Bosphore Cimmérien*) in-4°. Paris, 1736.

l'origine & l'Epoque de ce Royaume; ſur la Chronologie ou l'Ere qu'on y ſuivoit; ſur la ſuite & les exploits de ceux qui l'ont gouverné; ſur les révolutions auxquelles il fut expoſé durant plus de 800 ans, qui forment le temps de ſon exiſtence. Cependant il reſte des Monumens, des Médailles ſurtout qui ſe rapportent au Boſphore Cimmérien : mais c'eſt delà même que naiſſent les difficultés. On voit ſur ces Médailles des Empereurs Romains qui ne ſont point nommés ; des Rois du Boſphore déſignés ſous un nom commun à pluſieurs de ces Princes ; des Chiffres ou Caractères d'année qui n'apprennent rien, ſi l'on ignore en quel temps doit commencer l'Ere du Boſphore. Quelle ſource par conſéquent de doutes & d'incertitudes ! Quelle carrière ouverte aux ſyſtêmes & aux conjectures ! Auſſi compte-t-on autant de di-

vers

vers ſentimens ſur l'Hiſtoire des Rois du Boſphore, qu'il y a eu d'Antiquaires curieux de l'examiner & d'en parler au Public.

M. Cary nomme la plûpart de ces habiles gens *. Il fait voir en peu de mots le foible de leurs opinions reſpectives ; il critique lui-même un Ouvrage qu'il donna en 1744 ſur les Rois du Boſphore. Alors deux Médailles qui portent l'année 428 de l'Ere du Boſphore, lui avoient perſuadé qu'on pouvoit fixer sûrement l'Ere de ce Royaume à l'année 460 ou 461 de Rome ; & voici quels étoient les fondemens de cette opinion.

L'une des deux Médailles eſt du Roi Cotys II, l'autre de Rhæmétalcès ſon ſucceſſeur : ce qui démontre qu'en l'an 428 de l'Ere du Boſphore, Cotys ceſſa de ré-

* Vaillant, le P. Hardouin, Haym, le P. Souciet, &c.

gner, & que la même année Rhæmétalcès lui succéda. Ces deux Médailles font voir la tête de l'Empereur Hadrien, qu'il est aisé de reconnoître par la comparaison des autres Médailles de ce Prince. Voilà donc les temps de Cotys & de Rhæmétalcès identifiés avec l'Empire d'Hadrien : reste à sçavoir en quelle année de cet Empire arriva la mort de Cotys.

Le Périple du Pont-Euxin, Ouvrage d'Arrien Disciple d'Epictète, donne quelques lumières à cet égard. Arrien parle, dans ce Livre, à l'Empereur Hadrien ; il lui rend compte des courses qu'il avoit faites sur toute la côte du Pont-Euxin ; il en décrit les particularités ; nomme les lieux, les peuples ; fait connoître les soins qu'il s'étoit donnés pour mettre les Romains & leurs garnisons en état de sûreté ; & dans un endroit il annonce à l'Empereur la mort toute récen-

te de Cotys, Roi du Bosphore. *Dès que j'ai appris* (dit-il) *la mort de Cotys, Roi du Bosphore Cimmérien, je me suis hâté de vous envoyer la relation du voyage qu'on peut faire par mer jusques dans ce pays, afin que ce Royaume vous fût connu, si vous aviez des arrangemens à prendre sur les affaires qui le concernent.* C'est là un principe de solution; car si l'on sçait en quelle année d'Hadrien le Périple a été écrit, on connoîtra, par la même raison, l'année de la mort du Roi Cotys.

Ici les Sçavans se sont accordés, comme de concert, à suivre l'opinion de Dodwel, qui, dans une de ses Dissertations (c'est la 55e) sur les petits Géographes, place l'Epoque du Périple vers la 20e année d'Hadrien, par conséquent vers l'an de Rome 888 ou 889. Ainsi Cotys sera mort environ au même temps; & comme

c'étoit l'année 428 de l'Ere du Bosphore, il n'est question que de remonter d'autant, pour trouver l'Epoque de cette Ere; & l'on verra que c'est l'an 460 ou 461 de Rome. Tel est l'ordre de tout ce raisonnement, qui paroît une espéce de démonstration quand on suit l'idée de Dodwel, touchant l'Epoque de la composition du Périple d'Arrien.

M. Cary s'étoit fixé à cette opinion, en composant son Ouvrage de 1744. Il avoit assuré que l'Ere du Bosphore commençoit à l'an 460 ou 461 de Rome. Mais une Médaille, dont il a eu connoissance depuis *, ne lui permet plus de soutenir ce systême. Cette Médaille représente d'un côté Rhæmétalcès, & au revers la tête d'Hadrien avec l'Epoque 433 en

* Dans le beau Cabinet de M. Pellerin, à Paris.

Lettres Grèques numérales : année qui répondroit à l'an 894 de Rome, plus de trois ans après la mort d'Hadrien. Par conséquent il faut rétrograder d'environ trois ans, & placer à cette époque plus reculée la mort de Cotys, la composition du Périple, l'Ere enfin du Bosphore Cimmérien. C'est ce que fait notre Auteur : au lieu de l'an 460 ou 461 de Rome, il détermine l'an 457, comme devant être la tête, le commencement de l'Ere du Bosphore : nouvelle opinion qui nous paroît avoir toute la probabilité dont un objet de cette espéce puisse être susceptible.

Cependant pour justifier ce systême, il faut trois choses : 1° montrer comment le Périple d'Arrien est d'une époque antérieure à l'an 20 d'Hadrien ; par conséquent réfuter Dodwel ; 2° nous apprendre comment l'Ere du Bosphore commence à l'an 457 de Rome, tandis

que l'Epoque de ce Royaume remonte à 190 ans plus haut : car on croit que le Bosphore a eu des Rois dès l'an de Rome 267 ; 3° expliquer comment les Médailles des autres Rois du Bosphore, c'est-à-dire, des Rois différens de Cotys II & de Rhæmétalcès son successeur, se concilient avec l'Ere qui commence à l'an 457 de Rome. M. Cary exécute tout cela dans sa Dissertation Préliminaire, & nous allons tâcher de bien saisir tout le fond de ce morceau.

I. L'opinion de Dodwel qui fixe la composition du Périple à la 20e année d'Hadrien, a eu le bonheur de certaines hypothèses frivoles qui se produisent sans preuves, & qui s'accréditent sans examen. Dans tout le Périple que M. Cary a bien lû, & que nous avons cru devoir lire encore après lui, il ne se trouve absolument rien qui détermine le temps auquel l'Auteur

le composa : mais on peut juger, sur de très-fortes conjectures, que ce fut quelques années avant la 20^{e} de l'Empire d'Hadrien ; & l'on peut assurer comme quelque chose de moralement certain, qu'Arrien ne put écrire son Ouvrage durant le cours de cette même 20^{e} année ; dernière proposition qui est prouvée par la multitude des occupations dont auroit dû être accablé l'Auteur du Périple.

En effet, durant la 20^{e} année d'Hadrien, il auroit été obligé d'aller de *Rome à Trébizonde, de prendre possession de son gouvernement ; de parcourir les côtes du Pont-Euxin ; de visiter les Villes qui étoient de la Province de Cappadoce, & d'en exercer les troupes ; de lever une armée ; de marcher contre les Alains ; de composer trois Ouvrages, le Périple, la Tacti-*

que, * *& celui qui contient la disposition de ses troupes contre les Alains.*

M. Cary n'exagère point en faisant cette énumération : & Dodwel n'y auroit rien trouvé à redire, puisqu'il rassemble sur la 20e année d'Hadrien tout ce que l'Auteur du Périple a fait en Cappadoce & dans le Bosphore. Ceux qui voudront s'en convaincre n'auront qu'à suivre la Dissertation du sçavant Anglois. Il partoit, ce semble, d'un principe qui l'obligeoit à presser ainsi & à fouler les événemens. Il croyoit qu'Arrien n'avoit dû être Gouverneur de la Cappadoce & des Contrées voisines que durant une année : principe peu solide, puisqu'il est certain qu'*un Gouver-*

* C'est un Ouvrage sur les Evolutions Militaires ; il subsiste en partie avec le suivant, qui concerne la disposition des Troupes contre les Alains.

neur dont on étoit content à Rome, commandoit plusieurs années dans la même Province. Mais, ceci supposé, ou plutôt bien prouvé par l'Histoire, quel inconvénient y auroit-il à dire qu'Arrien fut envoyé en Cappadoce vers la 15^e année d'Hadrien, & que peu de temps après, ou l'année suivante, il composa son Périple? Toujours est-il évident que cet Auteur n'a pû le composer avec ses autres Ouvrages, parmi toutes les courses qu'on lui fait faire, durant la 20^e année d'Hadrien. On voit au reste que, si le Périple a été composé la 16^e année de cet Empereur, la mort de Cotys est à peuprès du même temps; qu'ainsi la 428^e année de l'Ere du Bosphore tombe à la même époque, qui est l'année 885 de Rome; & qu'enfin, en remontant, l'Ere du Bosphore s'ajuste à l'année 457

de Rome : ce qui est la proposition capitale de M. Cary.

II. Si le Bosphore a eu des Rois dès l'an 267 de Rome, comment l'Ere de ce Royaume ne remonte-t-elle pas jusqu'à ce temps-là ? Voilà une difficulté qui n'est point particulière au systême de M. Cary : les Médailles empêchent tout Antiquaire d'identifier l'Ere du Bosphore avec l'origine de ce Royaume : aussi Vaillant place-t-il cette Ere à l'an 330 de Rome, & le P. Souciet à l'an 341. Leurs raisons ne satisfont point notre Auteur quant à ces dates (330 & 341 de Rome) mais il ne leur reproche point de s'être éloignés de la date même de l'origine du Bosphore, c'est-à-dire, de l'an 267 de Rome : c'est encore une fois que les Médailles ne permettent pas de faire remonter si haut l'Ere de ce Royaume.

Si l'on demande enſuite pourquoiM. Cary place cette Ere à l'an 457 de Rome,il répondra que c'eſt à cauſe de l'Ere du Pont,qui commence à cette même année 457,& qui très-probablement fut donnée au Boſphore par le grand Mithridate, quand il eut joint ce Royaume à ſes Etats du Pont. Mithridate ne fit cette acquiſition qu'en l'an 639 de Rome; mais en communiquant l'Ere du Pont, ſon ancien Royaume, à ſa nouvelle Monarchie,il voulut que cette Ere eût une eſpèce d'effet rétroactif par rapport au Boſphore, & qu'ainſi l'Epoque de cette Ere tombât à l'an 457 de Rome, lequel étoit poſtérieur de 190 ans aux premières origines de ce même Boſphore Cimmérien. Tout cela eſt ſi raiſonnable, & les autres ſentimens le paroiſſent ſi peu, qu'on entre, ſans effort, dans la penſée de l'Auteur.

III. C'est dans le détail des Médailles du Bosphore que brille le systême de M. Cary : en voici deux exemples.

Une Médaille de Sauromate II porte la tête d'Hadrien & l'Epoque 413. C'est la première année d'Hadrien, & la 870 de Rome: ôtez de ce dernier nombre 413, vous trouverez 457, commencement de l'Ere du Bosphore.

Une Médaille de Sauromate III porte la tête de Commode avec les lettres numérales qui signifient l'année 489 du Bosphore, c'est l'an 946 de Rome : ôtez de ce nombre 489, reste 457, Epoque encore de l'Ere du Bosphore.

Jusqu'ici la Dissertation Préliminaire de l'Auteur nous a occupés : il faudroit présentement suivre toute son Histoire des Rois du Bosphore ; remarquer ce qu'il dit des trois Dynasties de ce Royaume ; la première qui dura 42 ans, la 2[e] environ 330, & la 3[e] près de

460. Il faudroit rendre compte de quelques faits importans répandus dans les notices que donne M. Cary ; indiquer les Médailles qui servent le plus à son systême, ou qui découvrent des particularités moins connues, &c.

Tout ceci assurément nous intéresseroit beaucoup, & produiroit un extrait dans les formes, si nous ne craignions de combattre trop ouvertement & trop long-temps le goût du siécle, peu favorable aux Antiquités. Il régne dans les deux ouvrages de M. Cary, sur-tout dans le second, une érudition peu commune, & de plus une logique extrêmement précise. Tout se rapporte au systême, ou comme principe, ou comme preuve, ou comme conséquence. C'est ce que nous abandonnons à l'étude & aux observations du Lecteur ; contens d'avoir fait connoître la route où le sçavant Auteur est entré.

Février, 1754. I Vol.

ARTICLE XII.

OBSERVATIONS ET EXPLICATIONS de quelques Phénomènes vûs dans le passage de Mercure au-devant du Disque du Soleil, observé à l'Hôtel de Clugny, à Paris, le 6 Mai 1753; & leur application pour la perfection de l'Astronomie: par M. de Barros, Gentilhomme Portugais; & publiées par M. de Lisle, de l'Académie Royale des Sciences, &c. *in*-4°. p. 16.

CEci est un Mémoire lû à l'Académie Royale des Sciences le 7 & le 11 de Juillet 1753. On l'a trouvé très-curieux & très-utile pour la perfection de l'Astronomie. Voici en peu de mots quel en est l'objet, le fond & le mérite.

On sçait que dans les Observations, même celles qui se font

avec les meilleures lunettes, on voit toujours autour du Soleil un cercle ou anneau revêtu des couleurs de l'Iris. Dans l'obſervation particulière de Mercure paſſant ſur le Soleil, on a remarqué un anneau autour de cette petite planette ; mais anneau de lumière pure & non colorée : anneau qui n'eſt que l'expanſion de l'éclat du Soleil autour de Mercure. On appelle le premier anneau, *grande Couronne d'aberration*, & le ſecond, *petite Couronne d'aberration*, ou ſimplement *l'une grande, & l'autre petite Couronne :* or l'on conçoit que la première Couronne augmente le Diamètre apparent du Soleil ; & que la ſeconde diminue le diamètre apparent de Mercure ; car c'eſt augmenter d'une part, que de ſurajouter un cercle de lumière au diamètre du Soleil tel qu'il devroit pároître, & c'eſt diminuer de l'autre, que

de prendre, d'empiéter ſur le diamètre apparent de Mercure, que d'empêcher qu'il ne paroîſſe en ſon entier : c'eſt l'effet que produit le cercle de lumière répandu autour de lui ; ce cercle couvre, pour-ainſi-dire, les bords de la Planète, & les fait diſparoître aux yeux de l'Obſervateur.

Ceci expliqué & bien conçu, il n'eſt pas difficile de conclure que les deux anneaux ou *Couronnes* doivent empêcher le ſuccès complet & abſolu des Obſervations ; & que, ſi l'on trouvoit le moyen de ſupprimer ces Couronnes, du moins de les diminuer beaucoup, il en réſulteroit de grands avantages, non-ſeulement pour l'obſervation particulière de Mercure, paſſant ſur le Soleil, mais encore pour toutes les autres opérations aſtronomiques, où il eſt queſtion de fixer le Diamètre apparent des Aſtres. Sans nous

éloigner ici du passage de Mercure, qui a été l'objet capital de M. de Barros, voici ce que cet homme d'esprit a imaginé, exécuté, trouvé.

Après avoir considéré le Soleil, à la lunette de Réflexion, avec des verres enfumés & colorés de toutes façons, il s'est apperçu qu'un verre enfumé joint à un verre verd, lui faisoit voir le Soleil d'une lumière fort blanchâtre, à peu-près comme celle de la Lune; en même temps point ou presque point de Couronne autour du Disque de cet Astre; point de cercle coloré en façon d'Iris. De même la petite Couronne avoit presque disparu d'autour de Mercure. Son Diamètre, ainsi que celui du Soleil, étoit bien terminé, & l'ingénieux Observateur remarqua les phénomènes suivans.

1°. Quand Mercure fut sur le point de sortir de dessus le Soleil,

l'attouchement des deux bords parut ſe faire avec une grande célérité : & cela devoit être ainſi. Car en obſervant d'abord avec le ſeul verre enfumé, les Couronnes ne diſparoiſſoient point : & ces Couronnes ſubſiſtant, il arrivoit que le bord du Soleil étoit plus éloigné du centre de l'aſtre, plus en-dehors ; au contraire le bord de Mercure étoit plus près du centre de l'aſtre, plus en-dedans. Mais en ajoutant ſur le champ le verre coloré en verd par-deſſus le verre enfumé, les Couronnes diſparoiſſoient, ou diminuoient beaucoup ; & alors le bord du Soleil étoit plus rapproché du centre ; le bord de Mercure en étoit plus éloigné, ou, ce qui eſt la même choſe, Mercure paroiſſoit un peu allongé vers le point d'attouchement, il paroiſſoit gagner le bord du Soleil ; & comme il ne falloit, pour remarquer ce phénomène, que le

temps de placer le verre verd ; en comparant l'état où étoient un peu auparavant les deux bords, il devoit arriver que ces bords paruſſent ſe joindre ou s'être joints promptement, & par conſéquent qu'un excès de vîteſſe parût ſurajouté à la petite Planette.

2°. Après avoir vû ce contact des deux bords, ſi l'on ôtoit le verre verd, & ſi l'on laiſſoit le ſeul verre enfumé, on remarquoit que l'attouchement n'étoit pas encore fait, & qu'il reſtoit un petit filet de lumière entre les deux bords. L'explication du premier phénomène juſtifie cette ſeconde Obſervation. Car on y défait ce qui avoit été fait dans la précédente, par conſéquent on reſtitue les Couronnes ; & en les reſtituant, on éloigne, on diffère le moment du contact : la preuve en eſt ſenſible par ce qui a été dit ci-deſſus.

3°. Quand Mercure a été preſ-

que entièrement ſorti, il a paru comme ſtationnaire pendant 6 ou 7 ſecondes. Et la raiſon de ceci eſt que la lumière étrangère ou la petite Couronne de Mercure n'étoit pas totalement & abſolument diſſipée au moment du contact ; il en reſtoit peu, mais c'étoit toujours un filet de lumière qui prenoit, qui empiétoit ſur le Diſque de la Planète. Or, à meſure que l'émerſion ſe faiſoit & tiroit à ſa fin, cette lumière diminuoit par la raiſon que Mercure s'éloignoit du Soleil ; mais par cette raiſon le Diſque de Mercure paroiſſoit s'alonger du côté de l'aſtre, & conſéquemment s'en écarter d'autant moins : ce qui eſt la même choſe que paroître ſtationnaire pendant quelques ſecondes.

4°. Après avoir obſervé la ſortie totale avec le verre coloré mis par-deſſus le verre enfumé, ſi l'on ôtoit le verre coloré, l'émerſion

ne paroissoit se faire que six ou sept secondes après la première. On conçoit cela par ce qui a été dit. La suppression du verre coloré rétablit les deux Couronnes ; par conséquent le Disque du Soleil est alongé en dehors, il gagne sur celui de Mercure, il fait durer le temps du Contact, & retarde le moment de l'émersion totale.

5°. En regardant Mercure à la distance de trois de ses diamètres du bord du soleil, avec les deux verres, la distance de Mercure à ce bord paroissoit diminuée. & le Diamètre de cette Planète augmenté. Ce phénomène est une conséquence du 2e. En mettant les deux verres on diminue la petite Couronne, le diamètre de Mercure paroît augmenté, & par conséquent plus près de toucher le bord du Soleil.

Voilà les singularités principales qui ont attiré l'attention de M.

de Barros. Il les explique dans ſon ouvrage avec plus de ſubtilité que nous ne faiſons ici ; il emprunte le ſecours des figures ; il raiſonne avec ſon Lecteur : mais nous croyons avoir ſaiſi & repréſenté clairement le fond de ſon Mémoire, qui eſt, nous le répétons, très-curieux. Il eſt honorable à la Nation Portugaiſe de nous apprendre quelque choſe en Aſtronomie : il ſemble qu'elle a droit, puiſque nous lui devons déja beaucoup en Navigation.

ARTICLE XIII.

DIVERS OUVRAGES SUR la Muſique Françoiſe. A Paris, ſans noms d'Imprimeurs.

ON a publié beaucoup de brochures contre la *Lettre de M. Rouſſeau de Genève, ſur la*

Musique Françoise. Nous avons vû ce qui suit :

1°. *Apologie de la Musique & des Musiciens François contre les assertions peu mélodieuses, peu mesurées & mal-fondées du sieur Jean-Jacques Rousseau, ci-devant Citoyen de Genève* (p. 15). L'Auteur de cette piéce est, au bout de quelques lignes, hors de la question. Il ne s'agit pas de sçavoir s'il peut y avoir en France de bonne Musique quelconque : M. Rousseau accorderoit peut-être quelque chose à nos morceaux de pure symphonie, à nos Motets, &c. La controverse roule sur la Musique Françoise, considérée precisément comme telle. On ne peut faire ici *abstraction* de la Langue ; & en supposant que cette *Langue* fût totalement inepte pour la Musique, son *insuffisance* ne seroit pas un *sophisme contre les Musiciens François,*

» notre Langue n'en peut avoir
» un bon : n'en peut-on pas con-
» clure au-contraire qu'étant peu
» propre pour le chant, elle peut
» fournir un récitatif qui appro-
» che beaucoup de la parole? »
Voilà un argument peu solide. Notre Poësie s'abaisse dans le récitatif; elle devient, en quelque sorte, ce qu'Horace disoit de la sienne, *sermo pedestris*. Il faut pourtant du chant, jusques dans le récitatif; & si dans son plus grand appareil, notre Poësie, notre langue ne peut nous fournir du chant, comme le prétend M. Rousseau; que sera-ce de nos récitatifs? On conçoit que la Langue Italienne, qui a beaucoup d'éclat, ne cessera point d'être chantante, lors même qu'elle se modifiera, qu'elle s'abaissera pour le récitatif; mais notre langue est dans une position toute différente, supposé toujours le système de M.

Rousseau, qu'on n'attaque ici que par une raison tirée de sa façon de penser.

3°. *Justification de la Musique Françoise, contre la querelle qui lui a été faite par un Allemand & un Allobroge, &c.* (p. 55.) Cet *Allemand*, c'est M. Grimm, qui prophétisoit l'an passé contre notre Musique Françoise : cet *Allobroge*, c'est M. Rousseau de Genève, qui écrit aujourd'hui sérieusement contre le même objet. Sur quoi nous remarquons déja que ces termes d'*Allemand* & d'*Allobroge*, qui ne sont pas ici des complimens, gâtent la brochure & indisposent contre elle avant qu'on la lise. Il n'est point question de dénigrer le pays ni le nom des Ecrivains ; cette façon de se venger est aussi basse que peu sensée.

Mais que dit la *Musique Françoise* ? car c'est elle qui parle dans

ce petit Ouvrage. D'abord l'Avertissement est une chose qu'il faut passer, puisqu'on n'y trouve que des personalités & des injures. Ensuite le discours de la *Musique* plaidant *sa cause*, est trop long, trop coupé de passages empruntés de l'*Esprit des Beaux-Arts* & d'ailleurs : quelquefois cette Dame veut raisonner, & sa logique se trouve en défaut : voici un exemple : » La Langue Italienne, » *dit-elle*, est plus propre que la » Françoise pour la Musique ; » donc je n'existe pas : quelle ju» stesse de conclusion ! La Langue » Grècque étoit plus belle que la » la Latine ; donc le Poëme de » Virgile n'en étoit pas un. » On voit le foible de ce raisonnement. Que la *Langue Grècque* fût *plus belle*, c'est-à-dire, plus sonore & plus abondante que *le Latin*, il ne s'ensuivoit assurément pas que cette dernière Langue fût incapa-

ble de ſervir le génie d'un Poëte héroïque, d'un Virgile : il lui reſtoit toujours aſſez de nobleſſe, aſſez d'harmonie pour cette ſublime fonction. Mais le cas eſt différent dans la controverſe préſente. Il n'eſt pas queſtion de ſçavoir ſimplement laquelle des deux Langues, de l'Italien ou du François, eſt plus propre à donner du chant. On demande ſi le François, d'ailleurs doué de très-belles qualités, digne de figurer dans les Livres d'Hiſtoire, de Philoſophie, d'Eloquence, peut ſéconder la Muſique, ou plutôt ſi ſa conſtitution préſente ne s'oppoſe pas aux ſuccès de l'Art Muſical. On a douté long-temps, & peut-être doute-t-on encore, ſi notre Langue eſt ſuſceptible d'un Poëme épique ; c'eſt poſitivement le même point de vûe quand on parle du chant : on ne déprime pas la Langue ; on en expoſe ſimple-

ment la difficulté ou les inconvéniens pour ce genre particulier. Mais laissons cette brochure, trop peu intéressante : la *Musique Françoise* auroit mieux fait de se choisir un Avocat que de plaider ainsi pour elle-même.

4°. *Arrêt du Conseil d'Etat d'Apollon, rendu en faveur de l'Orchestre de l'Opera, contre le nommé J. J. Rousseau, Copiste de Musique, &c.* (p. 14)

C'est une piéce de Vers suivie de longues notes : le tout nullement propre à terminer le procès, quoique le terme d'*Arrêt* paroisse en titre.

5°. *Lettre d'un sage à un homme très-respectable, & dont il a besoin.* (p. 18.) Ce petit morceau n'est qu'une plaisanterie, mais pleine de finesse. On y peint, sous des allégories bien soutenues, le systême de M. Rousseau. La quintessence de ceci n'est pas des

raisons ; mais le *ridiculum acri* (mis en épigraphe) y joue son rôle, & entraîne le suffrage du Lecteur.

6°. *Doutes d'un Pyrrhonien proposés amicalement à J. J. Rousseau.* (p. 36.)

C'est encore une pièce ironique depuis la première ligne jusqu'à la dernière. Un prétendu admirateur de M. Rousseau s'adresse à lui, forme des difficultés, demande ses avis sur divers endroits de la lettre & du système ; toutefois sans cesser d'y applaudir en apparence. C'est ce qui fait le sel de cette critique, assez suivie & nullement méprisable pour le fond des choses. On insiste trop au commencement sur l'épigraphe de M. Rousseau *Sunt verba & voces prætereàque nihil*. On en fait la base d'une raillerie trop tirée, trop longue & ennuyeuse. Le reste est beaucoup mieux, &

mériteroit d'être dégagé de quelques apoſtrophes burleſques ou inſultantes.

7°. *Obſervations ſur la Lettre de J. J. Rouſſeau au ſujet de la Muſique Françoiſe.* (p. 19.) Cette brochure eſt mêlée de choſes trop dures & d'avis bien donnés ; de reproches amers, & de quelques bonnes raiſons. *Il y a*, dit-on, *dans l'ouvrage de M. Rouſſeau, du ſtyle, de la méthode & des choſes penſées. Il y en a de vraies qui avoient été apperçues par les gens inſtruits : mais le tout eſt déshonoré par un ton cynique, par des déciſions fauſſes, outrées & indécentes.* Le corps de l'ouvrage n'eſt point aſſez développé : défaut ſenſible dans la plûpart de ces brochures.

8°. *Examen de la Lettre de M. Rouſſeau ſur la Muſique Françoiſe.* Par M. B... (p. 36.) Voici, cette fois, un adverſaire qui ſe

borne à parler raison ; un homme qui n'attaque point M. Rousseau, sur ce que cet écrivain s'apppelle *Jean-Jacques*, & qu'il est né à *Genève.* On convient d'abord avec lui que la Langue Italienne est plus propre que la nôtre aux compositions de Musique ; mais, dit-on, cette Langue Italienne se prête mieux aussi que la nôtre à la Poësie ; & nous ne laissons pourtant pas d'avoir un bon nombre d'excellentes piéces de théâtre : » par conséquent si les Poëtes ont sçu tirer tout le parti » possible de la Langue pour leur » Art, les Musiciens peuvent en » faire autant qu'eux à beaucoup » d'égards. »

Voilà une question qui mériteroit d'être traitée. Notre Langue singulièrement faite pour la Philosophie, pour les discussions, pour l'Histoire même, si l'on veut, ne manque absolument pas

de feu ni d'éclat ; & la petite mesure d'avantages qu'elle possede à cet égard, peut, avec bien de la précaution & de l'œconomie, conduire un Poëte jusqu'à la fin d'une œuvre dramatique : probablement elle n'eût pas suffi pour le Théâtre d'Athènes, où il falloit des chœurs, & où tout se chantoit : mais, quoiqu'il en soit, quand on transporte aujourd'hui, dans l'empire de l'harmonie, cette Langue si prude, si compassée, pleine d'ailleurs de syllabes muettes, nazales, obscures, négatives, brèves ou longues mal-à-propos, le Musicien peut-il se tirer d'affaire comme le Poëte ?

Nous entrevoyons un principe de solution, dans ce qu'ajoute l'Auteur de la brochure. C'est que le Poëte lyrique & le Musicien doivent éviter avec soin, ou éluder habilement les syllabes désavantageuses, & rechercher

celles qui ont de l'éclat, appuyer sur elles, les faire valoir, les charger, en quelque sorte, de couvrir les moins sonores. Ceci est quelque chose; & nous pourrions rappeller à ce sujet l'exemple de la Musique Latine. Quand on suit la lettre d'un Pseaume, l'habileté est de passer légèrement sur les endroits qui prêtent moins aux sons, & d'insister sur ceux qui ont plus d'harmonie : mais écoutons l'Auteur de la Brochure.

M. Rousseau avoue que l'harmonie est de *toutes les Nations*; mais, reprend son Censeur, *la Mélodie n'est qu'un emploi successif & agréable des sons que la Nature nous a fait connoître harmoniquement; d'où il s'ensuit que ces deux parties sont essentiellement liées ensemble, & que la vraie mélodie est celle qui porte avec soi le sentiment de l'harmonie qui lui est propre.* De ce principe on conclut

ultérieurement que par-tout où l'harmonie est connue, la mélodie peut l'être aussi, étant simplement nécessaire pour cela d'avoir un chant propre à l'accompagnement, suivant les loix de la bonne & naturelle harmonie.

Ceci est assez bien raisonné; mais nous ne sçavons si l'expédient met le Compositeur fort à l'aise. Il est bien certain que, si l'on a de beau chant, on pourra se procurer une belle Musique en accompagnant, selon les régles qu'inspire la nature; mais où trouver ce beau chant, dira M. Rousseau, quand on a une langue qui n'en est pas susceptible? Son adversaire paroît sentir que nous ne sommes pas riches en mélodie; mais il ne laisse pas de prétendre que nous avons déja *quelques excellents morceaux*. Ainsi nous voici encore revenus à la preuve de fait, & au jugement des Experts.

L'Auteur de la brochure fait des obſervations fort ſenſées ſur la Meſure & ſur notre Proſodie ; comme il accorde à ſon Adverſaire beaucoup de choſes, comme il démêle la vérité parmi les propoſitions outrées de cet Aggreſſeur, il parvient à établir des eſpéces de moyens mouvemens, c'eſt-à-dire, des principes modérés : par exemple, il croit qu'avec certaines adreſſes, qu'il explique très-bien, on peut rendre toujours la meſure ſenſible à l'oreille ; qu'on doit continuer à battre la meſure dans notre Muſique, parce que *nous n'avons pas encore, comme en Italie, un peuple de Muſiciens conſommés qui puiſſent nous mettre en état de nous paſſer des plus foibles*. Il réfute aſſez finement les preuves d'expérience ou les exemples que propoſe M. Rouſſeau, pour prouver qu'il n'y a point de Mélodie dans la Muſique Françoiſe. Il remar-

que que cet Ecrivain *a grand soin de ne point tenir compte de ce que nous possédons de bon, parce que cette restriction auroit donné lieu d'inférer que nous pourrons avoir dans la suite un plus grand nombre d'excellens ouvrages, & acquérir même les parties qui nous manquent : ce qui détruiroit son systême*, &c.

L'usage des *Fugues*, *des doubles Fugues*, *des imitations*, *des doubles desseins* & autres ornemens de style que M. Rousseau appelle des *Sottises*, paroît à notre Auteur, non-seulement supportable, mais digne d'être encouragé ; & il en est de même des chœurs : toutes ces choses sont *les grands emplois de l'Harmonie*, supposent de la science, du travail, donnent de l'éclat à la Musique de Théâtre : en un mot cela réussit parmi nous. Cette raison pourroit paroître suffisante : car pourquoi vouloit en-

lever aux hommes ce qu'ils trouvent beau, sous prétexte que, dans une sorte de précision Mathématique, ils auroient tort d'admirer, & de se croire contens ?

Nous remarquons avec admiration que la critique faite de nos *Duo* par l'Antagoniste de notre Musique, reçoit ici de grands éloges ; qu'on approuve également la censure sévère de nos Récitatifs, sans en excepter le Monologue d'Armide. Ce sont-là des provinces cédées dans l'Empire de la Musique Françoise ; mais en abandonnant des morceaux si précieux, on se ménage des réserves ; on accommode, on modifie, on fait des projets pour acquérir quelque chose de mieux, & toujours on reproche à celui qui a fait l'invasion, ses attaques brusques, ses procédés rigoureux, ses démarches insultantes.

Nous n'irons pas plus loin dans

cette controverſe. Véritablement le petit Ouvrage que nous venons de faire connoître, eſt d'un homme eſtimable. Il n'a pas le burin auſſi fort que ſon adverſaire : ce n'eſt pas Eſchine vis-à-vis de Démoſthène ; mais il ſe poſſéde, il replique à propos, il défend en un mot ; au lieu que la plûpart des autres Apologiſtes de notre Muſique ne faiſoient que gâter la cauſe en voltigeant dans un cercle d'injures & de perſonalités.

On trouve cette dernière brochure chez Jombert, *& l'Auteur eſt M.* Baton *le jeune.*

ARTICLE XIV.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, depuis Charlemagne jusqu'à Charle-Quint. Par M. de Voltaire. 2 Vol. in-12. A Londres, chez Jean Nourse. M DCC LIII.

On a prétendu traiter ici l'Histoire par siécles & par morceaux détachés. Imaginez des espéces de Grouppes où les personnes & les choses se présentent sous le même coup d'œil. C'est le goût de ce Livre dont le premier Volume est distribué en 26 Articles, & le second en 23. Chacun de ces Articles a plus ou moins d'étendue, suivant l'importance des Matières. L'Auteur cependant ne s'attache presque point à discuter ;

il voltige, il effleure, il répand des critiques, & des observations: tout ceci d'un style très-analogue aux pensées, c'est-à-dire, très-léger & très-libre.

Deux choses seroient à souhaiter: la première, que le respect de la Religion eût gouverné cette plume; la seconde, qu'il se fût glissé moins de fautes dans les récits historiques. La première de ces deux choses étoit sans contredit la plus importante; & nous avons la douleur de voir qu'on n'y a eu presque aucun égard dans cet Ouvrage. Comment pourrions-nous garder le silence sur des procédés de cette nature? L'Auteur est nommé à la tête du Livre: est-ce de son aveu? n'est-ce point plûtôt une de ces fraudes Typographiques dont il y a tant d'exemples?

Quoiqu'il en soit, nous allons

montrer quelques-uns des écueils où a donné cet Ecrivain. La modération, dont nous ne devons pas nous écarter, resserrera nos Critiques dans les bornes du pur nécessaire; nous en séparerons les reproches, les termes contentieux, les soupçons désavantageux. L'exposition des faits, avec la réfutation des principes, suffira pour convaincre le public qu'il regne ici un grand abus des talens.

L'Auteur se propose d'écrire l'Histoire Universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charle-Quint, & sa vûe se porte d'abord aux extrêmités de l'Orient, à la Chine & aux Indes, pour voir *s'il n'y a rien qui soit digne de son attention dans le reste de notre Hémisphère :* c'est-là comme le prélude de l'ouvrage. On trouve dans ce premier morceau, la notice abrégée des Loix, des Cérémonies, des Usages de la Nation Chinoise; cela pouvoit

suffire pour remplir le projet de l'Auteur, & il n'étoit point nécessaire qu'il s'engageât dans une discussion sur le célébre monument de *Siganfû*. Ses observations à ce sujet sont toutes, ou presque toutes, très-éloignées de la vérité; voici le fait.

En 1625 on trouva dans la Ville de *Siganfû*, Province de *Xensi*, une Inscription Chinoise & Syriaque, témoignant que, sous le regne de *Tai-çum* (ou *Tai-Tsong*, comme écrit le P. Gaubil) un Evêque Syrien nommé *Olopuen*, ou plûtôt *Lo Puen*, selon le Chinois, vint avec des Prêtres de sa Nation, prêcher l'Evangile; & faire connoître Jesus-Christ aux Peuples de la Chine; qu'il fut très-bien reçu de l'Empereur; qu'il bâtit une Eglise, & fonda une succession de Ministres Evangéliques. Ce beau monument présente un abrégé de la Doctrine Chrétienne

en Chinois, & les noms des envoyés en Syriaque, avec des dates que les Traducteurs Portugais, Latins, Italiens ont évaluées à l'an 636 pour la venue de ces Missionnaires, & à l'an 782 pour l'époque de l'Inscription. On peut bien juger qu'une Antiquité de cette conséquence a subi des examens de toute espéce. Et quel a été le résultat de ces observations ? Le monument a eu l'approbation des plus habiles Chinois & des plus célébres Missionnaires *. On l'a trouvé conforme à d'anciens Mss. Arabes de la Bibliothéque du Roi, qui portent que, vers le milieu du VII[e] siécle, des Prédicateurs de l'Evangile furent envoyés à la Chi-

* On peut voir ce qu'en ont écrit les PP. Couplet, de Prémare, Gaubil ; & après eux les PP. Souciet, du Halde ; sans compter Kirker, & le P. Visdelou, depuis Evêque de Claudiopolis.

ne par le Patriarche Catholique des Indes. M. Renaudot, très-sçavant Antiquaire, a pris la défense de cette magnifique découverte. M. Fourmont qui, toute sa vie, a travaillé sur la Littérature Chinoise, appelle l'inscription de *Siganfu*, *Monumentum Religionis Christianæ pulcherrimum*. (Voyez sa Grammaire Chinoise, p. 469).

Mais toutes ces autorités font peu d'impression sur notre nouvel Auteur de l'Histoire Universelle. *Ce monument* (dit-il) *est peut-être une de ces fraudes pieuses qu'on s'est toujours trop aisément permises*. Et quelles raisons produit-il en faveur de ses doutes ? *Ce nom d'Olopuen, qui est Espagnol, rend déja le monument bien suspect*. Apparemment que l'Historien se détermine à penser ainsi par le son de la dernière syllabe : mais à l'ouverture du premier Livre Chinois, on trouve *Tien*, le Ciel ;

Cuen, la terre ; *Mien*, du pain ; *Tsien*, dixiéme partie d'une once ; *Tven*, Etranger ; *Puen*, Fondement. Voilà le nom de l'Evêque Missionnaire : le caractère *lo* ou *lao* qui le précede, signifie un *Vieillard* ; & il peut avoir encore d'autres significations, selon l'accent ou la façon de prononcer. Enfin ces doctes Chinois ou Européens, instruits de la Langue, n'ont point été choqués des mots *Lo Puen* gravés sur le Monument : ils n'ont soupçonné là aucune *fraude pieuse* ; & il semble que des doutes, qui naissent au bout de 125 ans, sont très - déplacés. Cependant continuons d'écouter le Censeur.

» La date de l'inscription ne » porte-t-elle pas encore le caractère du mensonge ? Les Prêtres » & les Evêques de Jérusalem ne » comptoient point leurs années, » au VII^e siécle, comme on les » compte dans le monument.

» L'Ere vulgaire de Denys le Pe-
» tit n'est point reçue chez les
» Nations Orientales, &c. » Voilà une difficulté que l'Auteur n'auroit pas faite, s'il eût donné l'attention convenable aux Ouvrages dont il s'est servi. Le P. du Halde, dans son Histoire de la Chine, raconte la découverte de *Siganfù*, & dit que la Mission des Syriens remonte à l'an *636* de N. S. sans doute en supposant l'évaluation faite, par les Traducteurs, de l'année Chinoise marquée sur le monument : année qui porte les caractères du Régne de *Tai-çum*, suivant l'usage des Chinois. Notre Auteur ne considère point cela, & s'imagine que l'année *636* est sur la pierre de *Siganfù* ; tandis qu'elle ne se trouve que dans les traductions Portugaises, Latines, Italiennes, &c. Il en est de même de l'année 782 temps auquel l'inscription fut gravée ;

gravée; c'eſt encore une évaluation, un réſultat des Traducteurs.

Mais le nouvel Hiſtorien manque une véritable objection; & nous allons la préſenter ici, afin qu'on voye que d'habiles obſervateurs ont ſçu mettre le monument à des épreuves réelles. On lit, ſur cette pierre, l'année 1092 en caractères Syriaques, & c'eſt l'époque de l'inſcription. Or comment cette année peut-elle quadrer avec 782 qu'on lit dans les traductions? ou plutôt, comment les Syriens, ſucceſſeurs de *Lo-Puen*, & Auteurs de l'inſcription, ont-ils marqué 1092, lorſqu'on n'en étoit réellement qu'à l'an 782 de l'Ere vulgaire? Encore une fois, cela s'appelle une difficulté; Kirker l'a ſentie, & voici ſa réponſe qui eſt très-juſte : Il faut conſidérer (dit-il) que les Syriens ont compté long temps leurs années, ſelon l'Ere des Grecs,

laquelle commençoit vers l'an 310 * avant J. C. Or si à l'année 782 de l'Ere Chrétienne on ajoute ces 310 ans, n'aura-t-on pas 1092 qui est l'époque inscrite sur le monument ; & les Traducteurs faisant l'évaluation ou plutôt la soustraction des 310 ans, n'ont-ils pas dû ne laisser, dans leurs Versions, que l'an de J. C. 782 ? Au reste quand l'Inscription présente l'année 1092, on y lit en même temps, & dans la même ligne, *selon les Grecs :* ce qui est d'une justesse & d'une précision à laquelle on ne peut rien ajouter.

Seroit-il nécessaire d'indiquer les autres objections dont notre Auteur grossit sa critique ? *Comment cet Olopuen... auroit-il pû se faire entendre ?* Par des Inter-

* Nous mettons vers l'an 310, parce qu'il y a des Auteurs qui la font remonter deux ans plus haut.

prètes, comme une infinité d'autres Envoyés. D'ailleurs si cet Evêque étoit député par le Patriarche des Indes, il pouvoit avoir quelque connoissance de la Langue Chinoise. Enfin nous ne voyons pas que la difficulté de se faire entendre ait jamais empêché les hommes Apostoliques de faire des projets de mission & de les exécuter, parce qu'en effet ils sçavent se pourvoir, en temps & lieu, des moyens qui sécondent leur zèle. Mais *il étoit défendu, sous peine de mort, aux Etrangers de passer les frontières de la Chine.* Oui ; & la Loi subsiste encore ; mais elle n'a lieu qu'à l'égard des Etrangers qui *passent les frontières* sans la permission de l'Empereur. Avec cette permission, il est & il a toujours été libre aux Etrangers d'entrer dans cet Empire. Autrement il faudroit dire qu'on n'a jamais reçu

d'Ambassadeurs à Pékin, & qu'actuellement il n'y a point d'Européens dans cette Capitale : ce qui est réfuté par des faits évidens.

De la Chine, l'Auteur passe aux Indes : Il traite de la Perse, de l'Arabie, du Mahométisme, & en 26 pages tout l'historique de ces grands objets se trouve examiné, apprécié ; sans compter les portraits des principaux personnages qu'on a prétendu tracer pour l'instruction du Lecteur & pour la perfection de l'Histoire. Mais nous doutons fort que le pinceau de l'Historien soit toujours fidéle, ou plutôt nous assurons qu'il déguise trop souvent la vérité ; par exemple, croirons-nous, sur sa parole, que S. Grégoire le Grand *étoit ennemi des Patriarches de Constantinople* ? & l'Histoire ne nous apprend-elle pas qu'il étoit simplement *ennemi*

du désordre causé par l'ambition du Patriarche, Jean le Jeûneur? Celui-ci s'obstinoit à prendre le titre de *Patriarche œcuménique*, que les Papes eux-mêmes n'avoient jamais pris, quoique le Concile de Calcédoine l'eût donné à S. Leon. Tout ceci est bien connu, bien expliqué dans une Lettre de S. Grégoire (la 18e) à Jean le Jeûneur. On ne voit, dans cette Lettre, ni amertume, ni hauteur, ni traits d'inimitié. *Je vous prie*, lui dit-il, *de faire attention que vous troublez la paix de l'Eglise par vos prétentions sans fondement* : c'est l'endroit le plus fort de la Lettre, qui finit par des remercimens très-affectueux, pour quelques écrits que le Patriarche avoit envoyés : *Scripta sanctitatis vestræ dulcissima atque suavissima suscepi.* Nous demandons si cela s'appelle proceder en *ennemi*, & si un Supérieur qui réprime l'am-

bition d'un inférieur opiniâtre a pû parler avec plus de ménagement ?

Dans le même article, S. Grégoire est représenté comme un flateur qui *prodigue des louanges* à Phocas, & *qui condamne la mémoire de Maurice, qu'il avoit loué pendant sa vie.* Mais pourquoi détacher les événemens de leurs circonstances ? S. Grégoire avoit-il besoin d'irriter Phocas ; ne devoit-il pas le rendre favorable à l'Eglise trop maltraitée par Maurice dans les dernières années de sa vie ? Qu'on lise les meilleurs Historiens, les sçavans Interprètes des Ouvrages de S. Grégoire * ; on verra de quelle manière & avec combien de raison ils justifient ce grand Pape.

* Voyez une très bonne note sur la Lettre de S. Grégoire à Phocas. *Dernière Edition des Ouvrages de ce Père.*

Après avoir ſi peu ménagé S. Grégoire, l'Auteur vient à Mahomet, & fait de lui un grand homme, un ſage Légiſlateur. Nous n'examinons pas toutes les nuances de ce portrait ; en voici une qui nous frappe : *Mahomet*, dit-on, *conſerva la Circonciſion pratiquée par les Arabes, ainſi que par les anciens Egyptiens ; inſtituée probablement pour prévenir les abus de la première puberté, &c.* Mais l'Oracle divin de la Genèſe nous apprend que la Circonciſion, dans ſa première origine, eſt le *ſigne de l'alliance entre Dieu & Abraham ;* & qu'elle a été inſtituée pour cette fin. En conſultant d'ailleurs les plus ſages & les plus ſçavans Interprètes de l'Ecriture, nous apprenons que les Egyptiens ont reçu la Circonciſion du Patriarche Joſeph, premier Miniſtre du Roi : peut-être ſeroit-il permis de croire qu'ils avoient pris cet

usage des Arabes, issus d'Ismaël fils d'Abraham ; mais, dans toute opinion saine & raisonnable, on remonte toujours jusqu'à l'institution divine pour trouver l'établissement de cette cérémonie.

Dans un endroit, l'Auteur tombe sur l'Alcoran, *où l'on voit*, dit-il, *une ignorance profonde de la Physique.* Mais à cette occasion il est bien à craindre qu'une réflexion incidente ne paroisse attaquer nos Saints Livres. » C'est » là, *continue-t-on en parlant de* » *la Physique*, c'est la pierre de » touche des Livres que les faus» ses Religions prétendent écrits » par la Divinité : car Dieu n'est » ni absurde, ni ignorant ; mais » le vulgaire qui ne voit point ces » fautes, les adore ; & les Do» cteurs employent un déluge de » paroles pour les pallier. » On peut demander à qui en veut l'Auteur ; & s'il ne prétend point

qu'à cause du silence de nos Ecritures touchant les systèmes de Physique, comme l'Attraction, les Forces vives, les Monades & autres inventions pareilles, on est en droit de contredire la divinité de ces saints Livres? Tout ceci au moins est très-suspect dans un Ouvrage, où domine une excessive liberté de penser. Mais en tout cas il n'est point vrai que la Physique doive être *la pierre de touche* des Livres que Dieu nous a donnés; son but n'a pas été de nous faire Physiciens, mais de nous attacher à lui: sa sainte parole nous apprend qu'il a créé le monde, qu'il le conserve, qu'il est admirable dans toutes ses œuvres; qu'il nous défend de sonder ses secrets; qu'il nous jugera non sur des observations de Physique, mais sur nos bonnes œuvres, &c. Assurément c'en est assez pour des hommes raisonnables, à plus forte

raison pour des Chrétiens. Ajoutons que nulle part les Divines Ecritures ne contredisent les découvertes utiles, sûres & incontestables qui ont été faites dans la Physique ; il ne faut point de *déluge de paroles* pour faire connoître cette vérité.

On remarque dans l'Auteur de ce Livre, une méthode très-soutenue, & très-affligeante pour les gens de bien ; elle consiste à mettre presque toujours en parallèle, en regard, s'il est permis de parler ainsi, la vraie Religion, ou ce qui lui appartient, avec ce qu'il y a de plus faux & de plus méprisable. Par exemple, on nous dit (p. 73) : *Le Temple du Dieu Irminsul étoit révéré en Saxe, comme celui de Sion chez les Juifs;* (p. 189) : *Ainsi que les Chrétiens alloient en foule en pélerinage à Rome, les Mahométans de toutes les parties du monde alloient à la Mecque ;*

(p. 218) : *Les Papes étoient alors en quelque sorte semblables aux Califes de Bagdat, &c.* Qui ne voit d'ailleurs qu'on affecte de faire marcher ensemble *le Christianisme & la Servitude* (p. 73 & 75) *le Christianisme & la Barbarie* (p. 174) ? Mais voici un exemple frappant :

On représente (p. 63) les dogmes de la Divinité du Verbe, de la Maternité divine, des deux volontés en J. C. comme ayant partagé le Monde Chrétien, & fait naître des séditions ; au lieu que *de pareils troubles n'avoient point été connus dans le Paganisme.* Qu'a prétendu l'Auteur en formant ce contraste ? Les Connoisseurs en jugeront. Mais quelle que puisse être sa pensée, il nous est bien aisé de lui répondre que les querelles, dans le Christianisme, ne viennent pas des dogmes ; qu'il faut les attribuer uniquement à la

mauvaise disposition des esprits ; & qu'après tout, ces disputes montrent combien on s'intéresse aux objets qui en sont l'occasion ; au lieu qu'une Religion ridicule & arbitraire, tel qu'étoit le Paganisme, ne pouvoit toucher ses partisans, jusqu'à faire naître des controverses entr'eux, lorsque les sentimens & le culte n'étoient pas uniformes. Voilà une très-bonne raison, sans préjudice d'une multitude d'autres qu'on pourroit y ajouter. Celle de l'Auteur seroit légitime, s'il vouloit l'entendre comme il faut, ou plutôt, s'il vouloit en tirer les vraies conséquences : *C'est* (dit-il) *que les Payens n'avoient point de dogmes ;* cela est vrai, mais qu'en conclure autre chose ? sinon que la Divinité ne s'étoit point manifestée à eux ; qu'il n'y avoit chez eux ni révélation, ni Prophéties, ni miracles, ni promesses : ce qui n'est assuré-

ment pas la poſition où ſe trouvent les Chrétiens. L'Auteur produit une autre raiſon, comme pour ſatisfaire davantage ſon Lecteur : *C'eſt*, dit-il, *que les Prêtres des Idoles... ne s'aſſemblèrent jamais juridiquement pour diſputer.* N'eſt-ce point là une cenſure indirecte des ſaints Conciles ? En ce cas, rien de plus foible & de moins décent qu'une telle critique.

Nous ſerions très-prolixes, ſi nous voulions relever ici tout ce que l'Auteur hazarde ſur ce qu'il y a de plus reſpecté dans l'Egliſe Catholique ; par exemple, ſur la Proceſſion du S. Eſprit, ſur la Meſſe, ſur la Confeſſion, ſur le Culte des Images, ſur la Préſence réelle, &c *. Terminons ces

* L'Auteur avance les propoſitions ſuivantes :

(P. 103) *Toute l'Egliſe Grècque avoit toujours crû que le S. Eſprit ne procédoit*

Extrait par l'indication de quelques endróits qui feront connoître l'extrême besoin qu'a cet ouvrage d'une ample & rigoureuse réforme.

---

que du Père. Ceci est réfuté par ce qui fut dit au Concile de Florence, où l'on montra que les plus anciens PP. de l'Eglise Grècque ont tenu la Procession du S. Esprit telle que l'enseigne l'Eglise Latine ; c'est-à-dire, que *le S. Esprit procéde du Père & du Fils.*

(p. 110) *La Messe étoit différente* (aux VIII & IX siécles) *de ce qu'elle est aujourd'hui , & plus encore de ce qu'elle étoit dans les premiers temps* : Oui , *différente* dans des Cérémonies accidentelles & en petit nombre. Le fonds & l'essence du S. Sacrifice sont toujours demeurés les mêmes.

(Ibid.) *La Confession auriculaire commençoit à s'introduire*. (aux VIII & IX siécles). Comment ose-t-on avancer un fait si contraire à toute l'antiquité ? On n'a qu'à lire les Controversistes ; on y verra des traces de la Confession auriculaire dès les premiers siécles de l'Eglise.

(Page 58) *Le Pape Etienne III .... feignit une Lettre de S. Pierre adressée du Ciel à Pepin, &c.* Ce Pape ne feignit point que cette

---

(p. 64.) *La Loi de Moyse avoit expressément défendu* (les images.) Point du tout : elle n'avoit défendu que les idoles, que les figures dont *on se faisoit des Dieux ;* ainsi que le texte sacré s'explique au même endroit. En effet, si la Loi avoit défendu toute espéce d'images, Dieu n'auroit pas ordonné de faire des Chérubins d'or pour couvrir le Propitiatoire. (Exode XXV, 18.)

(P. 310 & suiv.) L'Auteur parle avec beaucoup de liberté & nulle précision de la *présence réelle.* Il prétend que *Bérenger mourut dans son opinion :* cela n'est pas sûr. Voyez même le contraire prouvé par le P. Pagi, an. 1088, n. X.

Il dit qu'on *n'avoit pas* (aux VIII, IX & X siécles) *une idée fixe & déterminée sur ce Mystère :* ce qui est contredit, non-seulement par les Ecrits des SS. PP. de l'Eglise Grècque & Latine; mais par les Canons des Conciles, par les Rituels, les Euchologes, & par les anciens Usages de l'Eglise.

Lettre étoit *adressée du Ciel ;* à-dire, que S. Pierre l'eût env du séjour céleste ; mais *le I* dit M. Fleury, *fit parler S.* *comme s'il eût été encore s* *terre.*

(Pag. 78) Le Pape Adrie *gage* Charlemagne *à répudi* *fille du Roi Lombard Didier.* ne se concilie point avec les numens authentiques. Charl gne avoit épousé *Désidéra* *Didière* fille du Roi Lomba 770 ; il la répudia aussitôt, sel Chronique d'*Herman Contra* bout d'un an, selon Egint c'est-à-dire, en 771. Et Adri fut élu Pape que le 9 Février qui seroit 773, selon notre de compter.

(Pag. 104) *Ce même A* *fait paroître adroitement au* *les fausses Décrétales.* Voil fait totalement destitué de vés. Le Ministre Blondel

bue les fausses Décrétales à un Evêque de l'Empire François. Le P. Morin les met sur le compte d'Isidore qu'il croit avoir été Moine. M. de Marca place cet Isidore dans l'ordre des Evêques. Le P. Pagi déclare qu'on ne sçait quel fut cet Isidore, *epistolarum harum artifex*. Où trouvera-t-on un bon Auteur, un Critique judicieux qui attribue ces Piéces au Pape Adrien ?

(Page 115) *Cet Augustin n'eut pas de peine à se faire déclarer Primat par Grégoire le Grand. Il eût voulu même l'être des Gaules.* Voici encore le vrai des choses : S. Augustin, envoyé par S. Grégoire dans les Isles Britanniques, avoit la qualité de Vicaire du S. Siége. Sur quoi il demande, par Lettres au S. Pape, comment il en useroit à l'égard des Evêques des Gaules & d'Angleterre ? S. Grégoire lui répond qu'en ce qui touche les

Evêques des Gaules, il ne lui donne aucune jurisdiction, parce que l'Archevêque d'Arles jouissoit aussi du titre de Vicaire du S. Siége. (Voyez Pagi an. 601. n. X.) Qu'y a-t-il de plus simple que ces procédés ; de moins répréhensible que ces questions & ces réponses ? Et comment pourroit-on y appercevoir le moindre germe de vûes ambitieuses ?

(P. 173.) *Le Roi Alfréde... pensoit sans doute... qu'il eût mal servi sa Patrie en favorisant trop* l'établissement des Moines. On peut douter de ces intentions du Roi Alfréde : car il changea la forteresse d'Adélinge en Monastère ; & il eut grand soin d'y rassembler un grand nombre de Moines : *Diversi generis Monachos in eodem Monasterio congregare studuit.* Non content de ceux qu'il avoit en Angleterre, il en fit venir de France, entr'autres, S. Grimbaud, pour

bâtir un Monaſtère à Wincheſter. Nous tenons tout celà d'Aſſérus Hiſtorien du temps & ami du Roi Alfréde. (Voyez Pagi, an. 878. n. XXVII.)

(P. 213) *Le temps a décidé la ſupériorité de Rome.* Il eſt queſtion là du S. Siége mis en concurrence avec l'Evêché de Conſtantinople : & remarquons qu'il s'agit d'une querelle du IX[e] ſiécle, du Schiſme de Photius & de ſes ſucceſſeurs. *Ils vouloient* (nous dit-on ici) *être les premiers Evêques du Chriſtianiſme.... Le temps a décidé la ſupériorité de Rome :* ce qui fait entendre que c'eſt ſeulement depuis le IX ſiécle, & à force d'années, qu'on eſt convenu de céder la Primauté, ou (comme dit l'Auteur très-improprement) *la Primatie*, au S. Siége. Sur cela nous en appellons au témoignage de toute l'Antiquité, & nous demandons en particulier comment il

seroit possible de concilier la proposition de l'Auteur avec l'Histoire du premier Concile de Constantinople en 381. Ce Concile voulut attribuer le second rang à l'Evêque de cette Capitale ; c'est-à-dire, le rapprocher du Pape le plus qu'il étoit possible : attribution qui fut rejettée constamment à Rome, comme violant les droits des Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Mais enfin ce projet là même, quoiqu'ambitieux de la part de l'Evêque de Constantinople, quoique suspect d'adulation de la part du Concile, fait toujours voir qu'on reconnoissoit sans détour & sans équivoque la Primauté du Pape. Etoit-ce, dès-lors, avant la fin du IV^e^ siécle, *le temps qui avoit décidé la supériorité de Rome ?*

(P. 217.) *Formose couronna en 892 Guy de Spolette.* Méprise : Guy fut couronné en 891 par

Etienne V. *L'année d'après Formose couronna Béranger vainqueur.* Méprise encore : Béranger ne fut couronné qu'en 916 par le Pape Jean X. (Voyez Pagi an. 898, n. VII. & an. 915, n. III & suiv.)

(P. 229) *Sergius III. fit jetter une seconde fois Formose dans le Tibre.* On ne trouve point ce fait dans les Historiens du temps, mais seulement que Sergius approuva le Concile tenu par Etienne VI contre Formose.

Nous nous arrêtons ici, quoique nous n'ayions examiné que le premier Volume de cette Histoire. Le second nous occupera une autrefois, toujours avec la douleur qu'inspire un Ouvrage aussi peu conforme aux bonnes règles que l'est celui-ci.

ARTICLE XV.

OBSERVATIONS SUR LES OUVRAGES de MM. de l'Académie de Peinture & de Sculpture, exposés au Sallon du Louvre en l'année 1753, & sur quelques Ecrits qui ont rapport à la Peinture. Vol. *in*-8° p. 173. M DCC LIII.

IL semble que nous pouvons distinguer six choses dans ces Observations.

1°. On y parle des Tableaux qui furent exposés au Louvre durant le mois de Septembre dernier.

2°. On y fait la critique des Brochures quelquefois malignes qu'occasionnent ces sortes d'expositions.

3°. On y examine un certain Ouvrage du Marquis d'Argens, donné dans le cours de 1752, &

intitulé : *Réflexions Critiques sur les différentes Ecoles de Peinture.*

4°. On y raisonne sur quelques Livres qui ont les Arts pour objet.

5°. On y expose l'état présent de nos goûts par rapport aux Arts & à la Littérature.

6°. On y critique certains usages établis par l'inconstance, & soutenus par la frivolité. Tout ceci seroit bien de la Matière pour un Extrait, si chaque chose étoit traitée au long ; mais le tout ne remplit pas 180 pages : nous allons dire ce qui nous a le plus intéressés.

D'abord le Morceau, sur l'exposition faite au Louvre, vient un peu tard. L'Auteur a senti cet inconvénient : il avoit préparé ses Observations pour le mois de Septembre : mais des obstacles non-prévûs ont dérangé ce systême. Quoiqu'il en soit, on lira encore volontiers les éloges que l'Observateur donne à nos célébres Arti-

stes : c'est un homme de goût, un connoisseur ; il parle d'ailleurs après tout le public, & il n'est plus temps de se tromper sur pareille matière.

Les années dernières on avoit publié des Brochures pleines d'*ignorance* & de *malignité*. On avoit dégoûté les meilleurs Maîtres de l'Académie. Il a fallu *vaincre leurs répugnances* ; les encourager, les mettre au-dessus de cette timidité frivole. Quel triomphe pour les petits Censeurs du Sallon, s'ils avoient vû l'Ecole Françoise suppliante ou dépitée ! Il faut en vérité qu'on ne sçache pas encore comment les Brochures se font à Paris ; notre Auteur dit : *Celui qui aura par hazard appris à dessiner une Tulippe se croira fait pour prononcer sur les Arts... il fera le difficile... il citera tout à son Tribunal... il voudra être le Desfontaines de la Peinture, il se rendra l'Arbitre des réputations.* Mais

Mais vraiment un tel homme seroit encore quelque chose s'il sçavoit *dessiner une Tulippe* ; il seroit encore plus s'il devenoit, à l'égard de la *Peinture*, ce que *Desfontaines* fut à l'égard des productions littéraires. C'est trop honorer les faiseurs de Brochures, les Aristarques du Sallon : nous parlons de la plûpart, surtout de ceux qui manifestèrent leur audace, il y a quelques années ; de quelques-ques-uns encore qui ont marché depuis peu sur les mêmes traces. Il faut penser que ces gens-là, totalement aveugles sur les principes & sur le vrai mérite de l'Art, se mettent des termes dans la tête, vont au Sallon, écoutent ce qui s'y dit, le prennent de travers, ou bien bâtissent eux-mêmes une censure, la jettent sur le papier, trouvent un Imprimeur qui leur donne un honoraire médiocre ; puis les Colporteurs répandent

l'ouvrage; les sots s'y laissent prendre; & la Province, qui n'est point à portée de voir, croit que c'est un Jugement sans appel. Voilà l'Histoire de ces productions : & il arriveroit qu'un Vanloo, un Boucher, un Restout, un Jeaurat, un Delatour, un Oudry & tant d'autres excellens Maîtres s'arrêteroient dans la carrière pour un embarras de cette espéce? Ce seroit le cas des chardons ou des échalas qui furent pris (dit-on dans nos Histoires) pour un corps d'hommes d'armes, & qui firent rebrousser chemin à de braves Guerriers.

Disons néanmoins une chose qui est aussi un peu sur le compte du Public. Ce jeune homme, qui veut écrire par goût ou par besoin, n'auroit presque point de succès, si sa Brochure étoit toute en éloges, ou plutôt si elle n'étoit pas assaisonnée du sel de la Saty-

re ; car, à la honte de l'eſprit humain, la plûpart des Lecteurs ne cherchent qu'à ſatisfaire leur malignité dans les bagatelles que la preſſe enfante tous les jours. Que ſera donc ce petit Auteur déterminé à écrire ſur les Arts ? Il fera ce qui eſt dit dans la Comédie du méchant :

Une Brochure unique, un Ouvrage admirable,
Bien ſcandaleux, bien bon : le ſtyle n'y fait rien ;
Pourvû qu'il ſoit méchant, il ſera toujours bien.

Mais, reprend l'Auteur des Obſervations, *il eſt temps d'en venir à l'Ouvrage de M. le Marquis d'Argens.* Nous le connoiſſons, & l'on en trouve l'Extrait dans nos Mémoires de Mai 1752. C'étoit véritablement un *Ouvrage de zèle*, comme nous le diſions, & comme l'Obſervateur en con-

vient, *Mais* (ajoute-t-il) *la nature du zèle est d'échauffer ceux qui s'y livrent, au point que souvent ils s'égarent, s'ils ne prennent pas la raison pour guide.* Voici des exemples : » M. le Marquis d'Argens » égale notre Fréminet au fameux » Jules Romain... *Mais* Fréminet a-t-il possédé, au même dé» gré que lui, toutes les parties qui » constituent le grand Peintre ? Au » génie le plus heureux & le plus » vaste, a-t-il joint, comme lui, le » sçavoir le plus profond dans son » Art ?... Les Tableaux de San» terre, à côté de ceux d'André » del-Sarte, ne soutiendroient pas » mieux la comparaison qu'on fait » de ces deux Maîtres. Combien » est-il plus étonnant encore de » voir le Bourdon seul faire tête à » tous les Carraches ! .... Quelque » louable que soit M. de la Fosse, » il figure mal à côté de Paul Vé» ronèse. Titien & Blanchard,

» Tintoret & Vanloo le père font
» encore des contrastes plus sen-
» sibles. De semblables parallèles
» prouvent trop contre nous «.
Ces Italiens, disions-nous dans notre Article de Mai 1752, *sont des voisins trop dangereux* : ceux de Venise surtout nous domptent par leur coloris.. » C'est pour cela,
» (*continue l'Observateur*) qu'il se-
» roit utile aux jeunes gens que
» l'on envoie à l'Académie de
» France pour se perfectionner
» dans la Peinture, de pouvoir,
» après avoir long-temps étudié la
» force, la noblesse & l'élégance
» du dessein des grands Maîtres
» de l'Ecole Romaine, de pou-
» voir, dis-je, avant que de re-
» venir en France, s'arrêter assez
» à Venise, pour y étudier la cou-
» leur d'après les modèles les plus
» parfaits en cette partie «.

La critique qu'on fait ici des Réflexions du Marquis d'Argens

est suivie, détaillée & mérite d'être lûe. Vient à la suite une sorte de dissertation sur les Ouvrages qui traitent des Arts. *L'envie de se faire un nom est l'unique motif qui fasse entreprendre* ces Livres; *l'utilité publique n'en est que le prétexte.* L'Auteur parle sans doute de plusieurs ou de la plûpart; sans cela il auroit tort. Nous avons lû sur les Arts un nombre d'ouvrages modernes, très-bien faits & très-utiles. Telles sont les vies des premiers Peintres du Roi dont notre Observateur fait l'éloge; tel encore le Traité sur les Pierres gravées; le Recueil d'Antiquités de M. le Comte de Caylus: ouvrage qu'on ne lit point assez parce que l'antiquité & l'érudition ne nous sont plus familières: ouvrage néanmoins où les procédés des Arts se trouvent excellemment réunis avec l'explication des anciens monumens.

Voici une réflexion judicieuse : » Le succès de tant d'ouvrages sur » l'utilité ou la gloire des Arts » annonce un changement arrivé » parmi nous ; la mode, ou ce qui » est la même chose, l'inconstan- » ce particulière à notre Nation, » ne lui permet pas de s'occuper » long-temps des mêmes objets «. Mais encore quel est ce changement ? » Nos beaux esprits veu- » lent être Philosophes, nos Phi- » losophes veulent être beaux es- » prits : l'un hérisse des épines de » la Métaphysique des ouvrages » de pur agrément : l'autre atta- » che des *pompons* à la Philoso- » phie «. Ceci sans doute est une critique, & toute la suite montée sur le même ton, fait voir que l'Auteur a tâché de pénétrer les ridicules de nos gens de lettres. Il manque pourtant à tout cela quelques développemens, quelque chose qui fixe le Lecteur.

Mais sur les Arts, on trouve des expositions bien prises & bien soutenues. On apprend par des exemples sensibles que la Nation presque entière se porte aux choses de goût. On montre en même temps comment & en quoi elle prend le change. » Un homme de la Cour, » tel que l'Oronte du Misantrope, » ne vous ennuyera pas à présent » par le récit d'un sonnet, il se » contente que vous admiriez sa » tabatière... Il ne manquera pas » de se vanter d'en avoir donné le » dessein. Le meilleur ouvrier de » Paris qu'il aura employé, n'au- » ra eu que le mérite de l'exécu- » tion... Du temps de nos Pères, » plus magnifiques peut-être, » mais, à ce que nous croyons, » moins élégans que nous, on » laissoit faire son habit à son » Tailleur, ses équipages à son » Sellier, & sa maison à son Ar- » chitecte ; & en général je ne

» ſçais ſi les choſes n'en alloient
» pas mieux. Aujourd'hui perſon-
» ne ne ſait rien faire qu'il n'y
» veuille mettre du ſien, &c. «

D'autres détails ſur les fantaiſies qui régnent dans les appartemens ; dans la tournure des équipages, des meubles ; dans la Muſique & dans les Spectacles, occupent le reſte de cet ouvrage. Nous y remarquons des ſaillies heureuſes, des notes inſtructives ; & en général il n'y a qu'un homme d'eſprit qui ait pû raſſembler tout ceci dans un Livre. Nous ſouhaiterions que l'Auteur eût mieux gardé la règle de l'unité ; qu'il ſe fût appliqué à répandre des jours & de l'agrément dans quelques endroits ; qu'il eût abrégé certaines citations ; qu'il en eût ſupprimé d'autres ; qu'il eût multiplié les Anecdotes dont on voit un nombre dans les notes miſes en marge. On peut, ce ſemble, at-

tendre de lui quelque chose de plus parfait sur les Arts, & nous oserions bien le prier de faire ce présent à notre siécle.

ARTICLE XVI.

DE LA FONTE DES MINES, des Fonderies, des Grillages, des Fourneaux de fonte, d'Affinage, de Raffinage, des Fabriques de Vitriol, de Potasse, &c. Traduit de l'Allemand de Christophe - André Schlutter, Tome II. (avec 55 Planches représentant les différens Fourneaux décrits dans ce Traité, auquel on a ajouté quelques Notes). *Publié par M. Hellot, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres.* A Paris, chez J. Th. Hérissant, & J. N. Pissot, *in-4°* 654 p. M DCC LIII.

LE premier volume de l'Ouvrage, dont nous annonçons le second, fut donné en 1750 : c'étoit un *Traité des essais des Mines & Métaux, &c.* ou *l'Art de les essayer pour connoître le produit qu'on en peut attendre.* Sans cette connoissance, on ne doit pas entreprendre l'exploitation des Mines : exploitation dont ce second & nouveau Volume enseigne la méthode. Ainsi, en publiant ces deux Tomes dans un ordre différent de celui que leur a donné l'Auteur (Christophe - André Schlutter) M. Hellot n'a fait que se conformer au cours naturel qu'une pratique éclairée ne manque jamais de suivre dans ses opérations. Ce changement n'est donc qu'une perfection dans un Traité comme celui-ci, où il n'est question que de procédés qui, pour être sçavans, n'en sont pas moins méchaniques.

Ce Volume est divisé en 145 Chapitres ; nous allons en parcourir quelques articles sans entreprendre une analyse suivie & détaillée : cette espéce d'ouvrage n'en est pas susceptible. Tout ce que nous nous proposons, c'est d'en faire connoître le prix & l'importance à ceux que l'intérêt ou le devoir oblige de s'instruire sur la fonte des Mines. » Les travaux mé-
» talliques, c'est-à-dire, l'art de
» préparer les Mines à la fonte ;
» de faire les mélanges qui en as-
» surent la réussite, sans déchet
» de la partie métallique ; de les
» fondre dans les Fourneaux qui
» leur conviennent ; de purifier la
» partie métallique par des refon-
» tes, des affinages, des raffina-
» ges ; de conserver les récrémens
» qui peuvent être utiles à d'au-
» tres fontes ; de rejetter ceux qui
» ne font qu'embarrasser dans une
» fonderie ; de construire cette

» fonderie & ce qui en dépend
» dans le lieu le plus avantageux ;
» de n'employer que le nombre
» d'ouvriers choisis qui est nécessaire ;
» saire ; de ménager le bois & le
» charbon autant qu'il est possi-
» ble ; enfin, de ne rien faire de
» ce qui peut occasionner des dé-
» penses superflues : « cette science,
dis-je, telle que M. Hellot l'expose
dans sa Préface, comprend
une infinité de détails très-étendus,
& très-suivis, une immensité
d'observations très-variées & très-précises,
qui font également la
sûreté des procédés & des profits.
En retouchant la traduction ébauchée
de ce Traité de Schlutter,
M.H. n'a rien oublié pour la marquer
en quelque sorte à ce coin de
clarté, d'exactitude & de solidité,
qui distingue ses propres ouvrages :
ainsi, pour peu qu'on lise
ce Volume dans l'esprit qui en a
dirigé la composition, on n'y trou-

vera rien à retrancher, & très-peu de choses à abréger.

Dans le compte que nous rendîmes du premier Tome en 1750, nous disions que cet ouvrage est *la clef des trésors immenses que la terre cache dans son sein.... que cette clef est elle-même une espéce de trésor bien précieux :* aujourd'hui nous ajouterons, que si l'on ne la prend pas telle qu'elle est sortie des mains de son Auteur, si l'on ne s'instruit pas à l'école de M. H. dans l'art de la manier sûrement, si on la force, si on l'applique mal ; cette clef ne sera qu'un instrument de ruine & d'infortune.

Dans l'exploitation des mines, on cherche tant qu'on peut à épargner les dépenses inutiles : c'est-là un principe qu'on ne perd jamais de vûe ; on y ramene toutes les méthodes, il sert de regle souveraine pour comparer ces

méthodes & pour juger de leur mérite. Ainſi s'agit-il de conſtruire une Fonderie, (c'eſt la première opération par où débute notre Auteur) la proximité des bois & la commodité des eaux, ſur-tout de *ſource chaude*, doit décider du lieu où il convient de la placer : il faut encore que le ſol en ſoit ſec ; qu'il ſoit expoſé au vent, afin que la fumée des fourneaux ſe diſſipe & que l'air ſe purifie aiſément & promptement, &c. Toutes ces précautions ne tendent qu'à éviter des tranſports qui augmentent les frais, des interruptions de fonte qui diminuent les profits, des maladies qui rendroient les ouvriers plus rares & plus chers. Faut-il donc s'étonner ſi M. Hellot eſt entré dans de ſi grands détails ſur la bâtiſſe d'une Fonderie ſaine & avantageuſe ?

Après les Fonderies conſtruites,

& les fourneaux préparés, le *travail* des *Fontes* commence en régle, & s'ouvre par le *grillage* des mines. » Griller ou rôtir une mine » *dit l'Auteur*, c'est la mettre sur » du bois qu'on allume, afin qu'en » brulant il fasse rougir le miné- » ral, qu'il en dilate les pores, & » que par-là il perde une partie de » sa dureté. Par ce grillage qui se » fait ou sur une place sans toît, » ou sous un hangar, on brûle » en partie le soufre que les mi- » nes contiennent en quantité; » l'autre partie s'évapore en fu- » mée ou en vapeurs : alors le » minéral devient plus facile à » fondre, & n'étant plus retenu » par des parties hétérogènes qui » le minéralisoient, il ne se trou- » ve plus mêlé avec les scories. »

Le grillage est encore nécessaire aux mines qui contiennent de l'Arsénic & de l'Antimoine, mais sur-tout aux mines d'argent,

de plomb & de cuivre, sans quoi elles donnent trop de *matte*, & le plomb qui en vient est trop aigre : cependant les mines pauvres en argent & en cuivre se fondent *crues*, c'est-à-dire, sans être grillées. La *matte* n'est que le soufre qui forme la mine avec la partie des métaux qu'il *scorifie*. On trouvera dans l'ouvrage toutes les méthodes de grillage, le choix & l'arrangement du bois, &c.

Pour retirer des mines tout le métal qu'elles contiennent, il faut absolument les fondre, & c'est, dit l'Auteur, un travail qu'il est important de bien conduire. La fonte n'est que la *séparation de la pierre ou gangue de la mine, d'avec le métal qu'elle recèle* : c'est par le moyen du feu & dans le fourneau que se fait cette séparation. La violence du feu met ces mines en *flux liquide* : le métal, comme la partie la plus pesante,

se précipite au fond ; la gangue beaucoup plus légère surnage : ainsi le métal se sépare de la matière inutile qui l'enveloppe. Il y a bien des manières de fondre ; par exemple, fondre *sur brasque légère, sur brasque pesante, dans des fourneaux à vent ou de reverbère, &c.* chaque pays a, pour ainsi dire, les siennes ; chaque espéce de mines multiplie ces différences, & les chapitres du Livre que nous parcourons.

L'*affinage* est une manipulation qu'on exerce sur le plomb lorsqu'il est *riche en argent*. Pour entendre cet article, il faut sçavoir que, quand on fond de la mine d'argent, pour en tirer ce métal, il faut, ou que cette mine contienne du plomb, ou qu'on lui en ajoute : pendant la fusion de cette mine, ce plomb s'empare de l'argent qu'elle contient, & même du cobolt, du fer, du zinc & du

cuivre qu'elle peut avoir. Ce plomb, qui s'est enrichi de l'argent de la mine pendant la fusion, s'appelle *œuvre*. Or, *affiner* n'est rien autre chose que séparer l'argent d'avec le plomb de l'*œuvre* retiré des mines par la fonte. Dans l'*affinage* le feu de flamme chauffe si vivement l'*œuvre*, que ce qui est plomb, se scorifie, & se change en litarge : cette litarge est une sorte de vitrification : plus légère & plus fluide que le plomb en fusion, elle laisse précipiter l'argent : par-là ce métal précieux se sépare du plomb & se purifie. C'est donc cette manipulation qu'on appelle *affinage*.

La litarge qu'on tire de l'affinage se refond & se revivifie en plomb : l'écume, les crasses & les autres impuretés qui viennent de cette refonte, ne sont point à perdre, on en retire ou un métal ou un service précieux en multi-

pliant les refontes, ſelon les amples & utiles inſtructions que donne l'Auteur pour *affiner* ces craſſes : inſtructions qu'il appuye des uſages les plus approuvés & les plus célébres en Allemagne.

Le cuivre ſe tire de la mine par la fonte ou par *leſſive* : quand il eſt mêlé avec de l'argent, on en ſépare l'argent par une opération qu'on appelle *liquation* & *reſſuage*. C'eſt, dit l'Auteur, l'opération qui exige le plus d'habileté dans les ouvriers. On en fait un ſecret qu'on conſerve encore religieuſement : dans l'endroit de la Fonderie où elle ſe fait, on n'admet aucun Etranger ſans une permiſſion expreſſe. Pour l'exécuter, il faut dépenſer beaucoup de plomb ; & ſi, en opérant, on omet quelque circonſtance eſſentielle, l'argent reſte dans le cuivre : c'eſt donc beaucoup de plomb brulé, & bien de la dépenſe faite

inutilement. *Rafraîchir*, *liquéfier*, *torréfier* le cuivre ſont autant de nouvelles manipulations qu'on emploie pour tirer du cuivre le plomb & l'argent qu'il peut contenir : ces opérations ſe ſuccédent quand l'œuvre ou le plomb ſéparé eſt encore aſſez riche, après la première & la ſeconde liquation, qu'on lui a fait ſubir, pour fournir dans la troiſiéme une quantité d'argent qui dédommage des frais qu'exige cette torréfaction.

Une des principales opérations de l'art métallique, c'eſt le raffinage du cuivre, dont l'Allemagne a fait ſi long temps un myſtère. Dans cette épreuve, le cuivre ſe purge de toutes les matières aigres & impures qui ſont étrangères à ſa ſubſtance, comme le fer, le plomb, le zinc, l'étain & le cobolt : ſéparé de ces métaux qui

lui sont hétérogènes, le cuivre devient pur & ductile.

Le succès de ce raffinage, dit M. Hellot dans une de ses notes, dépend de la construction du fourneau, de la composition de la brasque, * de la façon de faire la *casse* ou *catin*, de la position du soufflet, ou de la *tuyère*, du régime du feu, de la conduite de l'opération, & de l'instant où l'on doit retirer le cuivre & lever les plaques ou *rosettes*. Ce sont là autant de procédés que cette longue note éclaircit & développe: il étoit important de suppléer ici au silence du texte; car, pour ne parler que de l'instant où il faut tirer le cuivre; si on l'anticipe, on manque le raffinage; si on le passe, le cuivre s'évapore & se brûle.

---

* *Brasque* est la même chose que *charbon en poudre*.

M. Hellot a interrompu la suite des chapitres de son Auteur par l'extrait des Mémoires que MM. Saur & Blumenstein ont donnés sur les mines d'étain & sur leur fonte, dont Schlutter n'a rien écrit. C'est un morceau important qui rend plus complet le Traité des fontes.

Si nous osions nous étendre davantage sur des matières si peu familières à la plupart de nos Lecteurs, nous suivrions volontiers l'Auteur dans les leçons qu'il nous offre sur la manière la plus avantageuse de traiter chaque sorte de mine d'argent & de plomb selon sa qualité ; dans les observations qu'il fait sur les différences, que les différens fourneaux procurent à la fonte des mines ; dans les instructions qu'il donne pour établir le travail d'une Fonderie, & pour mettre en régle l'exploitation nouvelle d'un

ne mine, où tout doit commencer : nous ferions encore avec cet Académicien la visite & l'examen de la Fonderie ; nous tracerions les méthodes qu'on peut suivre dans la *fonte d'essai*; enfin nous exposerions le plan de conduite qu'il a dressé pour un jeune homme qu'on envoye dans les Fonderies pour s'instruire ; & nous terminerions notre extrait, comme l'Auteur son ouvrage, par la *fabrication* & la *calcination* du vitriol & de la potasse.

Pour composer un ouvrage comme celui-ci, il n'a pas fallu beaucoup de lecture, puisqu'on a très-peu écrit sur la matière dont il traite. Pline, J. Chrysippe, G. Agricola, A. Césalpin, G. Fabricius, R. Boyle, le Jésuite B. Cæsius, Kirker même & M. Petit ont plus recherché les curiosités & les merveilles du régne minéral que les procédés & les manipulations

pulations de la fonte des mines ; ou ils se sont bornés à quelques propriétés & à quelques usages des métaux. Aussi de tous ces Auteurs, Schlutter ne cite guères qu'Agricola : ce qu'il ne pouvoit acquérir par la lecture, il ne l'a acquis que par un travail bien plus pénible & bien plus dégoûtant. Pour composer son Traité, il a fallu visiter toutes les Fonderies des Isles Britanniques, de la Hollande, de la Suede, de la Norvége, du Dannemark, de la Hongrie, de la Saxe, de toute l'Allemagne, ou plutôt de toute l'Europe; il a fallu, sur tant de lieux, tirer des plans exacts de tout ce qu'on y voit & de tout ce qu'on y fait ; en étudier & en approfondir les différentes méthodes & les divers résultats; apprendre fidélement l'Histoire & les progrès de chaque Fonderie. Enfin, pour publier cet ouvrage, traduit

& perfectionné, tel qu'il est dans notre Langue, il a fallu presque autant de capacité, de zèle & de courage que pour le composer en Allemand; car c'est une composition forte, dont le mérite est solide, sans être brillant: elle intéressera tous les hommes d'Etat; mais elle n'amusera aucun de nos Citoyens frivoles.

ARTICLE XVII.

HISTOIRE DU MONDE, sacrée & profane, depuis la Création du monde jusqu'à la fin de l'Empire des Assyriens, arrivée à la mort de Sardanapale, & jusqu'à la décadence des Royaumes de Juda & d'Israël, sous les régnes d'Achaz & de Pekah, pour servir d'introduction à l'Histoire des Juifs du Docteur Prideaux. Par M. Samuel Shuckford, &c.

Traduit de l'Anglois, *in*-12. *Tome II.* A Paris, chez Cavelier, rue Saint Jacques, &c. M DCC LII.

NOUS AVONS DONNÉ deux Articles, ou Extraits, pour le premier Volume de cet important ouvrage ; il nous reste les deux derniers Tomes. Nous n'avions garde de les oublier ; la matière est trop riche, quoique peu relative au goût & aux connoissances d'un grand nombre de nos Lecteurs. Mais ce n'est que pour les Sçavans qu'on donne ces sortes d'Extraits ; & il est toujours permis aux Littérateurs du second ordre d'en supprimer la lecture.

A la tête de son second Volume, M. Shuckford met une Préface qui est l'examen & la réfutation du Systême Chronologique de M. Newton : ce morceau est fort curieux, & va nous arrêter quelques

momens. M. Shuckford ne parle contre cette Chronologie qu'après d'autres Sçavans ; mais il ne les met point à contribution : il tire de son fonds les objections répandues dans sa Préface ; il leur donne un tour qui n'est qu'à lui : peut-être se trompe-t-il en quelque chose ; mais il dit toujours beaucoup de vérités. Rappellons d'abord, en peu de mots, la partie historique de cette Chronologie.

M. Newton n'avoit fait, pour son usage, qu'un petit abrégé qu'il appelloit *Index* Chronologique ; il s'en répandit des copies en Angleterre & en France : on le traduisit à Paris en 1725, & l'on y ajouta des observations qui étoient une réfutation. M. Fréret, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, fut reconnu pour être l'Auteur de ces difficultés. M. Newton, s'étant bien fâché de l'Edition & de la traduction, en-

treprit de répondre à son adversaire. Son Ecrit est dans la *Bibliothèque Françoise*, à la tête des mois de Juillet & Août 1726. Comme il accusoit en même temps M. l'Abbé Conti, noble Vénitien, d'avoir fait traduire & imprimer l'Abrégé Chronologique ; cet Abbé sçut bien se défendre par une replique très - raisonnable qu'on trouve dans la même *Bibliothèque Françoise*, après l'Ecrit de M. Newton.

Cependant on vit paroître un nouvel Adversaire, ami de l'Abbé Conti, & très-digne par son érudition d'apprendre au public ce qu'il falloit penser de la Chronologie du docte Anglois. Cet Adversaire étoit le P. Souciet Jésuite. Il publia en 1726 cinq Dissertations contre l'Abrégé Chronologique; & nos Mémoires en rendirent compte au mois d'Août 1727. Mais le systême de M. Newton acquit un

défenſeur dans la perſonne de M. de la Nauze de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. Ce Sçavant entreprit de répondre aux cinq Diſſertations du Pere Souciet. On a cette réponſe en cinq Lettres imprimées dans le 5ᵉ & le 6ᵉ Tome de la Continuation des Mémoires de Littérature, par le P. Deſmolets, de l'Oratoire. Notre objet n'eſt pas de repréſenter au public tous ces morceaux de controverſe : le Livre de M. Shuckford doit nous occuper ici ; mais nous ne laiſſerons pas d'indiquer, dans des notes, quelque choſe des Diſſertations du P. Souciet, & des Lettres de M. de la Nauze.

M. Newton mourut au mois de Mars 1727, & laiſſa parmi ſes dépouilles littéraires, non-ſeulement l'Abrégé Chronologique, mais encore une Chronologie détaillée, comprenant ſix Chapitres, & préſentant les Epoques des

Grecs, des Egyptiens, des Aſſyriens, des Babyloniens, des Medes, des Perſes, &c. Cet Ouvrage promptement imprimé en Anglois après la mort de l'Auteur, fut traduit preſque auſſitôt en François, & devint public à Paris dès 1728. Cette Traduction eſt ornée d'une Préface bien faite, où l'on rend compte, ſans partialité, des contradictions qu'avoit éprouvé la Chronologie de M. Newton; on ne diſſimule point les chefs principaux d'objection qu'elle fait naître; on rend juſtice au mérite des Aggreſſeurs & des Apologiſtes. En parlant des Lettres de M. de la Nauze contre le P. Souciet, on n'en cite que deux: ce qui prouve que les trois autres n'avoient point encore paru. La même raiſon empêche le Traducteur de faire mention d'une nouvelle attaque qu'eſſuya le Chronologiſte Anglois, de la *part du P.* Hardouin. On a de cet

Auteur une réfutation vive & tranchante du principe même de M. Newton. Cette Dissertation parut dans nos Mémoires de Septembre 1729; & le P. Hardouin mourut le 3^e^ de ce même mois (âgé de 83 ans). Nous expliquerons, aussi en note, la force & la valeur de cette batterie. Entrons présentement dans l'ouvrage de M. Shuckford.

On voit assez, par tout ce que nous venons de dire, qu'il est le dernier des adversaires de M. Newton; mais ce n'est pas le moins redoutable, & voici comme il procede. Le premier des argumens de M. Newton est tiré de la manière dont on dit que Chiron plaça les constellations pour diriger l'expédition des Argonautes. Selon l'illustre Anglois, Chiron fixa les points solstitiaux & équinoctiaux au 15^e^ dégré ou au milieu des constellations de l'Ecrevisse, de la Balance, du Ca-

pricorne & du Belier *. Ensuite Méton, l'an 316 de Nabonassar (433 ans avant J. C.) observa le solstice d'Eté dans le 8e dégré

* Ces expressions, au 15. dégré ou au milieu des Constellations, formèrent d'abord un grand sujet de dispute entre M. Newton & le P. Souciet. Celui-ci, comme on le voit dans sa première Dissertation, entendoit que Chiron avoit placé l'Equinoxe du Printemps, & par conséquent le milieu d'Ariès, à la distance de 15 dégrés de l'Etoile qui est à l'oreille du Bélier. Mais M. Newton concevoit que Chiron avoit fixé cet Equinoxe environ à 7 dégrés $\frac{1}{2}$ de ladite Etoile de l'oreille du Bélier vers l'orient; & de cette manière il prétendoit que l'Equinoxe tomboit au milieu de la constellation d'Ariès, laquelle Constellation, composée de moins de dégrés que le Signe ou la Dodécatémorie, avoit son commencement environ à 7 dégrés $\frac{1}{2}$ vers l'occident. Quand le P. Souciet connut la pensée de son adversaire, il tourna ses batteries de ce côté-là; c'est le sujet de sa 5e Dissertation, où il se

de l'Ecreviſſe, par conſéquent les ſolſtices avoient reculé de 7 dégrés. Mais on ſçait qu'ils reculent d'un dégré dans l'eſpace d'environ 72 ans, & de 7 dégrés en 504 ans; ſi vous comptez donc ces 504 ans, en remontant, depuis l'an 316 de Nabonaſſar (ou 433 ans avant J. C.) vous trouverez que l'expédition des Argonautes doit être placée 936 ou 937 ans avant J. C. 300 ans au moins plus tard que ne la placent les Grecs.

Pour réfuter tout ce raiſonnement, M. Shuckford n'emprunte point le ſecours des calculs

---

trouve une queſtion inſoluble pour les Partiſans du Syſtême de M. Neuwton. Cette queſtion eſt, qu'on nous diſe où le docte Anglois a trouvé que Chiron plaça l'Equinoxe au milieu de la Conſtellation d'Ariès, & que ce milieu étoit *éloigné* d'environ 7 dégrés $\frac{1}{2}$ vers l'o*rient* de l'oreille du Bélier.

aſtronomiques, il s'en tient à nier que Chiron fût aſſez habile pour déterminer le véritable lieu des équinoxes & des ſolſtices. S'il s'eſt trompé ſeulement de quatre dégrés, & ſi de ſon temps les points équinoctiaux & ſolſtitiaux furent au 19e dégré de leurs conſtellations, il s'enſuivra que l'époque de Chiron eſt de 300 ans plus ancienne que ne la ſuppoſe M. Newton. Mais qui peut diſconvenir que l'erreur n'ait été très-poſſible & très-facile, dans un temps où l'Aſtronomie étoit ſi imparfaite? Notre Auteur prouve par des faits évidens cette imperfection, cette enfance de la doctrine Aſtronomique; & il conjecture, avec beaucoup de vraiſemblance, que Chiron donnoit, comme tant d'autres Anciens, 360 jours à l'année ſolaire, ſans connoître la néceſſité indiſpenſable d'ajouter *cinq jours*, & de tenir compte des

six heures surnuméraires.

Mais si Chiron s'est trompé dans ses calculs, comme il y a tout lieu de le croire, les observations de Méton & d'Hipparque, ou plutôt les conséquences qu'on en tire sont absolument nulles, puisque tout dépend de la première hypothèse de Chiron, c'est-à-dire, de l'ordre qu'il aura mis dans la sphère. Tout ce morceau de M. Shuckford est très-bien; & l'on ne peut le lire qu'avec beaucoup de satisfaction. On voit qu'il ne nie point séchement & sans modification les qualités astronomiques de Chiron; qu'il y soupçonne simplement des défauts; & cette façon d'attaquer est modérée; elle suffit même dans la controverse présente; mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse être bien-aise de connoître l'opinion du P. Hardouin qui tranche le nœud sans détour & sans réserve.

Voyez ce que nous en disons dans la note ci-dessous *.

Le second argument de M. Newton pour prouver » que l'an-

---

* Le P. Hardouin dans sa Dissertation (Mem. de Trévoux Septembre 1729) prétend 1° que Chiron *ne fut jamais Astronome, mais seulement un Médecin célébre, particulièrement en Botanique & pour la connoissance des herbes vulnéraires.* Surquoi la Dissertation cite Homère, Virgile, Pline, Diodore de Sicile, Plutarque : 2° que, si Clément Alexandrin donne, sur le rapport d'un Auteur Anonyme, la connoissance du Ciel à Chiron, cela ne suffit pas pour en faire un Astronome capable des opérations dont parle M. Newton : 3° que par conséquent tout le systême Chronologique de ce docte Anglois est imaginaire & chimérique ; que c'est un fantôme qu'on embrasse, ou contre lequel on s'escrime avec chaleur.

De ces trois Articles nous pouvons bien reconnoître que les deux derniers sont vrais ; mais le premier n'est pas in-*contestable*, si l'on entend que Chiron

» cienne Histoire Profane remon-
» te plus haut qu'elle ne devroit,
» est pris de la longueur des Ré-
» gnes des anciens Rois. Il obser-

---

n'eut aucune connoissance des Astres, & qu'il fut simplement Médecin Botaniste. Clément Alexandrin dit qu'il montra aux hommes les *figures de l'Olympe*, c'est-à-dire, apparemment les astres qui brillent dans le Ciel. C'est un Ancien, quoiqu'anonyme, que cet Ecrivain Ecclésiastique transcrit. C'est de plus Euripide, que le même Auteur produit en témoignage, pour montrer que Hippo fille de Chiron *connoissoit les Astres & la Nature* : ce qui étoit *la science de son père*. A la vérité ce passage d'Euripide n'existe pas dans le Recueil de ses Œuvres ; mais il est d'une de ses pièces qui se sont perdues. Et enfin le concours de ces trois Ecrivains, l'Anonyme, Euripide & Clément, forme un argument assez fort pour persuader que Chiron étoit quelque chose de plus que Médecin Botaniste.

Le P. Hardouin insinue que Clément Alexandrin a *fait* ou fabriqué ce passage

» ve que les Egyptiens, les Grecs
» & les Latins ont supposé ces
» Régnes équivalens chacun à
» une génération, & qu'ils ont

---

de l'Anonyme, & celui d'Euripide. Voilà de l'excès, & un soupçon non-seulement injurieux à un Ecrivain très-respectable, mais nullement susceptible de preuves. Il ajoute que le même Clément Alexandrin *n'est pas un des SS. PP. incapables ou exempts de pieuses fictions pour établir ce qu'ils avancent.* Cela est dit avec trop peu de réserve, & d'ailleurs sans nulle raison légitime. On convient qu'il y a des taches dans les Livres de Clément Alexandrin; on soupçonne qu'il en a composé quelques-uns, avant que d'être entièrement instruit de la Religion Chrétienne; on sçait qu'à cause de ces fautes, ils ont été mis au nombre des apocryphes par le Pape Gélase; mais on ne croit pas que l'Auteur fût capable de *fictions pieuses* qui seroient de vrais mensonges, & des fraudes réelles.

Le P. Hardouin conclut en ces termes: *Quelques-uns lui donnent* la qualité

» compté trois générations pour
» 100 ans : ce qui donne un peu
» plus de 33 ans pour chaque Ré-

---

de Saint. *Margarin de la Bigne, Docteur de Sorbonne, l'avoit ainsi appellé* Saint *dans sa première Collection des Pères. Rome ordonna de l'effacer ; & ce Docteur Catholique & sage obéit en retranchant le titre de* Saint *dans l'Edition suivante.* Nous n'avons rien à dire sur ce fait dont nous ne sommes pas instruits ; mais voici ce que nous sçavons : lorsque M. de Harlay Archevêque de Paris eut fait son Breviaire, où l'on avoit admis quelque chose de Clément d'Alexandrie avec le titre de *Saint*, on parut d'abord n'en être pas content à Rome, mais on se calma bientôt sur cet Article : *Mirum videbatur non nemini* (dit le P. Henschenius au 28 de Mai) *quod titulus* Sancti *alicubi addatur Clementi Alexandrino. Sed huic objectioni mox factum est satis auctoritate Usuardi ad IV Decembris ipsum sic nominantis : quo viso nulla secuta est replica, sed admiratio de Baronio quod Scriptorem Ecclesiasticum insignem tot sæculis in Martyrologio habitum expungi fecerit.*

» gne, l'un portant l'autre. » Or cette longueur de temps est visiblement trop grande, étant bien prouvé, par la comparaison des Annales de tous les Empires, que les Rois ne régnent, l'un portant l'autre, que 18 ou 20 ans chacun. C'est ce que M. Newton fait voir en produisant les catalogues des principaux Souverains, depuis ceux de Juda, jusqu'à ceux de la Monarchie Françoise.

Ce détail est bien digne d'un grand calculateur, mais il n'en est pas plus efficace pour l'objet de la question. M. Shuckford observe qu'il ne faut pas confondre les temps qui ont suivi le Régne de David avec les siécles antérieurs. Depuis Salomon jusqu'à nos jours, la vie humaine a procédé presque partout de la même façon; & par conséquent on peut estimer que les Rois compris dans cet intervalle, ont suivi à peu près

la règle de M. Newton, c'est-à-dire, que, l'un portant l'autre, ils n'ont pas régné plus de 18 ou 20 ans; mais dans les âges précédens, (depuis Abraham, par exemple, jusqu'à David) la vie humaine étoit plus longue; les Régnes par la même raison devoient durer davantage; & les successions de Princes devoient être moins fréquentes. Cela est justifié par l'Histoire: les Catalogues des Rois de Sicyone, d'Argos & des premiers Dominateurs de l'Assyrie, présentent des Régnes de 40 & de 45 ans, l'un portant l'autre; c'est le double du compte de M. Newton, parce que la vie humaine de ces temps-là étoit double, dans sa durée, de ce qu'elle a été depuis, & de ce qu'elle est aujourd'hui. Mais cet excès de durée, dans les Régnes & dans la vie humaine, est justement ce qui vérifie le dégré d'antiquité que l'Hi-

ſtoire donne aux anciens Empires ; & il n'eſt pas néceſſaire pour cela d'accuſer les Hiſtoriens d'avoir égalé les Régnes aux générations : égalité qui ſe rencontre à la vérité quelquefois, comme quand les fils aînés ſuccédent immédiatement à leurs Pères, mais égalité qui ſe trouve très-ſouvent troublée par la ſucceſſion des frères, ou des cadets, ou des Etrangers. Notre Auteur explique très-bien ces diverſes combinaiſons, & fait toucher au doigt le vice du principe de M. Newton, qui a évalué par-tout les Régnes à 18 ou 20 ans, l'un portant l'autre ; ſans faire attention aux changemens qui ſont arrivés dans le cours des vies humaines. *

---

* Il ſemble que cette façon d'attaquer M. Newton eſt plus efficace que celle du P. Souciet, quoique bonne & ſçavante. *Ce Critique* fait deux choſes dans

Après avoir fourni des armes contre les deux principes généraux de M. Newton, la Préface de M. Shuckford attaque l'opi-

---

sa quatriéme Dissertation. 1°. Il montre que les Historiens n'ont point égalé les régnes aux générations : ce qui se prouve par des Catalogues où l'on voit toujours plus de Rois que de générations dans l'espace du même temps. 2°. Il nie que la réduction des Régnes à 18 ou 20 ans soit juste & conforme aux faits : ce qui se montre encore par des Annales & des Listes de Monarques ; Exemple : En France, depuis Hugues Capet jusqu'à la mort de Louis XIV, il y a 728 ans & 30 Rois : ce qui donne à chacun plus de 24 ans de Régne, l'un portant l'autre, &c. Le P. Souciet produit jusqu'à dix Etats, dans lesquels la durée des Régnes va depuis 23 ans jusqu'à 35, jamais à 18 ni à 20.

M. de la Nauze a prétendu détruire la preuve tirée de ces dix Etats, en faisant voir que, dans le détail de ces Souverainetés, tantôt on ne prend qu'un trop petit nombre de Princes ; tantôt

nion du même Auteur touchant l'Empire des Assyriens. M. Newton prétend que les Rois dont on remplit l'intervalle, depuis Ninus jusqu'à Sardanapale, n'ont point existé; que les noms donnés par Ctésias à ces Rois ne sont point Assyriens; que Sémiramis est placée par Hérodote cinq générations seulement ou 134 ans avant Nitocris, mère de Labynétus, qui est le Baltazar du Livre de Daniel; qu'ainsi Sémiramis n'est pas aussi ancienne que Bélus; & qu'à cet égard la plûpart des Chronologistes se trompent; que le Sésac de l'Ecriture, contemporain

---

on en supprime quelques-uns qui devoient entrer dans la Liste; tantôt on se trompe dans la division des sommes totales. Il faudroit voir ce morceau, & en général toute cette Lettre où l'Auteur place aussi ses Catalogues de Rois qu'il fait quadrer avec le systême de M. Newton.

de Roboam & Conquérant, est le même que Sésostris ; mais que ce Prince ne trouva point, dans le cours de ses conquêtes, d'Empire des Assyriens à détruire : ce qui prouve bien que cette domination n'existoit pas. D'autres raisonnemens de M. Newton viennent à l'appui de ceux-ci ; on les consultera dans son ouvrage, ainsi que tout le reste de sa doctrine touchant la Chronologie des Egyptiens, des Perses, des Médes, des Latins, * &c.

---

* M. Newton n'a pas fait d'Article particulier pour la Chronologie des Latins. Mais il marque, dans son Abrégé, la fondation de Rome à l'an 617 avant J. C. ce qui donne lieu au P. Souciet dans ses 2e & 3e Dissertations, de lui objecter toute l'histoire ancienne & toute l'autorité des Médailles : car on conclut de ces monumens que Rome fut fondée l'an 750 ou 751 avant J. C. c'est-à-dire, la 3e ou la 4e année de la 6e Olympia-

M. Shuckford s'attache à l'Assyrie & soutient 1° que Ctésias, qui étoit de l'Asie Mineure, peut avoir changé les noms des Rois

---

de. Au contraire M. Newton recule cet événement d'environ 135 années, ensorte que Rome auroit été fondée vers la 3e année de la 39e Olympiade. Voilà sans doute une différence très-considérable. M. de la Nauze, dans sa seconde & sa 3e Lettre, prétend résoudre cette difficulté, en disant que les événemens ne sont pas toujours fixés aux Eres; qu'ainsi, par exemple, l'Ere Chrétienne est sûre; que personne ne doute qu'on ne compte aujourd'hui l'année qui est dans le Calendrier, & que néanmoins il y a beaucoup de disputes sur l'année même de la Naissance de J. C. On jugera de la bonté d'une telle réponse, & si le très-petit nombre d'années que quelques-uns comptent entre la Naissance de J. C. & le commencement de l'Ere Chrétienne, peut être comparé avec les 135 ans de différence qu'on remarque entre l'Epoque de Rome, selon tous les Anciens, & l'Epoque de la même Ville,

Assyriens en d'autres équivalens, à peu près comme notre M. de Thou déguise les noms François, en leur substituant des mots latins dont le sens est le même : 2° que l'époque de Semiramis est constamment plus ancienne que ne la fait Hérodote ; mais que cet Auteur même ne favorise point M. Newton, puisque les cinq générations, dont parle le texte grec d'Hérodote, doivent très-probablement être entendues de *cinq âges*, de *cinq siécles*, non des 134 ans qu'a cru y voir M. Newton, après le Chevalier Marsham : 3° que le Sésostris des Egyptiens est bien le Sésac de l'Ecriture,

---

selon M. Newton. En un mot, on déterminera s'il est probable que les anciens Historiens de Rome, que les Fastes Capitolins, que les Médailles ayent porté le commencement de l'Ere de Rome 135 ans avant la fondation de cette Ville.

mais

mais qu'il n'y a rien qui oblige d'étendre les conquêtes de ce Monarque dans l'Empire d'Assyrie; qu'ainsi la facilité prétendue qu'il trouva dans le cours de ses Victoires, ne prouve rien contre l'existence de ce Royaume, &c. M. Shuckford est peut-être trop libéral quand il accorde que le Sésostris des Egyptiens est le Sésac de l'Ecriture; ou plutôt il embrasse là un sentiment bien sujet à contradiction; & toutes les raisons qu'il en donne, ne sont nullement démonstratives. Il paroît au-contraire que presque tous les Auteurs Grecs ont placé le temps de Sésostris avant la guerre de Troye. Hérodote, Strabon, Aristote, Diodore de Sicile & un très-grand nombre d'autres illustres Ecrivains sont très-précis sur ce point : on peut voir l'usage que Périsonius a fait de leurs textes dans son sçavant ouvrage *des Origines d'Egypte.*

Mais c'en est assez sur la Préface de M. Shuckford, & il est temps aussi de terminer notre Extrait. Nous en promettons un autre pour l'Histoire même comprise dans ce second Volume, qui s'étend depuis l'an du monde 2086, jusqu'à la sortie d'Egypte en 2513.

ARTICLE XVIII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE BESANÇON.

INSTITUTIONES Anatomicæ per placita & responsa digestæ à Cl. Fr. ATTHALIN, *Doctore-Medico Monspeliensi, Regis Consiliario, in Universitate Bisuntina Professore Regio, nec non Regiæ Scientiarum Academiæ Bisuntinæ Socio: in gratiam & commodum Auditorum suorum.* Elémens d'Anatomie par Demandes & par Réponses, &c. *in-8°. pag.* 300, *chez Daclin, Imprimeur de l'Académie. Besançon MDCCLIII.*

Ce Livre très - élémentaire & très-utile par cette raison, présente d'abord une instruction générale sur l'Anatomie ; c'est-à-dire que l'Auteur considère, dans ce morceau, le corps humain selon sa totalité & selon ses divisions sommaires. Il passe ensuite aux détails, & il traite de *l'Ostéologie*, ou doctrine des os ; de la *Splanchnologie*, ou exposition des viscères ; de l'*Angiologie*, ou explication des vaisseaux ; de la *Névrologie*, ou description des nerfs ; de l'*Adénologie* ou traité des glandes ; de la *Myologie*, ou démonstration des muscles. Cela forme six parties & remplit tout le Livre, qui est écrit clairement, méthodiquement, & suppose dans l'Auteur beaucoup de zèle & de talens pour enseigner.

DE PARIS.

Dictionnaire Apostolique à l'usage de MM. les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui se destinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de la Place des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne Duc de Lorraine (Tom. V. *in*-8°. prix 4 liv. en blanc & 5 liv. relié. *Chez Veuve Lottin & Butard, rue S. Jacques; Berton, rue S. Victor; Hérissant, rue Neuve Notre-Dame; Cavelier, rue S. Jacques; Barbou, rue S. Jacques; Debure, Quai des Augustins.*) MDCCLIII. C'est la suite d'un Livre qui a de la réputation. Les sujets qu'on traite dans ce Volume sont *la Persévérance, la Prédestination, la Prière, la Providence, le Purgatoire, la Religion Chrétienne*, le

Respect humain, le Salut. Toujours trois desseins sur chaque matière ; toujours à la tête, une observation préliminaire avec des Réflexions Théologiques & morales, relatives au sujet. Enfin l'on trouve toujours, en forme de prélude, une suite de passages de l'Ecriture & des SS. Pères, & une nomenclature des divers Auteurs & Prédicateurs qui ont traité le même point ; *la Persévérance*, par exemple, *la Prière*, *le Salut*, *&c.* On doit lire avec soin l'Article qui concerne la *Religion Chrétienne*. L'Auteur a rassemblé, dans les réflexions qui le précedent, tous les motifs de crédibilité ; & cet Abrégé dogmatique donne une idée très-suffisante de l'importante question qui se traite contre les Déistes. Nous croyons que, dans la liste des Auteurs qui ont écrit sur la Religion Chrétienne, on n'auroit pas dû oublier

M. l'Evêque du Puy. Son Livre eſt ſingulièrement utile à ceux qui combattent l'incrédulité dans les Chaires chrétiennes. Cette addition pourra ſe faire dans l'Edition qui ne tardera pas ; car nous apprenons que ce *Dictionnaire Apoſtolique* ſe réimprime déja ; preuve de l'accueil très-favorable que lui fait le public.

Nouveau Commentaire ſur l'Ordonnance Civile du mois d'Avril 1667 : Par M.... Conſeiller au Préſidial d'Orleans. (*in-12* pag. 610. Prix 3 liv. 12 ſ. relié. Chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins.) La Préface contient une apologie raiſonnée de la Procédure judiciaire : on y fait voir que toutes les formalités établies par les Loix, ſont autant de ſauvegardes pour les Citoyens ; qu'il a été néceſſaire de prendre tous les moyens raiſonnables pour empê-

cher l'oppression,& pour faire rendre à chacun ce qui lui est dû. On convient ensuite des abus, & l'on prétend qu'il y a des ressources & des remédes dans les Loix mêmes.

Le corps de l'Ouvrage suit tous les articles de l'Ordonnance Civile, & donne l'intelligence de chacun : ce n'est pas que ces Articles soient obscurs, mais on en a expliqué plusieurs par des Loix plus récentes ; quelques-uns ont été changés, d'autres se trouvent astreints à des usages de Palais : enfin il s'y rencontre de temps en temps des termes qui pourroient embarrasser les Eléves de Jurisprudence, ou même des Juges qui auroient peu de lumiéres. Toutes ces raisons autorisent le Commentaire, & font connoître le goût & la forme qui y régnent. Il nous semble qu'on peut en recueillir beaucoup de connoissances-pratiques, & qu'à tout prendre, ceci est un Livre utile.

Nouveau Commentaire sur l'Ordonnance Criminelle du mois d'Août 1670 : Par M.... Conseiller au Présidial d'Orléans. (*in*-12, 600 pages environ. Chez Debure l'aîné, &c.) Ce Livre a précédé de quelques mois l'Edition du précédent. On y a mis de suite l'Ordonnance Criminelle en CLXXII pages, puis le Commentaire ; & l'on en fait une sorte d'excuse à la tête du Volume : ce qui n'est pourtant point un mal. De vingt Lecteurs, il y en aura quinze qui aimeront mieux trouver l'Ordonnance entière, sans partage ou dissections, que de la voir mise en morceaux, comme elle l'est, dans le Commentaire sur l'Ordonnance Civile. Mais quoi qu'il en soit, on peut croire que cet Ouvrage sera encore mieux reçu que le précédent, parce que l'objet est d'une plus grande conséquence. Juger la vie ou l'honneur des hommes, est que-

que chose de plus que régler l'état de leurs fortunes. Le Volume s'annonce par un morceau qui donne l'idée générale de ce qu'on nomme *Justice Criminelle ;* & cela ne peut que préparer utilement à la lecture de tout l'Ouvrage.

La Grammaire Allemande de M. Gottsched, Professeur de Philosophie à Leipsic, contenant les meilleurs principes de la Langue Allemande, dans un ordre nouveau, & mise en François par M. G. Quand. Nouvelle édition, (vol. *in*-12. pag. 147. &c.) On n'avoit point de bonnes Grammaires Allemandes avant celle de M. Gottsched ; l'Allemand est néanmoins nécessaire aux Négociateurs & aux Guerriers, sans compter les Curieux d'entre les Gens de Lettres ; qui veulent sçavoir comme on parle en tout pays. M. Gottsched étoit de Saxe, qui est l'At-

tique des Allemands ; il est à croire que ses préceptes & sa façon de prononcer, se ressentent de cette bonne fortune. Mais nous n'oserions assûrer, avec l'Editeur du Livre, que cette distinction littéraire soit attachée à la Saxe, parce que sa position est au milieu de l'Empire. Il faudroit voir, en effet, s'il est vrai, sans exception, que, quand il y a plusieurs Souverains & plusieurs Villes Capitales dans une grande Contrée, on se régle sur la prononciation de la Province qui se trouve au milieu du pays. Quoi qu'il en soit, voici une *Grammaire Allemande* qui paroît faite avec soin. *On la trouve chez* DUCHESNE, *rue S. Jacques.*

On publie dans un seul Volume le *Catalogue des Livres, des Estampes, & des Curiosités* qui ont appartenu à MM. Geoffroi, père &

fils, de l'Académie Royale des Sciences.

Le Catalogue des Livres présente 1592 Articles ; & ce qui domine dans cette Collection, c'est la Physique, l'Histoire Naturelle, la Médecine, la Pharmacie: matières analogues à la Profession des Possesseurs, à leur gout & à leurs connoissances.

Il y a, dans le détail, des Livres recherchés, des Traités particuliers, des morceaux qui se trouveroient difficilement ailleurs. *Cette Vente commencera le 5 Février prochain, rue Bourtibourg.*

Le Catalogue des Estampes comprend 69 Articles, dont la plûpart énoncent des Recueils, des Portefeuilles, des Œuvres même complets. On y voit aussi beaucoup de Desseins des meilleurs Maîtres. *La Vente de cette partie accompagnera celle des Livres.*

Le Catalogue des Curiosités ex-

pose de suite, & dans 597 Articles, les Piéces du Régne Minéral, du Régne Végétal & du Régne Animal, qui formoient le Cabinet de MM. Geoffroi. Celui qui a dressé ce Catalogue est un homme intelligent. Il met à la tête de sa Nomenclature, un avertissement qui en explique l'ordre, le mérite & le prix. Ensuite, dans le développement des Piéces, il raisonne sur les morceaux qui méritent plus d'attention, ou qui pouroient avoir besoin d'une explication plus détaillée. *Il n'avance rien que de sûr, voulant éviter le défaut de quelques Ouvrages du genre de celui-ci, dans lesquels on a débité plusieurs fables qui peuvent bien en imposer à quelques personnes, mais qui ne rendent pas les Piéces plus recommandables aux yeux des véritables Connoisseurs.* La Vente de ces Curiosités suivra celle des Livres. *Ces Catalogues se trouvent,*

Février, 1754. I Vol.

celui des Livres & des Estampes, *chez* Martin ; *celui des Curiosités*, *chez* Guerin & Delatour, *rue S. Jacques.*

On prononça le premier Décembre 1752, devant les Etats de Languedoc, assemblés à Montpellier, l'*Oraison funèbre de feu M. de Crillon, Archevêque de Narbonne.* Ce Discours vient d'être imprimé à Paris chez Vincent, Imprimeur des Etats de Languedoc. L'Orateur, M. l'Abbé de Guerguil, Grand-Archidiacre de Narbonne, considère dans le Prélat qu'il célèbre, l'esprit de sagesse & de paix, soit par rapport aux fonctions de l'Episcopat, soit à l'égard de l'administration politique attachée à sa place de Président-né des Etats de Languedoc : c'est la matière & la division du Discours, où l'on remarque des traits estimables ; par exemple, » Vous rappellerai-je

» son exactitude à remplir les de-
» voirs d'amitié & de bienséance,
» qui forment les liens & la dou-
» ceur de la société; le plaisir
» qu'il trouvoit à accorder, la
» peine qu'il sentoit à refuser,
» toujours avec des graces qui
» augmentoient le prix du bien-
» fait quand il l'accordoit, & qui
» sembloient y suppléer quand
» des engagemens nécessaires le
» forçoient à refuser? Vous mar-
» querai-je son indulgence? Il ne
» la portoit pas au-delà des bornes
» que la charité prescrit; mais il
» la portoit au-delà de la faute:
» chez lui, l'aveu du coupable
» étoit un commencement d'in-
» nocence, & un dégré considé-
» rable d'expiation: dès-lors il
» pardonnoit; & comme un soufle
» bienfaisant ranime peu à peu
» la fleur qu'un vent impétueux
» avoit flétrie, la parole de notre
» illustre Archevêque rétablissoit

» le calme dans l'ame abattue par » sa faute. « Nous ne pouvons dissimuler qu'il s'est glissé des obscurités & de mauvaises constructions dans quelques endroits de ce Panégyrique. Nous citerions des exemples, s'il étoit nécessaire; mais il vaut mieux ne songer qu'aux beautés qui sont en plus grand nombre, & désirer que l'Auteur s'exerce de plus en plus dans le genre qu'il embrasse. C'est le vrai moyen d'acquérir de la clarté dans les idées, & de la correction dans la manière de les exprimer.

On publie chez Pissot, Jorry & Duchesne, Libraires, un *Dictionnaire Etymologique des termes d'Architecture*: (vol. *in*-12 de 276 pages, avec un *Supplément* de 24 pages.) A la fin du Dictionnaire est une explication des Pierres précieuses & de leurs étymologies. A la fin du Supplément, est un

Catalogue des Livres néceſſaires
ux Architectes : & ceci n'eſt pas
a moindre partie de l'Ouvrage ;
ous entendons, la moins utile
ux Amateurs d'Architecture. Le
ond du Dictionnaire eſt pris des
neilleurs Auteurs, qu'on nomme
la tête & à la fin de chaque Ar-
icle. Par ce moyen on évite bien
es fautes ; on a bien des garants
e ce qu'on avance : les défini-
ions nous ont paru claires, les
xplications préciſes ; il faudra,
lans une autre Edition, veiller ſur
es mots Grecs qui ſe trouvent
éfigurés ici trop ſouvent. * On
ourra auſſi faire de nouvelles
dditions, ſoit dans le Diction-

* *L'Auteur de ce Dictionnaire eſt M.* Gaſtelier, *Maître de Mathématiques ; l enſeigne les Fortifications, l'Archi-ecture, le Blaſon. Sa demeure eſt rue Jacques, vis à-vis la rue du Cimetiè-e S. Benoît, chez M. Commejein dans une aiſon neuve.*

naire même, soit dans le Catalogue des Livres d'Architecture. Par exemple, nous ne voyons point sur cette Liste l'Ouvrage de M. Briseux, célébre Architecte, 2 volumes *in-fol.* gravés en plein, & très-ornés de planches.

*LETTRE écrite de Marseille à M*** Président au Parlement d'Aix, au sujet de M. Vernet, Peintre célébre de Marines.*

MONSIEUR,

J'ai cru que vous ne pouviez qu'être flatté en apprenant la faveur distinguée que le Roi vient d'accorder aux Arts en la personne de M. Vernet.

Cet Artiste célébre vient de recevoir les ordres de S. M. pour 40 Tableaux qui doivent représenter les différens ports de mer ou Havres qu'on voit en France. Il est à croire qu'un pareil Ouvrage mettra le sceau à la réputation de

celui qui l'entreprend, & qu'en ce genre on n'aura vû nulle part une aussi belle suite de Tableaux, & aussi intéressante. Elle est destinée à orner une galerie superbe, qu'on fait construire actuellement à ce sujet.

Il seroit à souhaiter, pour les Amateurs & les Citoyens sensibles à la gloire d'un Peintre qui fait tant d'honneur à sa Nation, que cette suite de Tableaux fût gravée, & pût les dédommager en quelque sorte de son aspect dont ils ne pourront jouir, du moins autant qu'ils le voudroient, soit par l'application constante qu'ils donnent à leurs affaires, soit par leur éloignement de la Capitale, &c. Il y a long-temps que je vous ai entendu faire des vœux en faveur de notre gravure, & désirer de la voir livrée à des ouvrages un peu plus sérieux, & qui pussent répandre avec honneur sa célébri-

té chez les autres Nations. Vos ſouhaits viennent d'être exaucés en partie ; du moins devons-nous regarder comme infiniment glorieuſe pour les Arts, l'Epoque qui vient tout récemment de voir éclore les grands projets de M. Maſſé, & terminer avec ſuccès une entrepriſe de 30 années *

Je vous cite cet exemple, quoique ſurprenant, avec d'autant plus de confiance qu'il ne peut que conclure en faveur de M. Vernet dans la circonſtance préſente. Des Eſtampes fidelles & élegantes contribueroient à rendre ſon mérite plus connu, s'il ſe peut encore, & à ranimer l'émulation du petit nombre de Peintres qui travaillent aujourd'hui dans le mê-

---

* *La Galerie de Verſailles.* Voyez les Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des Beaux-Arts. *Déc. 1 Vol.*

me genre, soit chez nous, soit chez l'Etranger. *

Tout bon citoyen doit briguer l'honneur de cette entreprise. Vous en connoissez comme moi Monsieur, un qui n'a pas besoin d'être excité. Je voudrois seulement que vous employassiez votre credit auprès de lui pour lui faire surmonter sa timidité naturelle. *Les bons Artistes sont les plus mauvais Courtisans*, il y a long-temps qu'on l'a dit : si dans notre siécle, on s'est écarté quelquefois de la rigueur de cette régle, elle ne laisse pas de subsister, malgré les exceptions. M. le Bas en est la preuve : faute de brigue, j'apprends qu'il s'est laissé enlever les meilleurs ouvrages. Ce seroit ici une belle occasion pour

---

* Outre que M. Vernet excelle dans son genre, il est l'unique. On ne connoît actuellement à Rome que le sieur Lallemant qui soit bon Paysagiste. Il est Eléve de M. Vernet.

lui de faire valoir ses anciens services, & de témoigner de l'empressement pour graver les 40 tableaux de Marines. M. Vernet, j'en suis sûr, consentiroit volontiers qu'il fût chargé seul de cette entreprise ; je l'ai entendu plus d'une fois s'expliquer sur ce point. Dernièrement encore je fus témoin de sa satisfaction, & des démonstrations de sa joie, à la vûe des deux Marines qu'a gravé d'après lui M. le Bas. Il les louoit beaucoup & les regardoit comme les titres de son immortalité. Je ne veux point d'autre Juge. En effet, que ne doit-on pas attendre d'un Artiste conduit, depuis tant d'années, par le même esprit, & exercé, pour ainsi dire, dans le même genre ; qui nous a donné à diverses reprises tant de chefs-d'œuvres des Berghem, des Téniers, des Vouvermans?

Je suis, MONSIEUR, avec toute la considération possible.

Votre, &c.

à Marseille, ce 2 Décembre, 1753.

TABLE

DES ARTICLES

De Février, 1754. I. Vol.

ARTICLE IX. *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.* Tome XVII. pag. 197

ART. X. *Aphorismes de Chirurgie de Boerhaave, &c.* 221

ART. XI. *Histoire des Rois du Bosphore, &c.* 238

ART. XII. *Observations & explications de quelques Phénomènes vûs dans le passage de Mercure, &c.* 254

ART. XIII. *Divers Ouvrages sur la Musique Françoise,* 262

ART. XIV. *Abrégé de l'Histoire Universelle, depuis Charlemagne, &c.* 281

ART. XV. *Observations sur les Ox-*

[illegible]

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Février, 1754. II Vol.

vrages de MM. de l'Académie de Peinture & de Sculpture, &c. 310
ART. XVI. *De la Fonte des Mines, &c.* 322
ART. XVII. *Histoire du Monde, sacrée & profane, &c.* 338
ART. XVIII. *Nouvelles Littéraires,* 363

ERRATA

Pour le mois de Janvier, 1754.

P. 41, en note, κηδεςὴς *lis.* κηδεςής,
P. 57 l. 11. Idyille, *lis.* Idylle.
P. 92 l. 13 an, *lis.* au.
P. 105 l. 11. mi, *lis.* mi-.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. à Paris ce 15 Janvier, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Février, 1754. II Vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'An 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

FÉVRIER, 1754. II Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 661 volumes ; Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	12.	1747.	14.
1721.	5.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
1724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	3.

Chacun de ces volumes se vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1754. *II Vol.*

ARTICLE XIX.

NOUVEAUX MÉMOIRES D'HISTOIRE, *de Critique*, *& de Littérature. Par M. l'Abbé d'Artigny. Tome VI*, *in-12*, *pp.* 453. A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. MDCCLIII.

NOUS n'avions pas oublié ce dernier Volume de M. l'Abbé d'Artigny ; mais d'autres objets nous avoient empêché d'en rendre compte aussitôt que nous le désirions. Voici l'accomplissement de nos devoirs à cet égard.

On y trouve d'abord l'éloge Historique de M. Muratori, Ouvrage d'une très-bonne main, puisque M. l'Abbé Goujet en est l'Auteur. Cet homme de Lettres a travaillé en grande partie d'après l'Histoire Littéraire d'Italie, par le P. Zaccaria, Jésuite Vénitien. Des recherches de l'un & de l'autre, résulte le morceau que nous annonçons.

L'Abbé Muratori naquit en 1672, dans le Territoire de Boulogne ; il fit de bonnes études à Modène, & il embrassa, dès sa première jeunesse, presque tous les genres d'érudition ; mais l'Antiquité eut des

droits particuliers sur ses inclinations & sur ses travaux. En 1700, il fut fait Bibliothécaire du Duc de Modène, & Garde des Archives de ce Duché ; emplois dont les soins étoient presque des graces & des titres de faveur ; parcequ'ils lui donnoient sans cesse occasion de satisfaire ses goûts. Ce Sçavant étoit engagé dans l'Etat Ecclésiastique ; mais il ne posséda qu'assez tard (à l'âge de 34 ans) un Bénéfice médiocre qu'il n'avoit point recherché. Il avoit des Livres, il étoit en commerce avec tous les gens de Lettres, il étoit désiré de la plûpart des Académies : voilà les récompenses qu'il ambitionnoit. L'Histoire de sa vie n'est presque que la liste de ses Ouvrages. Tout le monde connoît la grande collection intitulée *Rerum Italicarum Scriptores*, &c. (27 vol. in-fol.) Les *Antiquités d'Italie du moyen âge*, (6 vol. in-fol.) Le

Thrésor des anciennes Inscriptions, (6 vol. *in-fol.*) Vient ensuite une foule d'*in-4°.* & d'*in-12*, sur toutes sortes de matières ; de Religion, d'Erudition, de Controverse, d'Histoire, de Jurisprudence, de Belles-Lettres, de Politique, &c.

L'Abbé Muratori n'étoit point querelleur ; cependant il n'a pas laissé d'éprouver quelques contradictions littéraires, d'essuyer des reproches, de faire tête à des adversaires. Il est à croire qu'il n'avoit pas toujours raison : peut-on se flatter d'être exempt de toute méprise, quand on a sans cesse la plume à la main, & que seul on occupe, pendant 40 ans, des presses d'Imprimerie ? En 1714, en 1740, en 1743, il se déclara assez mal à propos contre ceux qui font vœu ou serment de soutenir l'Immaculée Conception. Ces Ouvrages lui attirèrent des

critiques, & depuis sa mort même, arrivée en 1750, (23 Janvier), on a combattu son sentiment : nous avons sous les yeux un *in*-4°. imprimé à Trente en 1751. sous ce titre, *Octavii Valerii de superstitiosâ timiditate vitandâ, sive vindiciæ voti . . . pro tutelâ immaculatæ Conceptionis Deiparæ suscepti :* * tout ce Volume est contre le docte Muratori. A l'égard des autres détails, compris dans l'éloge de cet homme célébre, nous conseillons la lecture de ce premier Article du volume VI (Art. LXXXVI de tout l'Ouvrage) de M. l'Abbé

* L'Auteur est un Religieux de Saint François nommé *Victorius à Cavalesio.* Son Livre contient XXII Chapitres & cinq Lettres à Muratori. On y trouve réuni tout ce qui s'est dit ou écrit en faveur de l'Immaculée Conception. Et, quoique l'Ouvrage soit contentieux, l'Auteur, au XVIII Chapitre, reconnoît tout le mérite de son Adversaire.

d'Artigny; les amateurs de l'Histoire Littéraire en seront très-contents, les autres le passeront, & ce sera tant-pis pour eux.

Le mérite particulier de ces *nouveaux Mémoires* est de rassembler des Anecdotes. Il y en a de très-curieuses au second Article (qui est le LXXXVII dans l'ordre des six volumes). Ce sont des *remarques sur quelques événemens du régne de Louis XIII.* Voici la première. Quand le mariage de ce Prince fut arrêté avec l'Infante Anne d'Autriche, plusieurs mécontents en murmurèrent, & *il parut à cette occasion une infinité d'écrits pour & contre.* » Mais un
» Ecrivain du parti de la Reine,
» voulant terminer toutes ces dis-
» cussions de politique, soutint que
» le Ciel montroit clairement que
» le mariage du Roi & de l'Infan-
» te étoit convenable, puisque
» l'on y voyoit *une merveilleuse &*

» *très-héroïque correſpondance en-*
» *tre les deux Sujets :* ce que l'Au-
» teur prouvoit ainſi (Le nom de
» Louis de Bourbon contient treize
» lettres ; il avoit treize ans, lorſ-
» que le mariage fut réſolu ; & il
» eſt le treiziéme Roi de France du
» nom de *Loys.* L'Infante Anne
» d'Autriche a auſſi treize Lettres
» en ſon nom ; ſon âge eſt de treize
» ans, & treize Infantes de même
» nom ſe trouvent dans la Maiſon
» d'Eſpagne, &c.). Que pouvoit-
» on répondre à de pareilles dé-
» monſtrations ?... Ces combinai-
» ſons de lettres, ces remarques
» ſur les nombres étoient extrême-
» ment en vogue dans ce temps-
» là ; on les regardoit comme un
» grand effort d'imagination. J'ai
» vû, *dit M. de l'Etoile dans ſes*
» *Mémoires*, la recherche curieu-
» ſe ſur le nombre de 14 par rap-
» port au feu Roi (Henri IV.):
» Il eſt né 14 ſiécles, 14 décades

» & 14 ans après la Nativité de
» N. S. Le premier jour qu'il a vû
» a été le 14 Décembre, & le dernier le 14 Mai. Il a vécu quatre
» fois 14 ans, quatre fois 14 jours
» & 14 Semaines; il y a 14 Lettres en son nom, &c. «

Notre Auteur recherche, par préférence, les Anecdotes qui roulent sur l'Histoire Littéraire. Ce genre de connoissances est en effet très-picquant pour ceux qui l'affectionnent; & nous osons dire qu'il n'en est point auquel on se donne plus volontiers, quand on a le temps & les moyens de satisfaire cette inclination. Ceci pourtant ne peut aller qu'à ceux qui ne se piquent point de cette Philosophie dont on parle tant aujourd'hui. Les Philosophes de nos jours méprisent beaucoup la Bibliographie, les Anecdotes Littéraires, les discussions biographiques qui ont pour objet les hommes sça-

vans, ou qui ont voulu l'être: mais il seroit bien à souhaiter que le mépris de ces Philosophes se bornât à des bagatelles de cette espéce.

Quoiqu'il en soit, on a ici un très-bon Article (LXXXVIII) sur la Vie & les Ouvrages de Pierre Richelet, Auteur du Dictionnaire si connu; un autre (LXXXIX) bien curieux sur Guillaume Colletet & sur l'Abbé Cotin. Voici néanmoins quelques Critiques qu'on nous adresse à l'égard de Colletet*. On dit (Mém. d'Artigny, p. 104,

* Ces Critiques sont de M. l'Abbé Saas, Chanoine de la Cathédrale de Rouen, très-connu par son goût pour les Lettres, & par l'étude très-étendue qu'il a faite de la Bibliographie. La Lettre qu'il nous adresse est pleine de témoignages d'estime pour les Mémoires de M. l'Abbé d'Artigny, & ses Critiques n'ont pour objet que la perfection de cet Ouvrage.

105) 1° que Colletet naquit en 1596; mais Colletet fils, dans le dernier Supplément de Moréri, met la naissance de son père le 12 Mars 1598. 2°. Que Colletet mourut le 12 Mars 1659. M. l'Abbé d'Olivet, dans son Histoire de l'Académie, met la mort de cet Académicien au 19 Février 1659; & il semble que c'est à cette date qu'il faut s'en tenir. 3°. Que *Colletet en 1619 fit quelques vers à la louange du Zodiaque Poëtique, vers qu'il indique à la page 55* (il falloit 95) *de son Discours de la Poësie Morale.* Cet Ouvrage de Colletet ne consiste pas en *quelques vers à la louange du Zodiaque poëtique*: c'est une traduction en vers François de ce Livre, donné en latin par Marcel Palingène. 4°. Que (selon M. Ménage) *Colletet a écrit la Vie du sieur de Lortigues.* Or, Ménage dit seulement que *Colletet fait mention du sieur de Lorti-*

gues dans ses Vies des Poëtes François : ce qui n'est pas annoncer une Vie particulière du sieur de Lortigues, composée par Colletet.

En fait d'Anecdotes tout ne peut être du même prix, ni produire le même intérêt. A l'Article XC. (4^e^ de ce Volume) on nous donne l'idée de l'Abrégé Chronologique d'un P. Philippe, Carme déchaussé. C'est peu de chose. On y ajoute un fragment de l'*Histoire Sainte du P. Nicolas Talon*, lequel est plus singulier que curieux. On finit par l'Extrait d'une *Psycanthropie* ou *Nouvelle Théorie de l'homme*, Ouvrage moderne, mais composé par quelqu'un qui n'avoit ni assez d'étude, ni assez d'aisance dans sa fortune pour produire quelque chose de bon. Nous avons dit un mot de ce Livre dans nos Mémoires de Juillet 1753.

Remarques détachées de Littéra. Février, 1754. II Vol.

ture : c'est le titre de l'Article XCI où nous remarquons quelques critiques sur le Catalogue de la Bibliothèque de M. du Fay : *Catalogue des plus exacts, des plus estimés*, & des plus propres à faire connoître la science bibliographique de M. Martin qui en est l'Auteur. Cependant il s'y trouve quelques méprises que M. l'Abbé d'Artigny remarque. Sur quoi M. l'Abbé Saas, déja nommé dans cet Extrait, nous fait les observations suivantes : » On con» noît, même en Province, l'ha» bileté de M. Martin pour ces » sortes de Catalogues ; & celui de » la Bibliothèque de M. du Fay y » est pour le moins aussi recher» ché qu'à Paris. Il y est d'ailleurs » plus nécessaire aux Bibliophiles » qui y manquent des secours » qu'ils trouvent si facilement » dans la Capitale. M. l'Abbé » d'Artigny a donc raison de faire

» connoître les taches de ce Ca-
» talogue, afin qu'on puisse s'en
» servir dans la suite avec sûreté
» comme d'un Livre classique en
» ce genre. . . . . . Le même Au-
» teur (M. l'Abb. d'Art.) ne mar-
» que que sept endroits *répréhen-*
» *sibles* dans ce Catalogue ; il pou-
» voit en marquer davantage. «

Après cette espéce de préambule, M. l'Abbé Saas détaille quinze ou seize Articles qu'on peut regarder comme défectueux dans ce Catalogue ; par exemple :

Page 40. n°. 338. *Histoire générale du Jansénisme.* Page 65. n°. 529. *Traités sur la Prière publique.* M. Duguet est appellé *André*, & il s'appelloit *Jacques-Joseph.*

Page 88. n°. 697. On donne à Jean Pearson *Historia Symboli Apostolici*, qui est de Pierre King, Archevêque de Dublin, comme on peut le voir dans Fabricius, Bibl.

Græc. Lib. 4. Tom. III. p. 172. Pearſon a fait une *Expoſition du Symbole*; c'eſt un Ouvrage différent du précédent.

Page 109. n°. 829. On dit que Spinoſa eſt Auteur de l'Ouvrage intitulé *Lucii Antiſtii de Jure Ecclesiaſticorum Liber ſingularis*, & d'un autre qui a pour titre: *Philoſophia S. Scripturæ interpres*; or ces deux Livres ne ſont point de Spinoſa, mais de ſon Diſciple Louis Meyer, Médecin d'Amſterdam.

Page 121. n°. 902. On attribue *Monarchia Solipſorum* à Melchior Inchoffer; c'eſt ſans aucun fondement: cette Satyre eſt de Jules-Clément Scotti, comme on peut le voir dans Niceron & dans le dernier Supplément de Moreri, &c.

Il y a d'autres obſervations qui font voir qu'on n'a pas toujours dévoilé les vrais Auteurs,

cachés sous des noms feints ; qu'en nommant certains Auteurs, on n'a pas toujours eu soin de les caractériser pleinement ; qu'on a supprimé ou changé les noms de baptême qu'ils portoient, les qualités sous lesquelles ils étoient plus particulièrement connus, &c. Tout ce morceau est certainement digne d'un très-bon Bibliographe. Mais M. l'Abbé Saas ajoute : *Quand le recueil de ces fautes seroit très-long, il ne terniroit nullement la réputation que M. Martin s'est si justement acquise sur la connoissance des Livres. Cette connoissance a reçu des accroissemens ; le sçavant Libraire a corrigé lui-même, dans ses derniers Catalogues, plusieurs fautes qui se trouvent dans les premiers.*

M. l'Abbé d'Artigny fait, dans son Article XCII, le détail de l'affaire du Comte de Chalais : ce morceau est beaucoup mieux que

dans la plûpart des Ecrits qui o[n]
fait mention de cette aventure
mais on peut y désirer encore de
perfections, & ceux qui sçavent à
fond l'Histoire de Louis XIII, ra-
content encore des particularités
qui ont été inconnues à notre
Auteur.

Il y a, sur la fin de cet Ar-
ticle, un portrait de l'Historien de
Louis XIII, Michel le Vassor. Le
tableau n'est pas avantageux, &
il n'en est que plus ressemblant.

L'Histoire *des Trois Maries*,
par Jean de Venette, *de l'Ordre
des Carmes*, occupe tout l'Ar-
ticle XCIII. C'est un chef-d'œu-
vre d'impertinence comme les
Sermons de Menot. M. l'Abbé
d'Artigny a donné des Extraits de
ces sortes de Livres pour délasser
son Lecteur, & pour faire con-
noître les siècles qui nous ont
précédés. On trouve encore à la
fin de ce Volume un Sermon très-

risible du P. Bosquier, Observantin, sur l'Enfant Prodigue. Nous ne citons aucun trait de ces piéces singulières, qui peuvent être lues par les Curieux, & ne doivent nullement être présentées à ceux qui les trouveroient aussi plates qu'indécentes.

Notre Auteur retombe sans effort dans les Anecdotes Littéraires. Son Article XCIV traite des *Noms propres François, que plusieurs Poëtes Latins ont employés sans leur donner une terminaison Latine.* Par exemple, dans l'Epitaphe qu'on fit pour Génébrard, le premier vers étoit ainsi :

Creditis hoc Genebrard *consectum marmore : non est.*

Celle de Cujas portoit :

Erexit leges & jura jacentia Cujas.

On dit aussi que Jean de Tournesroche, Professeur d'Eloquence

à Caën, dédiant ses Notes
Perse au Premier Président
Parlement de Rouen, nomm
Grouillard, l'apostrophoit par c
deux vers parodiés d'Horace :

In publica commoda peccem,
Si longo sermone morer tua tempora
Grouillard.

C'est Menage, Vigneul-Marville, & M. Huet qui rapportent ce trait : mais M. l'Abbé d'Artigny le révoque en doute ; il a vu le Commentaire de Tourneroche sans le nom de *Grouillard* ou *Groullart* ; il a consulté divers Sçavans qui avoient ce Livre, & qui ont temoigné que leur Exemplaire ne présentoit point non plus le nom du Premier Président de Rouen. Cette remarque, ou critique, est très-bien fondée ; & l'on peut s'assurer que Ménage, Vigneul-Marville, & M. Huet ont été trompés à l'é-

gard de cette bagatelle littéraire. Nous avons vu, comme une infinité d'autres, l'Ouvrage de Tourneroche, sur-tout l'Exemplaire qui est à la Bibliotheque du Roi, & il y a:

(Ne) in publica commoda peccem
Si longo Sermone morer tua tempora.

L'Epitre Dédicatoire est datée, *X. Cal. Jul.* & l'Edition de 1601.

Au reste, la manière d'insérer ainsi des noms François dans des vers Latins, est très-ridicule; elle l'est même au point de n'avoir jamais pu dégénérer en mode; on ne cite pour cette fantaisie qu'un petit nombre d'exemples sans autorité, & de Littérateurs sans réputation.

L'Article, peut-être le plus intéressant de ce Volume, est le XCV qui contient quelques *Lettres de M. le Duc de S. Aignan au Roi* (Louis XIV) *avec les Ré-*

ponses, & des remarques sur l'Histoire de ce Monarque, *publiée par M. Reboulet.* On fait bien sentir que l'Ouvrage de cet Historien n'est pas sans défauts, quoique très-supérieur à ceux de Larrey, de Limiers, de la Hode ou la Martinière ; *mais en lui accordant une supériorité entière, il sera toujours vrai de dire que cet habile Ecrivain pouvoit faire mieux.*

M. l'Abbé d'Artigny a terminé son travail & le nombre de ses Volumes. Nous ne pouvons que l'inviter à reprendre la plume : le Public a été content de lui ; nous estimons qu'il ne doit pas être mécontent du Public.

ARTICLE

ARTICLE XX.

TRAITÉ RAISONNÉ de la Distillation, ou, la Distillation réduite en Principes : avec un Traité des Odeurs. Par M. Déjean, Distillateur. A Paris, chez Nyon & Guyllin, (vol. *in*-12. 484 pp.) MDCCLIII.

DANS son Epître Dédicatoire à MM. les *Maîtres Limonadiers - Distillateurs*, l'Auteur déclare qu'il présente à leur Communauté l'ouvrage de vingt ans d'études & de recherches, de travail & d'expériences, toujours heureuses, ajoute-t-il dans sa Préface: C'est sur un fondement si solide qu'il garantit la certitude de ses principes dans un Art qu'il ne croit pas *borné à des connoissances stériles*, puisque la Distillation est

une des parties les plus étendues & les plus essentielles du commerce de la France. Dans ce Livre, il entre donc plus de pratique que de théorie, plus de manipulation que de spéculation. » Si quelqu'un » me chicanne (*dit l'Auteur*) je » ne lui répondrai que par l'expé- » rience, c'est où je l'appelle; je » n'ai rien de mieux pour parer à » toutes les querelles qu'on me » pourroit faire; & dans ce Trai- » té j'appellerai toujours de tout » ce qu'on me contestera à l'expé- » rience, & à l'expérience réi- » térée. «

C'est là, sans contredit, la meilleure, ou plutôt l'unique maniere de procéder sûrement dans un Traité comme celui-ci : s'il n'avoit pour base qu'un systême spécieux, ou qu'un recueil de conjectures probables, il seroit très-dangereux d'y prendre la moindre confiance, puisqu'il y auroit

au moins 100 contre 1 à parier, que les principes en ſeroient ruineux, & qu'il n'en pourroit ſortir que des conſéquences funeſtes.

Ce Traité contient 130 Chapitres : les inſtrumens de la diſtillation ; ſes différentes eſpéces ; ſes ingrédiens, plantes, fruits, épices, grains ; ſes produits, liqueurs, odeurs, ratafias, huiles, eſſences, ſyrops, &c. ont fourni une matière aſſez abondante pour remplir ce grand nombre de Chapitres. Nous avertiſſons d'abord ceux qui exercent l'Art, de recourir au Livre même ; nous ne ſçaurions ſuppléer aux leçons qu'ils y trouveront : la plûpart de nos Lecteurs n'en goûteroient pas le détail : il faut un autre intérêt que celui de leur curioſité, pour en déſirer plus qu'une notion abrégée : en nous y bornant, nous eſpérons en dire aſſez, pour leur faire eſtimer l'Auteur & ſon Ouvrage. L'ordre que

nous suivrons sera le plus naturel & le plus méthodique que l'envie d'être intelligibles, sans être prolixes, ait pû nous faire imaginer.

L'Auteur observe d'abord que les Distillateurs ont toujours fait un mystère de leur Art, & que ce mystère l'a plus décrié qu'accrédité. Persuadé que c'est rendre service à sa Profession que de déchirer ce voile, qui prévient tant de gens contre un Art si précieux, il en expose dans son Traité la manœuvre aux yeux de tout le monde. Mais pour mieux en découvrir la nature, remontons d'abord aux élémens qui attirent l'attention & excitent l'industrie du Distillateur, c'est-à-dire, considérons ces parties que la distillation enleve des corps soumis à son action : on les appelle *esprit*, *essence*, *eau simple*, *phlegme*; & voici les définitions que M. Déjean nous donne de chacune de ces parties.

Les *esprits* qu'ont tous les corps, sans en excepter aucun, sont une substance ignée, qui de sa nature est disposée à un très-grand mouvement. Plus un corps est poreux ou huileux, plus les esprits subtils qu'il récèle, sont prêts à s'échapper des prisons, où il les tient comme enchaînés.

Les *essences* sont les parties huileuses des corps, ou une substance douce & onctueuse, qui est un des principes de leurs compositions, & qu'on appelle *huile essentielle.*

Les *eaux simples* sont une liqueur *flegmatique & odorante;* l'odeur dont elle se charge, est l'odeur du corps dont elle est extraite, & même une odeur plus parfaite.

Les *phlegmes*, sont des parties aqueuses qui entrent dans la composition des corps. Voilà les élémens sur lesquels notre Auteur

exerce ſon art, & les limites où ſon Traité ſe renferme.

L'art de diſtiller, qu'on enſeigne dans cet Ouvrage, n'eſt donc que l'art d'extraire des corps ces eſprits, ces eſſences, ces eaux & ces phlegmes qui ſont autant d'élémens, autant de portions eſſentielles de ces corps. La chaleur eſt l'agent qu'invoquent les Diſtillateurs, pour dégager ces élémens captifs, pour les enlever des corps où ils ſont détenus, & pour les tranſporter dans des vaiſſeaux deſtinés à les recueillir après leur ſéparation.

Quand, pour cette ſéparation, on n'employe point d'autre chaleur que celle qui eſt propre aux corps ſur leſquels on opère, on ne produit qu'une *fermentation*, & c'eſt le nom qu'on donne à cette opération.

Quand on emprunte le ſecours d'une chaleur étrangère, c'eſt ou

pour préparer ſeulement, ou pour achever la diſtillation. Expoſer les matières à l'action d'une chaleur, qui ne faſſe que les préparer à la diſtillation, c'eſt les *mettre en digeſtion :* mais ſi la chaleur qu'on applique eſt aſſez efficace pour conſommer la ſéparation, alors c'eſt la *diſtillation* parfaite & proprement dite.

M. D. donne aux Diſtillateurs un avis important & *eſſentiel*, c'eſt de bien connoître la nature du Phlegme. » Beaucoup, *dit-il*, s'y » trompent : quelques-uns pren- » nent pour les phlegmes, quel- » ques gouttes blanches & nébu- » leuſes qui tombent les premières » lorſque les recettes, contenues » dans l'Alembic, commencent » à diſtiller : cependant c'eſt ſou- » vent le plus précieux des matiè- » res qui diſtillent, dont ils ſe pri- » vent gratuitement ; & cela ne » vient que de quelque humidité

» qui restoit dans le réservoir, au
» lieu que, s'ils avoient observé de
» bien essuyer leur Alembic, ils
» auroient vû que la première gou-
» te qui distille auroit eu autant de
» brillant que les dernières; & c'est
» à leur perte qu'ils ôtent ces pre-
» mières goutes, qui sont le plus
» spiritueux & le plus volatil de
» leurs recettes... Dans les matiè-
» res qui sont mises en digestion,
» les esprits s'envolent les premiers
» au sommet du chapiteau; & dans
» les recettes qui n'y ont point
» été mises, les phlegmes précé-
» dent les esprits. La raison en est
» très-physique & très-simple...c'est
» que dans les matières mises en
» digestion, aussitôt que l'Alem-
» bic est échauffé, & que les re-
» cettes commencent à bouillir,
» les esprits, comme la portion
» la plus légère des matières qu'on
» distille, s'échappent & s'élèvent
» au sommet du chapiteau. Dans

» les recettes qui n'ont point été
» mises en digestion, ces mêmes
» esprits étant retenus & impli-
» qués dans les phlegmes, qui
» sont moins disposés à s'échap-
» per, ils ne peuvent pénétrer ces
» phlegmes, il faut donc que les
» phlegmes en se dégageant leur
» fassent une route «. Delà vient
que l'Auteur, pour accélérer l'*ouvrage* dont il étoit pressé, au lieu de la digestion, employant la trituration, a toujours éprouvé que dans les *épices, la première division étoit des phlegmes, & la seconde, des esprits*, quand il ne s'agissoit que des *Eaux simples d'épices, & non des esprits aux épices*, ou *d'esprit d'épices tirés à l'esprit-de-vin.*

Autre remarque de l'Auteur encore plus curieuse : » C'est que
» dans les recettes mélangées, telles
» que seroient celles où l'on feroit
» distiller des fleurs, des fruits & des
» épices ensemble, mises à l'Alem-

» bic ſans avoir été préparées par
» la digeſtion, l'action du feu en-
» leve premièrement l'eſprit des
» fleurs ; enſorte que malgré le
» mélange, ces eſprits n'ont rien
» contracté du goût des fruits &
» des épices. Cette diſcrétion faite,
» les eſprits des fruits diſtillent,
» ſans odeur des fleurs, ni goût
» des épices : enfin les eſprits des
» épices viennent des derniers,
» ſans odeur des fleurs, ni goût
» des fruits. Tout y eſt diſtinct.

Soit que les épices ayent été miſes en digeſtion, ou qu'elles n'y ayent point été miſes, ſoit que les phlegmes ayent été enlevés avant les eſprits, ou les eſprits avant les phlegmes, M. D. a encore remarqué que les eſprits avoient à peine le goût & l'odeur des épices dont ils étoient extraits : pour leur donner le goût & le parfum des épices, il étoit obligé de mettre avec ces eſprits, des phlegmes en plus ou moins grande quantité.

Comme on parle ici ſouvent de *matières miſes en digeſtion*; c'eſt un langage dont il eſt à propos de donner une notion plus diſtincte que nous n'avons fait. Les matières ſont *en digeſtion* quand on les fait tremper dans un diſſolvant ſuſceptible d'une chaleur très-lente; elles y acquièrent une moleſſe, qui ouvre une iſſue plus libre aux eſprits qu'on en veut extraire. On diſtingue deux ſortes de digeſtion : les unes ſe font *à froid*, les autres ſe font ſur le feu ou ſur des matières chaudes. Les digeſtions chaudes enlevent toujours des eſprits aux matières; c'eſt autant de pris ſur la qualité & ſur le mérite des marchandiſes : c'eſt donc une perte qu'on évite dans les digeſtions à froid, auſſi ſont-elles d'un meilleur & d'un plus fréquent uſage.

Tous les temps ne ſont pas égaux pour la diſtillation. Chaque

matière a, pour ainsi dire, sa saison propre ; le temps le plus convenable à la faire distiller, c'est celui où elle a plus de vertu ; ainsi c'est dans le *fort de leur saison*, dans le temps qu'elles ont plus de couleur & plus d'odeur, que les fleurs se doivent distiller. Les fruits demandent la même attention : on ne doit destiner à la distillation, que les fruits les plus sains, les plus beaux, & sur-tout les plus colorés, quand on en veut extraire des teintures. Pour les grains, les épices ou les aromates, on peut être moins délicat sur la saison ; mais on ne sçauroit trop l'être sur le choix de la matière.

Quand le Fabriquant a mêlé avec la liqueur qui vient de distiller, le sirop ou les couleurs dont il veut lui infuser le goût ou la teinture, la liqueur perd sa transparence, s'obscurcit & devient nébuleuse : on la clarifie en

la faisant passer par le sable ou le papier gris, ou par le drap ou la futaine. On trouve ici, sur la filtration des liqueurs & sur leur passage à la chausse, les leçons les plus étendues & les plus intéressantes pour les Distillateurs; c'est-à-dire, le secret de purger les esprits des phlegmes, quand leur mélange a été inévitable dans la distillation; l'art de conserver aux liqueurs distillées leur saveur, leur odeur, & leur couleur propre, sans que la filtration, ou le passage à la chausse en altère la nature, dans les cas où l'on est obligé de leur faire subir ces opérations toujours critiques: car ce sont comme de fâcheuses épreuves, où, sans les plus fines précautions, l'extrait ne manque guères de souffrir beaucoup de déchet dans ses plus précieuses qualités, ou du moins ne recouvre les unes qu'aux dépens des autres.

ſa limpidité, par exemple, & ſon éclat aux dépens de ſon goût & de ſon parfum le plus exquis.

M. D. traite ſon ſujet avec ſageſſe. Il en écarte les diſputes que ſa matière a fait naître, ſoit entre les Phyſiciens, ſoit entre les Chymiſtes : les objets en ſont trop vagues & trop abſtraits pour occuper un Fabriquant ; ſes diſtillations n'en ſçauroient tirer aucun mérite qui en augmente la valeur ; le temps qu'il donneroit à ces ſubtiles recherches, ne tourneroit qu'au détriment de ſon commerce ; la fineſſe des organes lui eſt plus néceſſaire que celle du génie : ce n'eſt pas en diſcourant, mais en opérant, qu'il avance ſes affaires. Ainſi, dans le Chapitre de la fermentation, notre Auteur laiſſe aux Lémery & aux Macquer la gloire d'en définir la nature ; il ſe borne à nous en montrer les effets dans l'image la plus ſenſible

qu'on puisse en désirer. On y voit une fermentation bien conduite déployer ses forces sur des fruits écrasés, en extraire les sucs grossiers, les former, les transformer, & par ces façons, comme par autant de dégrés, en rectifier l'esprit, & lui rendre sa pureté élémentaire.

D'abord, exposées à un feu modéré, les liqueurs se troublent; un mouvement léger en agite bientôt les grains ou pepins, & les jette sur la superficie, d'où le liquide exhale des vapeurs malsaines, & d'une odeur *piquante* & *pénétrante*. Pour prévenir la *putréfaction*, ou la *fermentation putride*, on scelle le vaisseau; la liqueur suspend son travail; le reste de ses parties grossières se précipite au fond du vase; le liquide, qui n'étoit que doux & sucré, acquiert une saveur agréable & piquante, sans aucune acidité. De

cette liqueur on en tire une seconde, qui est spiritueuse, inflammable, légère & pénétrante : sa couleur, qui est d'un blanc jaune, réjouit autant l'œil, que son goût flatte le palais. C'est-là ce qu'on appelle l'*Eau-de-vie.* Quelque spiritueuse qu'en soit la substance, elle contient encore beaucoup de parties aqueuses & phlegmatiques: on l'en dépouille en la distillant, & elle prend la qualité & le titre d'*Esprit-de-vin.* Cet esprit encore chargé de quelques phlegmes, les dépose dans une troisiéme distillation, dont il sort avec le nom d'*Esprit rectifié.* Enfin, quand il a été rectifié autant qu'il le peut être, on l'appelle *Esprit ardent.*

Les Distillateurs distinguent trois espéces de fermentation, dont la première se nomme *vineuse*, ou *spiritueuse* ; la seconde, *acide* ; la troisiéme, *putride* ; & cette dernière est une *désunion to-*

tale des principes. Toute ſubſtance capable de ces trois fermentations les éprouve toutes, & paſſe de l'une à l'autre avec une rapidité qui en dérobe le progrès à l'attention du Diſtillateur, à moins qu'il n'ait aſſez d'habileté & d'expérience pour en rompre à propos l'eſſor avant qu'elle ait atteint le troiſiéme dégré, celui de la *putréfaction.*

Après la fabrique des Eaux-de-vie & de l'Eſprit-de-vin, l'Auteur apprend à ſes Eleves à en faire le choix & le diſcernement, & à connoître les fruits, les grains, les épices, les plantes aromatiques & vulnéraires, & toutes les autres recettes qui ſont du reſſort de la diſtillation : on ſent combien toutes ces connoiſſances ſont néceſſaires à un Artiſte qui veut établir ſa vogue ſur la bonté de ſes denrées.

La Diſtillation eſt un des Arts

ſoumis à l'empire de la mode: combien de liqueurs ont perdu leur vogue ſans avoir rien perdu de leur mérite! D'un goût paſſager, qui fait leur réputation, naît bientôt un dégoût qui cauſe leur décri. Nos goûts ſont comme nos paſſions, plus ils ſont vifs, plus ils ſont inconſtans. Hors de la ſphère de ſes beſoins, la nature ne peut guères former d'habitude durable. Heureuſement pour les Diſtillateurs, ſi les goûts les plus uſés ſont les plus difficiles à ſatiſfaire, ce ſont auſſi les plus aiſés à tromper. Avec une odeur, une teinture, une nuance, une étiquéte qui la déguiſe, une liqueur ſurannée & diſgraciée reprend faveur, *figure* (comme s'exprime M. D.) *& tient ſon coin dans le plus grand monde.*

Nous ne ſçaurions entrer dans le détail de toutes les recettes, de tous les alliages, de toutes les combinai-

ſons qu'on trouve dans cet Ouvrage:plus jaloux des avantages de ſon Art que des intérêts & de la vogue de ſon magaſin, l'Auteur ne fait aucun myſtère de beaucoup d'heureuſes découvertes qu'il a faites dans ſa Profeſſion. Nous avertiſſons les Parfumeurs & les Confiſeurs qu'ils ne ſçauroient trop étudier ſon Livre. Les Cuiſiniers même y trouveront beaucoup de ſecours pour leurs fonctions, par exemple, le *ſecret d'avoir de fines herbes en hyver plus odorantes & de meilleur goût qu'on ne peut en avoir dans la force de leur ſaiſon.* Tous ces Officiers ſeroient inexcuſables d'ignorer les précautions & les reſſources que M. D. leur ſuggère contre les accidens auſquels ils nous expoſent, ſur-tout par le feu qu'ils manient avec trop de négligence & de témérité. Pour le Public nous l'avertirons que ces fines quinteſſences ne chatouillent

ſi délicieuſement les fibres les plus ſubtiles de nos organes, qu'en rongeant le germe de notre vie; & qu'en viciant tous nos principes de ſanté. On ne rafine point ſur la nature, on ne la force point impunément: les maux les plus cruels ſont ordinairement le produit des plaiſirs les plus recherchés. La Diſtillation donne-t-elle autant de ſecours que d'exercice à la Médecine? eſt-elle un art dont les Anciens doivent nous envier l'invention? Ce ſont-là des problêmes dont on ne trouvera pas la ſolution dans l'Ouvrage que nous annonçons.

ARTICLE XXI.

ÉCLAIRCISSEMENS GÉOGRAPHIQUES sur la Carte de l'Inde. Par M. d'Anville, Sécrétaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. (*In*-4°. p. 161. sans l'Avertissement.) A Paris de l'Imprimerie Royale, MDCCLIII.

VOICI un Géographe qui double son travail pour bien instruire le Public. M. d'Anville avoit composé la Carte particulière de l'Inde; ses richesses Géographiques s'étoient répandues dans cet Ouvrage, mais comme en secret, & sans pouvoir être apperçues, sinon des grands Connoisseurs: encore s'y trouvoit-il beaucoup de choses qui pouvoient échapper à l'attention des plus ha-

biles, ou même faire naître des doutes &. des questions. Le vrai & l'unique moyen de satisfaire tout le monde, étoit de donner l'Analyse suivie & raisonnée de cette Carte : Analyse destinée à rendre raison des noms, des positions, des distances, des changemens surtout faits dans la description de l'Inde : Analyse encore qui rappelleroit l'ancienne Géographie, qui la plieroit aux usages de la moderne, quand les convenances seroient sensibles.

Or tel est l'Ouvrage que présente M. d'Anville, & telle devroit toujours être la pratique de quiconque se porte aujourd'hui pour donner des Cartes. Si l'on n'a que des choses empruntées d'ailleurs & surannées, il faut se tenir en repos ; le monde est plein de morceaux de Géographie copiés & pillés cent fois. Si l'on a du neuf, il faut publier en même-tems les

pièces juſtificatives, c'eſt-à-dire de bons Mémoires, des Analyſes détaillées qui rendent témoignage au travail de l'Auteur, & qui l'expliquent.

La Carte de l'Inde que nous annonçons eſt donc accompagnée d'un Volume très-inſtructif, & nous le diſons ſans exagération, comme ſans flatterie, très-ſçavant en ſon genre. MM. de la Compagnie des Indes qui ont déſiré cette entrepriſe, qui l'ont demandée à M. d'Anville, mettent par-là dans la Republique Littéraire des connoiſſances fort recherchées ſur cette grande portion de l'Aſie. Ainſi le Commerce fait-il plus aujourd'hui que l'ambition d'Alexandre. A peine ce Conquérant, par ſes courſes & par ſes Victoires, put-il découvrir une très-petite portion de l'Inde. Le Commerce a pénétré juſqu'aux confins de l'Orient; il nous familiariſe avec

les Voisins du Gange ; il nous met, sous les yeux, des Contrées où ne parvint jamais le nom du Héros de Macédoine. Mais livrons-nous aux discussions Géographiques que M. d'Anville nous propose, & où il nous sert de guide.

Son Livre est partagé en cinq Sections, dont voici l'ordre & les objets. Qu'on imagine d'abord l'Inde détachée du grand continent de l'Asie ; cette portion, qui est elle-même un très-grand pays, peut se distinguer en deux parties, dont l'une est Septentrionale, & l'autre Méridionale. La première comprend les Régions arrosées par l'Indus & par le Gange ; en sorte que le cours de ces fleuves forme encore une division : car on conçoit d'une part les contrées où coule l'Indus ; de l'autre celles qu'arrose le Gange ; & tels sont les sujets qu'on embrasse dans les deux premières Sections. L'une

traite

traite de la partie de l'Inde traversée par l'Indus ; l'autre, de la partie de l'Inde que le Gange arrose.

Ensuite le Midi de l'Inde fournit également deux points de vue. Car on y remarque deux rivages de mer opposés, l'un tendant au Sud, depuis la hauteur des bouches de l'Indus, jusqu'au Cap-Comorin ; l'autre remontant de ce Cap vers le Nord, jusqu'aux bouches du Gange : matière aussi de deux Sections ; & l'Auteur en ajoute une autre qui est la dernière & la cinquiéme, pour traiter de la Côte de l'Inde qui suit les bouches du Gange, jusqu'à l'entrée du détroit de Malaca.

Cette exposition, placée vis-à-vis des Cartes qu'on nous donne, répand déja des lumières : ces Cartes sont au nombre de quatre, ou plutôt il n'y en a que deux en quatre feuilles ; la pre-

mière est pour la partie Septentrionale de l'Inde qu'arrose le Gange : il faudra recourir à la Carte d'Asie de notre Auteur pour les Pays que traverse l'Indus ; ce qui est peut-être un désavantage, ou une incommodité : mais M. d'Anville n'a pas voulu imposer au Public l'obligation d'acquérir ce qu'on a déja. La seconde feuille, qu'on nous présente ici, est pour toute la partie Méridionale de l'Inde, & doit servir durant la lecture de la troisiéme, de la quatriéme & de la cinquiéme Section. Ces deux feuilles au reste sont destinées à être réunies ensemble pour ne faire qu'un tout. Il en est de même de la troisiéme & de la quatriéme feuille qui sont des Cartes particulières, & à grand point, l'une pour le Carnate, l'autre pour la Côte de Coromandel.

Mais avant que d'entrer dans

ſes Sections, M. d'Anville fait l'Analyſe de la meſure qui ſert à marquer les diſtances dans les Pays qu'il eſt queſtion de parcourir. On ne peut qu'approuver cette attention ; & il n'y a pas moins de recherches & d'habileté dans ce morceau préliminaire que dans tout le reſte du Livre.

La meſure itinéraire des Indiens eſt le *Coſſ*, qui, comme nos lieues de France, croît & decroît ſuivant les Pays. Sa moyenne grandeur, ſelon M. d'Anville, eſt de 37 au dégré, ce qui fait environ trois quarts de lieue ; & cette évaluation, dont on dit ici les raiſons, eſt plus juſte que toutes celles qui ſe trouvent dans les Relations des Voyageurs. Mais il n'y a pas juſqu'au terme de *Coſſ* que notre Auteur n'explique, qu'il ne déterre même dans l'Antiquité. Ce trait eſt ſingulièrement eſtimable, & mérite d'être pré-

ſenté au Lecteur, tel que M. d'Anville l'a conçu. « *Si* le nom » de *Coſſ* (dit-il) ou une dénomi- » nation qui en eſt évidemment » un dérivé, ſe trouve dans l'An- » tiquité, comme en effet je le » découvre, cette circonſtance fa- » voriſe beaucoup la préſomption » que l'on a déja formée de » l'ancienneté de cette Meſure. » Etienne de Byſance, à l'Article » Κάσπειρος, parle d'un coureur » de l'Inde ſous le nom de *Coſ-* » *ſéen*, Κοσσαῖος. Ce Coureur étoit » du Pays de l'Inde nommé *Caſ-* » *pira*, & les naturels de Caſpira » étoient de tous les Indiens les » plus vîtes à la courſe, ayant le » pied plus leger, & le genou plus » ſouple & plus flexible : c'eſt ain- » ſi que s'en explique le Poëte » Denys, * cité par Etienne.

* C'eſt celui qui avoit fait un Poëme intitulé, *Les Baſſariques ;* Ouvrage qui

» Ptolémée place la Caſpirée & » la Ville de Caſpira, dans le » Nord de l'Inde. Hérodote fait » auſſi mention d'une Ville de » Caſpatyrus *, ſituée vers le haut » du fleuve Indus.... Quoiqu'il » en ſoit, ne ſuffit-il pas ici d'être » inſtruit qu'un Coureur Indien, » de la Nation de l'Inde la plus » exercée à la courſe, étoit appel- » lée *Coſſéen* ? & la remarque n'eſt » elle pas de quelque conſéquence, » puiſque la meſure itinéraire In- » dienne s'appelle *Coſſ* ?

Section première: *De la partie de l'Inde traverſée par l'Indus &*

---

ne ſubſiſte plus. On n'en a que quelques fragmens, tels que ceux qui ſont cités par Etienne de Byſance; celui en particulier dont M. d'Anville fait un ſi bon uſage.

* Etienne de Byſance appelle cette Ville *Caſpapyrus* : c'eſt une faute que M. d'Anville a ſçu éviter.

par les rivières qui se rendent dans ce Fleuve.

L'Indus a sa source dans le Caucase de l'Inde ; montagne placée au Nord de ce vaste Pays, & bien reconnue par Ptolémée. C'est la remarque de notre Auteur, toujours attentif à montrer les rapports de l'ancienne Géographie, avec celle d'aujourd'hui. Ainsi, par exemple, dans cette Section, il fait voir que les Villes de Nagar & de Samar-Kande, sont celles de *Nagara* & de *Marcanda* dont Ptolémée a parlé. Mais ici se présente une observation très-neuve & très-fine. Ptolémée n'est pas en réputation de marquer fidélement & exactement les latitudes : cependant quand il est question de *Nagara*, il dit que sa latitude est de 32 dégrés & demi ; ce qui approche fort d'environ 33 que la Carte de M. d'Anville donne à ce lieu ; & à l'égard de

Marcanda, le même Ptolémée en fixe la latitude à 39 dégrés & un quart, laquelle ne s'écarte du vrai point des observations que de 21 ou 22 minutes : * objet peu considérable pour des temps & des lieux si éloignés de nous.

Or après ces exemples & plusieurs autres que notre Auteur indique, qui peut douter que Ptolémée n'ait *fait usage de quelques points déterminés* par les hauteurs prises astronomiquement ? Il y a même, au sujet de Marcanda, une particularité très-remarquable. Cet ancien Cosmographe (Ptolémée) recule la Sogdiane au-delà du Fleuve Oxus, & il fait couler ce Fleuve sous le parallèle d'environ 44 dégrés. Cependant il met Marcanda par le 39 dégré & un quart, & cette Ville étoit cer-

---

* La vraie latitude de *Marcanda* est de 39 dégrés 37 min.

tainement de la Sogdiane, elle en étoit même la capitale, selon les termes d'Arrien. Comment donc concilier ces deux positions, sçavoir celle de la Sogdianne au-delà du 44 dégré, & celle de Marcanda en deçà du 40e dégré? C'est, répond fort bien M. d'Anville, que Ptolémée aura suivi des Itinéraires fautifs qui reculoient trop la Sogdiane, & qu'il s'en sera tenu à *quelque détermination spéciale & positive* pour la Ville de Marcanda. Qui n'avouera, sur cette réponse, que notre Auteur traite la Géographie en maître?

Il faudroit suivre présentement l'explication qu'il donne de la route d'Alexandre dans l'Inde. C'est Arrien qu'il prend pour guide, Arrien le *plus fidéle* & le *plus circonstancié* des Historiens d'Alexandre. Si quelqu'un veut prendre en main cet Auteur, y compter toutes les marches du

[redacted]

Conquérant, les combiner avec chacune des discussions, où entre M. d'Anville, ce sera une lecture aussi agréable qu'utile. On y apprendra, par exemple, à bien connoître le cours des Fleuves qui tombent dans l'Indus, & l'on conviendra de la vérité d'une critique que fait l'Auteur sur la Carte de l'expédition d'Alexandre, composée par M. Delisle. Car il demande *pourquoi, dans cette Carte, le Fleuve Hyphasis, au lieu de se rendre dans l'Acésines, est conduit jusqu'à la Patelène, par un cours parallèle à l'Indus?* C'est qu'en effet Arrien ne reconnoît point ce *cours parallèle*; & s'il nous est permis d'ajouter quelque chose à la remarque de M. d'Anville, nous assurons même que, selon cet Historien de l'expédition d'Alexandre, l'Hyphasis ne se rend point immédiatement dans l'Acésines, mais dans l'Hydraote; que

celui-ci tombe dans l'Acésines, ce dernier dans l'Indus, & l'Indus dans la mer. Cellarius a bien connu ces communications. On peut le voir T. 2. p. 858 & 859.

Section seconde: *De la partie de l'Inde traversée par le Gange.*

La source de ce Fleuve a été longtemps une espèce de mystère. C'est la curiosité de l'Empereur de la Chine Kang-hi, qui nous en a procuré la connoissance. » Ce Prince voulut joindre la » Carte du Tibet à celles qu'il » avoit fait dresser dans les diver- » ses parties de son Empire, & » qu'il devoit à l'habileté des Mis- » sionnaires Jésuites. Des gens » instruits dans les Mathémati- » ques, ayant par ses ordres péné- » tré jusqu'aux sources du Gange, » le Pays & la route qui les y » avoient conduits ont été décrits. » Par ce moyen nous avons ap- » pris qu'au pied des monts Ken-

[redacted]

» taiſſé (ſur les confins du Tibet)
» le Gange, formé de pluſieurs ſour-
» ces, traverſe ſucceſſivement
» deux grands Lacs, & prend ſon
» cours vers le Couchant ; où la
» rencontre d'une chaîne de mon-
» tagnes le fait tourner vers le
» Sud, & ſe replier même entre
» le Levant & le Sud,* juſqu'à ce
» que dirigé déterminément vers
» ce dernier côté, il entre dans
» l'Inde.

L'entrée du Gange dans l'Inde eſt liée ſur la Carte avec la poſition de Dheli, Ville Capitale, & ſejour du Mogol. Il n'y a guères que 30 lieues de cette Ville au Gange ; mais la poſition de Dheli eſt bien plus particulièrement dé-

---

* *Converſio illa mollis & lenis eſt, inclinatio aliqua in Orientem, ut tamen ab illâ in Auſtrum ad oſtia ruat.* C'eſt ainſi que s'exprime Cellarius ſur un paſſage de Strabon.

terminée par les obſervations du P. Boudier, Miſſionnaire Jéſuite, que M. d'Anville cite très-ſouvent dans cette Section. En 1734 le P. Boudier alla de Shandernagor, dans le Bengale, à Dheli pour ſatisfaire un Seigneur Indien qui aimoit beaucoup l'Aſtronomie : la ſuite & les particularités de ce Voyage ont fait la matière d'un écrit que M. d'Anville a eu entre les mains, & dont il ſe ſert avantageuſement pour fixer la longitude, & la latitude de divers endroits voiſins du Gange.

C'eſt ce détail que nous ne pouvons rendre, & qu'il faut étudier en combinant la Carte avec le Livre. On en conclura des changemens à faire dans les autres Cartes, des corrections à ſouhaiter pour le Livre de la Connoiſſance des temps. Par exemple, les obſervations du P. Boudier donnent, pour la longitude d'Agra,

à compter du méridien de Paris, 75 dégrés, 44 ou 45 minutes ; & pour la latitude 27 dégrés 10 minutes ; au lieu que la Connoissance des temps ne donne de longitude à la même Ville d'Agra que 74 dégrés, 24 minutes ; & de latitude 26 dégrés, 43 minutes : différences, comme on voit, très-considérables, & qui méritent toute l'attention des Géographes. Les Amateurs de l'Antiquité verront, dans une discussion raisonnée de notre Auteur, la Ville d'Helabas au confluent du Gemné & du Gange, identifiée avec l'ancienne Palibothra dont Strabon, Arrien, Pline & Ptolémée ont parlé avec tant d'éloges. Ce morceau est fort curieux parce que l'Histoire, la Critique & la Géographie s'y prêtent des lumières mutuelles.

Section troisiéme : *De la partie maritime de l'Inde qui s'étend de*

puis les bouches de l'Indus, jusqu'au Cap-Comorin.

Voici l'ordre que garde M. d'Anville dans cette Section : il parcourt d'abord la côte depuis les bouches de l'Indus, jusqu'à Surate. Il entre delà dans l'intérieur du Pays ; puis il revient à la côte, pour parler des Villes de la domination Portugaise ; surtout de Daman, de Bombay, de Goa, &c. Il passe ensuite au Malabar dont il explique les divisions, dont il nomme les places principales ; & il n'oublie pas Diemper au centre de cette vaste Contrée. C'est un lieu célébre dans l'Histoire Ecclésiastique par le Concile qu'y tint en 1599, l'Archevêque de Goa, Alexis de Ménézès, Prélat très-zélé pour la conversion des Chrétiens Schismatiques qu'on appelloit Chrétiens de S. Thomas. On a les Actes de ce Concile publiés autrefois en Portugais, traduits depuis

peu en Latin, & imprimés à Rome en 1745, avec l'Histoire de cette Assemblée, & la Liturgie des Catholiques du Malabar. * Comme on y fait mention de beaucoup de Villes ou Bourgades de cette côte, nous croyons qu'un Géographe, aussi habile que notre Auteur, pourroit tirer parti de ces monuments; nous y trouvons même un mot de critique sur l'époque de la Ville de Coulan, dont parle M. d'Anville. *Cette époque* (dit-il) *tombe à l'an 822 de l'Ere Chrétienne.* Or dans une note pla-

---

* Le titre de ce Livre est: *Jo. Facundi Raulin Cæsar-Augustani, Ord. Eremitarum S. Augustini Ex-Generalis, atque Hispaniarum Indiarumque Assistentis: Historia Ecclesiæ Malabaricæ cum Diamperitana Synodo apud Indos Nestorianos S. Thomæ nuncupatos coacta ab Alexio de Menezez Augustinensi, an. Domini 1599: nunc primùm è Lusitano in Latinum versa, &c.* in-4° pag. 530. Romæ, 1745.

cée à la page 5 de l'Histoire du Concile de Malabar, il est dit qu'on a un *accord* ou *serment* fait par les Chrétiens de cette Eglise, & daté du 20 Juin 1704, *de la fondation de Coulan 879*. Ce qui donne, pour cette fondation, non l'année 822, mais 825; l'acte entier est à la fin du Volume, page 446.

Section quatriéme : *De la partie maritime de l'Inde, depuis le Cap-Comorin jusqu'au Gange.*

Il y a beaucoup de neuf dans tout l'Ouvrage de M. d'Anville; mais cette 4ᵉ Section est singulièrement distinguée par cet avantage. L'application des noms antiques se fait encore, & se vérifie dans les dénominations modernes : ne parlons que de l'Isle de Ceilan, qui est la *Salice* de Ptolémée, & laquelle a pour Habitans les *Salæ* de ce Géographe. C'est aussi la *Siele Diba* de Cos-

[redacted]

mas, Auteur du sixiéme Siècle. *Diba* est le mot Indien qui signifie *Isle* ; *Siele* répond totalement à *Ceilan* ; & aujourd'hui encore les Indiens appellent cette Isle *Selan Dive*. Nous omettons plusieurs noms de Villes, de Fleuves, de Montagnes dont les traces anciennes reparoissent dans l'usage actuel. Disons quelque chose des dimensions de la même Isle. Ptolémée lui donnoit beaucoup trop d'étendue ; mais Strabon se rapprochoit de la vérité en fixant cette étendue à 5000 stades. M. d'Anville croit que cela doit s'entendre *de l'arc que décrit la côte de Céilan*, en sorte que le Circuit entier soit *de* 10000 *stades* : la corde de cet arc sera estimée ensuite de 4000 stades environ, & donnant 1050 stades au dégré, on aura pour toute l'étendue de cette Isle, un peu moins de 4 dégrés : or, les observations lui donnent 3 dégrés 50

minutes de latitude. A l'appui du passage de Strabon qu'indique notre Auteur, nous pouvons bien en citer un autre où cet ancien Géographe donne à l'Isle de Céilan l'étendue des Isles Britanniques: ce qui est encore une mesure très-convenable, & très-conforme à l'état présent des choses.

Au reste quand nous parlons de Céilan avec M. d'Anville, nous entendons, comme lui, la *Taprobane* des Anciens. Il est surprenant qu'on ait pû varier ou disputer sur les convenances, sur les qualités, en un mot sur tout ce qui désigne l'identité de Céilan avec cette *Taprobane* si fameuse dans l'Antiquité. On peut voir ici les raisons que répete notre Auteur pour mettre ce point dans le plus grand jour.

Que de choses encore cette 4e Section nous présente! Quels détails sur le Carnate, sur toute la

Côte de Coromandel, sur notre Pondichéri, sur le Madras des Anglois, sur S. Thomé ou Méliapur, qu'on croit être l'ancienne *Calamine*, où l'Apôtre S. Thomas souffrit le martyre ! A ce sujet M. d'Anville entame une Critique que nous ne pouvons passer sous silence. » On ne retrouve » plus de vestiges de ce nom (de » *Calamine*) & la conjecture de » la Croze, dans l'Histoire fort » passionnée qu'il a écrite *du Chri-* » *stianisme des Indes*, n'est pas » heureuse, tirant cette dénomi- » nation de Calamine, *par confu-* » *sion de termes*, de Castel da Mi- » na, construit par les Portugais » sur la côte de Guinée. La con- » struction de ce Château est du » régne de Jean II, qui succéda à » son père Alphonse V. en 1481; » & entre les Auteurs qui ont par- » lé de Calamine, on peut citer » Abulpharage, Maphrien ou Pri-

» mat des Jacobites, mort e
» 1286. «

Ceci est bien suffisant pour réfute les idées du sieur de la Croze, Ecr vain très-envenimé contre l'Eglis Romaine qu'il avoit quittée: ma nous croyons pouvoir faire hon neur ici au Sçavant qui nous donné le Concile de Malabar ave des Dissertations: Ouvrage don nous avons parlé plus haut. O trouve dans une de ses Dissert tions (la seconde) deux répons satisfaisantes à l'objection prise d silence de l'Antiquité sur la Vil de Calamine: 1.° (dit-il) Cosma Auteur du VI^e^ siécle a connu un Ville de *Calliane* qui, selon lu étoit un des Ports des plus cél bres de l'Inde; & il est bien à r marquer que ce port étoit dans Canton le plus fréquenté par l Chrétiens de S. Thomas. Or peut-on dire qu'il y ait une diff rence essentielle entre *Calliane*

Calamine ? Combien d'autres Villes ſont reconnues pour être les mêmes ſans avoir dans leurs noms une reſſemblance auſſi marquée ? 3°. (continue l'Auteur de la Diſſertation) la Tradition de l'Inde eſt que l'Apôtre S. Thomas fut martyriſé ſur une colline ; mais en Syriaque *Galmatha* ſignifie une Colline, une Eminence, comme le remarque Bochart. Or, quelle difficulté trouveroit-on à croire que *Calamina* vient de ce mot Syriaque ; enſorte que par-là on auroit voulu déſigner la Ville, placée ſur une colline, où l'Apôtre avoit conſommé ſes travaux, ou ſimplement la Colline qui étoit le lieu de ſon martyre ? Nos Lecteurs jugeront de ces ſolutions ; elles ſont tout au moins ingénieuſes, & l'on ne peut rien imaginer de raiſonnable ni de concluant pour les détruire.

Section cinquiéme : *Prolonge.*

ment de la Côte de l'Inde depuis la bouche du Gange jusqu'à l'entrée du Détroit de Malaca.

Notre Auteur discute ici tout ce qui regarde la Rivière d'Aracan, celle d'Aûa, celle de Sirian, l'Archipel de Merghi, la position de Malaca : & il ajoute une critique judicieuse de ce qu'a écrit Ptolémée sur cette extrémité de l'Orient. Par exemple, ce Géographe a parlé du Pays des Sines; mais il ne faut pas croire pour cela qu'il ait *atteint ce que nous appellons actuellement Chine, mais Camboia & la Cochinchine ; laquelle, ainsi que le Tonkin, faisoit autrefois partie de la Chine.* Il ne faut pas prendre non plus Nankin ni Pekin pour ce que Ptolémée appelle *Sinæ Metropolis.* De son temps, ni l'une ni l'autre de ces deux Villes n'étoit Capitale ou Impériale. M. d'Anville reconnoît plûtôt dans *Sinhoa*, Ville subsi-

ſtante à la Cochinchine, cette Métropole du pays des Sines dont parle Ptolémée. Mais terminons ici notre Extrait qui ne peut exprimer le cas que nous faiſons du Livre & de la Carte de l'Auteur. Si l'on met en œuvre l'un & l'autre, avec autant d'application que nous l'avons fait, on ajoutera beaucoup aux éloges que nous leur avons donnés.

ARTICLE XXII.

JACOBI BRUCKERI Regiæ Scientiarum Societatis quæ Berolini floret, Membri, Hiſtoria Critica Philoſophiæ à mundi incunabulis ad noſtram uſque ætatem deducta, &c. *Hiſtoire Critique de la Philoſophie, par Jacques Brücker, de l'Académie Royale de Pruſſe. 5 vol. in-4°.* A Leipſic, années 1742, *Février, 1754. II Vol.*

1743, 1744; & se trouve à Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, au Lys d'or. Prix 75 liv.

CETTE Histoire a beaucoup de réputation en Allemagne. Depuis long-tems nous attendions le moment de la lire, & d'en rendre compte au Public. Il a fallu plusieurs années pour la faire entrer dans le commerce général & facile de notre Littérature. Ce sont cinq énormes Volumes Latins, tout remplis de discussions sérieuses. La foule des Acquéreurs ne se porte pas vers ces sortes de Livres, & la frivolité, qui nous gagne à vue d'œil, décrédite de jour en jour des Ouvrages qui supposeroient bien du changement dans nos façons de penser. Nous comptons néanmoins ici sur quelques Lecteurs, & c'est à eux que nous parlons dans cet Extrait.

L'Auteur expose son plan & ses vûes,

vues, dans un Discours préliminaire de 45 pages. Il a fallu nécessairement de l'ordre pour une matière comme celle-ci; & cet ordre ne devoit pas se borner à distinguer les Ecoles des Philosophes. Il étoit à propos de nous dire ce qu'on entend par le terme de Philosophie; quels sont les objets que la Philosophie considère; quelles qualités l'étude de l'Histoire Philosophique suppose; quelles sources il a fallu consulter pour composer cette Histoire; combien de précautions on a dû prendre pour ne point se tromper dans un tel sujet; c'est-à-dire pour bien connoître les sentimens des Philosophes, pour apprécier au juste leur conduite & leurs maximes, &c. Il convenoit aussi d'indiquer les avantages, les services qu'on pouvoit retirer d'une Histoire comme celle-ci. La Philosophie tenant à toutes les sciences naturelles, il n'étoit pas difficile

de concevoir que le récit de tout ce qu'elle eſt, & de tout ce qu'elle a fait, devoit donner de grandes ouvertures pour une multitude d'autres connoiſſances générales & particulières; mais un avis circonſtancié ſur ce genre de mérite n'étoit point un hors-d'œuvre. On ne pouvoit non plus qu'intéreſſer le Lecteur en lui expoſant, comme dans un tableau bien terminé, les noms & les qualités de tous ceux qui ont travaillé ſur le même ſujet. Or voilà tout ce qu'exécute M. Brucker dans ſon Préambule. Conſidérons en particulier l'ordre qu'il ſe propoſe, & apprenons à diſtribuer nous-mêmes la matière qui doit entrer dans nos Extraits.

Il y a trois périodes, trois temps, ſi l'on veut, où l'on peut croire que les hommes ont été Philoſophes: d'abord on remonte juſqu'aux époques les plus reculées; & tout ce premier âge s'étend depuis l'origine du monde juſqu'à l'Empire

in. On conçoit que la Phi-
ie des plus anciens peuples,
it celle des Grecs, occupe
ig intervalle. C'est ce que
Auteur discute dans son pre-
Tome, qui est de plus de
pages; & notre premier Ex-
n donnera plutôt l'idée som-
& l'esquisse, que l'analyse.
uite on s'attache à la Phi-
ie qui régna chez les Ro-
, chez les divers peuples de
nt; & chez les Chrétiens
à la renaissance des Lettres.
e second âge : c'est ce qui
t le 2e & le 3e Volume de
ucker : matière aussi de no-
ond Extrait.
in, après bien des ténébres,
u jour des Sciences & des
e répand aussi sur la Philo-
; de-là les travaux & les
des Philosophes modernes :
me âge & troisiéme objet de
Auteur, qui consacre à ce

grand morceau les deux derniers Volumes de son Ouvrage. Nous tâcherons aussi de le suivre dans un dernier Article de nos Mémoires.

On entend par le terme de *Philosophie*, la science des choses divines & humaines, en tant qu'elles peuvent être connues par les lumières de la raison. C'est à ce but que tend notre Auteur; & c'est, comme on voit, ne point s'écarter de la route commune. Or de cette seule définition bien conçue & bien conservée, M. Brucker conclut que la Philosophie n'a existé ni dans les Anges & les Saints, parce que toutes leurs connoissances sont révélées; ni dans Adam & ses enfans jusqu'au déluge, parce qu'on ne voit pas qu'ils se soient adonnés à l'étude des Sciences naturelles; ni dans Noé, dans Abraham, dans Jacob, dans Joseph, dans Moyse, dans Salo-

mon, &c. parce que la révélation guidoit ordinairement ces grands hommes, & qu'ils ne se sont jamais livrés aux exercices curieux, réfléchis & méthodiques des Philosophes Grecs. On voit bien que ceci est vrai & très-vrai; puisque les Hébreux ne connurent ni le Lycée ni le Portique: mais il resteroit à sçavoir si les considérations, non-surnaturelles & non-révélées, de Moyse ou de Salomon sur les objets de la Morale, de sa Physique, de la Métaphysique même, ne mériteroient pas bien d'être regardées comme des occupations Philosophiques. Est-il bien prouvé que jamais Moyse, Salomon, ou quelque autre des Sages Hébreux, n'ont examiné, par les lumières seules de la raison, le cours des astres, les phénomènes de la végétation, les qualités des animaux, l'existence même du Souverain Etre, la nature de l'ame,

ses perfections, ses fins, &c? Et qu'est-ce que tout cela, si ce n'est pas de la Philosophie ?

Mais, quoi qu'il en soit, M. Brucker passe à la Philosophie des Chaldéens, dont il ne fait pas grande estime. Ce n'étoit en effet qu'un tissu de magie, d'Astrologie, de traditions incertaines; & le Maître de cette doctrine, (Zoroastre) est encore une sorte de personnage problématique, dont on n'a que des notions confuses ou déraisonnables.

La Philosophie des Perses consistoit principalement dans la science de la Religion, & elle étoit comme en dépôt chez les Mages. C'est ce qui engage l'Auteur à faire des recherches sur l'origine, les fonctions, les diverses Sectes, l'autorité de ces Ministres du culte public. Mais quel étoit-il ce culte? Bien des Auteurs Grecs & Romains, sans compter les moder-

nes, ont cru que les Perſes adoroient le Soleil ſous le nom de *Mithra :* M. Brucker adopte auſſi ce ſentiment; mais il ſemble qu'on doit plutôt s'en rapporter à Hérodote, qui nous apprend que le culte de Mithra étoit nouveau, que les Aſſyriens & les Arabes l'avoient communiqué aux Perſes, & qu'il avoit pour objet, non le Soleil, mais *Vénus Céleſte*, principe de toutes les générations. M. Fréret a bien expliqué ce point dans le XVI^e^ Vol. de l'Académie Royale des Belles-Lettres.

Il faut voir, dans l'Ouvrage de notre Auteur, tous les autres points de la doctrine des Perſes, & entrer de-là dans les Articles qui concernent la Philoſophie des Arabes, des Indiens, des Phéniciens, des Egyptiens, des Ethiopiens, des Celtes ou Gaulois, des Bretons, des Germains, des anciens Romains, des Scythes, des Thra-

ces, &c. & partout on remarquera une érudition très-étendue, partout des développemens instructifs, tels que ceux qui exposent la Théologie des Zabiens, ou Sabaïtes, espéce de Philosophes Arabes; tels encore que les détails où l'on parle de Sanchoniaton si renommé dans Eusebe. Le Chapitre sur-tout destiné à évaluer les sentimens de nos anciens Gaulois, nous a paru très-curieux. » Ces gens-là, *dit M.*
» *Brucker*, passoient la plus grande
» partie de leur temps à la chasse &
» à la guerre; mais pour le bon
» sens, ils l'emportoient, à bien
» des égards, sur les Grecs & sur
» les Romains : ils avoient, à leur
» manière, des Sages, des Ecoles,
» & une sorte d'érudition. . . . . . .
» Leurs Sçavans & leurs Prêtres
» étoient les Druides, personnages
» aussi respectés dans les Gaules,
» que les Mages en Perse & les
» Gymnosophistes dans l'Inde. Ce

» nom de *Druide* vient du terme
» Breton *Déru*, qui signifie un *Chê-*
» *ne* ; les Druides tenoient leurs
» assemblées dans les lieux plantés
» de ces sortes d'arbres ; & voilà
» l'origine de la dénomination.

Ici l'Auteur s'accorde avec tous les meilleurs Critiques modernes, qui n'ont point jugé à propos de recourir aux langues Hébraïque, Grecque & Saxonne, pour expliquer le mot *Druide* ; car pourquoi sortir de son pays pour trouver ce qu'on y posséde déja ? L'ancienne langue Bretonne ou Celtique est à nous ; elle nous fournit évidemment le terme en question ; l'Histoire nous en donne la raison & les convenances ; ainsi tout est dit à cet égard. On vient d'imprimer un fort bon Dictionnaire de langue Bretonne *, où l'étymologie

* Vol. in-fol. chez Delaguette, rue S. Jacques, à Paris : MDCCLII.

de *Druide* est très-bien expliquée au mot *Deru :* nous y renvoyons, ainsi qu'au grand Ouvrage de M. Schoepflin (*Alsatia Illustrata*) où la même origine est adoptée & développée. (Tom. 1. pag. 83.)

Quoique l'Auteur ne pense point mal de nos vieux Gaulois, il traite néanmoins en rigueur ces Druides qui se piquoient d'instruire la Nation. *C'étoient* (dit-il) *des imposteurs plutôt que des Philosophes; des hommes qui retenoient les peuples dans l'ignorance, pour se réserver à eux seuls les distinctions, la faveur, l'autorité. Les anciens Auteurs rapportent qu'ils affectoient beaucoup d'orgueil dans leurs manières, qu'ils marchoient avec pompe, ornés de colliers d'or, &c. Caractères totalement opposés à la vraie Philosophie.*

L'Auteur appuie ses preuves de quelques figures antiques qu'on croit représenter des Druides, &

qui portent les marques du faste dont on vient de faire mention: sur quoi nous observons qu'il seroit à propos d'établir des rapports certains entre ces statues & les Druides, c'est-à-dire, de montrer qu'on a véritablement fabriqué ces statues en leur honneur. Or M. Schoepflin a bien prouvé, du moins pour l'Alsace, qu'on se trompe en attribuant aux Druides trois des plus fameuses statues qui se trouvent dans ce canton; ce sont des idoles, des simulachres de Divinités Nationales: & cette critique pourroit bien avoir lieu pour toutes les autres contrées de la Gaule, où l'on a cru trouver des monumens de la vanité & de l'ambition des Druides.

Quoi qu'il en soit, nous terminons en cet endroit le compte très-abrégé qu'il falloit rendre des premiers objets que présente ce premier Volume. Car il faut sça-

voir que M. Brucker le divise en deux parties, dont l'une est destinée à la Philosophie Barbare ; c'est celle des peuples étrangers à la Grèce : l'autre est pour la Philosophie Grecque, matière infiniment plus abondante & plus belle.

Il y a eu, dans les premiers temps, une Philosophie fabuleuse chez les Grecs : doctrine très-difficile à débrouiller & à expliquer. Car il faudroit pouvoir fixer les sens allégoriques de ces fables, & montrer les rapports secrets de tant d'absurdités avec certains principes de Métaphysique ou de Morale. Les Histoires d'un Prométhée, d'un Linus, d'un Orphée, d'un Musée, la Théogonie d'Hésiode, les Chants d'Homère tiennent peut-être à quelques doctrines raisonnables : mais qui peut se flatter de pénétrer dans ces labyrinthes & de ne pas s'y égarer ? M. Brucker parle de tout.

ceci avec beaucoup de sagesse & de modération. Son morceau sur Homère est un chef-d'œuvre : après avoir rappellé les diverses idées qu'on s'est faites de ce grand homme placé, pour ainsi dire, entre les Admirateurs aveugles & les Critiques outrés, M. B. se demande à lui-même si Homère a été Philosophe. Surquoi il observe, 1° le temps extrêmement ancien, le siécle peu fait encore aux Sciences & aux Arts, où l'on place l'époque de ce Prince des Poetes : 2° sa condition, son état de vie peu tranquille ; toujours pauvre, toujours errant, il remplit la Grèce de ses Poësies, sans pouvoir se procurer un asyle & un lieu de repos : étoit-ce là une situation favorable à l'étude de la Philosophie ? 3° les moyens qu'emploient ses Partisans pour tourner l'Iliade & l'Odyssée au genre philosophique : ce sont des allégories qu'on y sup-

pose, des systêmes qu'on invente pour l'ajuster aux principes des autres Philosophes, ou plutôt pour l'établir leur Maître. Ces trois considérations menent l'Auteur à conclure ainsi : » Placez Homère, » si vous le voulez, à la tête » de tous les Poëtes, mais ne le » comptez point parmi les Philo-» sophes. « Cette thèse de la Philosophie d'Homère ne peut se soutenir qu'à force de subtilités & de machines : preuve manifeste qu'elle n'est pas solide, & qu'il faut l'abandonner.

Il y a eu chez les Grecs une Philosophie Politique : c'est celle des Législateurs ; de Dracon, de Solon, de Lycurgue, de Minos, des sept Sages, & du plus excellent de tous, peut-être, qui fut Esope. Ceci est, pour ainsi dire, la belle & la bonne Philosophie, puisqu'elle tend à policer les hommes, à les maintenir dans l'ordre,

à réprimer les méchans, & à protéger les bons. Cependant voici un genre dont on fait encore plus de cas, & auquel on a réservé par préférence le nom de *Philosophie.*

C'est celle qui a produit les diverses Ecoles, c'est la Philosophie artificielle, la Philosophie *sectaire*: ainsi la caractérise notre Auteur; & dès ce moment il entre dans une mer d'opinions & de systêmes. Jusques-là peut-être les hommes pouvoient passer pour raisonnables; sans subtilités, & sans jalousie, ils écoutoient la raison, & certainement elle leur parloit à tous de la même manière, lorsqu'ils se rendoient dociles à sa voix. Mais le désir de rafiner, surtout de disputer sans cesse, a obscurci cette belle & grande lumière.

Cependant arrêtons nous; suspendons nos plaintes; le mal est fait, & il n'est plus temps de

considérer la Philosophie de *Secte* comme un abus. M. Brucker nous en fait l'Histoire ; il nous dit que Thalès & Pythagore furent les Pères & les Fondateurs de toute la Philosophie Grecque. Le premier produisit treize ou quatorze Sectes, ou Ecoles, l'Ioniene, la Socratique, la Cyrénaïque, l'Eliaque, celle de Mégare, celle des Académiciens qui se partagèrent même en cinq branches ; celle d'Aristote, celle des Cyniques, & celle des Stoïciens. Pythagore donna naissance aux Philosophes Italiques, Eléatiques, Héraclitéens, Epicuriens, Pyrrhoniens, ou Sceptiques. On trouve ici, dans le cours de plus de 900 pages, des notions & des détails sur toutes ces divisions, & sur chacune d'elles : la vie de chaque Philosophe est décrite, ses opinions sont tracées ; ses fantaisies par conséquent, & ses erreurs sont représentées.

n sent assez qu'il nous est
ssible de traiter cette matière
ense. Elle comprend néan-
is des choses très-curieuses,
dignes d'analyse, & nous
rons de sincères éloges à la
n dont M. Brucker a sçû dé-
rtant d'objets. Il y a dans son
rage de l'érudition, de la criti-
, de la modération, de l'atten-
sur-tout; en voici un exemple:
nd il s'agit de prononcer sur
eligion des Philosophes, l'Au-
ne décide point, comme
ques modernes trop inconsi-
s, ou trop intéressés peut-être,
tous ces gens-là furent Athées,
e que nous appellons aujour-
i Spinosistes. Il examine les
es de près, il pèse les proposi-
s; & il trouve que, dans ce
id nombre de Philosophes qui
formé des Sectes, il en est
peu qu'on puisse regarder
me Athées. La plûpart st

trompoient dans la nature & dans les qualités du premier Etre, & cette erreur ne surprend point quand on pense aux ténébres que le péché & l'Idolâtrie avoient répandues dans le monde : mais il y a beaucoup de différence entre ne point reconnoître l'existence de la Divinité, & corrompre l'idée de cette existence par des attributions indignes d'elle. On sera bien aise de voir, dans le Livre que nous annonçons, tous les tempéramens judicieux que prend l'Auteur pour découvrir le vrai en ce point, & pour conserver aux Théistes le suffrage des plus grands Hommes de l'Antiquité Payenne.

Nous terminons cet extrait en marquant deux ou trois méprises où est tombé notre sage & prudent Ecrivain. C'est un titre d'honneur que de n'éprouver la censure qu'en des points aussi légers, & en aussi petit nombre que ceux-ci. Nous

ne doutons pourtant pas qu'avec du temps & de l'érudition, il ne fût possible d'y relever d'autres fautes ; la nature de l'Ouvrage ne permet pas que l'Auteur ne se trompe point : c'est le cas de l'Axiome : *optimus ille est, qui minimis urgetur.*

1°. On fait dire à Diogène Laerce que *Thalès a vécu 87 ans.* Voici les termes de cet Auteur : *Thalès mourut à l'âge de 78 ans, ou, comme Sosicrate l'a écrit, à l'âge de 90 ; étant né, la première année de la 35e. Olympiade, & ayant fini dans la 58e.* Le vrai des choses est que Thalès a vécu 91 ans, puisqu'on doit compter, au moins, la première année de la 58e Olympiade. Mais il est toujours certain que notre Auteur ne représente pas fidélement le texte de Diogène Laerce.

2°. Dans le récit des actions de Socrate (morceau curieux &

plein de réflexions solides ; on lit que ce Philosophe ne voulant pas donner son suffrage contre les Généraux de la République, prit pour prétexte qu'il ne sçavoit pas écrire, *ut*.... *imperitiam scribendi causaretur*, & l'on cite en cet endroit Xénophon & Diogène Laerce, qui ne disent rien de cette particularité ; mais seulement que Socrate refusa de condamner les Accusés.

3°. En parlant d'Eubulide, chef, après Euclide, de l'Ecole de Mégare, on paroît douter que Démosthène ait été son disciple ; c'est néanmoins un fait bien attesté par Apulée, par Suidas, par tous les Commentateurs de Diogène Laerce ; & ce dernier ne met point la chose en controverse quoiqu'il se serve du terme grec ἐῴκει que le Traducteur rend par *videbatur*. Ce mot n'énonce point un doute en cet endroit ; c'est une expression

très-ordinaire dans le récit des choses de fait.

Nous voudrions pouvoir dire quelque chose des Articles qui concernent Platon & Pythagore; ils sont faits avec beaucoup de soin, & nous ont paru mériter des attentions particulières : mais n'abusons pas plus long-temps de la patience du Lecteur.

ARTICLE XXIII.

PRINCIPES DE JURISPRUDENCE sur les visites & rapports judiciaires des Médecins, Chirurgiens, Apothicaires & Sages-Femmes. Avec les indications des sources d'où ces principes ont été recueillis. *Par feu Me Prevost, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.* A Paris, chez Guill. Desprez, &c. (vol. *in*-12. pp. 316.) MDCCLIII.

LE Libraire, dans l'Avertissement qu'il a mis à la tête de cet Ouvrage, nous apprend *qu'il étoit encore sous-presse, lorsqu'une prompte maladie emporta l'Auteur.* En le composant, cet Avocat a cherché à rendre ses lumières utiles, plutôt qu'à illustrer ses talens: en effet, » ce n'est (comme en convient l'Editeur) qu'une collection de tout ce qui peut être » épars dans les Bibliothéques & » les dépôts publics sur les visites » & rapports dans les matières » soumises aux lumières de la Médecine prise dans son acception la plus étendue, qui comprend autant le traitement manuel, la composition & la distribution des drogues, que la » connoissance des maladies. « Ainsi c'est un abrégé de la Jurisprudence établie pour ces *matières de rapports.*

tre ce mérite, qu'on doit
, ce Livre en a un autre,
'apprendre la forme & le sty-
Rapports, dont il donne
ns modèles; ainsi après l'a-
, on est à peu de frais in-
du Droit & de la Pratique.
sont des Ordonnances & des
s, qui font ou expriment la
ici ce sont des formules qui
rigent l'usage. En un mot,
st une espéce de Code nette-
développé, méthodiquement
é en faveur de tous ceux qui
ont avoir quelque raison de
ttre au fait de beaucoup de
ions d'autant plus intéressan-
que l'application en est d'un
journalier, & que l'état,
neur, l'innocence & la vie
aucoup de Citoyens en dé-
ent nécessairement.
Auteur a divisé son Ouvrage
nq Chapitres: nous nous con-
rons d'indiquer les matières
yrler, 1754. II Vol.

qu'il y traite, c'est tout ce que nous pouvons faire, quand il s'agit d'un Livre qui n'est qu'une compilation de Loix, de Coutumes, de Regîstres, &c.

Dans le premier Chapitre, l'Auteur remonte aux principes qui ont déterminé les Législateurs à ordonner *des visites & des rapports*. La nature a commandé ces précautions pour sauver les intérêts les plus précieux de l'humanité : l'une a versé dans nos cœurs des sentimens qui ont toujours assez dominé dans le monde pour éclater contre les outrages qu'on fait à l'autre. Les Loix Romaines n'ont fait que les suivre, en ordonnant de consulter des Experts dans les matières dont la connoissance dépend des Professions étrangères à la Jurisprudence. Les saints Canons ont consacré ces sages réglemens, & tous les Jurisconsultes en conservent le dépôt comme une Tradition inviolable. Quoique

Quoique, dans la Jurisprudence Françoise, l'Auteur n'en ait pas trouvé de monumens plus anciens que l'onziéme siécle, il est à croire que le Droit Romain & même le Droit Coutumier ont toujours pourvû à une police si nécessaire; & que pour en assigner la date, il faut remonter au temps où le besoin en fut sensible. Mais elle n'a jamais été plus solemnellement & plus distinctement fixée & déterminée que par les dispositions des Ordonnances de 1663. & de 1670, & par les Réglemens qu'on a faits depuis en cette matière.

Dans le second Chapitre, M. Prevôt rapporte les articles de ces Ordonnances, qui regardent son sujet; il en expose l'esprit: mais dans le 3.e il s'attache particulièrement à l'Ordonnance de 1670; il en interprete la Lettre; il en dirige l'exécution, non sur ses propres idées, mais sur les senti-

mens & les avis des Auteurs, qui ont écrit depuis cette Ordonnance. Par-tout l'Auteur s'en tient aux pratiques communes & constamment autorisées ; il n'a point la manie de ces Ecrivains à qui la frivolité, autant que la présomption, inspire tant de projets nouveaux, ou de réformes singulières.

Le 4e Chapitre contient tous les Réglemens, qu'on a faits sur la forme des *Rapports & des Visites* depuis 1670 jusqu'en 1731 inclusivement : ils sont rapportés dans leur ordre chronologique. Ainsi on y trouve le Recueil de tous les Edits, Déclarations, Lettres Patentes, & Arrêts, qui ont été publiés sur cette matière.

En étudiant toute cette Jurisprudence, on admire l'attention de nos Rois & de nos Magistrats à perfectionner de plus en plus l'administration de la Justice dans toutes les espéces de causes que ces

matières ont fait naître & porter devant leurs Tribunaux. Tantôt, pour rendre la procédure plus commode, on voit le Roi borner les priviléges de ses Médecins & de ses Chirurgiens, & les restraindre à un terrein, où ces priviléges pouvoient avoir lieu sans risque & sans inconvénient. Tantôt, pour la rendre plus sûre, on ordonne des examens, des épreuves & des sermens qui répondent de la capacité & de la fidélité des Médecins & des Chirurgiens, dont le ministère doit être *interposé*. Suivant la nature des Villes & des lieux, on exige dans les Experts plus ou moins de science & d'expérience; & selon le dégré dont ils font preuve, on leur décerne des grades différens, & on constitue entre ces sortes de Gradués une juste subordination; on spécifie les causes d'exclusion, pour certains d'entr'eux, dans des circonstances

particulières ; & il est des cas singuliers, où l'on prescrit des informations extraordinaires, tant sur les accusés ou soupçonnés, que sur les témoins & les accusateurs. De-là on doit concevoir combien il est important aux Juges d'être instruits de tous ces détails pour donner à leurs procédures la régularité la plus juridique & la plus irréprochable.

Dans le 5e Chapitre, l'Auteur rassemble d'abord les *principes généraux*, dont les Médecins, les Chirurgiens, les Sages-Femmes, &c. doivent se faire des régles de conduite en matière de rapports. Dans les questions qui sont de leur ressort, & qui demandent leur rapport, ce n'est que sur la foi de leur sçavoir & de leur expérience que les Juges prononcent. Il faut donc dans ces Experts une probité éclairée, incorruptible & inflexible, sans quoi pourroient-ils s'éle-

lessus des prognostics dou-
; apparentes trompeuses, &
ventions vulgaires? Pour-
ls démêler les piéges que
dent la fraude & l'artifice,
ter à la faveur qui les ten-
à la fausse charité qui les
?

:s sages instructions, que
: faisons qu'indiquer, l'Au-
oint des modèles de Rap-
la plûpart des cas ordi-
c'est-à-dire, sur les blessu-
poisons, les grossesses re-
; les excuses ou exóines,
ences, les possessions, les
:s, les reliques, les mira-
s drogues & les marchan-
&c. & avant d'exhiber ces
;, il donne sur chacune de
ières, des principes, & tra-
règles, où il montre au-
discrétion que de lumières.
ions donc, avec l'Editeur,
Experts & Juges n'ayant

pas sous la main les sources d'où émane la Jurisprudence des Rapports, ils doivent être bien-aises de la trouver recueillie en un seul volume, léger, portatif, & qui contiendra ce qu'ils ont besoin d'en sçavoir.

ARTICLE XXIV.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis l'année M DCC XLI. jusques & compris l'année M. DCC. XLIII. Tome XVII. (in-4° *pag. 800.*) A Paris, de l'Imprimerie Royale; & se vend chez Durand, rue S. Jacques.

NOUS COMMENÇONS cet Article par un Mémoire de M. l'Abbé Lebeuf, *sur les usages observés par les François dans*

s repas, sous la première Race nos Rois. Comme nos Ancê- s étoient Germains d'origine, vécurent dans les Gaules com- e en Germanie. Les repas des ermains étoient fort longs parce l'on y buvoit beaucoup; mais chère étoit petite. Des pommes uvages, du fromage, quelque norceau de sanglier faisoient out l'appareil de ces festins. En écompense on passoit la nuit à boire, ensuite on se querelloit, & la scène finissoit par des coups & des meurtres. Ceci est une partie du tableau que nous a laissé Tacite, Peintre admirable en laid & en beau, suivant les divers points de vûe que présente la nature.

Les premiers Francs vivoient de fromage, de viandes bouillies; communément de chair de porc: la volaille étoit pour les occasions solemnelles, & seulement à l'u-

ſage des Grands. Quand Grégoire de Tours ſe préſenta devant Chilpéric, ce Prince étoit à table avec deux Evêques, & l'on avoit ſervi de la volaille; c'étoit un repas *Royal.* Une autrefois le Cuiſinier de l'Evêque de Langres s'étant vendu à un Seigneur Franc, pour avoir occaſion de faire ſauver le neveu du Prélat, qui étoit retenu dans l'eſclavage; ce domeſtique faiſant valoir ſes talens à ſon nouveau Maître, ne lui demanda que de la volaille pour dreſſer un repas *digne d'être préſenté au Roi.*

La boiſſon de ces temps-là étoit le vin, le cidre, la bière; le tout fait à la façon du pays: par exemple, on avoit l'uſage de vins parfumés, de vins mêlés d'abſynthe & de miel; on faiſoit venir des vins de Gaze, Ville de Paleſtine: ce qui devoit être un grand luxe, & montre en même temps que *dès-lors les habitans de Syrie venoient*

commercer en France. C'est la réflexion de M. l'Abbé Lebeuf.

On connoît l'exactitude & la sagacité de cet Académicien. On peut s'assûrer que sur les repas de nos Ancêtres, il ne lui échappe aucune anecdote, aucun de ces traits bien cachés dans les ténébres de l'Antiquité. Il faut, par exemple, s'en rapporter à ce qu'il cite de deux Mss. contenant la vie de S. Hilare, Evêque de Mende. On voit là que vers 540 les paysans de ce canton, encore Idolâtres, faisoient des repas superstitieux, où le fromage n'étoit pas épargné. Grégoire de Tours raconte bien le fait, mais il ne nomme point *Hilare*, l'Evêque en question; il dit seulement qu'au lieu où se faisoient ces festins sacriléges, l'Evêque de Mende bâtit une Eglise en l'honneur de S. Hilaire de Poitiers : d'autres croyent que cette Eglise fut bâtie sous l'In-

vocation de S. Hilaire de Mende, mort vers l'an 535. Mais quoiqu'il en soit, on voit toujours la différence du récit de Grégoire de Tours d'avec celui des deux MSS.

On sera bien aise d'apprendre en quelles occasions nos anciens Francs se régaloient. C'étoit à certaines Fêtes de l'Eglise; dans des lieux de pélerinages célébres; en acquérant le domaine d'un nouvel héritage; en se préparant à la guerre; en faisant des solemnités de nôces. Les Francs assemblés en corps d'armée & campés dans l'Artois, célébroient une nôce vers l'an 457. Voilà tout à coup les Troupes de l'Empereur Majorien qui viennent troubler la Fête: *les Francs prennent la fuite; les Soldats Romains chargent sur leurs chariots tous les débris du festin, les mets, les plats, les marmites jettées confusément avec les couronnes de fleurs destinées pour la nôce.*

Chez les Germains on buvoit, même quand on n'avoit plus ſoif, quand on ne vouloit plus manger, & quand les tables étoient retirées. Les Francs faiſoient la même choſe, & l'on en a un exemple cité par Grégoire de Tours : du temps de Frédégonde, trois Seigneurs du pays de Tournay firent un feſtin de réconciliation ; c'étoit à l'inſtigation de cette méchante Reine, qui voulut les réunir pour les faire périr tous trois. Après le repas, les tables étant ôtées, les domeſtiques étant yvres & endormis *; ces trois Seigneurs buvoient encore, *Sicut mos Francorum eſt*, dit l'Hiſtorien ; & ce fut le moment que prit Frédégonde pour les faire aſſaſſiner.

* Il y a dans le Mémoire de M. Lebeuf, que les *Domeſtiques mangeoient* : mais le texte de Grégoire porte : *Ut pueri eorum madefacti per angulos domus, ubi quiſque corruerat, obdormirent.*

Un autre trait, qui est dans les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît, revient au même objet. Le Roi Dagobert ne vouloit pas que Richetrude, (depuis Abbesse de Marchiennes) se fît Religieuse: cette sainte Dame, conseillée par S. Amand, Evêque de Maëstricht, invita le Roi avec ses Courtisans à un grand festin: quand on fut sur la fin du repas, *elle demanda au Roi la permission de faire chez elle tout ce qu'elle voudroit, & elle l'obtint. Aussitôt elle se leve de table; Dagobert ne douta point que Richetrude ne fût sortie pour lui laisser la liberté de boire encore avec les Convives, comme c'étoit la coutume dans plusieurs maisons*, Sicut mos est pluribus. *Mais peu-après elle parut avec le voile de Religieuse sur la tête.* Tel est le récit de notre Auteur. Nous remarquons une petite différence dans les Actes cités par Dom Mabillon & par les Bollan-

liftes. Il y est dit que » sur la fin
» du repas, Sainte Richetrude se
» leva & demanda au Roi s'il
» ne lui permettoit pas de faire
» en sa maison ce qu'elle vou-
» droit: Dagobert crut qu'elle al-
» loit prendre un verre en main &
» animer encore les Convives à
» bien boire* ; il accorda tout, &
» dans le moment la Sainte tira
» un voile qu'elle avoit préparé &
» se le mit sur la tête. « Mais en
comparant les deux récits, on voit
toujours ce qui en résulte : c'est
qu'après le repas nos anciens François,
comme les Germains, leurs
ancêtres, redoubloient d'ardeur
pour bien boire. M. l'Abbé Lebeuf
n'a voulu prouver que ce fait très-réel
& très-barbare en même
temps. On lira tout le Mémoire.

* *Reputans quod sumpto poculo, ut moris est pluribus, in cogendo bibere, se vel convivas suos deberet lætificare, &c.*

avec plaisir. Il est plein de recherches, & de traits qui peignent fort bien les mœurs antiques de nos Pères *.

M. Bonamy a donné un Mémoire fort détaillé *sur l'état du Royaume de France pendant le règne de Charles le Chauve, & sur les causes de la facilité que les Normans trouvèrent à le ravager.* Au premier coup d'œil, on devine assez les raisons du changement qui se fit dans l'Empire François après la mort de Charlemagne : peu de mérite dans les Princes ; de la ferocité dans les peuples ; de l'ambition dans les Seigneurs particuliers ; des entreprises de la part des Etrangers ; point de places fortes ; point de troupes réglées ; nul or-

* Il s'est glissé trois fautes de chiffres dans les citations de Grégoire de Tours, p. 201. L. VIII. C. 3. c'est Chap. 31. p. 202. L. X. Ch. 26, c'est Chap. 27. p. 203. L. IV. C. 41, c'est Chap. 42.

:e dans les finances ; nul fond de
'aie politique ; surtout la manie
:s partages entre les enfans d'un
ıême Roi : voilà ce qui mit le
oyaume sur le penchant de sa
iine. Mais il n'y a, pour ainsi
re, dans ce Tableau que des vé-
tés en masse ; & il convient tou-
ıurs à un Académicien de recher-
ıer, de discuter, de produire les
ıonumens antiques. M. Bonamy
acquite fidélement de sa fon-
tion ; & il commence par le ca-
ıctère de Charles-le-Chauve.
Ce Prince n'étoit pas dépourvû
de mérite : il avoit de la bra-
voure & un esprit cultivé par
une bonne éducation ; il étoit
libéral & magnifique... Mais son
ambition démésurée, l'amour
d'une fausse gloire, des projets
continuels d'agrandissement,
souvent injustes, entrepris sans
conseil, sans mûre réflexion, &
par conséquent mal exécutés ;

» l'impunité des crimes & la né-
» gligence à rendre justice, don-
» nèrent lieu aux désordres qui
» désolèrent ses Etats pendant les
» 37 ans qu'il régna. «

Sous un Prince de ce caractère, les Normans firent tout ce qu'ils voulurent. L'histoire de leurs ravages est bien connue : mais comment ces Etrangers pouvoient-ils pénétrer ainsi & subsister dans un Royaume, où tout étoit à combattre pour eux, où ils devoient être coupés dans leurs marches, affamés dans leurs forts, embarrassés même de leur butin ? Notre Auteur fait voir les ressources qui ne manquèrent point à ces Pirates. Tantôt ils trouvoient de l'appui dans les François même, qui leur portoient des vivres & des armes ; tantôt ils sçavoient tromper Charles-le-Chauve par des promesses, jamais suivies de l'accomplissement ; on leur donnoit de l'argent

ur se retirer, ils descendoient
e rivière jusqu'à la mer, & ren-
ient par une autre. Joignez à
a les pratiques des Grands, très-
unis entr'eux, très-jaloux de se
re indépendans : la patrie, le
n public étoient des mots sans
leur, des objets sans considéra-
n : chacun se cantonnoit, se
soit des Vassaux, se rendoit re-
utable aux plus foibles, pilloit
voisins pour subsister, ou pour
ndemniser du ravage des Nor-
ans. On publioit des Canons,
s Loix, des Capitulaires, qui
arquoient l'espéce & la grandeur
s maux, sans pouvoir y remé-
er. Il faut voir tous ces détails
ns le Mémoire de M. Bonamy,
i explique aussi très-bien la fa-
n de vivre des Ecclésiastiques de
IX siécle, avec leurs inclina-
ns militaires, leurs prétentions,
urs entreprises; sans dissimuler
vertus de quelques-uns d'entre

eux, surtout d'Hincmar, Archevêque de Reims, & de Loup, Abbé de Ferrières.

Ces deux illustres personnages *gémissoient de l'obligation* qu'on vouloit leur imposer à l'égard du service militaire & des combats. » Je n'ai point appris (disoit » le dernier) la manière d'atta» quer, les armes à la main, un » ennemi, ni comment il faut évi» ter ses coups; & je ne suis pas » plus instruit de tout ce qui con» cerne l'art de combattre à pied » ou à cheval : après tout, notre » Roi n'a pas seulement besoin de » guerriers. « Cet Abbé vouloit dire qu'il falloit, dans l'Etat, des hommes occupés de la prière & de l'étude; mais Charles-le-Chauve entendoit peu ce langage : aussi, d'après le portrait que nous en a laissé Loup de Ferrières, notre Auteur conclud très-à-propos qu'*on ne peut guères reconnoître un Prin-*

*amateur des Lettres, tel que plu-
urs Ecrivains nous dépeignent
harles-le-Chauve.* Nous ren-
yons à tout ce Mémoire, dont
ous avons vérifié presque toutes
s citations; elles sont d'une ju-
esse qui fait bien de l'honneur aux
tentions de l'Académicien.

On peut regarder comme fai-
nt partie de la Dissertation que
ous venons d'abréger, une piéce
ui la suit immédiatement, & qui
nlé *sur les incursions que les Nor-
ans firent dans la Neustrie par la
eine.* Le Lecteur y trouvera des
bservations curieuses, & dignes
'être adoptées par les Ecrivains
ui travailleront sur l'Histoire de
Normandie, ou même sur l'Hi-
oire générale de France.

Un des plus beaux Mémoires de
e Recueil, est celui que donna M.
ecousse en 1745, pour montrer
ue *le Roi Charles V étoit Souve-
ain de la Guyenne, lorsqu'en*

1369, la Cour des Pairs de France décerna, contre Edouard Prince de Galles & Duc de Guyenne, un ajournement qui fut suivi d'une déclaration de guerre. Charles V tient un rang si distingué dans notre Histoire, qu'on doit être charmé de voir sa conduite justifiée; c'est-à-dire, ses entreprises fondées sur l'équité, & commandées par la raison. Ce grand Prince n'auroit pas eu besoin d'Apologie dans le point particulier de la guerre qu'il déclara aux Anglois en 1369, si l'on avoit voulu consulter les monumens authentiques. Par le XII Article du Traité de Brétigny, il étoit *stipulé que le Roi Jean renonceroit au droit de Souveraineté sur la Guyenne, le Ponthieu, le Poitou, la Xaintonge, &c. & qu'Edouard, de son côté, renonceroit au titre de Roi de France, & à toutes les prétentions qu'il avoit sur la Couronne;* mais

cet Article fut changé, ou *corrigé*, dans le Traité de Calais, signé le 24 d'Octobre 1360. On y marqua que *lesdites renonciations ne se feroient pas de présent*; & il est certain qu'elles ne se firent point dans la suite; non par la faute du Roi Jean, qui procédoit en tout avec la plus grande droiture; mais par un effet des prétentions & des espérances que conservoit le Roi Edouard. « Les deux renonciations » balancées l'une avec l'autre, ne » lui parurent pas d'un poids égal. » En effet, pour l'instant présent, » il y avoit tout à perdre pour » lui, & rien à gagner : sa renon- » ciation lui auroit fait perdre des » prétentions qui flattoient son » ambition ; & celle du Roi Jean » n'auroit rien ajouté à la jouis- » sance entière dans laquelle il » étoit de la Souveraineté de la » Guienne. Il se flatta, sans doute, » que quoiqu'il n'exécutât point

» le Traité de Calais, la France,
» dans l'abattement où elle étoit,
» n'oseroit réclamer cette Souve-
» raineté, ou qu'elle la réclame-
» roit envain; que cependant les
» Peuples oublieroient insensible-
» ment leur légitime Souverain,
» & s'accoutumeroient à ne re-
» connoître que lui seul; qu'une
» longue possession lui tiendroit
» enfin lieu de Titre; & qu'il se-
» roit toujours assez puissant pour
» se maintenir dans cette Souve-
» raineté, sans être obligé de l'a-
» cheter par une renonciation au
» plus beau Thrône de l'univers.

Ceci explique très-bien la politique d'Edouard; & la suite du Mémoire, ou plutôt l'Histoire des événemens montre que cette politique échoua vis-à-vis des sages conseils de Charles V. La convention de Calais n'ayant point été exécutée, les droits de souveraineté demeurèrent à la Cour de

France ; & cette Cour en uſa légitimement lorſque les Seigneurs de Guyenne implorérent ſa protection contre les entrepriſes du jeune Edouard. Delà cette Guerre de 1369, qui fut ſi glorieuſe à Charles V, & ſi avantageuſe au Royaume. M. Secouſſe fait ſentir tous les ménagemens que Charles eut pour l'Anglois ſon Vaſſal ; toutes les meſures qu'il prit pour ne rien faire contre la plus ſcrupuleuſe équité : on voit avec complaiſance ce grand Roi ſuſpendre ſes projets durant une année ; prendre l'avis des plus ſages de ſon Etat ; offrir de rectifier ce qu'il y auroit de répréhenſible dans ſes démarches ; combiner ſes forces avec ſes droits ; ſe mettre en ſituation d'attaquer avec ſuccès, & de ne jamais craindre les reproches de la poſtérité, s'il arrivoit même que les événemens ne fuſſent pas heureux.

Cependant l'Hiſtorien d'Angle-

terre, Rapin-Thoyras, ose, à cette occasion, se déchaîner contre la mémoire de cet incomparable Monarque; *il lance sur lui les traits les plus injurieux & les plus atroces*: » la sagesse (dit-il) de » Charles n'étoit pas une vertu » fort scrupuleuse... cette sagesse » étoit une véritable perfidie. » A cette indigne conclusion, notre Auteur arrête l'Ecrivain expatrié.

» Conçoit-on (reprend-il) » que cette espèce de blasphème » ait pû échapper à un Ecrivain » né en France? Il en seroit devenu la honte & l'opprobre, si » lui-même ne s'en étoit banni. » De quel front a-t-il osé, contre » sa propre conscience, outrager » la mémoire d'un Roi, plus respectable encore par sa probité, » que par sa Couronne; d'un Roi » le père de ses Sujets, l'amour de » son Peuple, l'honneur du Thrône » François, & le modèle des Souverains?

» verains ? mais le titre de Sage
» que son siécle lui a donné, &
» que les siécles suivants lui ont
» confirmé, ne recevra point
» d'atteinte de la malignité d'un
» Ecrivain passionné, & le transf-
» mettra glorieusement jusqu'à la
» postérité la plus reculée.

Cela s'appelle réprimer, avec autant de force que de justice, un Ecrivain sans modération, sans égards, & de plus très-superficiel dans la plûpart de ses récits. M. Secousse rend un service à sa Patrie, & à la Littérature, en ne laissant pas impunies les entreprises de Rapin-Thoyras. Nous admirons d'ailleurs, dans son Mémoire, l'ordre, les recherches, la bonne logique, & une maniére d'écrire très-intéressante.

Cette dissertation est suivie de deux autres, qui peuvent répandre des lumières sur le même sujet. La premiére, qui est de M. l'Abbé

Sallier, porte pour titre : *Examen des reproches d'injuſtice & de mauvaiſe foi, que quelques Hiſtoriens Anglois font à la mémoire de Charles V.* La ſeconde, qui a pour Auteur M. Bonamy, eſt intitulée : *Diſcours ſur le Traité de Brétigny.* Nous ſommes fâchés de ne pouvoir analyſer ces pièces, où l'érudition ne brille pas moins que la critique. C'eſt une lecture que nous abandonnons aux amateurs de notre Hiſtoire.

ARTICLE XXV.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE de Chirurgie. Tome II. (In-4° de plus de 700 pages.) A Paris, chez Delaguette, rue S. Jacques, à l'Olivier. Suite de l'Article I au mois de Janvier M DCC LIV.

EN ſuivant les Articles contenus dans ce Volume, nous rencontrons un Mémoire bien curieux *ſur les Epanchemens :* matière déja entamée par l'Auteur (M. Petit le fils). Car ceci eſt le ſecond Ecrit qu'il a compoſé ſur cet objet. Le premier ſe trouve dans le précédent Volume de l'Académie. Il s'agit des *Epanchemens dans le bas-ventre* : ce qu'il faut expliquer pour ne pas conduire le Lecteur dans une région de ténébres.

Que les inteſtins, les vaiſſeaux ſanguins, la véſicule du fiel, la veſſie urinaire ſoient bleſſés de quelque arme tranchante comme une épée, les matières contenues dans ces parties, c'eſt-à-dire, les excrémens, le ſang, la bile, l'urine, ſe répandent, s'épanchent, dans le bas-ventre; & ces épanchemens, quand ils ſont bien conſta-

tés, bien réels, entraînent des accidens très-considérables & très-fâcheux. On peut juger sur-tout des épanchemens de la bile & de l'urine : liqueurs corrosives, & qui ne peuvent manquer d'opérer de grands ravages dans les viscères. Les épanchemens du sang & des matières fécales ne sont pas tout-à-fait si dangereux, surtout ceux de la dernière espéce, parce qu'il semble que le lieu où ces épanchemens se font, ou peuvent se faire, est plus limité, plus réduit que l'espace où s'insinuent le sang & les simples liqueurs. Ce *lieu*, cet *espace* est appellé le *foyer* de l'épanchement. Ainsi expliquons-nous tout, pour ne rien laisser à deviner.

M. Petit ne veut pas qu'on décide à la légère qu'il y a, ou qu'il y a eu *Epanchement* dans le bas-ventre. Qu'on ouvre un cadavre après une maladie des intestins, on y trouvera presque toujours le

ſang, la bile, les matières fécales ou chyleuſes, &c. répandues & diſperſées dans la région du bas-ventre : mais cela ſuffit-il pour prononcer qu'avant la mort *ces épanchemens* exiſtoient? Non ſans doute : & à cet égard on peut aſſûrer que la révolution s'eſt faite depuis le moment du trépas, lorſque l'action mutuelle des parties a ceſſé, lorſque le reſſort des muſcles s'eſt totalement débandé. Quelles barrières en effet ont arrêté pour lors, le ſang, les liqueurs, en un mot tout ce qu'on croit & qu'on voit épanché dans le bas-ventre?

N'eſtimons pas même en général que les *épanchemens* ſe faſſent dans les malades, à cauſe & à l'occaſion des bleſſures les plus conſidérables. » On a beau voir » chaque jour des coups d'épée » traverſer le ventre de part en » part ſans être ſuivis d'aucuns ac- » cidens, ou du moins ſans en

» produire d'autres que ceux qu'oc-
» casionnent souvent les playes,
» même non pénétrantes : on sup-
» pose, contre toute vraisemblan-
» ce, que dans ces cas l'épée a glissé
» sur les intestins, qu'elle a passé
» dans leurs interstices, & que
» par un heureux hazard elle n'a
» ouvert aucuns vaisseaux san-
» guins. Ne faudroit-il pas plûtôt
» en conclure que toutes les fois
» qu'il y a ouverture aux intestins
» ou aux vaisseaux sanguins, il n'y
» a pas d'épanchement, ou que
» du moins cet épanchement n'a
» pas toujours les suites qu'on se
» figure qu'il doit avoir ?

C'est encore une fois que, dans l'homme vivant, l'action, le ressort des muscles, s'oppose à l'épanchement : ce qui ne signifie pas qu'il ne se fait jamais, mais qu'il se fait plus rarement, & plus difficilement qu'on ne croit. D'où il faut conclure que, sous le pré-

texte & l'idée seule d'un épanchement dans les viscères, il ne faut pas désespérer d'un malade. On se trompe souvent, soit pour le fonds, soit pour les circonstances de cette attribution; par exemple, on se persuade que l'épanchement inonde tout le bas-ventre; & c'est une erreur, puisque l'action des muscles limite & détermine presque toujours le lieu, le *foyer* de l'épanchement; c'est ce qu'on trouve expliqué dans ce Mémoire, avec bien de la sagacité & de la précision.

Mais quels sont les signes de l'épanchement dans le bas-ventre? Question très-importante, & que M. Petit ne laisse pas sans réponse: elle est même fort détaillée, parce que l'Auteur désigne les diverses espéces de symptômes qui peuvent indiquer l'épanchement: symptômes qui accompagnent d'abord la blessure; & symptômes qui n'en

ſont que la ſuite & l'effet. Les premiers ſont, à proprement parler, les vrais ſymptômes, parce qu'ils naiſſent eſſentiellement de la diviſion des parties léſées. Cette diviſion produit d'abord la douleur, l'irritation, la tenſion, la convulſion, l'engorgement & l'inflammation du bas-ventre. Voilà les ſymptômes concomitans ou primitifs qui ne ſuffiſent pas pour aſſûrer qu'il y a épanchement : mais ils produiſent d'autres accidens, tels que le hoquet, le vomiſſement, la conſtipation, la ſuppreſſion ou la rétention de la bile & des urines ; une fièvre vive, un poux concentré, des foibleſſes, des ſueurs froides, &c. Voilà les ſymptômes conſécutifs, *ſigne général & univoque des Epanchemens* dans le bas-ventre. Et en tout ceci il y a encore des modifications, des variations, des attentions par conſéquent à preſcrire

au Chirurgien chargé de traiter ces sortes de maladies. Nous laissons ce beau Mémoire, qui devoit être suivi au moins d'un autre : mais M. Petit a fini sa carrière avant que d'achever son ouvrage, & c'est, dit le Sécrétaire de l'Académie, ce qui *augmente nos regrets.* On verra volontiers à la suite de ce Mémoire un autre Article, sur le même sujet, par M. de Garangeot. Il est temps de passer à d'autres objets.

Il y a, dans ce Volume, plusieurs Mémoires de M. Louis, entr'autres, celui qui se trouve à la page 130, *sur les concrétions calculeuses de la matrice.* C'est un recueil de faits relatifs à cette matière. L'Auteur ne se flatte pas qu'on puisse tirer *un grand fruit de sa Dissertation pour la guérison de la maladie dont elle traite ; mais les connoissances qui en résulteront, seront au moins utiles, en ce qu'el-*

les empêcheront qu'on n'attribue à une cause qui n'existe pas, les désordres que produisent les concrétions qui se forment dans la matrice. Voilà une observation très-judicieuse : on est toujours très-habile dans l'art de guérir, & cet art même est très-parfait, lorsqu'on est parvenu à ne pas confondr eles maux ni leurs causes. Nous ne pouvons suivre les faits que présente ce Mémoire ; nous nous contentons d'observer que M. Louis raisonne pertinemment sur chacun, en particulier sur celui qu'on cite du 5e Livre des maladies populaires d'Hippocrate. C'est un fait qui a causé des disputes en Allemagne, dans un temps où l'on doutoit encore qu'il se fît ou qu'il pût se faire des concrétions calculeuses dans la matrice. M. Louis dit très-bien que toute controverse à cet égard est désormais inutile, puisque l'existence de ces sortes de ma-

dies est démontrée par des preu-
s incontestables.

Si l'on lit, dans ce Mémoire,
trait d'Hippocrate, tel que M.
ouis le rapporte, & tel qu'il est
pparemment dans les *Mémoires*
s Curieux de la nature; recueil
ii s'imprime en Allemagne &
l'on indique ici, il faudra être
'erti qu'Hippocrate marque des
rconstances qu'on ne retrouve
oint dans le récit moderne de ce
it. Par exemple, il est dit dans
Auteur Grec, que la personne
urmentée d'une concrétion cal-
lleuse dans la matrice, *éprouvoit*
l'âge de soixante ans, & vers le
ilieu du jour, des douleurs très-vio-
ntes, semblables à celles de l'en-
ntement. Cette particularité n'est
oint spécifiée dans le récit fran-
ois que nous avons sous les yeux;
l'on ne peut pas dire qu'elle soit
utile pour constater l'existence
u fait & du mal en question.

On donne ici beaucoup de Mémoires sur la fistule lacrymale: nous ne pouvons que les indiquer au Lecteur.

1°. Un examen des observations publiées par M. Molinelli, Académicien de Bologne, contre la Doctrine de M. Petit. Au fond c'est moins une critique, une réfutation, qu'un éclaircissement, donné à la méthode de notre Chirurgien François. M. Bordenave qui rend compte à l'Académie de cette espéce de controverse, approuve M. Molinelli en quelques points, & l'abandonne en d'autres. Ce Mémoire paroît très-bien raisonné.

2°. Une *nouvelle Méthode de traiter les fistules lacrymales. Par M. de la Forest.* On connoissoit l'art de sonder & d'injecter le conduit nasal dont l'obstruction cause, à proprement parler, la fistule lacrymale; mais l'opération se fai-

ſoit de haut en bas, c'eſt-à-dire, en introduiſant la ſonde & l'injection par les points lacrymaux qui ſont placés près du grand angle de l'œil, à l'extrémité des paupières. M. de la Foreſt a tenté de ſonder & d'injecter de bas en haut, c'eſt-à-dire, d'introduire la ſonde & l'injection par l'orifice inférieur du canal nazal; & c'eſt la pratique de cette opération que ſon Mémoire explique en détail. On y voit les avantages de cette tentative; les ſuccès dont elle a été ſuivie; les inſtrumens, en petit nombre, qu'elle ſuppoſe: en un mot toute la théorie & tout le méchaniſme de cette manière de guérir la fiſtule lacrymale., eſt ce qu'on préſente ici à l'Académie & au Public.

3°. Des *réflexions de M. Louis ſur l'opération de la fiſtule lacrymale.* L'Auteur commence par

l'exposition de deux méthodes; l'une de M. Méjan, Chirurgien de Montpellier, l'autre de M. Cabanis, Maître en Chirurgie à Genève. La première se propose ainsi : » Ne seroit-il pas possible » de passer un fil du point lacry- » mal supérieur, & de le faire sortir » par le nez ; d'attacher à ce mê- » me fil une méche pour la faire » monter de bas en haut jusqu'à » l'aboutissement de la réunion » des points lacrymaux dans le » sac ? Cette méche ainsi montée, » grossie par degrés dans les diffé- » rens pansemens, trempée dans » des baumes convenables, ne » produiroit-elle pas le même effet » que dans l'opération que nous » faisons ?

La méthode de M. Cabanis consiste en quatre choses : 1° *à introduire un fil par le point lacrymal supérieur ; 2° à faire sortir ce fil par le nez ; 3° à attacher à ce fil*

mèche chargée de différens mé-
imens ; 4° à introduire par le nez
sonde flexible dans le conduit
al, pour injecter le sac ou ré-
oir des larmes. On voit, &
Louis en fait l'observation,
: cette méthode rentre, à quel-
s égards, dans celle de M.
jan, & dans celle de M. de la
êt ; qu'elle perfectionne & fa-
te peut-être l'une & l'autre.
is cela n'empêche pas M. Louis
montrer en quoi ces diverses
thodes, sans oublier même
les de M. Petit, de M. Anel,
. peuvent être défectueuses ;
nment il seroit dangereux de
tacher particulièrement à une,
le la croire propre & suffisante
ır tous les cas. » On s'expose,
lit-il, à ne pas juger sainement
l'une méthode, si on l'approu-
e indéterminément, parce
qu'elle aura réussi en quelques
ccasions. Il faut considérer les

» cas où les moyens proposés sont
» utiles ou nécessaires, & tâ-
» cher de connoître jusqu'à quel
» point ils le sont. Il y a tel pro-
» cédé qui pourroit avoir lieu,
» mais qui ne mérite pas d'être
» préféré à d'autres, plus faciles à
» mettre en pratique, & qui
» peuvent remplir la même in-
» tention. On a beaucoup varié
» dans les moyens de guérir la fi-
» stule lacrymale : il n'y en a
» point qui n'ait été admis ou
» proposé comme exclusif. C'est
» un effet assez ordinaire de la
» prévention des Auteurs en fa-
» veur de leurs inventions, &c.
Tout ceci est extrêmement judicieux, & en général tout ce morceau des réflexions de M. Louis ne doit pont être omis par le Lecteur : on y trouvera beaucoup d'attention a démêler le vrai des méthodes, a les apprécier toutes au juste, à montrer leurs défauts

tifs ; & de plus cet endroit
Mémoires est bien écrit.

Rien de plus curieux qu'un Mé-
re qui se rencontre à la page
. C'est une observation faite
M. Guérin sur une plaie d'ar-
à-feu dans sa poitrine. Un Offi-
du Régiment de Graffin reçut
affaire de Melle en 1745 un
p de fusil qui lui perça la poi-
e de part en part. Les circon-
ces de cette blessure sont ter-
es dans l'énoncé du Chirur-
; la balle avoit sillonné le
mon, & fait entrer plusieurs
illes des côtes dans la sub-
ce de ce viscère. Outre les
sions qu'on fit au malade, jus-
lui ouvrir la plus grande
ie de la poitrine, il fut sai-
trente-deux fois ; & jamais il
t évité la mort, si dans un
momens des plus critiques, il
e fût pas plaint d'une piquûre
le blessoit : c'étoit encore une

esquille cachée dans le poûmon; il fallut fouiller dans ce réduit, & enlever l'esquille : après quoi les accidens cessèrent, le traitement se fit d'une manière fort simple, & l'Officier fut parfaitement rétabli au bout de quatre mois. Voilà une des plus grandes & des plus belles opérations dont il puisse être parlé dans l'Histoire de la Chirurgie.

En finissant cet article, nous faisons mention d'un Mémoire très-instructif donné par M. Morand sur le topique du sieur Brossard, Chirurgien de la Châtre en Berry. Tout le monde sçait que l'effet de ce topique est d'*arrêter le sang des artères sans le secours de la ligature*. M. Morand ne se contente pas d'expliquer les avantages de cette découverte; il traite en même tems toute la matière des Hémorrhagies, & des voies qu'on a tentées pour les faire

esser. On lira volontiers ce morceau qui est plein de recherches & fort bien écrit.

ARTICLE XXVI.

APOLOGIE DE LA MUSIQUE Françoise, contre M. Rousseau. (In-8° pag. 78.)

IL faut que la querelle de la Musique Françoise avec la Musique Italienne soit une chose de conséquence, puisque tant de personnes prennent part au démêlé. Si Platon revenoit au monde, peut-être approuveroit-il cette ardeur. Selon lui *, on ne pouvoit faire de changemens dans la Musique Nationale sans donner atteinte à la constitution de l'Etat. Cette Musique étoit un thrésor

* *Plat. De Rep. L.* 4.

qu'il falloit ne confier qu'à des gens sages, qu'à des surveillans incorruptibles. Mais considérons que, dans l'idée de ce Législateur, & en général dans le plan de la Politique des Grecs; la Musique étoit destinée à conserver les Loix & la Morale; à les inculquer dans les esprits; à préparer par les charmes de l'harmonie, la volonté des hommes; qu'ainsi, par une conséquence naturelle, toute innovation en ce genre devoit être regardée comme une entreprise dangereuse. En est-il de même parmi nous, & pourrons-nous croire, de long-temps, que nos Poetes Lyriques & nos Musiciens soient des Moralistes, des Philosophes, des Sages? La question se résout d'elle-même, & nullement à l'avantage de nos maximes d'Opéra.

Mais quoi qu'il en soit, il est toujours louable de voler au secours de notre Musique vive-

at attaquée par M. Rousseau.
and Hector paroissoit seul dans
Champs Troyens, Homère dit
: tous les braves d'entre les
ecs marchoient contre lui. Voi-
e qu'il faut faire dans les grands
ils. Le nombre accable quel-
efois un Héros ; & puis dans ce
mbre, il peut se trouver un
hille.

Le Défenseur dont l'Ouvrage
nnonce aujourd'hui, sous le ti-
d'*Apologie de la Musique Fran-
se*, est peut-être l'Adversaire le
is digne de M. Rousseau. La plû-
rt de ceux qui l'ont précédé n'ont
ité la matière, ni avec autant
égards, ni aussi sçavamment.
. R. prétendoit que *toute Musi-
e Nationale tire son principal
ractère de la qualité du langage* :
emier principe que notre Apo-
giste nie absolument, persuadé
ie le *génie seul fait le caractère
une Musique Nationale.* C'est

» (dit-il) le génie qui enfante ce
» que la Musique a de plus aima-
» ble & de plus touchant. Ses ten-
» dres douceurs, ses vivacités lé-
» geres, ses langueurs tristes &
» sombres, ses duretés, ses fu-
» reurs, ses rapidités, ses désor-
» dres, sont le fruit, non d'une
» langue qui se prête plus ou
» moins facilement aux charmes
» de la mélodie; mais d'un esprit
» qui se livre à des inventions plei-
» nes de feu, & qui assujettit l'har-
» monie à ses idées.

Il faut d'abord être averti que cet Auteur, si zélé pour notre Musique Françoise, écrit fort bien, c'est-à-dire, clairement, noblement & dans le vrai goût des Arts. Ensuite on doit penser que, dans le morceau qu'on vient de lire, il suppose égalité de culture dans les Nations, & apparemment aussi une langue qui ne soit pas l'Antipode du chant. Car qui pourroit croire

u'avec un génie,peut-être égal en
›i à celui de Campra ou de Ra-
ıeau, un Iroquois fit de bonne
Musique dans sa Langue; que ces
ıots barbares de l'Inde, lesquels
: mésurent presqu'à la toise, tant
y entre de syllabes; pûssent être
ropres à former une belle Can-
ate? *Le Génie est véritablement
'e toutes les Nations :* mais on
ntend sans doute, pour l'exécu-
ion, un génie cultivé par l'Art,
k secouru de la Poësie, de la Let-
re autant qu'il est nécessaire. Avec
:ela, il faut encore concevoir que
e génie prend, s'il est permis de
›arler ainsi, les nuances & les tein-
:es de chaque Nation : autrement,
ı génie égal, à culture toute pa-
:eille, un François feroit la même
nusique qu'un Italien, *& vicissim*;
lu moins ils composeroient tou-
ours ou presque toujours dans le
nême goût : ce qui n'est pas, &
ne peut ni ne doit être.

M. Rousseau disoit que *la Langue Françoise n'est point propre à la Musique ;* & notre Apologiste nie encore, sans réserve, la proposition : ce qui entraîne une discussion sur notre Langue : discussion où l'on ne doit point oublier qu'il ne s'agit point des qualités du Discours François en toute autre hypothèse que celle de la Musique. Ce Discours nous sert bien dans tout ce qui s'appelle *Raisonnement, Science, Histoire, Eloquence, Poëtique même ;* car il faut être de bon compte en ceci, & avouer que, quand nos Poëtes ont eu un grand génie, ils ont tiré de notre Langue tous les avantages qu'ils pouvoient en espérer. Que faut-il donc penser de la Musique ? S'imaginera-t-on qu'à l'egard de ce seul objet nous serons en défaut ; que ce François, si propre à toutes les parties des Sciences & des Arts, nous abandonnera dans l'harmonie ?

Mais

» Mais (dit-on) notre Prosodie est
» incertaine. M. Rousseau nous
» oppose que nous avons des lon-
» gues plus longues les unes que
» les autres. J'en conviens (répond
» l'Apologiste) & je ne sçais s'il
» pourroit nous citer une seule
» Langue vivante où ce prétendu
» défaut ne se rencontre pas. Le
» Latin, qui en paroît exempt;
» l'étoit-il en effet dans la bouche
» des Romains? Ce défaut, si c'en
» est un, ne sçauroit mettre d'in-
» certitude dans notre Prosodie;
» parce qu'après tout, le plus ou
» le moins de longueur de nos syl-
» labes n'a rien d'indéterminé, &c.
Ces observations sont bonnes; & elles nous donnent quelque espérance pour la lettre de notre Musique. Cependant il ne faut pas se flatter en cette matière; il faut s'attendre à trouver des obstacles; & voici un mot bien sage: *Qu'on dise qu'il faut réfléchir beaucoup & pei-*

ner un peu pour donner (à notre Langue) *un caractère mélodieux, il en résultera une facilité moins grande que dans l'Italien, nous l'avouons; mais ce qui n'est que difficile ne doit point être traité de chimère... Nous pouvons donc avoir de la Musique.* Après le démêlé, ce sera probablement le résultat des disputes. On sera convenu qu'il nous est possible, mais difficile d'avoir de la Musique; toujours à cause de notre Langue, qui est trop la Langue des hommes, pour être celle *des Dieux*: car on peut bien se ressouvenir qu'ainsi sont appellés dans Homère les discours consacrés à l'harmonie. Nous parlons très-bien de tout, même de Musique: mais faut-il du chant? on y est embarrassé; & l'on ne peut vaincre l'embarras que par l'étude profonde de notre Langue, & par la science intime de la valeur, de l'effet des mots & des syllabes qui la composent.

M. Rousseau trouvoit de gran-
:s perfections dans la Musique
alienne ; & notre Auteur croit
›percevoir de la *partialité* dans
:s éloges. » Si je voulois (dit-il)
user de tous mes avantages,
j'aurois bien des raisonnemens à
faire sur les singularités de cette
Musique Italienne, qu'on nous
donne hardiment pour la meil-
leure & l'unique. Je pourrois
dire, sans trop charger le por-
trait, qu'elle n'a rien de vrai &
de naturel ; que ses mouvemens
sont presque toujours exagérés,
ses variations brusques & bizar-
res ; que sa vivacité dégénère en
folie, sa douceur en mollesse,
sa hardiesse en emportement,
son sérieux en mélancolie, que
sa manière est extrême en tout.
Je pourrois dire que, malgré sa
pureté d'harmonie & sa préci-
.ion de mesure, la plûpart de
'es chants ne sont que des chants

» de fantaisie, qui font valoir le son
» des paroles, sans en exprimer le
» sens; des chants, où, sans néces-
» sité & sans règle, se trouvent en-
» tassées toutes les difficultés de
» l'intonation, & qui ne se font
» admirer que par la difficulté
» vaincue; des chants pleins de
» haut & de bas qui mènent de
» l'un à l'autre par des passages
» souvent forcés, par des routes
» toujours extraordinaires, &c. «
L'Auteur ne s'arrête pas ici; il charge de plus en plus son tableau, toujours *oratorio more*, & en faisant ce qu'il dit qu'à la rigueur il pourroit faire. Mais dans ces sortes de procédés, il faut toujours rabattre quelque chose de la force & de l'universalité des termes: aussi l'Apologiste avoue-t-il bientôt après qu'il *connoît* dans la Musique Italienne *de grandes beautés*: ce qui ne pourroit être, si cette Musique n'avoit *rien de vrai & de*

naturel ; si sa manière étoit extrême en tout ; si elle marchoit toujours par des routes extraordinaires ; si l'on y cherchoit en vain la noblesse & la grace, &c.

M. Rousseau attaquoit notre Musique du côté de la composition. L'Apologiste entre à ce sujet dans une défense régulière ; & il nous apprend, avant toutes choses, que le mérite de toute composition musicale consiste dans l'expression ; c'est-à-dire, *dans l'art avec lequel le Compositeur manie les sons & l'harmonie pour peindre le tableau & exciter le sentiment qui est propre de son sujet.* Ceci est bon : toute Musique doit peindre quelque chose, & elle sera d'autant meilleure qu'elle représentera mieux l'objet que le Poëte & le Musicien se sont proposé. Or le pinceau du Musicien, comme celui du Poëte, est l'expression ; dans celui-ci, expression qui dépend de la force

des vers ; dans celui-là, expression qui se tire de l'énergie des sons. Si quelqu'un vouloit joindre à la lecture de cette Apologie, celle du second Livre des Loix de Platon, il verroit que notre Auteur est tout conforme au Philosophe. M. Rousseau conviendroit des mêmes principes ; mais il ajouteroit peut-être, comme Platon, qu'il ne faut pas toujours juger de la Musique par le sentiment qu'elle excite ; qu'*il faut remonter aux loix de la bonne imitation*, & qu'enfin il n'y a que le peuple qui trouve bonne une Musique, précisément parce qu'elle le touche.

Quoiqu'il en soit de toutes ces précisions sçavantes, notre Apologiste prétend que nous avons eu des Compositeurs qui possédoient *le talent de l'expression à un dégré supérieur :* & dans ce nombre il compte Lulli, Clérambaud, Campra, Lalande ; il ne veut

nt parler des vivants , pour
iter la matière *avec plus de*
erté. Voilà donc les Héros de
otre Musique ; on fait le carac-
re, ou plutôt l'éloge de cha-
un, dans cet endroit de l'Apo-
ogie ; & c'est un fort grand mor-
ceau dont le Lecteur s'occupera
très-volontiers. * Qu'on ne soit
pas surpris au reste d'y trouver
des détails sur les Motets de
Campra & de Lalande. Si dans
un démêlé où il n'est question
que de Musique Françoise, le
Latin ne doit point paroître en
chef, au moins peut-il être cité
pour embellir les Portraits de
ceux qui ont excellé dans ce
genre. D'ailleurs il en résulte tou-

* Nous n'aimons pourtant point, & nous blâmons même, dans le caractère de Lulli, quelques traits un peu analogues à la mauvaise morale des vers que ce Compositeur *réchauffa des sons de sa Musique.*

jours qu'on a eu *le talent de l'expression* en France, puisqu'on y a fait de beaux morceaux de Musique Latine. Et c'est, à notre avis, tout ce qu'on peut dire pour expliquer comment & pourquoi il est parlé de Motets dans un Plaidoyer où l'on ne doit défendre que la Musique de notre Nation. Nous ne doutons pas que les Experts, dans le genre particulier de la Musique d'Eglise, ne trouvent des retranchemens à faire sur la totalité des éloges qu'on donne aux Motets de Campra & de Lalande. Mais ils seront de bien mauvaise humeur, s'ils ne conviennent du fond même de ces éloges, & des agrémens que l'Auteur a sçû y répandre.

M. Rousseau avoit parlé, dans sa Lettre, de *l'unité de Mélodie*. Cet Article n'éprouve point ici de contradiction, quant aux principes & à la théorie. Mais l'Apo-

logiſte ne convient pas *que cette unité de mélodie nous ſoit impoſſible*, & *qu'elle n'ait été connue d'aucun de nos Compoſiteurs.* Il ne ſouffre pas non plus qu'on renonce aux *fugues*, *doubles-fugues*, *contre-fugues* & autres ornemens de ſtyle dans la Muſique Françoiſe ; il dit une bonne raiſon pour conſerver les *duo* : c'eſt qu'il ne paroît pas *contre nature que deux perſonnes éprouvent un ſentiment uniforme, ou un ſentiment contraire*, & qu'elles le *manifeſtent en même-temps.* Enfin notre Auteur ne croit pas que ce ſoit *une des perfections de la Muſique Italienne, de pouvoir exprimer tous les ſentimens, & peindre tous les caractères avec telle meſure & tel mouvement qu'il plaît au Compoſiteur*, » elle eſt triſte, *ajoute-t-il*, » ſur un mouvement vif, gaie ſur » un mouvement lent. Si c'eſt-là » une perfection, j'avoue de

» bonne foi que je n'ai point d'i-
» dée de la Musique parfaite. J'ai-
» merois autant que l'on me dît
» qu'une des perfections de la
» Peinture est de pouvoir repré-
» senter toutes sortes d'objets,
» avec telle couleur & telle lu-
» mière qu'il plaît au Peintre. Il
» est pourtant vrai qu'un tableau
» n'est censé parfait, que lorsque
» le Coloris propre du sujet s'y
» trouve joint à l'invention & au
» dessein. A l'égard de la Musi-
» que, j'ai toujours crû, & M.
» Rousseau est forcé d'en conve-
» nir, que le grand art consiste
» à faire concourir toutes choses
» à l'énergie de l'expression. Le
» choix de la mesure n'y est pas
» moins essentiel que celui de
» l'accompagnement & de la mé-
» lodie, &c.

Nous ne sommes ni assez Peintres, ni assez Musiciens pour décider s'il y a une égalité de ressen-

blance entre le mouvement d'un morceau de Musique, & la lumière d'un Tableau. Il nous paroît bien que la lumière employée pour représenter, par exemple, un désert, ne peut réussir pour représenter une prairie émaillée de fleurs. Mais nous ne sçavons si dans un mouvement de Musique, qui sera lent par la qualité de la mesure & la valeur des Notes, il sera impossible de faire entrer de la gayeté; car enfin, quoique le mouvement concoure à l'expression, ce n'est pas néanmoins toute l'expression; & il faut de plus, comme l'Auteur en convient, *la mélodie ou le chant, l'harmonie ou l'accompagnement:* deux choses où un habile homme mêlera peut-être de la gayeté, lors même que le *mouvement* sera *lent.* Mais encore une fois l'Auteur lui-même & les habiles gens décideront la question qui nous paroît, comme

tout le reste, avoir sa difficulté.

M. Rousseau attaquoit fort l'exécution de notre Musique ; & sur ce point l'Apologiste ne fait la fonction d'Adversaire & de Contradicteur, qu'en ce qu'il ne nous étoit pas incapables de bien exécuter. Car cette incapacité étoit encore du systême de M. Rousseau, qui ne fait grace sur rien, qui détruit l'arbre & les fruits, qui ôte toute ressource, tout courage, tous sentimens, sous prétexte qu'il n'y a nulle espérance de bien faire. Notre Auteur est plus humain ; il suggère des réformes & le moyen de les exécuter. Comme on est persuadé que nos Musiciens d'autrefois furent excellens, il n'est question que de remettre ceux d'aujourd'hui dans la route. C'est ce que la Brochure explique très-bien. Nous renvoyons à ce morceau & à tout l'Ouvrage, qui est plein

d'agrémens, & qui allie la politesse aux bonnes raisons. Il est agréable de traiter ainsi les Sciences & les Arts. Rien de moins convenable que de faire entrer dans les controverses de cette espèce, l'aigreur, l'orgueil, les menaces, les termes injurieux. Platon vouloit que la Musique fût le nœud de la paix & de l'amitié entre les Citoyens. * Prouverons-nous par notre conduite que ce désir de Platon n'est qu'une idée chimérique, & un projet imaginaire ?

* Plat. de Rep. L. 3.

ARTICLE XXVII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

De Marseille.

On a imprimé dans cette Ville une *Instruction Pastorale de M. l'Evêque* (de Marseille) *sur l'Incrédulité. In-*12 de 172. p. On y attaque les Athées & les Déistes; ces derniers sur-tout, parce qu'ils sont plus répandus, & plus artificieux. Dans le détail de cette controverse, on voit les principes des impies indiqués successivement avec les Livres dont ils sont tirés: ce qui marque la bonne foi du Prélat, & la confiance qui lui est

inspirée par les avantages de sa cause. Après la réfutation de ces fausses doctrines, il expose les caractères de vérité & de divinité qui brillent dans la Religion Chrétienne : morceau où le zèle & le talent d'instruction se font reconnoître à toutes les pages. On ne peut qu'espérer les plus heureux effets d'un Ouvrage si digne du nom qu'il porte, & si nécessaire dans les circonstances.

De Paris.

Il est du ressort de nos Mémoires d'encourager le progrès des Arts, & d'annoncer le succès des institutions utiles. Depuis quelques années, on a fait beaucoup d'observations sur la nature & les qualités du Cuivre ; &, après des épreuves réitérées, on a conclu que l'usage de ce métal, dans la préparation des alimens, étoit très-pernicieux à la santé. Ces ar-

tentions nées en France ont pénétré en Suéde, & voici ce qu'on nous communique à ce sujet.

LETTRE de M. D. au P. B. J. sur ce qui s'est passé en Suéde à l'égard de l'usage, ou plutôt de la proscription du cuivre, pour la préparation des alimens.

Vous avez déja vû, dans nos papiers publics, M. R. P. que M. le Baron de S.... avoit fait des représentations au Roi de Suéde & à son Conseil sur les maux que le cuivre, employé aux ustensiles de cuisine, pouvoit causer à la Société, & que le Gouvernement de ce pays avoit pris la résolution d'en bannir ce dangereux métal, & de lui substituer la batterie de fer beaucoup moins cher à l'achat & à l'entretien, ami de la santé, & avec lequel une expérience de plusieurs années, dans de bonnes maisons, a démontré qu'on pouvoit

iire également la délicatesse
ût.

is ignorez peut-être, M. R. P.
idité des progrès de cet éta-
nent ; vous en jugerez par
iit de la Lettre de M. le Baron
. que je joins ici: quoique fort
, vous y reconnoîtrez sans
un Ministre citoyen, philo-
& homme de Lettres.

joute à cet Extrait celui des
sentations faites par le Col-
de Santé de Stockolm à S.
. & l'ordre que ce Prince a
é de rendre à ce sujet ses in-
ons publiques. Vous verrez,
. P. qu'on n'y gêne point
erté des Sujets, & qu'on se
nte de les exciter à faire eux-
es leur propre bien ; mais que
iverain a employé l'autorité
les Corps immédiatement
is à son inspection.

is d'une Muse s'est déja exer-
louer le Promoteur de cet

utile établissement. Je vous envoye la piéce la plus courte, & qui m'a paru la meilleure de celles qui me sont tombées entre les mains.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Stockolm, le 14 Décembre 1753, par M. le Baron de S...

J'ai lû, dans le Mercure, la Lettre d'un Sénateur de Suéde, qui ne méritoit pourtant pas l'honneur que vous lui avez procuré. Si j'avois à traiter aujourd'hui la même matière, j'aurois bien d'autres choses à vous dire. Il n'y a plus aucune maison particulière dans Stockolm où le cuivre ne soit proscrit, du moins dans l'intention : car il n'a pas été possible de fournir encore du fer à tout le monde, quoiqu'il y en ait déja 5 ou 6 Fabriques trés-considérables dans les Provinces les plus voisines de cette Capitale. Une si gran-

de révolution dans les esprits, même les plus prévenus, n'est dûe qu'à l'exemple que le Gouvernement a donné en réformant les ustensiles de cuivre en usage dans l'Armée, & dans la Marine. J'ai vû à cette occasion combien les exemples sont préférables aux Loix dans tout ce qui a rapport aux mœurs, &c.

EXTRAIT des Représentations faites au Roi (de Suède) *par le Collége de Santé, le 13 Septembre 1753, au sujet de l'avantage qui résulteroit de l'usage des batteries de fer à la place de celles de cuivre pour la cuisine.*

C'est une vérité reconnue depuis long-temps, & amplement démontrée par plusieurs habiles Médecins, que les ustensiles, tant de cuivre ordinaire que de cuivre jaune, dont on se sert pour faire la

cuisine, sont extrêmement malsains & nuisibles.

Le verd-de-gris que, malgré tous les soins, on n'y sçauroit éviter, est un poison fort & certain, lequel, s'il ne donne pas la mort sur le champ, cause cependant peu à peu, & par la suite, des indispositions & des maladies qui abrégent la vie de l'homme.

C'est-là la source de la plûpart des maladies épidémiques qui régnent dans les Troupes, & qui en temps de guerre, enlévent tant de braves gens, au grand préjudice du Royaume & de l'Etat.

Par cette raison, on a mûrement pensé aux moyens de prévenir des suites si fâcheuses & toujours inséparables de l'usage des ustensiles de cuivre, & l'on a jugé nécessaire de les abolir entièrement.

Pour les remplacer, nous avons une quantité suffisante de fer, qui non-seulement est un métal éga-

lement propre à cet usage, mais dont d'autres Nations ont déja commencé à se servir, & dont l'exemple, introduit dans quelques maisons parmi nous, prouve l'utilité & le succès.

Le fer au surplus est extrêmement salutaire au corps humain; la rouille de ce metal ne cause aucun mal, les ustensiles qu'on en fabrique peuvent être étamés aussi facilement que ceux de cuivre; l'instruction publiée à ce sujet par le Conseil Royal de Commerce, semble en avoir rendu la méthode si connue & si aisée, qu'elle est devenue à la portée de chaque particulier.

Dans leur usage, on n'a pas besoin non plus d'une si grande quantité de charbon & de bois; ce qui ne laisse pas de faire un objet pour ceux qui sont attentifs à l'économie & à l'épargne dans leurs maisons.

La différence enfin qu'il y a entre le prix du cuivre, & celui du fer, doit procurer à tout le monde une épargne considérable dans l'achat de ces meubles indispensables, soit pour les entreprises qu'on fait pour le Roi & l'Etat, soit pour les Particuliers.

En conséquence de ces considérations, S. M. a fait expédier ses Lettres du 2 Octobre dernier aux Conseils de la Guerre & de l'Amirauté, portant ordre de faire introduire l'usage des ustensiles de fer, tant pour la Flotte que pour toute l'Armée, en abolissant ceux de cuivre dont on s'étoit servi jusqu'a présent : il a été enjoint en même-temps aux Conseils des Mines & du Commerce, ayant l'inspection des Forges & des Ouvriers en général, de prendre les précautions nécessaires pour qu'il y ait une provision suffisante des susdits ustensiles éta-

és, & que le Public en puisse
ouver à juste prix. Et afin d'en-
urager les Propriétaires des For-
s à s'y appliquer, & les Par-
iculiers à en faire usage, il a été
donné de publier le présent
xtrait par tout le Royaume.

VERS

*SON EXCELLENCE M. le Baron de S*** Sénateur de Suéde,*

AINSI donc, pour un peuple heu-
reux,
ontre un usage dangereux,
ontre un préjugé tyrannique,
ous employez l'autorité.
e Héros de la Politique
'est encore de l'Humanité.
ar ce trait le plus fait peut-être
our éterniser vos destins,
'ous servez vos Contemporains;
t même ceux qui sont à naître.

Vous gouvernez avec ſplendeur:
Mais quelques grandeurs qu'on poſſede,
Les vertus ſont bien plus d'honneur;
Et le Bienfaiteur de la Suède
Eſt au-deſſus du Sénateur.
Hercule, d'illuſtre mémoire,
Portoit, en ſigne de victoire,
La peau des monſtres étouffés
Sous ſa vengereſſe maſſue;
Stockolm vous doit une ſtatue
Du métal dont vous triomphez.

Inſtitutions Militaires pour la Cavalerie & les Dragons. Par M. de la Porterie, Meſtre de Camp de Dragons, Major du Régiment Meſtre-de-Camp-Général des Dragons. (in-8°. pag. 439,) chez Guillyn, Quai des Auguſtins. *Ce Livre paroîtra inceſſamment.*

Essai de Littérature Militaire ; ou Recherches concernant la Vie & les Ouvrages de tous les Auteurs qui ont écrit de la Guerre, soit Historiquement, soit Dogmatiquement ; & de tous ceux qui faisant profession des Armes, ont écrit en quelque genre, & sur quelque sujet que ce puisse être, suivant l'ordre Chronologique. Par un Capitaine d'Infanterie. 2 vol. *in-12. Ce Livre s'imprime actuellement.*

On nous promet d'Amsterdam les cinq Livres suivants.

Grotius, *Droits de la Guerre & de la Paix.* (*in-4°.* 2 vol.) Edition supérieure aux précédentes, parce qu'elle contiendra des Additions & de nouvelles Remarques de M. Barbeyrac. Rien ne sera épargné pour la beauté du Caractère & du Papier.

La Vie de Grotius, (2 vol. *in*-12; & un vol. *in*-4°.) avec de nouvelles Remarques : Edition faite sur celle de M. de Burigny.

Le 3e *Tome du Supplément au Dictionnaire de Bayle*. Par M. Chauffepié, (*in-fol.*) On a des exemplaires de cet Ouvrage à Paris, chez Guerin & Delatour, Boudet, rue S. Jacques. *Nous en rendrons compte au Public.*

La Collection du *Journal des Sçavans*, depuis 1665, jusqu'en Septembre 1753, (en 168 Tomes:) prix 250 liv. argent de France. *C'est très-bon marché.*

L'Ambassadeur, & ses fonctions de Wicquefort, (*in*-4°. 3 vol.) On ne dit pas si c'est une nouvelle Edition.

Atlas Universel complet, en cent Cartes Géographiques dressées sur les Relations & les Observations

les plus exactes & les plus récentes. Par MM. Robert père & fils, proposé par Souscription chez Antoine Boudet, Libraire-Imprimeur, rue S. Jacques. Cette Souscription fut annoncée en 1752; elle a été bien reçue du Public, & sur les 30 Cartes qu'on a délivrées aux Souscripteurs, l'Ouvrage a paru digne de l'attention des Amateurs de Géographie. On délivre présentement 20 autres Cartes, ce qui fait 50, & précisément la moitié de tout l'Ouvrage : les Souscripteurs pourront les retirer moyennant 24 liv. à compte des 48 liv. qu'il leur restoit à payer : & ceux qui veulent se pourvoir actuellement de ce bel Ouvrage, payent en retirant les 50 Cartes deja faites, & le porte-feuille de carte fine pour les y déposer; pour le gr. Pap. 96 liv. à compte de 120 liv. & pour le pet. Pap. 72 liv. à compte de 96 liv.

Dans le *Prospectus* que nous annonçons, il est dit que cet Atlas sera précédé de quelques feuilles où l'on rendra compte de plusieurs points appartenants à la Géographie ; entr'autres des *Principes & des Matériaux qui ont fondé l'exécution de cette longue entreprise.* Voilà un objet essentiel & digne de toute l'attention, disons même, de toute l'impatience des Sçavans : plus ces Cartes sont belles au coup d'œil, plus le *Prospectus* en loue l'ordonnance, & l'exécution ; plus aussi doit-on être curieux d'apprendre, en quoi, comment & jusqu'où elles se distinguent des Cartes qui les ont précédées. Nous ne doutons pas que M. Robert de Vaugondy, chargé de ce détail, ne nous instruise pleinement à cet égard : il ne doit pas craindre de s'étendre trop sur ces explications. La Géographie d'aujourd'hui ne peut se

rendre recommandable que par les recherches, par les Anecdotes, par la comparaiſon de l'Antique & du Moderne ; par l'Erudition, en un mot, propre de cette ſçience. Nous ne manquerons pas de bien accueillir ce Mémoire quand il paroîtra : celui que M. d'Anville vient de publier avec ſa Carte de l'Inde, nous a donné une fort grande idée de ce qu'on peut & de ce qu'on doit faire en ce genre. La connoiſſance que nous avons des talens de M. de Vaugondy, nous met en droit & en goût d'eſpérer auſſi quelque choſe de très-beau & de très-parfait pour l'explication de l'Atlas que nous annonçons.

On publie *une Lettre de M. de Voltaire au ſieur Jean Neaulme Libraire de la Haye & de Berlin* ; par laquelle cet homme célébre (M. de V.) déſavoue *l'Abrégé de l'Hiſ-*

toire Universelle publié sous son nom. » L'honneur des Lettres » (dit-il) & les bienséances, me » font un devoir d'avertir que je » n'ai nulle part à la publication de » ce Livre rempli d'erreurs & d'in» décences ; que je le désavoue ; » que je le condamne, & que je » vous sçais très-mauvais gré de » votre Edition. » M. de Voltaire a raison de s'élever avec force contre un Ouvrage, où la Religion & la Vérité ne sont nullement respectées. Comme nous avons cru qu'il étoit de notre devoir d'indiquer dans nos Mémoires (Voy. Fevr. I vol.) quelques-uns des écueils où a donné l'Auteur, nous publions aussi très-volontiers le *désaveu* de M. de Voltaire ; & nous nous félicitons d'être entrés dans ses vues en faisant la critique de ce Livre si peu digne d'un Chrétien, d'un Catholique ; & d'un Homme de Lettres.

On a donné une nouvelle Edition du *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts, &c.* Ouvrage dont on trouve la notice & l'éloge dans nos Mémoires de Janvier II Vol. 1753. Le débit de ce Livre a été si prompt que le Libraire s'est vû obligé de le réimprimer au bout de six mois; & nous osons assûrer que ce ne sera ni la dernière ni même la pénultiéme ou l'antépénultiéme Edition. Ce Dictionnaire, en effet, est totalement analogue au goût qu'on témoigne aujourd'hui pour les Beaux-Arts; Poësie, Peinture, Sculpture, Architecture, Musique, &c. L'Auteur (M. Lacombe) a saisi le moment de cette seconde Edition pour ajouter quelques articles, suivant l'invitation que nous lui en avions faite dans nos Mémoires. Nous ne doutons pas qu'il ne puisse l'enrichir de plusieurs nouvelles additions; & comme le Volume ces-

feroit bientôt d'être portatif, il semble que deux Tomes ne déplairoient point encore au public.

Un Livre, tel que celui-ci, ne peut presque pas être exempt de méprises. L'Auteur en a corrigé un nombre : c'est l'obliger assûrément & faire plaisir au Public que de s'intéresser encore à la perfection d'un si bon Ouvrage. Ainsi, à l'ouverture du Dictionnaire, nous avons remarqué ce qui suit :

Addisson né en 1671. C'est le *premier de Mai 1672*, suivant les Regîstres de la Paroisse où il a été baptisé. On peut voir l'Article Addisson dans le Dictionnaire Historique de M. Chauffepié.

Agésandre. On dit qu'il travailla au fameux grouppe de Laocoon avec Polydore & *Alexandre* Rhodiens. Au lieu d'*Alexandre*, il faut *Athénodore*. (Voyez Plin. L. 36. Ch. 5.)

Archiméde, Poëte Athénien.

Bien des Auteurs ont fait la même faute. C'eſt *Archimèle* qu'on doit dire & écrire. Athénée, L. 5. rapportant l'Hiſtoire du Navire d'Hiéron, nomme poſitivement *Archimèle*, l'Auteur de l'Epigramme ſur ce Navire. Fabricius ne s'y eſt pas trompé.

Chaucer, Poëte Anglois, mort *à 70 ans*. La vie placée à la tête de ſes Œuvres porte 72. En effet, il naquit en 1328, & mourut en 1400.

Oppien, Poëte Grec. On dit qu'il préſenta ſon Poëme *de la Chaſſe* à l'Empereur Caracalla. C'eſt ſon Poëme *de la Pêche* (Voyez Sozomène, & d'après lui Tillemont & Fabricius.)

Polyclète, Sculpteur. On marque *qu'il avoit compoſé une figure qui repréſentoit un Garde des Rois de Perſe*; laquelle étoit ſi parfaite qu'on l'appelloit *la Régle*. Ce n'eſt pas cette figure qu'on appelloit *la*

Régle, quoiqu'elle fût très-belle, & que Lysippe, au rapport de Cicéron, l'eût prise pour modéle : la statue de Polycléte, appellée le *Canon* ou la *Régle*, étoit distinguée du *Garde* ou *Doryphore*. Il suffit de lire Pline (L. XXXIV ch. 8) pour s'en afsûrer.

Ce Dictionnaire portatif est un In-8° *de plus de 700 pages, & il se trouve chez Jean-Thomas Hérissant, & les Frères Estienne, rue S. Jacques.*

Le Poëme de Fracastor intitulé ; *Syphilis* (ou *Morbus Gallicus* en style non-poëtique) vient d'être traduit en Prose Françoise par MM. Macquer & Lacombe, déja connus par d'autres bons ouvrages : à la tête est un court Avertissement qui rend compte de l'entreprise : on trouve ensuite une Vie abrégée de Jérôme Fracastor, Médecin célébre dans le XVI siècle ; il étoit à Trente au temps du

Concile; & à ce sujet, il se glisse une petite faute dans cette Notice. On parle du Pape Paul IV comme ayant eu des rapports avec Fracastor. Cela ne se peut, puisque Paul IV ne fut élû qu'en 1555, & que Fracastor mourut dès 1553. Il faut donc dire *Paul III*, qui transféra en effet le Concile de Trente à Bologne en 1547.

Le Poëme intitulé *Syphilis* a reçu des éloges infinis de tous ceux qui ont aimé & cultivé la Poësie Latine. Jules Scaliger l'appelloit *Divinum Poëma:* en le lisant on croit être transporté au Regne d'Auguste; excepté qu'il s'y trouve tant d'Astrologie qu'on voit bien que l'Auteur avoit pris quelque chose des mauvaises Coutumes de son siécle. Le sujet est traité avec une modestie qui ajoute au mérite de la versification. Le premier Livre traite de l'*Origine du mal en question, & des ravages*

qu'il cause parmi les hommes. Le second parle *des Remédes qu'il convient d'employer pour le guérir.* Le troisiéme préconise en particulier le *Gayac.* Et tout ceci est revêtu de fictions imaginées avec esprit, présentées dans les plus beaux vers du monde.

Il n'étoit point aisé de se bien conduire dans une matière aussi étendue & aussi délicate que celle-ci : on jugera du travail & des succès de nos deux Traducteurs par les exemples que nous allons citer :

Au premier Livre le Poëte voulant peindre les effets prompts & rapides de la contagion, emprunte cette image :

Ut sæpè in stipulas cecidit cum forte favilla
De face, neglectam Pastor quam linquit in arvo ;
Illa quidem tenuis primùm, similisque moranti

Incedit : mox ut paulatim increvit
eundo,
Tollitur, & victrix messem populatur
& agros,
Vicinumque nemus, flammasque sub
æthera jactat.
Dat sonitum longè crepitans Jovis avia
sylva.

TRADUCTION.

» Ainsi, une étincelle qu'un pâ-
» tre imprudent a laissé tomber de
» son flambeau sur une moisson,
» & qu'il a négligé d'éteindre;
» avant que de quitter le champ;
» foible, d'abord, dérobe quelque
» temps sa marche infidèle; mais,
» faisant bientôt des progrès sen-
» sibles, elle éclate avec fureur &
» dévore les moissons: les flam-
» mes victorieuses se répandent
» sur la forêt voisine; on entend
» au loin le pétillement des arbres
» embrâsés, & l'on voit le Ciel &

» les Campagnes briller d'un éclat
» funeste.

Au second Livre, Fracastor fait ainsi l'éloge du Pape Leon X.

Magnanimus Leo, quo Latium, quo
maxima Roma
Attollit caput alta, paterque ex aggere
Tybris
Assurgit, Romæque fremens gratatur
ovanti.
Cujus ab auspiciis jam nunc mala sydera
mundo
Cessere, & læto regnat jam Jupiter orbe,
Puraque pacatum diffundit lumina Cœ-
lum.
Unus, qui ærumnas post tot longosque
labores
Dulcia jam profugas revocavit ad otia
Musas,
Et Leges Latio antiquas, rectumque,
piumque
Restituit: qui justa animo jam concipit
arma.

Pro re Romanâ, pro relligione Deorum.
Unde etiam Euphrates, etiam latè ostia
Nili,
Et tantum Euxini nomen tremit unda refusi,
Atque Ægea suos confugit Doris in Isthmos, &c.

TRADUCTION.

» .... Le grand Léon, l'honneur » de Rome & de l'Italie. Le Tibre » s'énorgueillit d'avoir un tel Maî» tre, & semble en féliciter Rome » par le frémissement de son onde. » Sous les auspices de Léon, on » ne craint plus les malignes in» fluences des astres qui excitèrent » tant de tempêtes; on respire un » air plus serein; on jouit d'une » lumière plus pure. C'est lui qui » après tant de malheurs & de dé» sastres, a fait renaître les beaux » jours des Muses, lorsqu'elles vou» loient nous abandonner. C'est

» lui qui a rendu à l'Italie ſes an-
» ciennes Loix, & qui a rétabli
» la juſtice parmi nous. La guerre
» qu'il prépare pour la gloire de la
» Religion & des Romains, fait
» trembler l'Euphrate & le Nil:
» au bruit de ſon nom, l'Euxin ef-
» frayé retire ſes eaux; la Nym-
» phe de la Mer Egée s'enfuit &
» cherche une retraite dans ſon
» Iſthme.

Au troiſiéme Livre on trouve, dans ces beaux vers, la deſcription du bois de Gayac, & d'abord de l'Iſle Eſpagnole qui le produit:

Oceano in magno, ardenti ſub ſydere
Cancri,
Sol ubi ſe nobis mediâ jam nocte re-
condit;
Hâc ignota tenùs, tractu jacet Inſula
longo:
Hiſpanam gens inventrix cognomine
dixit:

Auri terra ferax : sed longè ditior unâ
Arbore, voce vocant patrii sermonis Hyacum.
Ipsa teres, ingensque ingentem vertice ab alto
Diffundit semper viridem, semperque comantem
Arbuteis sylvam foliis : nux parva, sed acris
Dependet ramis, & plurima frondibus hæret.
Materia indomita est, duro & penè æmula ferro
Robora, quæ resinam sudant incensa tenacem.
Dissectæ color haud simplex. In cortice lauri
Exteriore viret lævor, pars altera pallet
Buxea : at interior nigro suffusca colore est,
Juglandemque ebenumque inter. Quod si indè ruberet,

Jam poterat variis æquare coloribus Irim.

TRADUCTION.

» Au milieu de l'Océan, sous » la brillante constellation du Can» cer, dans cette partie du Mon» de où le Soleil nous paroît se » coucher, est une grande Isle, à » laquelle les Espagnols, qui en ont » fait la découverte, ont donné » leur nom. Fertile en or, elle est » encore plus riche par un arbre » qu'elle produit & que ses habi» tans ont appellé *Gayac*. La tige » de cet arbre est fort haute; sa » tête toujours verte est chargée » d'une grande quantité de feuil» les & de branches; ses fruits » sont petits, mais en grand nom» bre & doués d'une saveur pic» quante. Son bois le dispute au » fer pour la dureté; il rend une » résine fort épaisse, lorsqu'on

» l'expoſe au feu, & offre à la
» vûe diverſes couleurs lorſqu'il eſt
» coupé. L'extérieur de l'ecorce
» eſt verd & poli, comme la feuille
» du Laurier; l'intérieur eſt d'une
» couleur pâle comme le buis; le
» cœur du bois noir & roux, tient
» le milieu entre le Noyer & l'Ebè-
» ne. S'il ſe trouvoit du rouge,
» cet arbre imiteroit l'Arc-en-ciel
» par la variété de ſes couleurs.

Il y a des Notes très-utiles & très-bien entendues à la fin du Volume. *Cette nouveauté ſe trouve chez Quillau, rue S. Jacques.*

Les Elémens d'Euclide du R. P. Déchalles de la Compagnie de Jeſus, & de M. Ozanam, de l'Académie Royale des Sciences, démontrés d'une manière nouvelle & facile, & augmentés d'un grand nombre de propoſitions & d'uſages, & d'un Traité complet des Rapports. Par M. Audierne. Seconde Edition.

Février, 1754. II Vol.

revûe, corrigée, & augmentée par l'Auteur. (Vol. *in*-12. pag. 550) Chez Jombert, rue Dauphine MDCCLIII. Nous annonçâmes la première Edition de cet Ouvrage, dans le II Vol. de nos Mémoires de Décembre 1746; & nous observâmes que son mérite particulier étoit *la démonstration en rigueur*; c'est-à-dire, que l'on s'y attache à rendre raison de tout, sans se contenter de parler à l'œil, ou d'en appeller à l'opinion commune. Cette nouvelle Edition a tous les mêmes avantages, & M. Audierne s'y attache encore plus aux bons principes. Ses Théorêmes sont plus suivis; ses démonstrations plus completes; les usages de Géométrie plus multipliés. L'usage seul peut donner l'idée convenable de ce Livre.

Essai sur les Alimens, pour servir de Commentaire aux Livres dié-

tétiques d'Hippocrate. (Vol. *in*-12. de 440 pp. ſans la Préface, Chez Vincent, rue S. Severin. MDCC LIV. Il y a trois Parties dans ce Livre. La première traite de la Matière nutritive en générale ; la ſeconde, des Alimens conſidérés dans le corps animal ; la troiſiéme, de la Matière des Alimens conſidérée dans les différens corps de la Nature. On doit ſçavoir gré à l'Auteur de ces obſervations, de ſon attention à bien ſaiſir la doctrine d'Hippocrate, de ſa fidélité à le bien citer ; quoique, dans les premières pages, il y ait quelque altération & tranſpoſition à l'égard de deux ou trois textes *. Nous

* Nous voulons dire, 1° que, dans ces mots de la page 2 ; *quædam etiam ut robur recuperent*, on ne ſuit pas exactement le Grec qui dit ſimplement *quædam præterea ad robur* : ce qui s'entend plûtôt de la *force* à acquérir que de la *force* à recouvrer. 2° qu'à la page 8

croyons en général l'Ouvrage utile, mais un peu trop long ; & le style, quoique bon, a une certaine monotonie qui suppose du courage dans le Lecteur. Il reste encore une partie à donner : comme il pourroit arriver qu'elle ne suffiroit pas pour remplir un Volume ; l'Auteur feroit peut-être bien d'y ajouter la traduction entière du Traité d'Hippocrate, *de Alimento*; il n'est point long, il abonde en préceptes, il est vivement & agréablement écrit : il faudroit de courtes notes pour rendre raison des contrariétés apparentes qu'énonce quelquefois le Prince de la Médecine. Mais ceci, après tout, n'est qu'une idée dont l'Auteur jugera mieux que nous, & qu'il exécutera très-bien, si elle lui paroît raisonnable.

---

on met un Texte grec qui ne correspond point au Latin. Il falloit garder ce texte pour la page 14, où l'on rapporte le Latin correspondant.